INSEE AFRISTAT DIAL

STATECO

METHODES STATISTIQUES ET ECONOMIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA TRANSITION

N° 99 - 2005

STATÉCO
N° 99, 2005

INSEE
Unité de la coopération technique
Internationale
Division Appuis et méthodes
statistiques pour le développement
Timbre D320
18, boulevard Adolphe Pinard
75675 Paris Cedex 14

Téléphone : (33) 1 41 17 53 13
Télécopie : (33) 1 41 17 66 52

DIAL
4, rue d'Enghien
75010 Paris

Téléphone : (33) 1 53 24 14 50
Télécopie : (33) 1 53 24 14 51

AFRISTAT
BPE 1600
Bamako
République du Mali

Téléphone : (223) 221 55 00
Télécopie : (223) 221 11 40

Tirage à 2.000 exemplaires

ISSN 0224-098-X

Sommaire

Hors dossier

Editorial

Le présent numéro de Statéco a deux thèmes majeurs : l'harmonisation des statistiques et les enquêtes auprès des ménages. Il comprend un dossier spécial consacré aux enquêtes 1-2-3 dans sept capitales de l'UEMOA et deux articles hors dossier, l'un présentant la démarche pour l'harmonisation des comptes nationaux mise en œuvre dans les pays membres d'AFRISTAT, l'autre présentant l'historique et tirant les leçons de la coopération statistique entre la France et les pays d'Europe centrale en matière d'enquêtes sur les conditions de vie et de mesure de la pauvreté.

Par construction pourrait-on dire, on a, avec le programme d'enquêtes 1-2-3 dans sept capitales de l'UEMOA, l'exemple le plus abouti possible de l'harmonisation souhaitée entre ses divers Etats membres en matière de statistiques. Ces enquêtes, effectuées quasi simultanément, avec la même méthodologie et des questionnaires quasi identiques (ne différant que par l'adaptation aux particularités locales), et exploitées, redressées et apurées par des équipes nationales de statisticiens appuyées par une équipe statistique régionale d'AFRISTAT et des chercheurs et statisticiens de DIAL à l'origine du concept d'enquête en trois phases, sont l'archétype même d'enquêtes harmonisées : d'où l'intérêt des divers articles présentés, au plan méthodologique comme en ce qui concerne les résultats eux mêmes. Ce dossier a été coordonné par Alain Brilleau, François Roubaud et Eloi Ouedraogo.

L'article de Hubert Gbossa sur la « Stratégie de développement des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT » vise à présenter la démarche développée par AFRISTAT de 2000 à 2004 pour tout à la fois harmoniser les comptes et satisfaire les besoins des utilisateurs en informations économiques.

L'article de Daniel Verger nous emporte loin de l'Afrique, en Europe centrale, mais reste fondamentalement dans les deux thèmes de fond de ce numéro, puisqu'il raconte comment on est passé de la mise sur pied de la première enquête slovaque auprès des ménages à l'élaboration d'un numéro spécial d'Economie et Statistique sur les comparaisons internationales de pauvreté.

Avant propos

Blaise Leenhardt, Corédacteur en chef de STATECO

Le présent avant propos s'attache à présenter au lecteur les éléments saillants des articles retenus tels qu'ils ont été avancés par leurs « référents » et à les mettre en perspective. Il a en effet été convenu entre l'INSEE, DIAL et AFRISTAT que le contenu de STATECO (la sélection des articles) devait être contrôlé de façon plus systématique à l'aide d'un comité de lecture mobilisant un ou deux référents ayant à remplir une fiche d'appréciation par article, étant entendu que le style de la revue devait s'inscrire dans la continuité de la présentation de « méthodes statistiques et économiques sur le développement et la transition », et que, par ailleurs, la revue pourrait **innover en dépassant le cadre de la seule méthodologie et en présentant les résultats d'études ou d'enquêtes**. C'est ce qui est fait largement dans le présent numéro.

Le Dossier spécial sur les Enquêtes 1-2-3 en Afrique de l'Ouest

Ce dossier, coordonné par A. Brilleau, E. Ouedraogo et F. Roubaud, débute par une introduction générale où les coordinateurs situent l'opération dans l'histoire des statistiques du développement et du suivi du secteur informel.

Ce numéro de STATECO est le troisième consacré en grande partie aux enquêtes 1-2-3, après le n°78 de juin 1994 consacré exclusivement à l'enquête 1-2-3 à Yaoundé et le n° triple 95-96-97 paru en 2000 et présentant le projet MADIO à Madagascar, lequel incluait la réalisation et l'analyse d'enquêtes 1-2-3 répétées, c'est dire que cette revue a aussi pour sa part apporté sa contribution à la popularisation de ce type d'enquêtes.

Le fait de disposer simultanément dans 7 capitales de l'UEMOA du résultat d'enquêtes comparables donne une force démultipliée aux résultats, les particularismes locaux renforçant la confiance que l'on donne aux résultats globaux convergents.

♣ Dans un **premier article** sur **« La conception et la mise en œuvre des enquêtes 1-2-3 dans sept principales agglomérations de l'UEMOA, Les enseignements méthodologiques»,** F. Amegashie, A. Brilleau, S. Coulibaly, O. Koriko, E. Ouedraogo, F. Roubaud et C. Torelli tirent pour nous les leçons méthodologiques de l'opération.

L'article présente les différentes étapes de la mise en œuvre de ces enquêtes et calcule un certain nombre d'indicateurs de qualité. La cohérence des méthodes adoptées est bien mise en évidence, sans occulter les problèmes rencontrés, propres au manque de ressources pour la conduite d'enquêtes statistiques dans ces pays. La description détaillée de l'échantillonnage, des opérations de terrain, de saisie et d'apurement des données, et enfin de traitement et d'analyse des données fournit une image extrêmement complète des conditions de réalisation de ces enquêtes.

L'évaluation de celles-ci par les indicateurs de qualité statistique (non réponses, intervalles de confiance, etc.) calculés par les auteurs aboutit à des résultats très honorables, sachant qu'un tel exercice d'évaluation est exceptionnel en Afrique. Les enseignements méthodologiques et informatiques tirés de cet article permettent une véritable capitalisation de l'expérience acquise, dans la perspective du lancement de nouvelles enquêtes 1-2-3.

Un dernier enseignement qui ressort de cet article concerne l'ampleur de l'assistance technique requise, qui est une condition indispensable pour obtenir des résultats de qualité. AFRISTAT (coordinateur du programme d'enquêtes pour le compte de l'UEMOA) et DIAL (concepteur des enquêtes et conseiller scientifique) ont en moyenne mené sept missions d'appui dans chaque pays pour aider chaque INS à mener à bien les enquêtes du programme. Cinq séminaires régionaux ont été organisés dans les locaux d'AFRISTAT à l'attention des statisticiens nationaux aux moments-clés de chaque phase du programme. Enfin, des échanges réguliers à distance ont été conduits entre AFRISTAT, DIAL et les INS tout au long de la mise en œuvre des enquêtes et de leur analyse.

♣ L'article suivant d'A. Brilleau, F. Roubaud et C. Torelli nous présente de manière synthétique **les résultats de la première phase de l'enquête**. Il est d'abord informatif ; il révèle aussi, en creux, l'étonnant dynamisme de l'Afrique d'« en bas » ; mais il ouvre également sur quelques questions ainsi que sur de souhaitables prolongements.

La description statistique de l'activité de la main-d'œuvre des sept villes conforte, par la précision et la quantification, ce que l'on sait des difficultés de vie et de survie des urbains africains : le phénomène migratoire y est très important, les migrants ne représentant jamais moins du quart de la population citadine ; malgré de réels progrès, la scolarité reste défaillante, près de 30 % des personnes de dix ans et plus n'ayant jamais fréquenté l'école primaire ; 33 % de la population en âge de travailler (15 ans et plus) est inactive ; mesuré selon les critères du BIT, le chômage est élevé (11,4 % pour la moyenne des sept villes) et, surtout, il se caractérise par une longue durée (2/3 des chômeurs sont sans emploi depuis plus d'un an). L'analyse montre de plus qu'il faut aussi prendre en compte un sous-emploi massif, à la fois **visible** (14 % des actifs déclarant travailler involontairement moins de 35 h) et **invisible** (55 % des actifs gagnant moins que le SMIG horaire local), que les auteurs évaluent, c'est un des points fort des enquêtes 1-2-3, au total à 67 % de la main-d'œuvre. Connu depuis longtemps des praticiens du secteur informel, mais controuvant une croyance répandue on notera également le faible taux de pluriactivité dans la zone (6 %) en particulier dans les deux plus grandes villes Abidjan et Dakar (resp. 5 % et 4 %).

A tout cela s'ajoutent des rémunérations moyennes très modestes (relativement supérieures dans le secteur public du fait, notamment, de la structure des emplois qui y prévaut), ainsi que l'habituelle inégalité entre hommes et femmes, ces dernières gagnant en moyenne moitié moins que les premiers (mais ici le détail n'est pas donné des structures d'emploi respectives de l'un et l'autre sexe).

Face à cette avalanche d'indicateurs négatifs, la survie de la ville africaine s'organise comme le montrent ces enquêtes via deux piliers, la solidarité familiale et l'activité économique informelle : ainsi, en l'absence de transferts institutionnels dignes de ce nom, 91 % des inactifs sont pris en charge par leur famille ; quant à l'activité économique informelle, on rappellera que, sur l'ensemble des sept agglomérations, **ce secteur emploie 76 % des actifs occupés et que près d'un actif sur deux dirige sa propre unité de production, soit comme employeur, soit pour son seul compte.** On a là le résultat phare de cette enquête, la mesure quantitative du poids réel de l'emploi informel dans les capitales économiques de l'UEMOA associée à la mesure des autres types d'emplois, le tout se déclinant par secteur institutionnel, par secteur d'activité, par sexe, par statut migratoire etc.

Cette mesure quantifiée du poids de l'informel urbain obtenue grâce à cette série simultanée d'enquêtes 1-2-3 en UEMOA **montre un degré d'informalisation nettement plus élevé qu'à Yaoundé** (avec une enquête plus ancienne), **qu'à Antananarivo ou qu'à Lima au Pérou**. Des enquêtes plus récentes à Madagascar concernant non seulement la capitale mais six autres grandes villes du pays donnent également un taux d'informalisation récent inférieur, mais associé à un taux d'emplois privés formels double.

Emploi principal par secteur institutionnel en % des emplois	Yaoundé 1993	Antananarivo 1998	7 gdes villes Madagascar 2001	Capitales UEMOA 2001	Lima 2002
Administration publique	23,0	9,5	9,0	**6,6**	9,7
Entreprises publiques	5,4	3,8	3,3	**1,8**	0,4
Entreprises privées formelles	12,8	28	31,8	**14,2**	38,9
Entreprises privées informelles	57,3	56,8	54,3	**76,2**	49,2
Entreprises associatives	1,6	1,9	1,6	**1,2**	1,8

Source : Yaoundé, Stateco 78; Antananarivo , Stateco 95-6-7; Madagascar, INSTAT 2002; Lima, ENAHO 2002-IV, calculs J Herrera, DIAL, 2005

Un tel résultat appellera très probablement des travaux ultérieurs, en particulier pour **les comptables nationaux** des pays de l'UEMOA, qui, s'ils intègrent déjà le secteur informel dans les comptes ne disposaient pas jusqu'à maintenant d'enquêtes aussi ciblées pour conforter leurs estimations. Le fait que les présentes enquêtes ne concernent que les capitales et non l'ensemble du secteur urbain (comme pour les enquêtes malgaches de 2000 et 2001) ou le pays tout entier (comme pour le Pérou, ou les enquêtes en cours en République Démocratique du Congo ou au Cameroun) rendra moins robuste cette intégration. Enfin au delà du nombre d'emplois, ce sont les revenus du secteur et la valeur ajoutée créée qui intéressent les comptables nationaux, or ceux-ci résultent aussi de la phase 2 de l'enquête et seront détaillés dans l'article suivant du dossier.

Enfin, comme le montre dans le tableau ci-dessus la comparaison Yaoundé 1993 / Capitales de l'UEMOA 2001, la dynamique temporelle du secteur informel est importante à mesurer et la question se pose de savoir quelle était en 1993 le taux d'informalisation des 7 capitales d'Afrique de l'Ouest. C'est d'ailleurs, hors la question des financements, le but principal du septième article de ce dossier 1-2-3 UEMOA, où A. Brilleau et F. Roubaud proposent un cadre méthodologique pour le suivi régulier du marché du travail et la répétition programmée de cette série d'enquêtes. Dans ce domaine des dynamiques temporelles de l'informel signalons également l'enquête 1-2-3 effectuée en 2005 au Cameroun. Nombre d'observateurs s'attendent à la voir rapporter un taux d'informalisation (à Yaoundé) proche de celui des capitales de l'Afrique de l'ouest aujourd'hui, le **secteur informel ayant probablement crû dans ce pays depuis la dévaluation**, **malgré la croissance économique globale retrouvée**, du fait de la **pression démographique**, de la **faible croissance du privé formel** et **des emplois administrés** ainsi que de la **décroissance du chômage**.

♣ **Le troisième article du dossier « 1-2-3 UEMOA »**, rédigé par A. Brilleau, S. Coulibaly, F. Gubert, O. Koriko, M. Kuepie et E. Ouedraogo, présente les résultats de la phase 2 de ces enquêtes. A ce stade du processus, on s'intéresse à la structure même du secteur informel des capitales de l'UEMOA après en avoir mesuré l'importance relative dans l'ensemble des emplois des économies urbaines (phase 1) et ce, donc, de manière « représentative » puisque l'informel interrogé est précisément la totalité de celui qui a été révélé dans la phase précédente.

Les « Unités de production informelles » (UPI) dans l'UEMOA relèvent dans un peu moins de 50 % des cas du commerce, les 50 % restant se partageant de façon équivalente entre industrie et services. La précarité des conditions d'activité est patente, moins de 22 % des UPI disposant d'un local spécifique. Mais, contrairement à une idée reçue, la mise à son compte dans le secteur informel est bien souvent un choix délibéré : prés de 60 % des chefs d'unités de production soit y trouvent un

meilleur revenu que le salaire auquel ils pourraient prétendre soit préfèrent être leur propre patron. Le taux de disparition des UPI, enfin, est élevé, leur âge moyen s'élevant à 7 années. S'il est indiscutablement le premier pourvoyeur d'emplois au sein des sept villes, il arrive paradoxalement à ce résultat alors même qu'il est massivement constitué de micro-unités : 74 % des UPI comptent un seul employé (auto-emploi) et seules 7 % d'entre elles emploient plus de trois personnes.

C'est quand il s'agit d'aborder la difficile question de l'économie et des revenus informels que les enquêtes 1-2-3 donnent toute leur mesure : le secteur informel est d'abord très inégalitaire. Les différences de revenu sont considérables selon le statut : au niveau agrégé les patrons ont un revenu mensuel moyen de près de 210 000 FCFA, trois fois plus élevé que les indépendants (69 000 FCFA) et sept fois plus élevé que les salariés (28 000 FCFA). D'autres variables comme le sexe et le niveau d'instruction s'avèrent également déterminantes. Il en est de même suivant les capitales, le revenu moyen à Abidjan étant le quadruple de celui de Lomé par exemple.

En matière de **capital**, d'**investissement** et de **financement** on notera, au delà de la quantification des montants et de leurs variations suivant qu'on les décline par villes, par secteurs, par type de financement, que les emprunts de l'informel l'année précédant l'enquête, mettent en jeu des sommes non négligeables (36 milliards de francs CFA pour les 7 agglomérations) même s'ils ne concernent que 8 % des UPI, et que 38 % des sommes engagées sont d'origine familiale (7 % des prêts sont d'origine bancaire[1]). **Si l'on rapporte l'emprunt aux investissements de l'année révélés par l'enquête, le ratio approche 65 %** ce qui est notablement plus élevé que ce qu'on a pu observer ailleurs (11 % à Antananarivo) et met en avant une singularité ouest-africaine, l'emprunt servant également à satisfaire les achats de marchandises comme le notent les auteurs. Par contre en termes macroéconomiques, les résultats montrent bien le faible investissement du secteur : le total des investissements mis en place par les entreprises informelles des capitales de l'UEMOA ne représenterait que 2,6 % des investissements privés de la même période, alors que **la valeur ajoutée informelle créée dans les capitales approche les 13% du PIB UEMOA en 2001**[2].

Passant du capital au **chiffre d'affaires**, à la **production** et à la **valeur ajoutée,** les auteurs produisent des résultats non conventionnels en calculant les productivités apparentes moyennes du travail et du capital, puis étudient l'insertion du secteur informel dans le système productif (le principal fournisseur des UPI est de loin le secteur informel lui-même), en montrant qu'exclusivement destinée au marché intérieur, l'activité du secteur informel s'exerce dans un environnement hautement concurrentiel où plusieurs mécanismes de fixation des prix coexistent.

L'informel et L'Etat : la belle formule de F. Roubaud à propos de Madagascar « **Si le secteur informel ne va pas à l'Etat, l'Etat ne va pas non plus au secteur informel** » s'applique également en Afrique de l'Ouest où peu d'entreprises informelles ont des différends avec les agents de l'Etat. Le poids des impôts (2,4 % de la VA) comme **des amendes et de la corruption reste faible (moins de 1 ‰ de la VA)**, si faible qu'il faudra attendre le module gouvernance pour en comprendre toutes les dimensions.

♣ Le quatrième article de notre dossier concerne **la phase 3 de l'enquête.** Les auteurs, O. Koriko et C. Torelli, nous livrent leurs toutes premières analyses transversales (6 capitales de l'UEMOA seulement, les évènements en Côte d'Ivoire ayant empêché le déroulement de la troisième phase dans la capitale ivoirienne).

Cette phase a pour objectif principal d'identifier les comportements des ménages en matière de **consommation** et d'apprécier l'importance et le rôle du secteur informel dans leur demande de biens et services. Il est aussi possible de se livrer à de nouvelles analyses en matière d'**inégalités** (le lecteur sera intéressé de découvrir le résultat non conventionnel qui veut que ce soit au pays des hommes

---

[1] *Les crédits distribués par le secteur de la microfinance en 2002 en UEMOA s'élèvent selon la BCEAO à 157 milliards. Ce secteur touche visiblement un autre public que celui des entreprises informelles.*
[2] *Si l'on rapporte les données d'enquêtes aux estimations du modèle Jumbo de l'AFD.*

intègres que le coefficient de Gini relatif à la dépense soit le plus élevé de l'UEMOA, alors que les indices de Gini des revenus calculés en phase 1 faisaient ressortir une grande homogénéité entre les capitales, à l'exception peut-être de Lomé).

Les résultats de l'enquête sont donc déclinés en terme de consommation, monétarisée ou non (**on notera la faiblesse de l'autoconsommation alimentaire**, classique des enquêtes 1-2-3, à moins de 1% de la consommation, ce qui en étonnera plus d'un). En ce qui concerne les coefficients budgétaires aussi, on notera que la part des dépenses alimentaires – au sens large, y compris boissons et hôtels-restaurants, soit 43,6% des dépenses – est en UEMOA moins élevée qu'à Antananarivo (47%). On notera également le poids des dépenses de logement (y compris loyers fictifs imputés) avec 19,7%, et à l'occasion le fait que **37% des ménages seulement sont locataires**, les 67% restants étant propriétaires ou assimilés ; enfin on notera les consommations céréalières par tête caractéristiques des habitudes alimentaires : avec 292 grammes de riz par jour (dont 20% importés) **les Bamakois mangent plus de riz que les Dakarois** (257 grammes, importés en totalité), ce qui est inattendu, et moins évidemment que les Malgaches (361 grammes), ce qui était attendu. A Cotonou et à Lomé, c'est le maïs qui domine (200-230 grammes par jour et par tête).

On constate également une **domination écrasante du secteur informel dans la satisfaction de la demande des ménages** (95% de la fréquence des achats dans le secteur informel, représentant 78% de la consommation des ménages - hors loyers fictifs, autoconsommation et cadeaux -). Dans l'arbitrage que fait tout ménage entre la proximité, le prix et la qualité, le secteur informel s'avère donc très compétitif, mais il l'est par nécessité pour les pauvres car, comme le notent les auteurs, **plus on est pauvre, plus on s'adresse au secteur informel**. Mais le secteur informel ne sert pas seulement les pauvres, toutes les couches sociales s'adressent à lui pour satisfaire leurs besoins, plus des deux tiers du dernier quartile par exemple. Au total, comme dans les enquêtes menées à Antananarivo **le choix du secteur informel s'explique par la proximité, la modicité des prix, et pour le formel, par la qualité et l'absence d'alternative.**

Avec la question de **« l'origine » des biens consommés** par les ménages, les résultats interpellent puisque si 34% de la consommation de biens est d'origine importée seulement 17% provient des pays développés. **Le commerce intra-africain à destination des ménages (9%) serait en particulier supérieur au commerce importé directement d'Europe (7%)**. Qu'ils soient importés du Nord, du reste de l'Afrique ou d'ailleurs, les produits **importés ont comme principal vecteur le secteur informel.**

In fine, l'article étudie la **dynamique des revenus et de la consommation** dans les douze mois précédant l'enquête, aborde la **question des transferts** et de l'importance **des réseaux de solidarité** : près de 64% des ménages ont effectué des transferts monétaires tandis que 43% en ont reçu, et 23% d'entre eux sont hors des circuits de solidarité. De cette manne statistique pour sociologue il ressort que, outre la question de la redistribution interne, **les capitales transfèrent en net au reste du pays à l'exception de Bamako et de Dakar**. **S'il convient de relativiser le pouvoir redistributif des transferts entre ménages**, on notera que cette enquête nous permet d'affirmer que, par le biais des transferts traditionnels, les ménages urbains « publics », « privés » et même « informels » voient leur consommation diminuer en net de 2% pour augmenter de 2% la consommation des ménages « chômeurs inactifs urbains » (au sens du BIT) et celle des ruraux.

♣ Avec l'article de M. Razafindrakoto et F. Roubaud, le dossier prend de la hauteur en retrouvant une dimension **plus théorique et méthodologique** : ces chercheurs avaient déjà à Madagascar accolé des modules quasi « qualitatifs » sur la gouvernance et la démocratie aux enquêtes 1-2-3, mais c'est la première fois qu'il leur a été donné de mener l'opération à grande échelle (y compris hors d'Afrique, en Amérique latine). Ils en tirent pour nous ici leurs premières conclusions.

Ils situent tout d'abord leur démarche au niveau des **nouveaux besoins statistiques** engendrés par la **thématique « post consensus de Washington » de lutte contre la pauvreté**, et en particulier **le suivi des DSRP**, mais aussi par la **demande académique** dans le domaine, induisant une industrie de

l'économétrie et de vastes bases de données internationales[3]. Après avoir reconnu l'intérêt et l'apport des enquêtes « qualitatives » et des analyses participatives de la pauvreté (p*articipatory poverty assessment*) développées par la Banque ils proposent une approche alternative et/ou complémentaire, en greffant des modules qualitatifs dans les enquêtes statistiques sur la consommation des ménages, faisant ressortir les avantages incomparables que sont la représentativité des résultats et le coût marginal très faible de l'opération. Enfin, on notera l'argument inédit en faveur de ce nouveau type de sondages d'opinion comme l'instrument le plus facile à mettre en œuvre pour aider le délicat processus participatif vers la gouvernance et la démocratie si on le compare au nécessaire mais difficultueux renforcement des corps intermédiaires de la société civile auquel les bailleurs consacrent nombre d'efforts. Les auteurs n'étonneront personne en voyant dans les INS le véhicule privilégié de telles enquêtes, mais par contre ils surprendront en assortissant cette préférence de la critique du « tropisme économiciste » de la statistique officielle.

Enfin, après avoir détaillé le dispositif des modules et, ce faisant, incidemment présenté une enquête miroir effectuée auprès des experts, les auteurs nous présentent quelques exemples illustratifs des résultats obtenus. Le premier concerne **la pauvreté subjective** (se déclarer comme pauvre) dont ils nous montrent qu'elle est étroitement corrélée avec la satisfaction de besoins estimés essentiels (**pauvreté multidimensionnelle de moyens**). 37%-41% de la population des capitales serait ainsi « pauvre » suivant ces nouveaux critères. Pour ceux qui voudraient comparer ces résultats avec les taux de pauvreté monétaire à moins de 1 $ par jour de la Banque Mondiale (WDI), rappelons que les extrapolations du modèle Jumbo (rapport de septembre 2003) donnaient une incidence moyenne de la pauvreté monétaire un peu supérieure en UEMOA avec une incidence de 47%. Mais les écarts par pays entre les deux types de résultats sont impressionnants. Dans le cas de la **pauvreté subjective** en UEMOA on distingue deux groupes de capitales : **Lomé** d'une part, avec la pauvreté subjective la plus élevée (56-57%) et un groupe assez compact à incidence bien moindre (25-45%). Dans le cas de la **pauvreté monétaire** (qui ne se limite pas aux seules capitales mais concerne les pays dans leur totalité géographique) il y a la Côte d'Ivoire et le Sénégal, d'une part, avec une incidence faible (19-21%) et tous les autres pays d'autre part avec des incidences variant de 43 à 75%. Il y aura là lieu à bien des travaux, aux statisticiens de permettre ces deux types d'analyses.

En matière de corruption, deuxième illustration des modules, on notera, comme on l'avait déjà fait lors des analyses des résultats de la phase 2 sur les versements des entreprises informelles, le poids malgré tout modéré des dépenses qui lui sont liées dans le budget des ménages, et on suivra les auteurs qui mettent en évidence, grâce à leur enquête miroir, la surestimation massive par les « avis d'experts » de cette même corruption. Troisième exemple illustrant la méthode : la démocratie, et le résultat sympathique tant d'une adhésion citoyenne massive en UEMOA, des riches comme des pauvres que la démonstration inattendue de son « universalisme » acceptée par toutes les catégories de population.

Au demeurant c'est **l'exemple malgache** qui nous semble le plus important pour l'avenir puisqu'il nous montre l'intérêt d'un « abonnement » aux modules, tant pour **un suivi de long terme** de l'action anti corruption que pour **un suivi conjoncturel** : à long terme les auteurs nous montrent la liaison forte entre la baisse de l'incidence de la corruption (de 44% en 1995 à 8% en 2001) et la croissance des salaires réels des fonctionnaires; à court terme les enquêtes relèvent les variations à la hausse (2002) puis à la baisse (2004), suite à la mise en place d'une politique active anti-corruption et il y a là pour les bailleurs et les institutions de Bretton Woods **un instrument de suivi « réel » de l'efficacité des politiques à adopter.**

♣ L'avant dernier article du dossier de T. Makabu ma Nkenda traite de l'organisation **concrète** des trois phases d'une enquête 1-2-3 à Kinshasa, de la rédaction des documents techniques à la collecte des données via l'échantillonnage, l'ajout de modules, le déroulement et le contrôle effectif des travaux et bien sur les difficultés rencontrées. En annexe on notera le test qui a servi à la sélection des enquêteurs et quelques exemples de rapports sur la collecte des données.

---

[3] *Ces bases le plus souvent collationnent les dires d'experts, dont l'enquête miroir de nos auteurs montre la fragilité orientée.*

Cet article dont on relèvera le style parfois « imagé » est, à coté des articles méthodologiques innovants ou pédagogiques et des articles de présentations de résultats statistiques d'intérêt, un exemple archétypique du troisième type d'articles ayant par nature leur place dans STATECO. La lecture réfléchie du travail de terrain qu'il permet, en fait un outil d'importance pour la collectivité des statisticiens amenés à s'investir dans des opérations analogues. En intégrant cet article dans leur dossier spécial, les coordinateurs vivifient le rôle de « bulletin de liaison » entre statisticiens et économistes que STATECO s'enorgueillit d'assumer depuis son origine en février 1972.

Le lecteur trouvera, bien sûr, dans cette réflexion de terrain quelque matière à méditation face au caractère « érosif » des avenues de certains quartiers de Kinshasa, en particulier le fait que 3,2 % des UPI n'ont pas été enquêtées car elles ont disparu à la suite d'éboulements de terrain ayant entraîné la disparition des parcelles dans lesquelles elles avaient été repérées ! Mais les problèmes posés par changements d'activités (entre la phase 1 et la phase 2) des UPI, l'absence des chefs d'exploitation, sont également explicités pour expliquer un taux d'enquête de 93% des UPI à enquêter issues de la première phase. S'il prend de la hauteur le lecteur ne pourra rester sourd aux « considérations » d'un contrôleur pour lequel « dans l'ensemble », l'enquête s'est déroulée dans les bonnes conditions, mais qui néanmoins suggérerait pour ce genre d'enquête, à la fois une grande sensibilisation Radio-TV. organisée avant les opérations de terrain (et cela avec une fréquence consistante) mais aussi que les chefs de quartiers soient sensibilisés et convoquent tous les ménages concernés en présence des membres de l'équipe de travail pour une réunion générale et explicative de l'opération.

♣ Le dernier article du dossier est inhabituel : c'est clairement **une proposition adressée aux bailleurs de fonds**[4] par A. Brilleau et F. Roubaud, pour le renouvellement et/ou l'extension et l'approfondissement en 2006 de l'opération 1-2-3 objet du présent dossier et dont les travaux de terrain se sont déroulés de 2001 à 2003. Le socle « minimal » commun proposé consiste donc en ce que chaque pays réalise une enquête 1-2-3 dans sa principale agglomération en 2006. Trois « options nationales supplémentaires à la carte » peuvent y être ajoutées : une enquête 1-2-3 nationale, une enquête réduite à la capitale mais observant les emplois agricoles comme les emplois non agricoles, une enquête cumulant les deux options précédentes, à la fois nationale, agricole et non agricole.

C'est à **une magnifique leçon de coopération** que se livrent nos auteurs : ils nous enseignent par l'exemple c**omment présenter un projet statistique régional aux bailleurs** pour que ceux-ci le financent, mais d'une façon telle que la problématique, le cadre, les perspectives correspondent aux **besoins réels des instituts nationaux de la statistique** et des pays. Ils insèrent le projet dans son contexte institutionnel régional, ils font le point des enquêtes auprès des ménages réalisées ou en projet dans les divers pays de l'UEMOA, et **démontrent** les avantages objectifs des enquêtes 1-2-3 (faible coût, apport de stratifications opératoires pour d'autres enquêtes ou modules, focalisation sur l'informel et la pauvreté, intégration de modules pauvreté subjective, gouvernance, et démocratie représentatifs, etc.). Enfin, ils soulignent l'intérêt analytique du renouvellement régulier des enquêtes, qui permettrait la mise en place d'une composante de panel et l'utilisation celles-ci pour l'évaluation de projets ou de politiques par des méthodes quasi-expérimentales telles que celles employées à Madagascar par un des auteurs.

Cet article « militant » veut servir d'argumentaire à tout les statisticiens et économistes d'UEMOA pour qu'ils plaident pour un tel suivi régional permettant par ailleurs toutes les variations nationales spécifiques autour d'un projet minimum commun. Gageons qu'il sera couronné de succès !

---

[4] *où ne manque que le calcul des montants financiers..*

Hors dossier

♥ L'article de H. Gbossa sur la « **Stratégie de développement des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT** » a au moins deux objectifs :

- présenter la démarche développée par AFRISTAT de 2000 à 2004 pour tout à la fois « **harmoniser** » les comptes et **satisfaire les besoins** en informations économiques, démarche qui se décline en harmonisation des **nomenclatures** et des **méthodes d'élaboration**, en **calculs rapides de PIB plus comparables**, et enfin en **rénovation en profondeur du mode de production des comptes** (ERE-TES)
- porter un regard critique sur le travail fait, ce qui était prévu et ce qui a été réalisé et en tirer les leçons.

Remplit-il ces deux grands objectifs ?

Son état des lieux est clair, la stratégie proposée est convaincante et le choix d'ERE-TES guère critiquable. Il sait par ailleurs quitter le discours conceptuel et donner, par exemple à propos des PIB plus comparables, un tableau récapitulant l'importance des corrections apportées par pays. Ces corrections s'expliquent pour partie par des raisons « conventionnelles » (amortissement des administrations, loyers imputés) et pour partie par une insuffisance statistique pas toujours surmontable (comptabilisation de l'aide, intégration dans les comptes de l'administration de ceux des administrations locales ou de sécurité sociale) pour partie enfin par le mode de comptabilisation de la valeur ajoutée agricole.

Sur ce dernier point, les apports dus à l'harmonisation ont pour inconvénient dans certains pays un amoindrissement de la « lisibilité » des comptes du passé. H. Gbossa connaît bien ce problème mais il choisit l'harmonisation aux standards internationaux. Certains feraient volontiers un choix plus nuancé, **harmoniser, certes mais pas à n'importe quel prix !** L'enregistrement de la production d'une campagne de commercialisation agricole (n, n+1) en n, et non en n+1 comme le faisaient jusqu'ici certains pays de l'UEMOA, si elles est conforme aux canons internationaux, a l'inconvénient dans les pays sahéliens où la récolte agricole est concentrée sur le dernier trimestre n de compliquer la lecture des résultats macro-économiques dans des comptes nationaux dont le PIB est essentiellement bâti sur la totalisation des valeurs ajoutées des branches, sans que l'équilibre emplois ressources correspondant soit toujours détaillé. Le problème de la contrepartie en emplois (sur les variations de stocks agricoles) d'une telle modification/harmonisation mériterait d'être évoqué, ne serait ce que pour dire que ce n'est pas sans raison que les comptables nationaux de certains pays (Mali, Sénégal) avaient choisi la deuxième solution plutôt que la première (conforme au SCN) longtemps « avant l'harmonisation ».

Rénovation des comptes et amélioration des statistiques de bases doivent être menées simultanément, telle est bien la démarche pragmatique adoptée par AFRISTAT et la ligne de conduite défendue par H. Gbossa dans son article. L'importance du couple ERE-TES - enquêtes 1-2-3 pour faire ce double travail est bien mise en avant (avec, en particulier les échéances qu'impose le Système Général de Diffusion des Données promu par le Fonds Monétaire International).

Le regard critique sur le travail fait, ce qui était prévu et ce qui a été réalisé, les leçons.

Cette partie est bien évidemment la plus riche de l'article. Outre l'exigence de qualité en matière de personnel (exigence double comme le fait bien remarquer l'auteur, puisqu' il ne suffit pas d'avoir les bons diplômes pour pouvoir d'emblée construire des comptes nationaux) et de stabilité en matière d'équipe (pour former un comptable national, il faut trois années et deux séries de comptes, une année de base et une année courante..), exigences dont les Etats qui se sont engagés dans la rénovation des comptes n'ont pas toujours compris l'étendue.

Dans sa conclusion, H. Gbossa nous avertit par une remarque tout a fait fondamentale : au-delà d'un engouement justifié pour les comptes provisoires, une dérive guette le programme actuel, c'est que, au nom de la rapidité, on utilise les méthodes des comptes rapides des prévisionnistes pour établir des comptes provisoires, et qu'à terme l'ensemble des comptes élaborés le soient avec des techniques de prévisionnistes. On disposerait alors certes de comptes dits rapides mais « ils ne tiendront pas longtemps avant qu'on ne découvre qu'il faut un socle solide de comptes définitifs ». Et de conclure « **Il n'y a pas de compte lent ou rapide en soi**, il y a des comptes dont l'élaboration repose sur des données statistiques plus ou moins complètes. La fiabilité de la représentation qu'ils donnent de l'économie est proportionnelle à l'étendue des statistiques qu'ils incorporent et donc au temps de leur mise à disposition du comptable national »

In fine, le délicat problème de la diffusion des données de comptabilité nationale rénovées est abordé par l'auteur. Il raconte de façon exemplaire – mais sans le nommer – le cas d'un pays qui intégrant mieux l'informel dans ses comptes a vu son PIB augmenter… et du même coup son ratio recettes fiscales sur PIB diminuer, et la considération dont il jouissait auprès des institutions de Bretton Woods diminuer d'autant… et la tentation fut grande de retourner aux anciens modes de calculs. Mais l'histoire se termine bien : pour peu que l'on « rétropole » les séries et que les « indicateurs de suivi » puissent être analysés en termes de tendance… et pour peu encore que ces indicateurs soient homogènes, alors l'évolution des recettes fiscales sur PIB redevient présentable tant statistiquement que politiquement.

H. Gbossa a raison de noter qu'avec cette opération d'harmonisation des comptes l'UEMOA **est en train de se doter de comptes nationaux exemplaires,** mais que la stratégie suivie a manqué de la communication nécessaire pour que les Etats membres, avec les bailleurs, se donnent les moyens de conforter le mouvement et de marquer l'essai.

♥ L'article de D. Verger nous emporte loin de l'Afrique, en **Europe centrale**, mais reste fondamentalement dans les deux thèmes de fond de ce numéro, les enquêtes auprès des ménages et l'harmonisation des statistiques puisqu'il nous raconte comment on est passé de la mise sur pied de la première enquête slovaque auprès des ménages à l'élaboration d'un numéro spécial d'Economie et Statistique, associant plusieurs pays, sur les comparaisons internationales de pauvreté. Tout est à retenir pour l'Afrique dans cette histoire de coopération « d'ailleurs », mais des « quelques considérations sur les facteurs de succès ou d'échec » énumérées par l'auteur, nous retiendrons les trois suivantes, en les transposant dans un contexte africain :

- **Les problèmes de communication** : l'auteur met en avant les difficultés de compréhension dues aux différences de langue. Si l'on s'interroge sur la compréhension fine d'une question par l'enquêté, l'enquêteur ou le statisticien, reste à savoir si dans les divers pays où l'on délivre la même enquête, ces divers acteurs confrontés à ce qui se voudrait être la même question comprennent bien la même chose. Que dans les cas étudiés par D. Verger se pose en plus la question de la traduction n'empêche en rien de se poser la question en UEMOA. C'est toute l'importance des spécificités nationales ajoutées aux questionnaires 1-2-3, par ailleurs tous écrits en français mais dont les questions sont souvent traduites en langues nationales, qui est là posée.
- **La nécessité d'avoir du temps** : D. Verger rejoint H. Gbossa pour effectuer à la fin de son article le même rappel sur la nécessité de jouir d'une certaine stabilité des équipes
- **La nécessité de disposer des fichiers de données** : un véritable travail en coopération nécessite que les données soient accessibles aux deux équipes. C'est la seule façon d'avoir la souplesse nécessaire pour tester des variantes de modèles, affirme l'auteur. Sur les enquêtes 1-2-3 en UEMOA, le partage du travail entre DIAL/AFRISTAT et les INS, a été tel que chacun dispose de l'ensemble des fichiers (anonymisés). Peut être y a-t-il là aussi une des raisons du succès de l'opération ?

Introduction générale au dossier

L'*enquête 1-2-3* dans les pays de l'UEMOA : la consolidation d'une méthode

Alain Brilleau (INSEE / DIAL)
Eloi Ouedraogo (AFRISTAT)
François Roubaud (IRD / DIAL)

Ce dossier est consacré à l'expérience des enquêtes 1-2-3 réalisées entre 2001 et 2003 dans le cadre du programme PARSTAT (Programme d'Appui Statistique à la Surveillance Multilatérale) en Afrique de l'Ouest. Il vise en priorité à dresser un premier bilan méthodologique de cette opération. Ce dossier présente également un certain nombre d'articles portant sur les principaux résultats tirés des enquêtes, mais cette composante est plus conçue comme une illustration du potentiel analytique des données, que comme une exploitation exhaustive et en profondeur des enquêtes, du fait de la vocation historique de la revue. Des résultats plus détaillés de ces enquêtes ont été publiés par les Instituts nationaux de statistique des sept pays et par la Commission de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine).

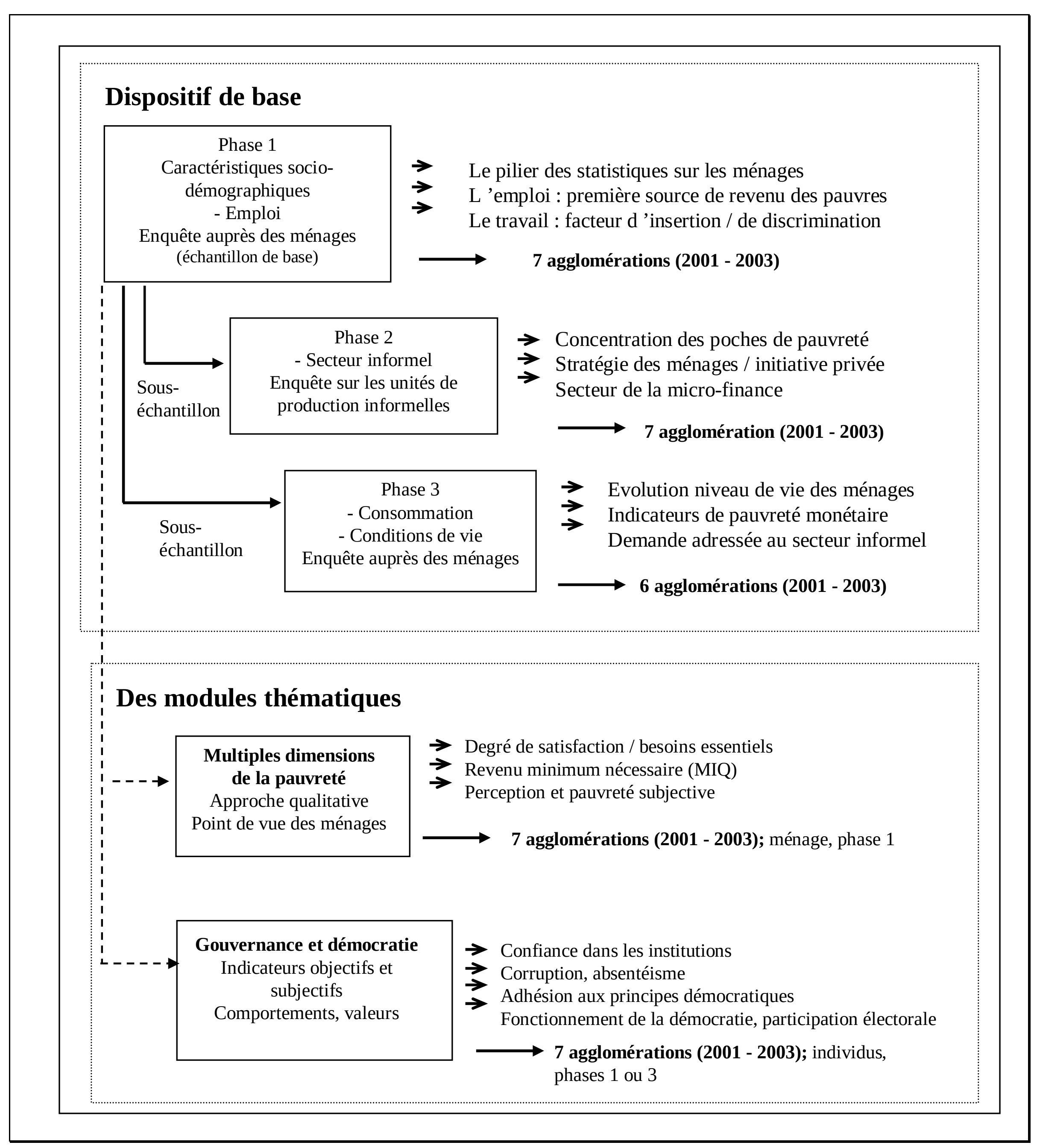
Il s'inscrit dans le droit fil d'une série d'articles consacrés à ce type d'enquêtes, pour la plupart publiés dans STATECO, ainsi que dans la revue Interstat. Le lecteur peut donc suivre étape par étape, sur une période d'environ 15 ans, le long processus de consolidation d'une méthode et de capitalisation des connaissances en matière statistique. Dans ce domaine, l'apport de ce dossier réside plus dans l'application et l'élargissement d'un protocole d'enquêtes à des contextes socio-économiques mais également institutionnels très différents, notamment caractérisés par la rareté des ressources (financières et humaines), que dans la mise en œuvre d'innovations méthodologiques, même si cette composante n'est pas totalement absente (voir par exemple l'article dans ce numéro sur les modules « Pauvreté subjective », « Gouvernance » et « Démocratie » greffés sur l'enquête 1-2-3).

Si l'expérience malgache a permis depuis 1995 d'explorer la dimension temporelle du dispositif d'enquêtes, le principal atout des enquêtes PARSTAT réside dans la réalisation simultanée d'enquêtes identiques dans plusieurs pays, ce qui permet d'assurer les bases d'une véritable comparabilité régionale des données. Ce trait mérite d'autant plus d'être souligné, qu'il s'agit de la seconde expérience de ce type en Afrique subsaharienne dans le domaine des enquêtes socio-économiques auprès des ménages après celle aux objectifs plus limités des enquêtes sur les dépenses des ménages réalisées dans les Etats membres de l'UEMOA en 1996. Ce point fort prend tout son sens à l'heure où les dispositifs de suivi de la pauvreté sont censés jouer un rôle central dans l'élaboration et le pilotage des politiques de lutte contre la pauvreté. De plus, disposer d'informations fiables, harmonisées et comparables constitue une des priorités de l'UEMOA, dans son objectif principal d'avancer sur la voie d'une intégration régionale réussie.

L'enquête 1-2-3 constitue un système de trois enquêtes emboîtées pour suivre l'évolution de l'emploi, du secteur informel et de la pauvreté dans les pays en développement. La première phase de ce dispositif est une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activités des ménages (phase 1 : enquête emploi). Instrument de suivi du marché du travail, elle sert en outre de filtre pour obtenir un échantillon représentatif d'unités de production informelles (UPI). Ainsi, la deuxième phase de l'enquête 1-2-3 consiste à réaliser une enquête spécifique auprès des chefs d'UPI sur leurs conditions d'activité, leurs performances économiques, leur mode d'insertion dans le tissu

productif et leurs perspectives (phase 2 : enquête sur le secteur informel). Enfin, la troisième phase est une enquête sur la consommation des ménages. Elle vise à estimer le niveau de vie des ménages, à mesurer le poids des secteurs formel et informel dans leur consommation, et à analyser les déterminants de la pauvreté (phase 3 : enquête sur la consommation, les lieux d'achat et la pauvreté). A cette architecture de base, viennent s'ajouter des opérations statistiques spécifiques, correspondant à des modules thématiques variables, greffés sur une des trois phases, suivant l'unité statistique d'intérêt (ménage, individu, UPI). Dans le cadre du projet PARSTAT, trois modules spécifiques ont été ajoutés : sur les différentes dimensions de la pauvreté (ménage, greffé sur la phase 1), sur la gouvernance et la démocratie (individus de 18 ans et plus, greffé en phases 1 ou 3 suivant les pays).

Le dispositif général de l'*enquête 1-2-3* en Afrique de l'Ouest



Source : Razafindrakoto, Roubaud (2005).

Genèse de l'enquête 1-2-3

Partant de l'incapacité de la technique classique – réalisation d'un recensement d'établissements pour en dériver une enquête spécifique sur le secteur informel - à fournir un échantillon représentatif d'UPI, une stratégie alternative a été mise au point. Connue sous le nom d'enquêtes mixtes ou en deux phases (ménages/établissements), elle consiste à identifier un échantillon représentatif d'UPI à partir d'une enquête sur l'activité des ménages pour ensuite réaliser une seconde enquête spécifique sur ces dernières.

Après une première expérience pilote réussie dans l'agglomération de Mexico en 1987 (EPSI : *Encuesta Piloto sobre el Sector Informal*), cette enquête a été étendue à l'ensemble du milieu urbain mexicain en 1989 (ENEI : *Encuesta Nacional sobre la Economía Informal*). Ces deux expérimentations ont été jugées suffisamment probantes, pour que l'expérience soit reconduite dans d'autres contextes nationaux, comme par exemple au Salvador (1992) et au Pérou (1993), et que ce type d'enquêtes fasse l'objet d'une recommandation internationale en matière de mesure du secteur informel. Si ce type d'enquête est devenu la norme dans ce domaine, le Mexique est sans doute le pays qui a été le loin plus sur ce front, en intégrant l'enquête comme un élément à part entière du système d'information économique national. Ainsi, depuis 1992, l'INEGI réalise tous les deux ans une enquête mixte, l'échantillon de la seconde phase de l'enquête (ENAMIN : *Encuesta Nacional de Micro-Negocios*), qui porte sur plus de 10 000 UPI, étant dérivé de l'enquête nationale sur l'emploi urbain, réalisée en continu par l'Institut.

Les principes de l'*enquête 1-2-3* ont été développés au début des années quatre-vingt-dix. Aux deux phases initiales, a été ajoutée une troisième dont l'objectif est de quantifier la demande qui est adressée au secteur informel de la part des ménages (phase 3). L'*enquête 1-2-3* a été appliquée pour la première fois dans son intégralité à Yaoundé (Cameroun) en 1993. Sa méthodologie a ensuite été consolidée à Madagascar, où le dispositif a été mis en place en 1995 dans le cadre du projet MADIO, et est aujourd'hui toujours en vigueur. En 2004, la phase 1 avait été reconduite dans la capitale à neuf reprises, tandis que les phases 2 et 3 ont été réalisées tous les trois ans (1995, 1998, 2001, 2004). Circonscrite dans un premier temps à la capitale, elle a été étendue en 2000 et 2001 à l'ensemble des grands centres urbains du pays.

L'*enquête 1-2-3* se base, en l'élargissant, sur la méthodologie développée à la fin des années 1980, par l'Institut national de la statistique du Mexique (INEGI) en partenariat avec l'ORSTOM, pour appréhender le secteur informel (encadré).

L'*enquête 1-2-3* a été réalisée, est en cours de réalisation ou en projet sur trois continents : en Afrique de l'Ouest dans la principale agglomération de sept des huit Etats membres de l'UEMOA (2001-2003, objet de ce dossier), au niveau national au Maroc (1998-2000), en République Démocratique du Congo (2004-2005), au Cameroun (2005, phases 1 et 2), en Amérique latine (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela) et en Asie (Chine, Bangladesh, comme opérations pilotes). Par son architecture flexible, l'*enquête 1-2-3* est conçue comme un cadre générique, qui respecte un certain nombre de caractéristiques communes mais dont les configurations sur le terrain varient en fonction des besoins et des spécificités des systèmes d'informations existants dans les différents pays. En Afrique, il faudra poursuivre la mise en œuvre d'*enquêtes 1-2-3* au niveau national afin que leurs résultats soient intégrés dans les dispositifs de suivi de la pauvreté.

La présentation de l'expérience des *enquêtes 1-2-3* en Afrique de l'Ouest, qui fait l'objet de ce dossier est intéressante à plusieurs titres. D'abord, comme cela a déjà été mentionné, la réalisation simultanée de sept enquêtes constitue à ce jour l'opération la plus ambitieuse dans une perspective comparative. Elle permet pour la première fois d'appréhender les spécificités nationales de manière rigoureuse sur les thématiques couvertes par l'enquête. L'utilisation d'un même instrument statistique garantit que les différences de résultats observées correspondent bien à des caractéristiques réelles propres à chaque pays et non à des biais d'ordre méthodologique. Elle offre également la possibilité de tester en grandeur nature la robustesse de l'approche, ce qui n'était pas envisageable avec les opérations antérieures conduites dans un seul pays.

Ensuite, elle diffère des expériences passées par l'originalité de son architecture institutionnelle, riche d'enseignements en termes de coordination et de coopération inter-organismes. Sur le front statistique, pas moins de neuf institutions ont été impliquées dans cette opération. Il y a bien sûr les INS des sept pays d'application de l'enquête, chargés de sa mise en œuvre sur le terrain. Mais il convient également de souligner que la coordination de l'opération a été assurée par AFRISTAT, institution régionale basée dans la

région, qui a mobilisé pour l'occasion nombre de ses experts dans différents champs de spécialité (statisticiens d'enquêtes, informaticiens, etc.). Outre la dimension fédératrice de ce travail pour l'équipe d'AFRISTAT, cette opération participe au renforcement de son programme de travail, puisqu'elle s'inscrit dans le prolongement naturel du séminaire international organisé en 1997 sur le secteur informel. Les conclusions et recommandations de principe prises alors ont pu être mises en pratique sur le terrain, ce qui doit être l'occasion d'un retour sur les principes. Cet aller-retour entre la théorie et les applications constitue le propre du cycle vertueux de la démarche scientifique. Enfin, l'opération menée en partenariat avec DIAL a permis également d'approfondir les liens existants entre les deux institutions et d'ouvrir des perspectives pour le futur.

Au total, une telle configuration est non seulement un ferment actif du renforcement des capacités humaines et institutionnelles, mais aussi d'une coopération Nord-Sud équilibrée. Ce travail de longue haleine œuvre en faveur de la construction d'une véritable communauté internationale de statisticiens, faite d'expériences communes et de savoirs partagés. Dans ce dispositif, il ne faut pas oublier les autres acteurs également impliqués, comme la Commission de l'UEMOA, commanditaire des phases 1 et 2 de l'enquête, la Commission européenne qui en a assuré le financement, ainsi que les autres bailleurs de fonds de l'opération, à savoir la Coopération française (phase 3 et modules) et la Banque mondiale, (extension de l'échantillon de la phase 3 dans deux pays). C'est finalement des enseignements tirés de l'interaction entre ces différentes institutions, de leurs points forts mais aussi de leurs faiblesses que l'on peut espérer avancer sur le chemin d'un objectif commun à tous : l'amélioration du système national d'information statistique dans chaque pays.

En dehors de cette introduction, ce dossier est composé de sept articles (pour une présentation détaillée, voir l'éditorial de ce numéro). Le premier, qui porte sur la mise en œuvre de l'enquête, constitue une première synthèse méthodologique de l'opération et débouche sur quelques leçons pour le futur. Les quatre articles suivants présentent les principaux résultats de chacune des trois phases, ainsi que des modules qualitatifs. L'accent porté sur les résultats s'explique par le fait que les principes de base de l'*enquête 1-2-3* ont déjà fait l'objet de plusieurs publications dans le passé. En fait, la composante méthodologique n'est pas totalement absente de ces articles, mais elle n'apparaît que lorsque l'opération a donné lieu à des développements originaux.

Seul l'article sur les modules déroge à cette règle, dans la mesure où il s'agit d'une thématique nouvelle qui demande à être plus amplement explicitée. Il se différencie également par l'incorporation d'un huitième pays, Madagascar, où les modules sur la gouvernance et la démocratie ont également été appliqués, ébauchant un élargissement du champ géographique couvert, de la zone UEMOA à l'Afrique francophone. Enfin, le dernier article se risque à ouvrir des pistes pour une suite, afin que cette opération ne reste pas ponctuelle mais serve de base à la mise en place d'un dispositif de suivi de l'emploi, du secteur informel et des conditions de vie des ménages dans la région. Dans cette perspective, l'article plaide pour la reconduction de l'opération à un horizon rapproché, afin notamment de pouvoir capitaliser sur les acquis mais aussi sur les échecs de l'expérience passée, avant que la rotation des équipes en place au sein des INS ne conduise à devoir repartir de zéro.

Pour compléter le panorama, on trouvera dans ce dossier, un article sur l'expérience en cours en République Démocratique du Congo (Kinshasa), qui ouvre le champ géographique des *enquêtes 1-2-3* tout en se plaçant en amont des autres articles dans le processus de réalisation des enquêtes. L'auteur y relate avec force exemples, les difficultés concrètes rencontrées sur le terrain dans un environnement institutionnel particulièrement difficile du fait de la situation du pays, ainsi que des solutions pour y faire face.

Evidemment, ce dossier est loin d'épuiser la question. En premier lieu, on pourra regretter l'absence de contribution directe des équipes nationales à ce numéro. Ce choix a été dicté par la volonté de se centrer ici sur la dimension comparative. Il est clair que des éclairages nationaux venant compléter cette vision globale, devraient être encouragés dans un second temps. Il y a donc de la place pour des articles moins généraux, abordant des points plus ciblés et spécifiques, qui permettent de surcroît de faire monter et reconnaître les compétences nationales. En second lieu, de nombreuses exploitations secondaires des données restent en suspens. Ces dernières portent aussi bien sur des développements méthodologiques plus consistants (comparaisons des indicateurs communs à différentes phases de l'enquête, comme l'emploi et les revenus informels entre les phases 1 et 2, comparaison des résultats avec d'autres enquêtes sur les mêmes thèmes, indicateurs de qualité des enquêtes, etc.), que sur des analyses thématiques approfondies, mobilisant des techniques statistiques plus sophistiquées, comme l'économétrie ou la modélisation macro-économique (extrapolations du poids du secteur

informel au niveau national, élaboration de lignes de pauvreté régionale, bilan calorique, dynamique de l'emploi et de la consommation sur moyenne période grâce aux enquêtes UEMOA 1996, indicateurs régionaux de gouvernance et de démocratie, analyses thématiques sur les déterminants du chômage, les rendements de l'éducation et les discriminations, etc.).

Enfin, il serait sans doute opportun d'élargir encore le champ géographique des comparaisons des expériences, en Afrique bien sûr, mais également sur d'autres continents. On pense tout particulièrement à l'Amérique latine, notamment avec les pays de la Communauté andine, qui se sont engagés dans un travail similaire, sur les mêmes thématiques et avec les mêmes instruments (*enquêtes 1-2-3*, modules qualitatifs), et aussi dans une approche régionale ; soit autant de points communs pour désenclaver la réflexion dans les domaines statistique et économique. Voilà à n'en pas douter un programme de travail prometteur pour l'avenir, dont *STATECO* pourrait se faire le relais.

Pour en savoir plus…

AFRISTAT (1997), *Actes du Séminaire « Le secteur informel et la politique économique en Afrique sub-saharienne »*, Bamako, 10-14 mars 1997, Série méthodes n°1, tomes 1, 2 et 3, Bamako, Mali.

BIT (1993), Rapport de la XVème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Genève.

Blaizeau D. (1999), « Sept enquêtes sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA », *STATECO* n°92-93, 1-2, pp. 39-81.

DIAL/DSCN (1994), « L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé », *STATECO* n°78, Paris, 143 p.

Herrera J., Roubaud F., Suarez R. A. (Editores Científicos), *El sector informal en Colombia y demás países de la Comunidad Andina*, DANE, Bogota, Colombie, 217p.

Ordaz E. (2004), « *Evolution of informal economy surveys and indicators in Mexico* », communication présentée à la IAOS – IASS- Joint Conference on Poverty, Social Exclusion and Development : a Statistical Perspective, Amman, Jordanie, 29 novembre - 1er décembre 2004.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté en Afrique francophone : le point de vue de la population de huit métropoles d'Afrique francophone. Enquêtes 1-2-3, premiers résultats », document de travail DIAL, n°2005-12.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2003), « Les dispositifs existants de suivi de la pauvreté : les faiblesses des enquêtes classiques auprès des ménages », in Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (eds), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, 2ème édition, Paris, Economica/IRD, chapitre XI, pp. 307-333.

Roubaud F., ed. (2000), « Le projet MADIO à Madagascar : l'information statistique au service du débat démocratique sur la politique économique », STATECO n°95/96/97, pp. 5-215.

Roubaud F. (1996), « 1-2-3 Survey : Proposal for a system of integrated household surveys », *Interstat* n°13, pp. 29-36.

Roubaud F. (1994), *L'économie informelle au Mexique : de la sphère domestique à la dynamique macro-économique*, Karthala/Orstom, Paris.

Roubaud F. (1992), « Proposals for Incorporating the Informal Sector into National Accounts », *Interstat* n°6, pp.5-26.

La conception et la mise en œuvre des enquêtes 1-2-3 en UEMOA

Les enseignements méthodologiques

Freeman Amegashie
Alain Brilleau
Siriki Coulibaly
Ousman Koriko
Eloi Ouedraogo
François Roubaud
Constance Torelli

Les enquêtes 1-2-3 ont été menées entre 2001 et 2003 dans les capitales économiques de sept pays de l'UEMOA (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou). Après avoir précisé le contexte de leurs réalisations, l'article présente la mise en œuvre de ces enquêtes (échantillonnage, opérations de terrain, saisie et apurement des données, traitement et analyse des données). Enfin, la qualité des données est évaluée de manière à tirer des enseignements méthodologiques et informatiques dans la perspective d'une réédition de ces enquêtes.

Introduction

Le Programme d'Appui Statistique à la Surveillance Multilatérale (PARSTAT)

La conception et la mise en œuvre des enquêtes 1-2-3 dans la principale agglomération de sept pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) rentrent dans le cadre des efforts globaux menés par les institutions sous-régionales pour le développement des systèmes statistiques nationaux. Les phases 1 et 2 ont été financées dans le cadre du Programme PARSTAT mis en place par la Commission de l'UEMOA La phase 3 qui ne s'inscrit pas dans le cadre de ce programme a bénéficié principalement d'un financement du Ministère français des Affaires Etrangères (MAE). Certains pays (Burkina Faso et Mali) ont pu bénéficier d'un financement complémentaire de la Banque mondiale.

L'un des objectifs de l'UEMOA est d'assurer la convergence des politiques et des économies des pays membres à travers l'institution de la surveillance multilatérale. Pour réaliser cet objectif, il demeure prioritaire de disposer de statistiques harmonisées et fiables. L'objectif global assigné au Programme PARSTAT est de contribuer à améliorer la qualité du dispositif statistique nécessaire à l'élaboration des politiques nationales des Etats membres de l'UEMOA et de donner à la Commission les moyens d'assurer la convergence des performances et des politiques économiques.

Les activités du programme ont été menées dans les domaines suivants : comptes nationaux, secteur informel urbain et emploi, indice de la production industrielle, indice des prix à la consommation, statistiques du commerce extérieur, note de conjoncture régionale, base de données sur la compétitivité. Un appui au renforcement institutionnel de la Commission de l'UEMOA et des

systèmes statistiques nationaux a également été inclus dans le Programme.

D'autres initiatives, mises en œuvre en dehors du Programme PARSTAT, ont contribué à la mise à niveau des systèmes statistiques nationaux. Parmi ces initiatives, il y a l'harmonisation des indices des prix dans les pays de l'UEMOA, le Programme statistique minimum commun (PROSMIC) d'AFRISTAT à travers l'élaboration d'une méthodologie harmonisée et d'un manuel d'élaboration des comptes nationaux selon les recommandations du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN93) et l'adoption de nomenclatures harmonisées d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT (la NAEMA[1] et la NOPEMA[2])

Le volet Secteur informel urbain et emploi du Programme PARSTAT

Eu égard au rôle économique et social du travail, le suivi de l'emploi devrait être un élément central du dispositif des statistiques auprès des ménages comme c'est le cas dans les pays économiquement plus avancés. Or, dans la sous-région, les dispositifs de suivi de l'emploi et du secteur informel sont quasiment inexistants et l'emploi n'est souvent mesuré que lors des recensements de la population ou très sommairement à l'occasion de la réalisation de certaines enquêtes auprès des ménages consacrées à d'autres thèmes. En outre, la mesure de l'emploi et du secteur informel repose sur des définitions et des méthodologies variables d'un pays à l'autre et qui diffèrent quelquefois de celles retenues par les instances internationales. Par ailleurs, le champ du secteur informel diffère d'un pays à l'autre. Cette situation rendait donc assez délicate la prise en compte de ce secteur d'activité dans la comptabilité nationale.
Pour pallier à ces insuffisances, la réalisation d'enquêtes sur l'emploi et le secteur informel dans la plus grande agglomération de chacun des Etats membres a été retenue dans le programme.

La première activité de ce volet du programme a consisté en l'élaboration d'un manuel de « Concepts harmonisés sur l'emploi et le secteur informel ». Ce manuel a été élaboré avec l'objectif d'aider ces Etats à réaliser des enquêtes sur l'emploi et sur le secteur informel à partir d'une méthodologie identique, en utilisant des concepts harmonisés entre les différents Etats membres et compatibles avec les normes internationales en la matière. Cette approche est destinée à faciliter l'intégration harmonieuse des résultats de ces enquêtes dans les comptes nationaux d'autant plus que les concepts du manuel sont compatibles avec le SCN93. La réalisation des enquêtes constitue la seconde phase de ce volet du Programme PARSTAT.

Les objectifs immédiats que vise la réalisation de ce volet du programme sont :

- disposer, à partir d'enquêtes spécifiques menées dans la principale agglomération de chaque Etat membre (hors Guinée-Bissau), d'informations fiables et comparables, d'une part, sur l'emploi en milieu urbain (emploi moderne et informel) et, d'autre part, sur les principales caractéristiques du secteur informel ;
- améliorer la fiabilité et la comparabilité des produits intérieurs bruts (PIB) des Etats membres de l'UEMOA à partir de ces enquêtes ;
- analyser au plan régional le rôle du secteur informel dans les économies nationales ;
- mettre en place un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel permettant de mieux appréhender l'impact économique et social des politiques économiques. Ceci suppose le renouvellement périodique des enquêtes sur l'emploi et le secteur informel réalisées au niveau de chaque pays.

La réalisation simultanée des enquêtes sur l'emploi et le secteur informel dans sept pays devrait obéir à un certain nombre de principes :

- les résultats devraient être parfaitement comparables ;
- la méthodologie proposée devrait être éprouvée et pouvoir être reproduite aisément par les INS ;
- le coût de l'enquête devrait être modéré et pouvoir être pris en charge à terme par les budgets des Etats membres ;
- les résultats devaient être disponibles dans de courts délais.

Ces principes ont déterminé le choix de la méthodologie et de l'organisation mise en place.

La méthode d'enquête retenue est celle des enquêtes 1-2-3. Ce choix se justifie par :

- sa mise en œuvre éprouvée dans les pays d'Amérique latine (notamment au Mexique et au Pérou) et dans plusieurs pays africains (Cameroun, Maroc et Madagascar).
- la prise en compte des insuffisances des enquêtes classiques sur le secteur informel (une meilleure définition conceptuelle du secteur informel, une meilleure couverture

[1] NAEMA : Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT
[2] NOPEMA : Nomenclatures de produits des Etats membres d'AFRISTAT

de l'ensemble des activités du secteur notamment les activités ambulantes, les activités à domicile à travers l'application d'une enquête en phase).

L'organisation des enquêtes 1-2-3

L'organisation des activités a été conçue aux niveaux régional et national afin d'assurer la comparabilité des données et des résultats.

Les activités au niveau régional ont porté sur les aspects méthodologiques, la formation et la coordination.

Parmi les activités méthodologiques, on peut noter la conception de prototypes des documents d'enquêtes (questionnaires, manuels, nomenclatures, spécification des contrôles, programmes de saisies et d'apurement, plan d'analyse, etc.).

L'ensemble des documents techniques ont été proposés par AFRISTAT et DIAL. Les questionnaires des phases 1, 2 et 3 ont été adaptés à partir de ceux utilisés au Cameroun et à Madagascar. Le questionnaire de la phase 3 a fait l'objet d'un amendement plus profond car il a pris en compte l'expérience de l'enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 dans les mêmes agglomérations. Ces amendements concernent principalement l'introduction d'une variable « fréquence de renouvellement des achats » dans le questionnaire quotidien, l'ajout de modules sur les achats importants et exceptionnels de céréales et de produits alimentaires, les dépenses de fêtes et cérémonies, les impôts et les transferts en espèces.

Un séminaire de validation méthodologique regroupant les responsables nationaux des enquêtes a été organisé en juin 2001 pour l'adoption après amendements de l'ensemble des documents d'enquêtes ainsi que pour faire le point des outils existants nécessaires pour la mise en œuvre de la méthodologie, notamment des bases de sondages. Toutes les questions techniques ont été abordées au cours de ce séminaire et des choix ont été opérés, notamment pour le critère d'enregistrement administratif des entreprises et l'organisation de la saisie et de l'apurement des données. Un fonds documentaire a été constitué et remis aux participants ainsi que deux logiciels (SPSS et STATA) avec leur documentation complète. Une proposition d'organisation globale des travaux sur le terrain a été faite et amendée avec un chronogramme détaillé des activités à réaliser.

En plus de l'atelier de validation méthodologique, quatre autres ateliers techniques d'une durée de deux semaines ont été organisés en juin 2002, mai 2003, juillet 2003 et novembre 2004 pour appuyer l'apurement, la tabulation et l'analyse des données. Ces ateliers étaient nécessaires pour permettre une certaine harmonisation du traitement des données et des méthodes d'estimation des principaux indicateurs. Chacun des séminaires a été l'occasion d'évaluer la qualité des données, de déceler et corriger certaines erreurs et de planifier la suite de l'apurement dans les pays respectifs. Ces ateliers étaient en outre une occasion pour accélérer la production des tableaux et la rédaction des rapports sur les premiers résultats. Pour ce faire, les travaux des ateliers intégraient l'adoption d'un plan d'analyse et de rapport de publications commun à tous les pays pour chacune des trois phases de l'enquête. Ces ateliers ont donc été de véritables séances de formation aux techniques de traitement des enquêtes auprès des ménages et des unités de production informelles. Ils ont permis d'harmoniser les méthodes, d'accélérer et de concrétiser la publication des résultats des enquêtes dans chacun des sept pays. L'organisation des ateliers de traitement s'est donc avérée incontournable pour assurer l'aboutissement du projet.

Du fait de la faiblesse des ressources humaines des INS, un important volet d'assistance technique a été réalisé par AFRISTAT et DIAL tout au long du projet par l'intermédiaire de missions d'assistance technique (sept par pays) et d'un suivi régulier des activités par des échanges de courriers électroniques.

Tableau 1 : Ensemble de l'assistance technique du projet : missions d'appui aux INS et séminaires régionaux

	AFRISTAT	DIAL	TOTAL	AFRISTAT	DIAL
Missions d'appui aux INS				**Noms des experts concernés**	
Nbre de missions	27	17	44	Freeman Amegashie	Alain Brilleau
Nbre de jours/hommes	357	221	578	Prosper Backiny	Michel Kagan
Ateliers et séminaires régionaux				Pierre Beziz	Mathias Kuepie
Nbre d'ateliers	7			Siriki Coulibaly	Mireille Razafindrakoto
Nbre de jours/hommes	221	226	447	Ousman Koriko	François Roubaud
Ensemble				Eloi Ouedraogo	Constance Torelli
Nbre de jours/hommes	578	447	1 025	Paul-Henri Wirrankoski	

Note : ce tableau ne comprend pas l'assistance à la DNSI (Mali), qui a bénéficié de l'appui direct d'AFRISTAT à Bamako.

Le tableau 1 présente de façon synthétique le volume d'assistance technique *in situ* assurée par AFRISTAT et DIAL, soit sous forme de missions d'appui aux INS, soit sous forme d'ateliers régionaux, principalement pour la formation à l'analyse des données au profit des équipes nationales. Cette assistance technique s'est révélée indispensable en raison, d'une part, de l'innovation méthodologique pour les Etats membres de l'UEMOA de ce type d'enquête dont c'était la première réalisation et, d'autre part, du manque de ressources humaines disponibles et motivées au sein des INS. Le volume d'assistance technique est estimé à plus de 1 000 jours d'experts internationaux (hors appui à la DNSI). Ce chiffre n'inclut pas les travaux menés tant à AFRISTAT qu'à DIAL par les experts tout au long du projet.

Cette composante substantielle d'assistance technique met en évidence d'une part la nécessité de renforcer les capacités au sein des INS et, d'autre part, le fait que la qualité des résultats obtenus est probablement supérieure à celle de la plupart des opérations menées, qui n'ont pas pu bénéficier d'un appui de cette envergure.

Finalement, l'ensemble de cette organisation a permis d'obtenir sept enquêtes réalisées avec des outils harmonisés, conduites et traitées avec des méthodes et des procédures identiques. Les résultats issus des enquêtes sont donc tout à fait comparables. Les rapports des premiers résultats des enquêtes ont été présentés selon un plan d'analyse proposé au niveau régional.

Mise en œuvre de la méthodologie des enquêtes 1-2-3

Echantillonnage

Phase 1

La stratégie d'échantillonnage a consisté à actualiser les bases de sondages existantes. Cette actualisation était rendue nécessaire par l'ancienneté des recensements de la population et des mouvements importants de populations dans les grandes villes d'Afrique (nouveaux lotissements, extension des quartiers non planifiés, etc.) rendant les cartographies censitaires de villes très vite obsolètes. Pour faire face à cette insuffisance, des stratégies différentes ont été adoptées pour chaque ville.

Pour Cotonou, la base de sondage utilisée a été le recensement général de la population (RGPH) de 1992, dont la cartographie a été partiellement mise à jour à travers, d'une part, les différentes opérations de dénombrement préalables aux enquêtes auprès des ménages menées depuis 1992, et, d'autre part la préparation du RGHP de 2002.

Pour Ouagadougou, la base de sondage utilisée a été celle issue du RGPH de 1996. La cartographie des parties non loties de la ville avait été mise à jour à l'occasion de l'enquête migration et environnement réalisée en 2000.

Pour Abidjan, la base de sondage utilisée a été celle issue du RGPH de 1998. La mise à jour a consisté à regrouper les unités primaires (les îlots), qui se sont avérées relativement de petite taille en des zones de dénombrement (ZD) d'environ 200 ménages.

Pour Bamako, l'avantage de disposer des résultats d'un recensement récent (avril 1998) n'a pas exigé un travail supplémentaire. Les sections d'énumération (SE) du RGPH de Bamako qui représentent bien la ville et ses extensions récentes ont été retenues comme unités primaires.

Pour Niamey, le troisième RGPH s'est déroulé en juin 2001. Les données cartographiques étaient donc récentes pour l'enquête 1-2-3 dont la phase 1 a débuté en août 2002. Pour chacune des ZD de Niamey, on disposait du nombre de ménages et de l'effectif de la population même si ces informations étaient encore provisoires.

Pour Dakar, la cartographie du 3ème RGPH, qui a eu lieu en février 2002, a permis entre 1999 et 2000 de découper l'ensemble du pays et donc la région de Dakar en districts du recensement (DR). Cette opération étant récente, il n'a donc pas été jugé utile de procéder à une actualisation de cette base de sondage. Pour Dakar, la cartographie a permis de déterminer seulement le nombre de concessions par DR et le nombre de ménages par DR a ensuite été estimé.

Pour Lomé, on ne disposait pas d'un recensement de la population récent, le dernier datant de 1981. Cependant, il existe une base de sondage établie en 2000 pour l'Enquête togolaise sur la migration et l'urbanisation. Cette enquête a établi un échantillon de 129 ZD pour Lomé. Parmi les 129 ZD, 125 ont été sélectionnées pour l'enquête sur le secteur informel.

Le plan de sondage de la phase 1 de l'enquête est à deux degrés avec au premier degré un échantillonnage des unités primaires et au deuxième degré un échantillonnage de ménages. Une équipe composée de cartographes et d'agents de dénombrement a procédé dans chaque ville à la mise à jour des cartes et au dénombrement des ménages des 125 Unités primaires (UP) échantillons.

Le plan de sondage retenu utilise la technique des enquêtes aréolaires stratifiées à deux degrés, le premier consistant en un tirage d'unités aréolaires (ZD, SE, etc.), le second, la sélection des ménages dans ces unités aréolaires tirées. Dans chaque pays, 125 unités primaires (UP) ont été sélectionnées ; l'ensemble des ménages a été dénombré et 20 ménages (24 au Bénin) ont été tirés dans chacune des zones aréolaires retenues.

Ce schéma a été mis en œuvre avec plus ou moins de réussite. Les difficultés rencontrées dans le cadre de l'utilisation des bases de sondage se situent au niveau de la sous-estimation du nombre de ménages lors du dénombrement des UP.

En effet, les bases de sondage se sont révélées de qualité médiocre. Cela est dû au fait que les unités primaires de sondage dans ces villes n'ont pas toujours des limites très claires. En outre, dans le cas de ce projet, les bases de sondage utilisées dataient pour certaines de plus de dix ans. Lors du dénombrement de la phase 1, le nombre de ménages dénombrés a été souvent inférieur à celui figurant dans les bases de sondage, spécialement pour deux des villes étudiées, ce qui a induit une sous-estimation de la population des villes concernées.

Pour résoudre ce problème, des solutions techniques ont été appliquées (voir chapitre « Extrapolation des résultats »).

Phase 2

Par rapport aux autres opérations statistiques sur l'emploi informel, la phase 2 du dispositif d'enquête 1-2-3 permet un meilleur ciblage des UPI à partir d'un processus de sélection en deux phases. Dans la première phase, un échantillon de 2 500 ménages (3 000 pour Cotonou) a été constitué suivant un plan de sondage à deux degrés. Le questionnaire sur l'activité de tous les membres de 10 ans et plus des ménages sélectionnés a permis d'identifier l'ensemble des actifs occupés dirigeant une unité de production informelle, que ce soit dans leur emploi principal ou dans un emploi secondaire. En définitive, un certain nombre d'unités de production informelles non agricoles ont été dénombrées dans la phase 1.

Pour le tirage des UPI, on a adopté un plan de sondage à probabilités inégales stratifié selon les deux critères suivants : branche d'activité et statut du chef d'unité de production. A l'intérieur des strates ainsi constituées, on a effectué des tirages aléatoires systématiques. Les probabilités de tirage ont été déterminées en fonction de l'importance numérique et de l'intérêt économique de chaque strate : les chefs d'UPI ayant le statut de patron étant moins nombreux, il a été décidé de les enquêter de manière exhaustive quelle que soit la branche. Par contre, des taux de sondage variables ont été définis pour le tirage des UPI dont le chef exerce comme travailleur à propre compte selon les branches d'activités auxquelles ils appartiennent.

Phase 3

La phase 1 de l'enquête 1-2-3 contient des éléments qui ont permis d'opérer une stratification supplémentaire : revenu du chef de ménage et situation dans l'activité du chef de ménage.

La situation dans l'activité du chef de ménage a permis de distinguer quatre strates de ménages selon que le chef de ménage travaille dans l'administration ou dans une entreprise publique, dans le secteur privé formel, dans le secteur privé informel ou qu'il soit chômeur ou inactif. Cette variable a été croisée avec une catégorisation par quantile du revenu du chef de ménage dans son activité principale.

Opérations de terrain

Phase 1

La qualité des données d'une enquête peut être appréciée à partir de certains indicateurs : taux d'absence des enquêtés, taux de non-réponse, etc.

Chacun de ces indicateurs pris séparément ne peut permettre d'apprécier la qualité des données ou d'une enquête, d'autres considérations particulières peuvent en effet jouer : par exemple, il y a plus d'absents dans les grandes métropoles (comme Abidjan et Dakar) où les enquêtés sont moins longtemps présents à leur domicile. Cependant, l'examen de l'ensemble des indicateurs permet d'apprécier de manière générale la fiabilité des données, surtout en comparant les résultats entre villes.

La fiabilité des résultats, évaluée à partir des fichiers de données, est non seulement liée à la qualité de la collecte des données sur le terrain mais aussi à la qualité de la saisie et de l'apurement des données.

Tableau 2 : Indicateurs de qualité de quelques variables du questionnaire ménage

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Nombre d'individus (y.c. visiteurs)	11 574	13 756	11 352	13 002	14 557	19 065	9 907	93 213
% absents	3,6	6,3	8,4	5,3	5,9	7,0	5,0	6,0
% visiteurs[3]	0,3	1,8	0,8	1,9	1,5	1,9	2,3	1,5
% individus avec sexe non renseigné	-	-	-	-	-	ε	-	ε
% individus avec âge non renseigné	-	-	-	-	-	0,1	-	ε
% individus avec fréquentation école primaire non renseignée	ε	0,6	0,1	0,6	0,5	0,9	ε	0,5

Source : *Enquêtes 1-2-3*, phase 1, Emploi, phase 2, Secteur Informel, phase 3, Consommation des ménages, 2001-2004, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, calculs des auteurs[4].

Le tableau 2 montre en premier lieu que la taille de l'échantillon des individus était bien plus élevée à Dakar que dans les autres villes du fait que la taille moyenne des ménages y est plus élevée. En second lieu, on peut constater que l'ensemble des variables « simples » ont été exhaustivement renseignées sauf à Dakar où le manque de temps n'a pas permis tous les retours nécessaires sur le terrain.

Tableau 3 : Indicateurs de qualité de quelques variables du questionnaire emploi

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensem-ble
Nombre d'individus de 10 ans et +	8 967	10 295	8 682	9 061	10 141	14 871	7 548	69 565
% individus avec module emploi vide	0,5	1,5	-	3,6	1,6	1,7	0,2	1,4
Nombre actifs occupés	5 276	4 914	4 884	4 435	4 231	6 313	4 652	28 392
% individus avec profession non renseignée	ε	ε	0,1	0,2	0,9	0,1	ε	0,2
% individus avec branche d'activité non renseignée	-	0,4	-	ε	1,3	0,2	-	0,3
% individus avec catégorie socioprofessionnelle non renseignée	ε	0,2	0,1	-	0,5	0,1	-	0,2
Nombre de chômeurs BIT	301	928	769	311	651	907	428	4 295
% individus avec ancienneté du chômage non renseignée	1,3	4,8	0,3	2,9	-	8,0	0,9	3,2
Nombre de personnes de 15 ans et +	7 639	8 546	7 512	7 529	8 317	12 495	6 418	58 456
% individus avec activité du père non renseignée	0,4	1,7	0,1	5,1	2,4	3,9	0,3	2,2
% individus avec scolarité du père non renseignée	0,6	5,8	2,0	13,6	5,8	43,0	4,6	13,4

Le questionnaire emploi est plus complexe que le questionnaire ménage et le taux de non-réponse y est logiquement plus élevé.

L'examen du tableau 3 montre qu'on peut classer les villes en deux groupes suivant les nombres de questionnaires avec variables non renseignées : celles avec des taux relativement peu élevés (Cotonou, Abidjan et Lomé) et celles avec des taux plus élevés (Ouagadougou, Bamako, Niamey et Dakar).

Les plus forts taux de variables non renseignées concernent le module « Trajectoire et perspectives » où les enquêtés étaient interrogés sur les activités de leur père quand ils avaient quinze ans.

Tableau 4 : Mode de déclaration de la variable revenu de l'emploi principal (en %)

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensem-ble
Rémunération détaillée	51,2	42,5	53,2	54,3	42,1	38,3	55,0	48,1
Rémunération en tranches	32,3	44,4	34,1	35,2	32,9	41,5	31,2	36,2
Pas de rémunération	14,6	7,0	9,8	4,1	11,5	11,6	12,3	10,3
Rémunération non déclarée	2,0	6,1	2,9	6,4	13,4	8,7	1,5	5,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3 Visiteurs : individus ne résidant pas habituellement dans le ménage.
4 NDLR : tous les tableaux de cet article sont issus de cette source, il n'a pas été jugé utile de la mentionner sous chaque tableau.

Le mode de déclaration des revenus n'est pas un indicateur de qualité de l'enquête mais il permet entre autre d'apprécier la bonne volonté des enquêtés par rapport à cette question personnelle et délicate. Selon les villes, de 75 à 90 % des enquêtés ont déclaré leur revenu de manière détaillée ou à l'aide des tranches de revenus proposées. Ce résultat est satisfaisant si bien sûr les déclarations des enquêtés sont franches. Le refus de déclarer ses revenus s'élève seulement à moins de 6 % au niveau régional avec les plus forts taux à Dakar et surtout Niamey.

D'une manière générale, les principales difficultés rencontrées lors de la collecte des données de la phase 1 ont été les suivantes :

- Problème de repérage des ménages : il a été constaté que les énumérateurs n'avaient pas toujours bien numéroté les structures lors du dénombrement afin de faciliter leur repérage par les agents de collecte et les cartes des unités primaires n'ont pas été suffisamment détaillées et précises ;
- Réticence de certains chefs de ménage à répondre aux questions. Ceci est dû à un manque de sensibilisation officielle préalable des ménages ;
- Problème d'absence des ménages ou de certains membres des ménages ;
- Problème de la nomenclature des branches d'activités. Cette nomenclature est difficile d'utilisation et il a été constaté une mauvaise codification des branches d'activités par le personnel de terrain ;
- Multiplicité des visites aux ménages pour trouver les chefs de ménages en vue de l'obtention de son autorisation pour le remplissage des questionnaires ;
- Retard accusé par certains contrôleurs et superviseurs dans la transmission des questionnaires à la coordination. Cela n'a pas permis pas de découvrir à temps certaines erreurs ;
- Problèmes dans le dénombrement des membres du ménage qui a entraîné une taille des ménages légèrement plus faible dans certains pays par rapport aux autres sources des données sur les ménages.

Des solutions ont été apportées à ces problèmes parmi lesquelles :

- Le problème de la taille moyenne des ménages a été résolu en utilisant la post-stratification. La taille moyenne des ménages de la phase 1 de l'enquête a été calée sur celle des enquêtes récentes ;
- Le remplacement des ménages absents et des ménages réticents a permis d'obtenir une taille acceptable pour l'échantillon final avec un taux de remplacement inférieur à 10 % ; Il conviendra cependant à l'avenir de tirer un échantillon de plus grande taille afin de ne pas avoir à procéder à de remplacements introduisant des biais.
- Les erreurs de codification des branches d'activités ont ensuite été corrigées par l'équipe d'encadrement qui a dû passer beaucoup de temps pour ce travail et ces corrections n'ont pu être réalisées que si les informations manuscrites suffisantes étaient présentes sur les questionnaires.

Phase 2

D'une manière générale, les données sur les caractéristiques de l'établissement et sur la main d'œuvre sont bien présentes dans les fichiers de données : ainsi seulement pour moins de 1 % des Unités de production informelles (UPI), la disponibilité de l'électricité n'est pas connue. Pour la main-d'œuvre également, les données manquantes sont rares avec par exemple moins de 0,5 % pour l'âge.

Tableau 5 : Indicateurs de qualité de quelques variables du questionnaire secteur informel

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensem-ble**
Nombre d'UPI	939	979	999	987	751	1 031	958	6 644
% UPI avec électricité non renseignée	3,4	0,5	-	1,3	0,3	0,5	-	0,9
% UPI avec année de création non renseignée	-	0,1	-	1,3	0,4	0,5	-	0,3
% UPI avec chiffre d'affaires global non déclaré	0,1	0,5	-	0,9	0,3	0,4	-	0,3
% UPI avec chiffres d'affaires nul	-	-	-	-	0,4	0,3	-	0,1
% UPI avec total des dépenses nul	0,3	-	2,1	5,2	2,3	4,5	7,0	3,1
% UPI avec chiffres d'affaires < total dépenses	12,2	3,3	0,1	1,9	4,1	0,2	-	3,0
% UPI avec capital non déclaré	2,0	14,9	5,5	23,7	11,9	7,8	12,7	11,2
% UPI avec capital nul	3,0	2,1	-	1,0	7,2	1,6	4,5	2,6
Effectif main d'œuvre	1 811	1 632	1 701	1 512	1 112	1 734	1 535	11 037
% UPI avec âge non renseigné	0,1	1,2	-	0,7	1,5	0,2	0,2	0,5
% UPI avec nombre d'heures travaillées non renseigné	0,6	1,4	0,8	0,5	1,3	0,6	-	0,7

L'enregistrement de la comptabilité d'une entreprise est une épreuve bien difficile : les indicateurs du tableau 5 le montrent. Il convient préalablement de prendre en compte que certains cas recensés ci-dessus peuvent être réels : certaines UPI peuvent avoir un chiffre d'affaires mensuel nul, des dépenses et charges mensuelles nulles ou un capital nul, d'autres peuvent avoir pour un mois donné des charges et dépenses supérieures à leur chiffre d'affaires. Néanmoins un grand nombre de cas de ce genre pourrait rendre moins fiables les données comptables d'ensemble.

Les cas particuliers évoqués sont relativement rares. La détermination du capital semble néanmoins avoir particulièrement rencontré des difficultés avec plus de 13 % des UPI n'ayant pas déclaré de capital ou en ayant déclaré un nul (25 % à Bamako mais 5 % à Cotonou et à Abidjan). Les UPI avec un chiffre d'affaires inférieur aux dépenses et charges sont plutôt enregistrées à Bamako, Niamey, Ouagadougou et surtout Cotonou, cela pourrait indiquer que les procédures de collecte, d'apurement et de traitement n'ont pas été totalement identiques au niveau des sept INS. Cependant, ces cas qui peuvent aussi réellement exister ne représentent que 3 % des comptabilités informelles élaborées dans les sept agglomérations.

En conclusion, il sera bien sûr possible, dans de prochaines enquêtes, d'améliorer la fiabilité des comptes du secteur informel, notamment par un contrôle systématique de tous les questionnaires sur le terrain ; cependant, les comptes établis lors de cette enquête sont certainement les plus fiables jamais enregistrés à partir d'enquêtes sur le secteur informel.

Comparaison des données de la phase 1 et de la phase 2

Tableau 6 : Indicateurs de comparaison des résultats phase 1 et phase 2

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensem-ble**
Nombre d'UPI	939	979	999	987	751	1 031	958	6 644
% UPI avec branches d'activité différentes	43,9	8,2	0,4	0,1	15,0	1,9	nd	nd
% UPI avec statut (patron / compte propre) différent	26,5	4,3	0,0	0,2	0,7	6,5	0,3	5,5
% chefs d'UPI avec sexe différent	1,4	2,3	3,8	3,3	2,7	3,4	1,7	2,7
% chefs d'UPI avec âge différent de plus d'1 an	9,6	20,9	8,9	9,8	7,9	10,8	6,8	10,8

Le tableau 6 essaie de comparer certaines données obtenues lors de la première phase avec celles obtenues lors de la seconde phase. On rappelle que le questionnaire de la phase 2 reprenait certaines caractéristiques de l'établissement et du chef d'UPI obtenues lors de la phase 1.

Les différences entre les données des deux phases peuvent avoir de multiples raisons : erreurs lors de la collecte des données de la phase 1, erreurs lors de la retranscription des données sur le questionnaire de la phase 2, erreurs lors de la collecte des données de la phase 2 et erreurs lors de la saisie des données tant pour la phase 1 que pour la phase 2. Par ailleurs, il est possible que certains enquêteurs dans certaines villes aient corrigé les données de la phase 1 lors de la collecte de la phase 2, et la comparaison doit alors être nuancée.

Les différences entre les branches d'activité et les statuts entre les phases 1 et 2 sont relativement importantes en particulier à Dakar, Niamey, Abidjan et surtout Cotonou. Les différences entre les caractéristiques des chefs des UPI sont relativement nombreuses et peuvent s'expliquer de différentes manières : les données de la phase 1 reportées sur le questionnaire phase 2 n'ont pas été complètement apurées et ces données n'ont probablement pas été à nouveau contrôlées lors de l'apurement de la phase 2.

La comparaison entre les données des variables communes aux deux phases met en évidence des différences importantes dues très probablement à l'insuffisance des travaux d'apurement.

D'une manière générale, les principales difficultés de la collecte des données de la phase 2 sont résumées ci-après :

- La technique consistant à identifier les UPI lors de la phase 1 et à relever les adresses de leurs établissements a posé quelques problèmes dus à une mauvaise connaissance de l'adressage par les chefs d'UPI. Il a fallu souvent retourner dans les ménages.
- Pour les ambulants, il a été difficile de les retrouver dans leurs domiciles, si ce n'est

bien souvent à des heures tardives non propices aux activités d'enquêtes ;
- Les cessations d'activités et les déménagements d'UPI ;
- Quelques cas de réticences ;
- Les difficultés liées à l'établissement des comptes d'exploitation mensuels des UPI notamment pour les UPI commerciales (boutiques) et plus particulièrement l'évaluation du chiffre d'affaires et de la valeur des produits vendus en l'état au cours de la période de référence. L'éventualité d'une enquête de suivi des activités des UPI sur une période de quelques semaines pourrait être une solution plus appropriée.

Phase 3

Les fichiers informatiques de données permettent d'analyser deux points méthodologiques importants :

- La comparaison des données communes entre les phases 1 et 3 ;
- La spécification des dépenses des fêtes et cérémonies.

La planification des opérations de collecte des trois phases de l'enquête supposait de réaliser la phase 3 immédiatement après la phase 1, afin d'éviter toute déperdition au niveau des ménages interrogés. Parmi les Instituts nationaux de statistique, seul l'INSAE du Bénin a été en mesure de respecter le délai d'enchaînement des deux opérations. Dans les autres pays, la collecte de la phase 3 s'est déroulée au minimum 6 mois après la fin de la collecte de la phase 1. Le rapprochement des informations collectées dans les deux phases permet de faire une première évaluation de la qualité de la collecte. On rappelle que l'échantillon de la phase 3 est un sous-échantillon tiré de celui de la phase 1.

Tableau 7 : Taille moyenne des ménages et âge des individus selon les phases de l'enquête

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**
Taille moyenne des ménages phase 1	4,1	5,8	5,5	6,1	7,5	3,9
Taille moyenne des ménages phase 3	4,0	6,1	6,2	6,3	7,8	3,7
Age moyen des individus phase 1	24,1	22,5	21,7	21,0	24,6	23,1
Age moyen des individus phase 3	24,0	23,3	21,1	21,1	24,2	23,0

La taille moyenne des ménages est légèrement plus élevée dans l'enquête phase 3 que dans l'enquête phase 1, l'écart étant plus important pour Ouagadougou, Bamako et Dakar alors que les âges moyens sont relativement proches.

Le questionnaire de la phase 3 renseigne sur le statut de chacun des membres du ménage par rapport à la phase 1. Sur l'ensemble des six villes, environ huit personnes sur dix étaient présentes durant les deux phases. Pour ces individus, les caractéristiques socio-démographiques et leur parcours professionnel permettent des analyses plus approfondies des données de la phase 3. C'est encore à Cotonou que le taux de déperdition est le moins élevé du fait du faible délai entre les deux phases.

Tableau 8 : Statut des individus dans les ménages échantillons de la phase 3 par rapport à la phase 1

Statut (en %)	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**
Membre toujours présent	91,6	76,9	78,0	83,8	85,0	77,8
Membre nouveau dans le ménage	3,0	11,6	14,0	8,5	7,6	7,9
Membre sorti du ménage	4,6	9,7	6,4	6,9	6,6	12,9
Nouveau visiteur	0,8	1,8	1,6	0,8	0,8	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'importance de la spécification des dépenses de fêtes et cérémonies

En dehors des relevés journaliers et des modules rétrospectifs, l'enquête s'est attachée à prendre en compte les dépenses effectuées lors des fêtes et cérémonies. Le Nouvel An, les fêtes du Ramadan et de la Tabaski, mais aussi d'autres cérémonies telles que les mariages, les baptêmes et les funérailles représentent des occasions de dépenses importantes. Dans les ménages enquêtés, de 3 000 dépenses à Lomé jusqu'à 10 000 dépenses à Dakar ont pu être ainsi relevées dans ce module et la part des dépenses des fêtes et cérémonies représente 5,8 % des dépenses pour l'ensemble des six agglomérations. Selon les pratiques religieuses majoritaires des différents pays, les ménages consacrent une part non négligeable de leurs dépenses aux fêtes. Par exemple, à Bamako, Niamey et à Dakar, trois villes où la religion musulmane prévaut, les deux tiers des achats attribués aux fêtes, sont effectués durant la période du Ramadan.

Tableau 9 : Part des dépenses des fêtes et cérémonies dans les dépenses totales des ménages

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Part des dépenses des fêtes et cérémonies dans le total des dépenses (%)	6,1	4,5	5,4	7,5	6,7	3,3	5,8

Plus précisément, en rapprochant les dates de collecte avec l'information sur le mois de la dépense effectuée à l'occasion d'une fête, on dispose de quelques éléments de vérification pour évaluer la qualité de la collecte et appréhender un peu mieux le phénomène de saisonnalité de la consommation des ménages. Ainsi, à Cotonou, la concentration des dépenses de fêtes, constatée en décembre et janvier alors que l'enquête a été réalisée en novembre et décembre, peut faire croire à une certaine surestimation de la consommation des ménages.

Tableau 10 : Part des dépenses effectuées selon le type d'évènement dans le module Fêtes et cérémonies (en %)

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**
Type d'évènement						
Tabaski, Ramadan	9,4	47,7	81,8	87,5	66,3	5,5
Noël	30,0	20,7	1,4	1,7	4,1	38,6
Autres fêtes religieuses	4,2	5,7	3,3	0,4	18,1	19,4
Nouvel an	39,9	18,4	2,3	1,7	3,5	-
Autres fêtes et cérémonies	16,5	7,5	11,2	8,7	8,0	36,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de dépenses						
Achat d'alimentation	35,9	43,2	46,9	47,3	57,2	45,0
Achat de boissons	24,7	20,5	2,4	1,9	4,7	32,3
Achat de vêtements, chaussures	23,8	22,4	40,4	32,2	21,2	10,8
Autres dépenses	13,1	8,5	8,6	17,6	15	10,6
Non détaillé	2,5	5,4	1,7	1,0	1,9	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les dépenses d'alimentation, des boissons et des vêtements et chaussures absorbent l'essentiel du budget consacré aux fêtes et cérémonies. Environ la moitié des achats pour fêtes se font pour la consommation alimentaire avec une proportion plus importante des achats de boissons (alcoolisées ou non) à Cotonou, Ouagadougou et Lomé. Il serait judicieux pour les prochaines enquêtes de mettre l'accent sur ces trois principales rubriques (alimentation, boissons, et habillement).

L'intégration d'un module spécifique pour les dépenses des fêtes et cérémonies se justifie donc pleinement dans le questionnaire pour mieux apprécier ce poste important de dépenses des ménages dans la sous-région.

En ce qui concerne l'opération de collecte des données de la phase 3, on a pu noter les principales difficultés suivantes :

- Problème de repérage des ménages et des membres des ménages : selon le temps

écoulé entre les phases 1 et 3, il a été parfois difficile de retrouver les ménages tirés. Même lorsque le ménage a été retrouvé, le problème s'est posé pour certains membres du ménage, soit sortis définitivement du ménage, soit simplement absents ;

- L'enquête nécessitant six visites, certains ménages ont éprouvé de la lassitude à remplir correctement le carnet journalier. Cette situation est due aux sollicitations répétées des ménages, déjà interrogés en phase 1, mais aussi pour certains d'entre eux membres enquêtés en phase 2 en tant que chefs d'UPI. Une plus grande vigilance de la part de l'enquêteur auprès de ces ménages difficiles, avec plus de visites dans certains cas, et plus d'attention dans les ménages particulièrement de grande taille et donc susceptibles d'effectuer plus d'achats auraient été nécessaires ;
- Pour les dépenses quotidiennes, il n'a pas toujours été facile de coder correctement la fréquence d'achat ;
- La cohérence entre les relevés quotidiens et les modules rétrospectifs n'a pas toujours été contrôlée par les enquêteurs : par exemple, un ménage qui achetait régulièrement du charbon de bois pendant les 15 jours de collecte devait nécessairement déclarer en avoir acheté au cours des six derniers mois dans le module rétrospectif.

Saisie et apurement des données

S'agissant d'une opération se déroulant presque simultanément dans divers pays, l'harmonisation est la règle mais une certaine latitude a été ménagée de façon à tenir compte des particularités de chaque pays. Les outils utilisés devaient être faciles à maîtriser et à adapter par les experts nationaux. Ainsi, tous les intervenants, experts régionaux, consultants et experts nationaux devaient être au même niveau d'information. Une telle organisation passait par l'élaboration d'outils communs, l'organisation de séminaires régionaux de formation, la mise en place d'un système de circulation de l'information entre les différents acteurs.

L'organisation des travaux informatiques a été mise en place par les statisticiens informaticiens d'AFRISTAT, ces derniers ayant en charge l'élaboration des outils standard (masque de saisie, programmes d'apurement). Ces outils ont été envoyés aux INS des pays qui les ont adaptés au contexte local.

L'utilisation d'outils simples a été la règle pour faciliter le travail de groupe. Ainsi les logiciels utilisés nécessitaient une courte période d'adaptation.

Elaboration des questionnaires

Les questionnaires de l'enquête 1-2-3 ont été élaborés initialement par DIAL avec le logiciel PerformPRO. Par la suite, une autre version des questionnaires a été élaborée en Word.

L'élaboration des questionnaires a suscité quelques problèmes mineurs qui ont pu être solutionnés de manière relativement aisée. Les cadres nationaux n'ont pas eu de réelle formation à l'utilisation du logiciel PerfomPro, ce qui les a quelque peu handicapé pour la mise à jour du questionnaire et c'est seulement lors de la première mission d'expertise que modifications ont pu être faites. Le problème ne s'est pas posé pour les pays de la deuxième vague qui ont utilisé la version Word du questionnaire.

Par ailleurs, l'agencement d'un très grand nombre de questions sur peu d'espace a rendu peu « lisibles » certains modules (pauvreté subjective, démocratie, gouvernance) et a accru le risque d'introduire des erreurs au moment de la saisie.

Elaboration des programmes de saisie

- Choix du logiciel de saisie

  Les principes de simplicité et de disponibilité ont conduit au choix du logiciel CsPro pour l'élaboration du masque de saisie. Une autre raison ayant justifié le choix de CsPro résidait dans le lien entre le logiciel de saisie et celui devant servir au traitement des données. Le transfert des données saisies vers un logiciel de traitement devant être souple, sans complication et facile à mettre en œuvre, il fallait s'assurer que ce transfert n'impliquerait pas de travaux supplémentaires telles l'introduction des dictionnaires de variables (recodification) et la labellisation des variables. CsPro offre ces fonctionnalités car le transfert vers SPSS, STATA ou SAS est simple et répond parfaitement à ces critères.

- Elaboration d'un programme de base

  Le statisticien informaticien, avant de se lancer dans l'élaboration informatique du masque de saisie, doit faire l'analyse statistique du questionnaire pour identifier clairement les unités d'observations, les sections, les différents niveaux d'observations et les variables. Dans le

cas d'une opération « régionale », il se doit aussi d'identifier les parties communes.

Niveau d'observation

Les niveaux d'observations correspondent aux niveaux hiérarchiques qui permettent de collecter l'information. Ainsi, les informations sur le logement seront collectées au niveau du ménage tandis que celles relatives à l'instruction des membres du ménage seront collectées au niveau de chaque individu. Ces niveaux se caractérisent par l'enchaînement des unités statistiques. Dans le cadre des enquêtes 1-2-3, on a, suivant les phases considérées, les niveaux ménage, ménage-individu, ménage-UPI et ménage-jour-produit consommé.

Eviter la saisie modulaire

La saisie par module est fortement déconseillée car la jointure de modules correspondant à la même unité d'observation n'est pas toujours facile à réaliser et peut introduire des erreurs dans l'identification des enregistrements. La saisie d'un cahier de questionnaires relevant de la même unité principale devra se faire dans le même fichier et en une seule fois en prenant en compte toutes les sections du relatives au même niveau d'observation.

Identification des sections

Une section d'un questionnaire regroupe les questions liées entre elles, qui sont relatives à un même sujet et elles sont d'un même niveau d'observation. Ces sections doivent être organisées de façon cohérente car lors du transfert des données, chaque section constituera une base SPSS distincte. Afin d'éviter des appariements dans SPSS, il est souhaitable, dès la conception du questionnaire et du masque de saisie, de mettre ces variables d'étude dans une même section.

Identification des variables

L'identification des variables est une étape indispensable pour garantir le traitement. CsPro permet de disposer de deux libellés, un libellé court et un libellé long pour chaque variable. Le libellé court incluait la numérotation des questions sur le papier.

Visualisation à l'écran

Une façon de faciliter et de garantir la saisie a été de présenter à l'agent de saisie un écran qui ressemble le plus possible au questionnaire « papier ».

Parties communes aux pays et nomenclatures communes

Les parties communes ne pouvaient être modifiées par les INS. Au moment de la transmission du masque de saisie aux INS, les parties devant être adaptées ont été précisées notamment pour les nomenclatures. Ainsi, les variables « Ethnie », « Niveau d'études », « Classe de revenu », etc. ont été adaptées pour chaque pays par les INS

Insertion des contrôles

La saisie contrôlée a pour but de minimiser les erreurs de saisie. Les vérifications automatiques intègrent les contrôles de validité de code, d'amplitude des valeurs, de cohérence avec d'autres variables du même ménage. Elles n'éliminent pas la totalité des erreurs de saisie. La vitesse de la saisie est inversement proportionnelle au nombre de contrôles. Afin de ne pas ralentir (ou même de bloquer) la saisie, leur nombre est volontairement limité. En effet, certaines erreurs provenant du terrain et non détectées avant la saisie risquent de bloquer l'agent de saisie car elles nécessitent souvent l'intervention du statisticien d'enquête. La solution adoptée a consisté à faire passer sur l'ensemble des données des programmes de contrôles supplémentaires et de corriger les erreurs après des retours aux dossiers exécutés sous la responsabilité du statisticien d'enquête.

Manuel d'instructions

Un manuel d'instructions pour la saisie a été élaboré avec des copies d'écran et montrant toutes les phases de la saisie et il a été remis aux pays pour adaptation.

- Adaptation aux pays

Les trois masques de saisie de base ont été transmiss aux INS des pays après le séminaire de validation des questionnaires. Chaque pays les a adaptés à son contexte avec les éléments de particularisme que sont les nomenclatures, les intitulés d'organismes, les acronymes et les en-têtes institutionnels.

Elaboration des programmes d'apurement

L'étape d'apurement est indispensable avant la constitution des fichiers d'analyse car les contrôles réalisés au cours de la saisie ne suffisent pas à éliminer la totalité des erreurs de terrain et aussi de saisie.

La double saisie est un moyen d'éliminer les erreurs de saisie. Elle n'a pas été retenue car elle n'avait pas été budgétisée au départ et tend à gonfler le budget de la saisie. Pour les opérations futures, il paraît souhaitable de prévoir une double saisie qui élimine les erreurs de saisie sans recourir à des cadres pour effectuer ces travaux d'apurement.

Le principe de réaliser l'apurement des données avec le logiciel SPSS, bien que cela soit possible avec le logiciel CsPro, a été retenu dans l'objectif d'une appropriation de l'utilisation de ce logiciel par les équipes nationales. Dans un premier temps, les statisticiens d'enquête ont élaboré les spécifications de contrôle. Il s'agissait d'écrire le maximum de contrôles de cohérence à l'intérieur de chaque section et aussi entre variables de sections différentes. Ces contrôles ont été traduits en programmes informatiques SPSS qui ont été transmis aux Etats membres pour adaptation et validation ; chaque INS pouvant ajouter d'autres types de contrôles jugés nécessaires.

Plusieurs missions d'experts ont été réalisées auprès des INS des sept pays pour appuyer les équipes nationales lors de l'apurement des données de chacune des phases de l'enquête 1-2-3.

Traitement et analyse des données

Extrapolation des résultats

Phase 1

Les échantillons théoriques de ménages prévus étaient de 2 500 dans chacune des sept agglomérations, à l'exception de Cotonou où il a été porté à 3 000. Finalement, 17 841 ménages ont effectivement répondu au questionnaire, ce qui correspond à 93 213 individus et 69 565 personnes de 10 ans et plus (soit la population potentiellement active) pour lesquelles un questionnaire individuel a été rempli. Le tableau ci-dessous décrit les échantillons théoriques et réels obtenus pour chaque agglomération.

Tableau 11 : Echantillon phase 1

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensem-ble**
Nbre total d'unités primaires	464	713	2 483	993	368	2 041	129	7 191
Nbre d'unités primaires échantillon	125	125	125	125	125	125	125	875
Nbre initial de ménages échantillon	3 000	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	18 000
Nbre final de ménages échantillon	3 001	2 458	2 494	2 409	2 500	2 479	2 500	17 841
Nbre d'individus de l'échantillon	11 574	13 756	11 352	13 002	14 557	19 065	9 907	93 213
Nbre d'individus de 10 ans et plus de l'échantillon.	8 967	10 295	8 682	9 061	10 141	14 871	7 548	69 565

En général, la taille des échantillons est supérieure à celle observée dans la plupart des enquêtes auprès des ménages réalisées dans chacun des pays, pour l'agglomération concernée. En conséquence, la fiabilité des résultats est, elle aussi, plus grande. La stratégie d'échantillonnage retenue permet de calculer rigoureusement les indicateurs standard de qualité des estimateurs. Les intervalles de confiance au seuil de 5 % présentés au tableau 12 pour quelques variables-clefs donnent une mesure quantitative de la précision des estimateurs.

Tableau 12 : Estimateurs et intervalles de confiance de quelques variables de la phase 1 (en %)

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**
Taux d'activité	59,6 *[57,3 - 61,9]*	57,1 *[55,7 - 58,5]*	65,1 *[63,4 - 66,9]*	52,4 *[50,7 - 54,1]*	48,8 *[47,5 - 50,6]*	51,1 *[48,3 - 51,9]*	67,9 *[66,2 - 69,6]*
Taux de salarisation	24,7 *[22,6 - 26,9]*	32,9 *[29,8 - 36,1]*	40,8 *[38,5 - 43,2]*	28,0 *[25,1 - 30,9]*	35,0 *[32,4 - 37,7]*	37,5 *[35,2 - 39,9]*	24,0 *[22,4 - 25,6]*
Taux de chômage	5,5 *[4,5 - 6,5]*	15,4 *[14,0 - 16,7]*	13,5 *[12,3 - 14,8]*	7,1 *[5,9 - 8,2]*	13,1 *[11,8 - 14,5]*	11,7 *[10,3 - 13,0]*	8,2 *[6,9 - 9,5]*

La principale difficulté rencontrée pour le calcul des coefficients d'extrapolation était liée à la qualité des bases de sondage.

Lors des travaux cartographiques de la phase 1, le nombre de ménages dénombrés dans les UP a souvent été inférieur à celui figurant dans la base de sondage. En définitive, en comparant les résultats initiaux aux projections démographiques réalisées à partir du recensement le plus récent de chacun des pays, on a constaté une sous-estimation de la population à Ouagadougou, Abidjan, Bamako, Niamey et surtout Cotonou. On ne peut cependant affirmer que le seul dénombrement de la présente enquête est en cause, les travaux de cartographie et de dénombrement des RGPH n'étant certainement pas exempts d'approximations.

Plusieurs types de solutions ont été appliqués selon les cas :

- A Cotonou, la solution appliquée a été de reprendre le dénombrement des unités

primaires où l'on avait relevé des écarts importants avec leur taille dans la base de sondage. Cette solution a permis d'améliorer considérablement la situation, mais la sous-estimation de la population demeurait importante.

- Pour les villes où l'on a constaté une sous-estimation de la population, un coefficient correcteur a été appliqué aux coefficients d'extrapolation issus du plan de sondage de manière à caler les résultats sur ceux du recensement le plus récent.

Phase 2

Le tableau 13 présente les effectifs d'UPI identifiées lors de la première phase, les tailles des échantillons tirés et les effectifs finaux d'UPI de la phase 2 pour chacune des villes.

Tableau 13 : Echantillon phase 2

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensem-ble**
Nbre d'UPI identifiées phase 1	3 149	2 552	2 121	2 600	1 920	2 356	2 538	17 236
Taille du 1er échantillon tiré	1 023	1 009	1 098	1 098	1 040	1 229	1 020	7 517
% d'UPI réelles du 1er échantillon	91,8	83,8	86,9	80,8	72,4	69,8	85,9	81,3
Nombre total d'UPI tirées	1 193	1 145	1 138	1 200	1 040	1 568	1 123	8 407
% d'UPI enquêtées	79,8	86,3	87,8	82,8	72,4	65,8	85,5	79,4
% d'UPI traitées	98,6	99,1	100,0	99,3	99,7	100,0	99,8	99,5

L'enseignement le plus important semble être la forte déperdition (18 % en moyenne) des UPI du premier échantillon : cette proportion variant de 9 % à Cotonou à plus de 30 % à Dakar.

On rappelle que les UPI échantillonnées provenaient de la première phase et qu'il s'est avéré qu'un bon nombre de ces UPI n'existaient plus au moment de la deuxième phase. La première page du questionnaire permettait d'en identifier les raisons (mise au chômage, changement d'activité, changement de domicile, erreur dans le questionnaire emploi, autre), mais dans plusieurs villes elle n'a pas été remplie ou saisie correctement, ce qui ne permet pas d'analyser rigoureusement les motifs de cette déperdition.

On peut cependant expliquer cette déperdition d'UPI par :

- le délai entre la phase 1 et la phase 2 qui fait qu'un certain nombre d'UPI ont réellement changé d'activité ou même cessé toute activité,
- un problème de qualité des données de la phase 1,
- le fait que le tirage des UPI s'est fait à partir d'un fichier de données non apurées de la phase 1 faute de temps entre les deux phases.

Suite à la forte déperdition d'UPI entre la phase 1 et la phase 2, il s'est avéré nécessaire de procéder à des tirages d'échantillons complémentaires afin d'atteindre le seuil fixé d'environ 1 000 UPI. Cela a été fait dans toutes les villes à l'exception de Niamey.

Il conviendra lors de futures opérations d'améliorer le contrôle des données sur le terrain lors de la phase 1 et d'effectuer un judicieux arbitrage du délai entre les deux phases pour permettre un apurement suffisant des données sans risquer un fort taux de déperdition des UPI.

Phase 3

Le plan de sondage de la phase 3 a permis de constituer un échantillon représentatif de 576 ménages (1 008 à Bamako et Ouagadougou), tirés parmi les 2 500 (3 000 à Cotonou) de la phase 1 ;

Tableau 14 : Périodes de collecte et tailles des échantillons des phases 1 et 3

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Dates de collecte Phase 1	Octobre 2001	Octobre 2001	Août-Oct. 2001	Sept. 2002	Sep-oct. 02 Fév. 03	Sept. 2001	
Nbre de ménages échantillon final	3 001	2 458	2 409	2 500	2 479	2 500	17 841
Dates de collecte Phase 3	Nov-déc. 2001	Mars-mai 2003	Oct-nov 2002	Fév.-mars 2004	Avril-mai 2003	Mai-juin 2002	
Nbre de ménages échantillon initial	576	1008	1008	576	576	576	4 320
% de ménages échantillon final	99,5	92,9	94,8	99,8	98,6	98,8	96,7

Le coefficient d'extrapolation global a tenu compte d'un coefficient de redressement basé sur le nombre total de ménages de la phase 1 et le taux d'accroissement démographique calculé entre les deux périodes d'enquête.

Traitements spécifiques de la phase 1

Situation dans l'emploi

La situation dans l'emploi est une variable fondamentale de l'enquête emploi. Une variable spécifique a été créée pour chaque individu de dix ans et plus, comprenant les modalités suivantes pour la situation dans l'activité : actif occupé, chômeur au sens du BIT, chômeur au sens large, autre inactif et non déclaré.

Calcul des revenus d'activités

Pour le calcul des revenus, on peut distinguer trois catégories d'individus dans l'enquête : ceux qui déclarent en clair leurs revenus, ceux qui les déclarent en tranches et ceux qui ne les déclarent pas du tout.

Le tableau 4 « Mode de déclaration de la variable revenu de l'emploi principal (en %) » montre que globalement un actif occupé sur deux déclare naturellement le montant de son revenu et plus d'un tiers le situent à l'intérieur des tranches pré-déterminées. L'information est totalement absente pour moins de 6 % des actifs.

L'imputation des revenus se fait alors sur la base d'une méthode économétrique reposant sur l'équation des salaires. Un modèle de revenu est d'abord estimé à partir des actifs occupés ayant déclaré naturellement un revenu en fonction de certaines caractéristiques des individus. Les variables explicatives du revenu sont les suivantes : âge, sexe, scolarité, catégorie socio-professionnelle, profession, secteur institutionnel, ancienneté dans l'emploi principal, type de local, type de contrat, nombre d'heures travaillées, nature du travail (continu ou irrégulier) et mode de paiement.

En utilisant les coefficients estimés par le modèle, on calcule un revenu pour chaque individu ayant déclaré son revenu dans une tranche donnée ou n'ayant pas déclaré de revenus à partir des caractéristiques de l'individu. On introduit dans le modèle une contrainte supplémentaire pour les individus ayant renseigné le revenu en tranches, à savoir obliger le modèle à estimer un revenu dans l'intervalle de revenu déclaré. Enfin, pour ceux qui déclarent ne pas être rémunérés, essentiellement les aides familiaux et apprentis, leur revenu imputé est nul.

Traitements spécifiques de la phase 2

Approche conceptuelle du secteur informel

La définition retenue pour le secteur informel était la suivante : « Constitue une activité informelle toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité écrite formelle, exercée à titre d'emploi principal ou secondaire».

Cette définition intègre la référence à la non tenue d'une comptabilité écrite formelle, utile à la comptabilité nationale, et la notion de non-enregistrement officiel. La définition du concept d'enregistrement est légèrement variable d'un pays à l'autre : en effet, dans la plupart des pays couverts, l'officialisation de l'activité des unités de production est de plus en plus conditionnée à l'attribution d'un identifiant fiscal ou statistique, établi en collaboration avec les services des impôts. Enfin, les activités couvertes ne concernent que les activités informelles non agricoles de la principale agglomération du pays.

La saisonnalité des activités informelles

La collecte des données sur le secteur informel s'est faite en un seul passage. L'idéal aurait été de réaliser l'enquête sur toute l'année (sous forme de passages répétés ou par vagues indépendantes) mais le coût d'une telle enquête aurait été excessif par rapport à l'enveloppe allouée au projet. La démarche retenue a donc consisté à faire reconstituer de façon rétrospective par le responsable de l'UPI le niveau mensuel des activités (activité maximale, moyenne, minimale ou nulle) et à donner une estimation du rapport entre le chiffre d'affaires maximum et le chiffre d'affaires minimum. A partir du chiffre d'affaires mensuel déclaré pour le mois de référence de l'enquête et des éléments ci-dessus fournis, on a déterminé les estimations du chiffre d'affaires pour chaque mois.

Principe de l'annualisation des principaux agrégats

Les principaux agrégats sont estimés au niveau annuel à partir des données du mois précédent en tenant compte du rapport entre le chiffre d'affaires annuel estimé et le chiffre d'affaires mensuel déclaré. Cette annualisation a concerné notamment la valeur totale des achats en matières premières, la valeur totale des achats de produits vendus en l'état, la valeur totale des consommations intermédiaires.

Utilisations possibles des résultats de la phase 2

L'exploitation des données de la phase 2 au niveau national permettrait de satisfaire un certain nombre de besoins d'informations formulés par la comptabilité nationale. Ces besoins se résument comme suit :

- Estimation des actifs informels par branche d'activité ;
- Estimation des comptes de production et d'exploitation type par activité informelle ;
- Estimation des indicateurs de productivité (travail, horaire, capital).

Traitements spécifiques de la phase 3

Concept de dépenses et questionnaires

Par définition, une dépense est une sortie d'un moyen de paiement en échange d'un bien ou d'un service acquis. On parle généralement de dépense monétaire lorsque le moyen de paiement est une monnaie. La dépense peut être non monétaire dans les cas de l'acquisition d'un bien ou d'un service sous forme d'un cadeau, de l'autoconsommation d'un bien ou d'un service produit par le ménage lui-même et du loyer fictif imputé aux ménages non locataires.

Les questionnaires de la phase 3 utilisés pour l'estimation des dépenses annuelles des ménages des différents types sont les suivants :

- un module sur l'observation de dépenses quotidiennes des ménages pendant 15 jours ;
- un module rétrospectif sur 12 mois des achats importants ou exceptionnels de céréales et autres produits alimentaires ;
- un module rétrospectif sur 12 mois portant sur les dépenses effectuées à l'occasion des fêtes, des funérailles ou autres cérémonies ;
- neuf modules sur les dépenses rétrospectives non alimentaires de consommation finale portant sur des durées variables (6 mois ou 12 mois) ;
- un module rétrospectif sur 12 mois sur les paiements d'impôts et taxes ;
- un module rétrospectif sur 24 mois sur les dépenses de biens et services de construction;
- un module rétrospectif sur 6 mois sur les transferts en espèces.

Procédures d'apurement des données

L'apurement des données de la phase 3 comprend notamment l'apurement des données de dépenses des ménages. Les contrôles ont porté sur les enregistrements dupliqués, la détection des codes produits invalides, des lieux d'achats invalides, la détection des incohérences entre les types de produits et les unités d'achat, les incohérences entre la quantité, le prix unitaire et le montant total déclaré. Il s'est agit aussi du transfert des dépenses mal classées vers les modules appropriés mais également de la sélection et de la vérification des dépenses jugées trop élevées dans les modules.

Après l'apurement, effectué module par module, il est créé un fichier pivot qui récapitule toutes les dépenses effectuées par les ménages qu'elles soient quotidiennes ou rétrospectives. Pour le constituer, on a dressé d'abord la liste de toutes les variables utilisées dans les différents modules portant sur les dépenses. Puis, on procède à la fusion des différents fichiers après avoir créé certaines variables dans les modules qui n'en disposaient pas avec des codes fictifs (99, 999, etc.). Dans le cas d'espèce, ce fichier pivot comprend au total 20 variables et toutes les lignes de dépenses de tous les modules.

Tableau 15 : Liste des variables du fichier pivot

Variables	Variables	Variables
1. Identifiant du ménage	8. Unité	15. Fréquence d'achat
2. Numéro du module	9. Montant total	16. Code évènement
3. Date d'enquête	10. Nombre de fois	17. Code dépenses de fête
4. Numéro de ligne	11. Lieu d'achat	18. Mois d'évènement
5. Code produit	12. Raisons du choix du lieu d'achat	19. Raison du cadeau
6. Quantité	13. Pays de production	20. Origine ou destination cadeau
7. Prix unitaire	14. Qualité du produit	

Procédures de traitement des données

Le traitement des données sur les dépenses des ménages nécessite l'extrapolation de chaque dépense déclarée dans les différents modules en dépenses annuelles. La première étape du traitement est de définir les sources d'estimation des dépenses annuelles pour chaque produit à partir des données du fichier pivot. Le principe de l'estimation de la dépense annuelle d'acquisition de chaque bien ou service par un ménage est d'éviter des doubles comptes notamment pour les produits

déclarés dans plusieurs modules par un ménage. Pour un produit donné, il s'agit d'inventorier tous les modules dans lesquels des dépenses ont été déclarées par les ménages. La variable «source d'estimation des dépenses» a été définie en fonction des modules dans lesquels le produit a fait l'objet de dépenses.

Les formules de calcul des dépenses annuelles sont fonction à la fois de la source d'estimation et des types de dépenses à estimer (alimentaire ou non).

Traitement des dépenses de fêtes

Un traitement spécifique a été nécessaire pour les dépenses des fêtes et cérémonies. Il fallait procéder à la répartition des dépenses de fêtes non détaillées sur les autres dépenses de fête, avec en particulier la répartition des achats de boissons de fête en dépenses de boissons alcoolisées et de boissons non alcoolisées.

Imputation des loyers fictifs aux non-locataires

Le loyer fait partie, comme les autres dépenses, du flux de consommation des biens non-durables, dont on suppose qu'ils contribuent au bien-être monétaire des individus. L'enquête 1-2-3 prend en compte uniquement les loyers réels et les charges payées par les ménages locataires, considérant que les non-locataires (propriétaires, personnes en location-vente ou en sous-location et personnes logées gratuitement par leur employeur ou leur famille) occupant leur logement se rendent ce service à eux-mêmes. Il faut donc calculer un loyer fictif que le ménage non locataire aurait à payer s'il louait son logement.

La phase 1 de l'enquête permet de disposer des informations précises sur les caractéristiques des logements et il est possible de reconstituer les loyers fictifs pour les non-locataires. Un modèle de loyer en fonction des caractéristiques du logement est en premier lieu estimé à partir des ménages locataires (au sens strict). En utilisant le modèle ainsi estimé, un loyer fictif est ensuite calculé en fonction de ces mêmes caractéristiques pour tous les non-locataires.

Evaluation de la qualité des données

L'évaluation de la qualité des données peut être réalisée à partir de l'exploitation des variables incluses dans les questionnaires des phases 1 et 2.

Phase 1

En premier lieu, comme pour toutes les enquêtes auprès des ménages, le répondant n'est pas nécessairement l'intéressé. Toutes les personnes de 10 ans et plus des ménages de l'échantillon font l'objet d'un questionnaire individuel sur l'emploi mais il est presque impossible d'obtenir des réponses directes de chacun des membres du ménage, ce qui supposerait qu'ils soient tous présents lors du passage des enquêteurs. Malgré le fait que les instructions avaient été données de chercher à obtenir le maximum de réponses directes, les enquêteurs ont dû s'adresser dans près de 20 % des cas à une autre personne que celle directement concernée par le questionnaire. De plus, lorsque des répondants donnent des informations pour un autre membre du ménage, il s'agit dans une large majorité des cas (entre six ou huit fois sur dix) du chef de ménage ou de son conjoint, c'est-à-dire des personnes *a priori* les mieux qualifiées pour connaître la situation des autres membres du ménage.

Tableau 16 : Qualité de l'interview et répondant

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensem-ble
Répondant								
Personne concernée (en %)	87,7	74,8	85,0	84,9	82,1	78,4	88,6	82,4
Sinon, chef de ménage ou son conjoint (en %)	82,3	74,2	68,3	82,4	79,7	65,4	76,8	74,8
Qualité de l'interview (en %)								
Bonne	83,8	67,6	64,9	72,4	61,9	86,1	84,0	74,9
Moyenne	15,9	31,7	33,4	26,8	36,8	13,1	15,8	24,3
Mauvaise	0,3	0,6	1,8	0,9	1,3	0,8	0,3	0,9

En second lieu, chaque enquêteur donne une appréciation personnelle sur la qualité de l'interview, suivant les réticences et les difficultés rencontrées pour obtenir les informations. De ce côté aussi, les résultats sont satisfaisants. Moins de 2 % des entretiens sont qualifiés de mauvais, tandis qu'ils sont considérés comme bons dans 61,9 % à 86,1 % des cas suivant les villes. La qualité des réponses est liée au répondant, les réponses étant en moyenne meilleures lorsque la personne fournit les informations pour elle-même.

Enfin, la durée de l'interview joue sur la qualité des réponses : elle est étudiée ici pour le questionnaire

individuel emploi. On rappelle que ces durées mesurent seulement les échanges entre enquêteur et interviewé et non les déplacements entre les ménages. Le faible taux de réponse aux variables horaires de la ville de Dakar peut aussi rendre les résultats moins comparables avec ceux des autres villes où ces variables ont été traitées avec l'importance qu'elles méritent.

Tableau 17 : Durée de l'interview

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensem-ble**
% de répondants aux variables horaires	93,8	83,3	99,8	92,2	43,0	37,7	97,5	73,8
Durée moyenne d'interview (en minutes)								
Ensemble	19	17	28	28	nd	32	24	nd
Actif occupé	21	19	32	31	nd	36	26	nd
Chômeur BIT	23	19	30	31	nd	35	28	nd
Inactif	15	14	23	24	nd	31	19	nd

Le temps moyen d'interview varie beaucoup d'une ville à l'autre : de moins de 20 minutes à Cotonou et Ouagadougou à trente minutes environ à Abidjan, Bamako et Dakar tandis que Lomé est dans la moyenne.

L'examen des durées d'entretien montre une durée bien moins longue pour les inactifs, le questionnaire étant moins détaillé que pour les actifs occupés et les chômeurs. Pour ces deux dernières catégories, les temps d'entretien sont très voisins pour une même ville.

Phase 2

Tableau 18 : Qualité de l'interview selon l'enquêteur (en %)

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensem-ble**
Taux de réponse sur la qualité (en %)	98,0	93,4	99,6	98,2	83,1	90,7	98,4	92,7
Qualité de l'interview (en %)								
Bonne	77,9	60,2	58,5	69,6	53,7	45,0	73,3	63,0
Moyenne	20,9	37,2	40,1	29,5	45,4	52,2	26,0	35,4
Mauvaise	1,2	2,6	1,4	0,9	1,0	2,8	0,7	1,5

Le taux de réponse sur la qualité de l'interview est satisfaisant dans l'ensemble avec cependant des taux inférieurs à Dakar et surtout Niamey.

La qualité des entretiens est jugée d'une manière générale satisfaisante par les enquêtés avec seulement 1,5 % d'interviews estimées mauvaises. Cependant les interviews jugées bonnes sont moins nombreuses que pour la phase 1 (63 % en phase 2 contre 75 % en phase 1) en raison probablement de la plus grande difficulté du questionnaire avec en particulier les questions comptables.

Des variations relativement importantes sont à noter pour les taux d'interviews jugées bonnes : autour de 50 % pour Dakar et Niamey contre plus de 70 % à Lomé et Cotonou.

Tableau 19 : Durée de l'interview

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**
Taux de réponse sur la durée (en %)	98,0	96,6	99,6	98,6	90,5	98,7	99,5
Durée d'interview (en minutes)							
Moyenne ensemble UPI	94	80	76	65	73	95	84
1er décile ensemble UPI	54	47	37	32	30	55	43
Médiane ensemble UPI	93	75	70	57	60	95	80
9ème décile ensemble UPI	132	120	125	104	135	148	125

La durée moyenne d'une interview est d'une heure et vingt minutes. Cette durée moyenne relativement longue est liée à l'ambition du questionnement visant entre autres à établir la comptabilité détaillée de l'UPI.

Cette durée moyenne est relativement homogène entre les villes : de 65 minutes à Bamako jusqu'à 95 minutes à Dakar. Les variations des durées d'interview selon la branche d'activité dans une même ville sont minimes.

La durée médiane d'interview est de seulement une heure environ à Bamako et Niamey, 70 à 80 minutes à Abidjan, Ouagadougou et Lomé, contre plus d'une heure et demie à Cotonou et Dakar. Les temps extrêmes sont à Niamey où 10 % des UPI ont été interviewées en moins de 30 minutes tandis qu'à Dakar 10 % des UPI ont nécessité chacune près de deux heures et demi.

Les résultats obtenus

Chacun des sept INS a publié trois rapports nationaux correspondant aux trois phases de l'enquête (deux pour la Côte d'Ivoire qui n'a pas pu réaliser la phase 3 de l'enquête). Ces rapports ont été rédigés par les cadres nationaux sous la supervision d'AFRISTAT et de DIAL. Ils sont intitulés :

- « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de XXXX – Premiers résultats de l'enquête emploi » ;
- « Le secteur informel dans l'agglomération de XXXX : Performances, insertion, perspectives – Premiers résultats de la phase 2 » ;
- « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de XXXX – Premiers résultats de la phase 3 ».

Des rapports régionaux des trois phases ont été rédigés par les équipes d'AFRISTAT et de DIAL. Ils ont analysé les données des sept agglomérations dans une perspective de comparaison régionale et ont permis de dégager les grandes tendances de l'emploi, du secteur informel et de la consommation des ménages au niveau régional.

Un séminaire de validation institutionnelle des résultats des phases 1 et 2 des enquêtes a été organisé par l'UEMOA à Ouagadougou en septembre 2004. Ce séminaire a marqué la fin des activités du volet « secteur informel » du programme PARSTAT. Cette rencontre, qui a rassemblé les Directeurs généraux des INS, les responsables nationaux du projet, les experts d'AFRISTAT, de DIAL, de la Commission de l'UEMOA et de la BCEAO, a permis de présenter, discuter et valider les résultats des phases 1 et 2 des enquêtes et d'adopter l'ensemble des rapports nationaux et régionaux. Au cours de ce séminaire, un bilan méthodologique a été présenté et des propositions pour la suite du Programme PARSTAT ont été validées. Le mandat a été donné à l'UEMOA de créer les conditions de réalisation de la suite du projet. A l'issue du séminaire, les rapports régionaux des deux premières phases ainsi que des résumés ont été mis en ligne sur les sites Internet d'AFRISTAT et de DIAL. Ces documents sont également disponibles sur le site Internet de l'UEMOA. Les rapports régionaux ont été aussi publiés sur support papier par la Commission de l'UEMOA et les INS ont été invités à présenter les rapports nationaux sur leurs sites Internet respectifs.

L'ensemble des documents, qu'ils soient méthodologiques ou analytiques ont été compilés avec d'autres, au sein du Kit 1-2-3, conçu comme un outil d'aide à la réalisation d'enquêtes auprès des ménages, basé sur des expériences concrètes de terrain (voir encadré ci-dessous).

Le Kit 123 : un outil d'aide à la réalisation d'enquêtes auprès des ménages

Le Kit 1-2-3 est composé d'un didacticiel d'enquête et d'une base documentaire et se présente sous la forme d'un CD-ROM. Il a été conçu (et réalisé pour la partie statistique) par DIAL et développé pour la partie informatique par la société PETISOFT sur un financement du Ministère français des affaires étrangères (DGCID).

Le didacticiel d'enquête permet d'élaborer une enquête. Il permet de concevoir, développer et mener une enquête en étant illustré par l'exemple des *enquêtes 1-2-3*. Ce didacticiel prend en charge les différentes phases d'une enquête : la conception de questionnaire, le tirage de l'échantillon, la génération des masques de saisie, la saisie des données, les contrôles de cohérence et la tabulation.

L'outil documentaire permet d'accéder à l'ensemble des documents disponibles sur les *enquêtes 1-2-3* présents dans le CD-ROM. Les documents qui concernent toutes les *enquêtes 1-2-3* sont des questionnaires, des manuels d'enquête, des nomenclatures, des programmes informatiques (saisie, apurement, tabulation), des fichiers de données, des publications de premiers résultats, des documents de travail, des articles, etc. Chaque document est accompagné d'une fiche descriptive qui le classe selon 10 rubriques : thème général, sous-thèmes, auteurs, mots-clefs, zone géographique, éditeurs / supports du document, année de l'enquête, année de production du document, format informatique et langue du document.

La première version du kit 1-2-3 comprend environ trois cents documents, stocké sous forme de fichiers informatiques dans la base (voir liste des enquêtes 1-2-3 traitées ci après). Cette base peut être enrichie de manière individuelle ou centralisée. Le Kit 1-2-3 permet donc de prendre connaissance des expériences passées et d'élaborer sa propre enquête. Il valorise les expériences des *enquêtes 1-2-3* menées dans différents pays et il est mis a disposition gratuitement par DIAL. Une version 2, enrichie par les nouvelles enquêtes en cours, devrait être accessible d'ici la fin de l'année 2005.

Liste des *enquêtes 1-2-3* présentes dans la version 1 du Kit 1-2-3	
Yaoundé (1993, 1994)	Lomé (2001)
Antananarivo (1995, 1996, 1997, 1998, 1999)	Ouagadougou (2001)
Milieu urbain de Madagascar (2000, 2001)	Abidjan (2002)
Bamako (2001)	Dakar (2002)
Cotonou (2001)	Niamey (2002)
Liste des *enquêtes 1-2-3* rajoutées dans la version 2 du Kit 1-2-3	
Cameroun (2005)	Antananarivo (2002, 2004)
République Démocratique du Congo (2005)	Pérou (2002, 2003, 2004)

En conclusion, le Programme PARSTAT aura permis de mettre à la disposition des utilisateurs régionaux, des informations inédites sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages urbains au niveau régional. Les bases de données apurées sont disponibles dans les INS et elles offrent l'opportunité de conduire d'autres analyses plus approfondies sur des thèmes divers (emploi, secteur informel et pauvreté).

Les perspectives de mise en place d'un suivi pérenne de l'emploi et du secteur informel sont présentées dans un autre article de ce numéro de STATECO.

Conclusion

La qualité des enquêtes 1-2-3 réalisées dans les sept agglomérations est probablement largement supérieure à la plupart des enquêtes réalisées dans les Etats membres durant les dernières années grâce en particulier à un important appui méthodologique et technique.

Néanmoins, le premier bilan méthodologique qui vient d'être effectué montre que de nombreuses améliorations sont possibles pour une plus grande fiabilité des données.

Les propositions ci-après ne sont pas innovantes mais leur application systématique dans l'exécution de nouvelles enquêtes 1-2-3, comme dans d'autres types d'enquêtes d'ailleurs, permettrait à coup sûr d'obtenir des données plus fiables :

- Améliorer la qualité des bases de sondage

Les bases de sondages issues des recensements de la population doivent être, d'une part, actualisées périodiquement et, d'autre part, plus facilement accessibles à l'ensemble des utilisateurs.

- Fiabiliser le dénombrement des unités primaires.

L'extrapolation des résultats de toute enquête est totalement tributaire des coefficients obtenus à partir du dénombrement, d'où l'importance de cette opération.

Il faut assurer un contrôle systématique des résultats du dénombrement par une comparaison avec les effectifs obtenus lors du recensement de la population. Il est indispensable de reprendre le dénombrement des unités primaires pour les écarts les plus importants.

- Assurer un meilleur contrôle des opérations de terrain

Les opérations de contrôle des activités de terrain doivent être mieux organisées et les tâches de l'ensemble du personnel de terrain (enquêteurs, contrôleurs, responsables de l'enquête) mieux précisées.

L'ensemble des questionnaires doivent être contrôlés de façon exhaustive par les contrôleurs et un échantillon doit être vérifié par les responsables de l'enquête pendant le déroulement des opérations de terrain afin de s'assurer que les consignes ont été bien comprises et s'appliquent rigoureusement sur le terrain et de permettre un éventuel retour sur le terrain pour correction des questionnaires.

- Assurer un meilleur apurement informatique des données

L'expérience des sept enquêtes 1-2-3 a montré que la double saisie des données est une opération préalable nécessaire qui aurait permis non seulement de fiabiliser les données mais aussi de gagner du temps en évitant que les cadres consacrent trop de temps à corriger les erreurs de saisie.

Le présent projet a aussi mis en évidence que les procédures d'apurement communes préalablement préparées ont permis d'obtenir des données effectivement comparables. Il conviendra aussi de prévoir un apurement encore plus harmonisé par un traitement semblable des données extrêmes.

- Procéder à une évaluation systématique des résultats

Le calcul de la précision des résultats doit être systématisé. Ce calcul ne prend en compte que l'erreur d'échantillonnage mais il permet cependant d'améliorer l'analyse des résultats.

Un bilan méthodologique doit être réalisé au niveau national (portant particulièrement sur la fiabilité des données et les problèmes rencontrés) afin d'en tirer profit lors de la réalisation d'une nouvelle enquête semblable ou même pour une autre enquête auprès des ménages.

- Produire la publication des résultats dans les meilleurs délais et assurer une large diffusion

En dehors du fait qu'une publication disponible avec retard fait perdre beaucoup d'intérêt aux résultats obtenus, un traitement différé ou réalisé à temps partiel sur une longue période rend ce traitement de plus en plus difficile au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la période de collecte.

Une large diffusion des résultats (publication papier classique, 4 pages, site Internet, médias, etc.) peut aussi être une bonne motivation de l'ensemble du personnel pour une bonne exécution de nouvelles enquêtes auprès des ménages.

L’emploi, le chômage et les conditions d’activité, Enquête 1-2-3 phase 1

Alain Brilleau
François Roubaud
Constance Torelli

L’enquête emploi a été menée en 2001-2002 dans les capitales économiques de sept pays de l’UEMOA (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou). Elle fournit pour la première fois une image détaillée des principales caractéristiques de l’activité et du chômage dans ces sept villes à partir d’enquêtes menées selon une méthodologie identique, ce qui autorise des comparaisons précises entre ces différentes villes. Même si la situation de chaque pays présente bien évidemment certaines spécificités liées à des facteurs économiques, culturels, etc., il se dégage de ces données une homogénéité marquée.

Introduction

Le présent article porte sur les résultats synthétiques au niveau régional de la phase 1 de l’*enquête 1-2-3*. Il brosse un panorama global de l’état du marché du travail dans les sept agglomérations, en abordant successivement la situation socio-démographique, l’activité, le chômage, la structure et la dynamique des emplois, les revenus du travail et les conditions d’activité et les perspectives. Très largement inspiré dans sa structure des travaux réalisés à Madagascar par le projet MADIO (1998, par exemple), son originalité tient surtout à son aspect comparatif et à la mise en perspective régionale (pour une version plus détaillée, voir Afristat, Dial, 2004). Il vient compléter les sept publications nationales plus détaillées produites par chacun des sept INS sur l’agglomération de son ressort (voir bibliographie).
C’est la première fois qu’une enquête permet de mesurer l’emploi avec une telle précision dans les Etats de l’UEMOA. Grâce à l’utilisation de concepts et définitions issus de nomenclatures internationales et d’une méthodologie rigoureusement identique, il est enfin possible de procéder à des comparaisons d’une grande fiabilité sur la structure et le fonctionnement des marchés du travail urbain de la région. Trop souvent en effet, l’hétérogénéité des instruments de mesure ne permet pas d’affirmer si les différences observées d’un pays à l’autre ou dans le temps reflètent avec fidélité de réelles différences économiques ou si elles ne font que traduire les changements méthodologiques dans les enquêtes. Avec la publication et la diffusion des résultats de l’enquête-emploi, on dispose d’informations où l’on pourra juger de l’évolution du marché du travail, qui représente un élément fondamental de l’efficacité des politiques économiques mises en œuvre. Rappelons que le plein emploi, à l’instar de la croissance, de la maîtrise des prix et des comptes extérieurs forment les quatre éléments que les économistes ont coutume d’appeler le « carré magique ». Ce diagnostic doit donc donner des éléments aux autorités pour agir sur ce front.

Cet éclairage de la situation du marché du travail prend toute sa pertinence dans le contexte des nouvelles orientations des stratégies de développement dans la région. En effet, dans des pays où le facteur le plus abondant est justement le travail, et où le principal objectif de la politique économique est la réduction de la pauvreté, alors

même que l'immense majorité des pauvres tirent leurs revenus du travail, il était paradoxal qu'aucun dispositif pérenne de suivi dans ce domaine ne soit intégré dans le système national d'informations statistiques. Les enquêtes dont les résultats sont présentés ici se proposent de combler cette lacune.

Situation socio-démographique

La population des ménages ordinaires des principales agglomérations des sept Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) étudiées se chiffre à 9 219 000 personnes en 2002. Avec 3 046 000 personnes, Abidjan arrive loin en tête et représente le tiers du total. A elle seule, Abidjan est aussi peuplée que les deux agglomérations suivantes réunies : Dakar et Bamako.

La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des villes des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen dans les sept agglomérations est de 22,5 ans. Les habitants de Bamako et de Niamey sont les plus jeunes : dans les deux cas, l'âge moyen est de 21 ans et l'âge médian de 17 ans. Les différences en termes de sexe ratio sont faibles et les femmes représentent 50,8 % de l'ensemble des sept agglomérations.

Dans toutes les villes, le phénomène migratoire est important. La part des migrants (personnes n'ayant pas toujours vécu dans la ville) ne représente jamais moins du quart de la population. C'est à Dakar qu'elle est la plus faible (27,6 %) ; la palme revenant à Abidjan, où près de la moitié de la population est née hors de la ville. Pour l'ensemble des agglomérations, la migration est essentiellement un phénomène national (79 % des migrants proviennent de l'intérieur du pays). Quant à l'immigration en provenance de l'étranger, elle représente moins de 10 % des migrants à Dakar contre 28 % à Lomé et 25 % à Abidjan.

Si un migrant sur deux met en avant le désir de rejoindre sa famille, cette dimension de regroupement familial concerne surtout les femmes (69 % des migrantes). La recherche d'un emploi est le deuxième motif de migration : il est invoqué par trois migrants sur dix et plus particulièrement par les hommes. Enfin, la poursuite des études est la troisième raison de la migration avec 12 % des migrants en moyenne.

Tableau 1 : Population et caractéristiques démographiques

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Population	809 000	856 000	3 046 000	1 143 000	675 000	1 906 000	784 000	**9 219 000**
Pourcentage	8,8	9,3	33,0	12,4	7,3	20,7	8,5	**100,0**
Structure par âge (%)								
- de 0 à 14 ans	36,5	37,6	34,0	44,0	43,0	34,6	35,0	**36,7**
- de 15 à 59 ans	60,0	58,7	64,2	52,5	54,0	60,8	62,0	**60,2**
- 60 ans ou plus	3,5	3,7	1,8	3,5	3,0	4,6	3,0	**3,1**
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	**100,0**
Age moyen	22,8	22,5	22,4	21,1	21,2	23,9	23,0	**22,5**
Age médian	20	19	21	17	17	20	21	**20**
Femmes (%)	52,0	49,5	50,6	50,0	50,7	51,5	51,6	**50,8**
Migrants (%)	38,0	43,0	51,0	36,0	36,5	27,6	48,2	**41,3**

Source : *Enquêtes 1-2-3*, phase 1, Emploi, 2001-2003, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, calculs des auteurs[1].

Composition des ménages

Si dans l'ensemble, la taille moyenne des ménages est de 5,2 personnes, elle varie presque du simple au double : de Lomé, où elle est la plus faible (3,9), à Dakar où elle atteint 7,4 personnes. Le modèle familial dakarois apparaît très spécifique, avec une prépondérance massive des ménages de grande taille : plus du quart des ménages compte dix personnes ou plus. Cette proportion est inférieure à 5 % à Lomé et à Cotonou. En dehors de Dakar, la taille des ménages permet de distinguer deux groupes de villes : les villes sahéliennes (Ouagadougou, Niamey et Bamako) avec une taille moyenne comprise entre 5,6 et 6 personnes, et les villes côtières (Lomé, Abidjan, Cotonou) avec une taille moyenne de 4,6 personnes ou moins.

Un chef de ménage sur cinq est une femme. Ici aussi s'opposent un modèle « sahélien », où la proportion de femmes chefs de ménages est plus faible et inférieure à 16 % (voire même en deçà de 10 % à Bamako), et un modèle « côtier », caractéristique de Lomé, Cotonou et Dakar, où le ratio atteint 25 % à 30 %, tandis qu'Abidjan occupe une position intermédiaire.

Scolarité

Dans l'ensemble, 29,7 % des individus âgés de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école

primaire. Mais la situation peut être très variable. On retrouve encore ici l'opposition entre trois villes sahéliennes (Bamako, Niamey et Ouagadougou), dont une très forte proportion d'individus, pouvant atteindre 40,8 % à Bamako, n'ont pas été à l'école et deux villes côtières (Cotonou et Lomé), qui ont réussi à scolariser une part beaucoup plus importante de leurs habitants ; Dakar et Abidjan occupant une position intermédiaire.

Tableau 2 : Scolarité de la population

Pourcentage de la population	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Non scolarisée (>=10 ans)	20,2	33,7	28,5	40,8	36,3	31,4	16,1	29,7
Taux net scolarisation primaire	81,2	79,7	73,2	70,7	70,5	65,9	83,2	73,3
Taux net scolarisation secondaire 1er cycle	33,8	29,4	23,0	28,2	28,7	19,9	27,5	25,4
Parle et écrit le français (>=10 ans)	70,9	60,4	66,4	49,6	57,4	58,4	72,9	62,6
Scolarisée après le primaire (>=15 ans)	49,2	37,2	46,2	38,4	37,2	31,2	47,6	41,1
Ayant fait des études supérieures (>=20 ans)	12,1	6,8	13,8	7,1	9,1	7,0	6,8	9,9

Note : Tranches d'âge pour calculer les taux nets de scolarisation primaire : Cotonou, Abidjan, Lomé : 6-11 ans ; Ouagadougou, Bamako, Niamey et Dakar : 7-12 ans. Tranches d'âge pour calculer les taux nets de scolarisation secondaire 1er cycle : Cotonou, Abidjan, Lomé : 11-14 ans ; Ouagadougou, Bamako, Niamey et Dakar : 12-15 ans.

Si maintenant on ne raisonne plus en stock (l'ensemble des cohortes) mais en flux (ceux qui vont encore à l'école), la hiérarchie entre villes côtières et sahéliennes continue à être globalement respectée. Cependant, certaines spécificités méritent d'être mentionnées. D'abord, Ouagadougou semble combler une partie de son retard : avec un taux net de scolarisation primaire de 79,7 %, elle se rapproche de Cotonou (81,2 %) et même de Lomé (83,2 %). Ouagadougou occupe même la deuxième place derrière Cotonou pour le taux net de scolarisation au collège (secondaire premier cycle). En revanche, Abidjan et surtout Dakar laissent en dehors du système entre un quart et un tiers de la cohorte des 6-11 ans. Ainsi, avec un taux net de scolarisation primaire de 65,9 %, Dakar fait à peine mieux que Bamako (62,4 %). Sur tous les indicateurs, qu'ils soient de stock ou de flux, Bamako apparaît comme la ville la moins performante du point de vue de la scolarisation.

Dans toutes les villes, le taux de fréquentation scolaire n'a cessé de croître au fil des générations. Certaines villes ont même connu des progrès spectaculaires. Ouagadougou, et plus encore Niamey, sont exemplaires à cet égard. Ainsi, dans la capitale nigérienne, 88 % des personnes âgées de 60 ans et plus n'ont jamais été à l'école. Ils ne sont plus qu'un peu plus de 16 % chez les jeunes de 10 à 14 ans. A Ouagadougou, les mêmes ratios sont respectivement de 84 % et 12 %. Ces deux villes ont quasiment rattrapé leur retard par rapport à des villes comme Lomé ou Cotonou, dont la situation de départ était pourtant bien meilleure : 47 % et 59 % respectivement de la classe d'âge de 60 ans et plus y ont fréquenté l'école.

Cette progression s'accompagne partout d'une réduction sensible des écarts entre hommes et femmes. Celle-ci est plus ou moins prononcée selon les villes. Dakar apparaît la plus performante : alors que chez les 60 ans et plus, les hommes ont eu quatre fois plus de chances que les femmes d'aller à l'école, l'écart n'est plus que de 7 points chez les 10-14 ans. A l'autre extrémité, à Cotonou et surtout à Abidjan, les filles ont été peu favorisées. Partout des progrès restent à accomplir : dans aucun pays, les femmes n'ont rattrapé les hommes dans leur probabilité d'accéder à l'école, et ce quelle que soit la classe d'âge considérée.

En conclusion, il convient de souligner la bonne performance relative des systèmes éducatifs de la région qui ont réussi à améliorer très sensiblement le taux de fréquentation scolaire de la population, ce qui signifie scolariser des classes d'âge de plus en plus nombreuses, et ce, malgré la crise aiguë des finances publiques. Il est malheureusement probable que ce résultat quantitatif n'a pu être obtenu qu'au prix d'une dégradation notable de la qualité de l'enseignement dispensé.

[1] *NDLR tous les tableaux de cet article sont issus de cette source, il n'a pas été jugé utile de la mentionner sous chaque tableau*

Graphique 1 : Dynamique de la scolarisation sur longue période

Activité

Sur l'ensemble des agglomérations, on compte 6 854 000 personnes en âge de travailler (10 ans et plus). Près de six personnes sur dix sont actives (ayant un emploi ou chômeur), soit un taux d'activité de 58,7 %. Si l'on se restreint à la population âgée de 15 ans et plus, le taux d'activité gagne près de 10 points en passant à 67,3 %. Situées nettement au-dessus de la moyenne, Abidjan et Lomé se détachent de cet ensemble avec environ deux tiers d'actifs tandis qu'à l'autre extrémité, Niamey, Dakar et Bamako connaissent les taux d'activité les plus faibles avec en moyenne un actif sur deux personnes en âge de travailler.

Insertion des femmes sur le marché du travail

Généralement, il y a plus d'actifs que d'actives : le taux d'activité global montre un écart de près de 13 points en faveur des hommes. Les plus grands écarts observés sont de 28 points pour Niamey, 21 points à Dakar, 17 points à Ouagadougou et 14 points à Bamako. A l'inverse, le rôle économique des femmes dans les villes d'Abidjan, Cotonou et Lomé semble être plus important.

En fait, la variation des taux d'activité d'une agglomération à une autre est beaucoup plus prononcée chez les femmes que chez les hommes. Chez ces derniers, plus de 10 points séparent les plus actifs (les Abidjanais avec 70,1 %) de leurs homologues de Cotonou (58,8 %). En revanche, chez les femmes, les mêmes taux varient presque du simple au double entre les habitantes de Lomé (66,9 %) et de Niamey (35,2 %).

Ceci traduit le rôle social joué par les femmes qui se partagent entre deux fonctions : la prise en charge de la reproduction interne des unités familiales et une contribution importante au pouvoir d'achat des ménages à travers l'exercice d'une activité économique. Ainsi, les femmes passent en moyenne 17 heures par semaine à effectuer des activités domestiques quand les hommes se contentent de huit fois moins (2 heures hebdomadaires). Cependant, il est intéressant de noter que les femmes actives passent plus de temps que les inactives à se consacrer à des activités domestiques (18 heures versus 16 heures), ce qui met clairement en lumière le phénomène dit de la « double journée » des femmes qui travaillent.

Tableau 3 : Taux d'activité par sexe

Taux d'activité des personnes de 10 ans et +	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Hommes	58,8	66,3	70,1	59,3	63,5	62,1	68,9	65,3
Femmes	60,9	49,6	60,3	45,6	35,2	41,1	66,9	52,5
Ensemble	**59,9**	**58,0**	**65,1**	**52,4**	**48,8**	**51,1**	**67,9**	**58,7**

Insertion des jeunes sur le marché du travail

Le taux d'activité épouse les étapes successives du cycle de vie. Les taux d'activité croissent rapidement à mesure que les jeunes sortent du système scolaire et s'intègrent à la vie professionnelle. Le maximum est atteint entre 30 et 49 ans : le taux d'activité des hommes de ce groupe d'âge dépassant même 85 % sur l'ensemble des villes. A partir de ce groupe d'âge, les taux d'activité refluent pour s'effondrer après 60 ans.

L'analyse de la situation démographique mettait en avant la jeunesse de la population. Sur l'ensemble des villes étudiées, les jeunes âgés de 20 ans et moins représentent plus du tiers (36 %) de la population en âge de travailler (10 ans et plus). Parmi eux, trois jeunes sur dix sont actifs, la situation étant très différente d'une ville à une autre. Ainsi, à Niamey et Bamako où les jeunes sont les plus nombreux, un quart d'entre eux sont actifs ; à Abidjan et à Lomé, cette proportion monte à 35 et 37 %. Les indicateurs scolaires montraient un désavantage des jeunes filles, surtout à Abidjan et Cotonou. On retrouve ce trait sur le marché du travail, où elles sont proportionnellement plus présentes que les garçons. Entre 35 % et 43 % des jeunes habitantes de Cotonou, Abidjan ou Lomé sont actives : 13 à 15 points de plus que leurs homologues masculins aux mêmes âges.

L'entrée précoce des enfants sur le marché du travail reste un phénomène préoccupant : 13 % des enfants de 10 à 14 ans sont actifs et les filles sont plus touchées que les garçons par ce problème, avec des taux d'activité respectifs de 16 % et 10 %.

Tableau 4 : Taux d'activité par âge

Taux d'activité	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
De 10 à 14 ans	14,1	9,1	16,3	11,2	13,2	9,3	17,2	13,0
De 15 à 29 ans	56,6	60,6	63,0	50,3	42,8	52,1	68,3	57,9
De 30 à 49 ans	91,1	84,9	90,7	81,8	73,6	74,7	93,0	85,1
50 ans et plus	62,6	57,3	64,2	53,5	64,1	48,9	60,6	57,6
Ensemble	**59,9**	**58,0**	**65,1**	**52,4**	**48,8**	**51,1**	**67,9**	**58,7**

Le statut au sein du ménage constitue un autre indicateur du cycle de vie des individus. Ce sont les chefs de ménage qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés (86,2 % pour l'ensemble des sept villes), viennent ensuite les conjoints et les autres membres du ménage (respectivement 64,1 % et 57,2 %), et finalement les enfants qui enregistrent les taux les plus faibles (36,7 %). La survie des ménages repose avant tout sur le chef de ménage. Ensuite, lorsque cela devient nécessaire, la stratégie consiste à mobiliser le conjoint et les autres membres du ménage. La participation des enfants est mise en œuvre en dernier recours.

Enfin, les taux d'activité varient sensiblement suivant l'origine migratoire des individus. Le taux d'activité des migrants (70,2 %) est systématiquement supérieur à celui des natifs (47,3 %), reflétant l'attraction que représente la grande ville en matière d'emploi et donc comme motif de migration.

La population inactive

Sur l'ensemble de la population potentiellement active, 41,3 % n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas. A Bamako, Niamey et Dakar, une personne sur deux est inactive. Les deux principaux groupes d'inactifs sont formés par les jeunes en cours de scolarité ou étudiant (54,7 %) et les femmes au foyer (20,0 %). La proportion des retraités est faible (3,8 %). La répartition des inactifs diffère d'une agglomération à l'autre, les élèves ou étudiants sont plus nombreux proportionnellement à Cotonou et Lomé et les femmes au foyer plus souvent présentes parmi les inactifs à Niamey, Dakar et Bamako.

Tableau 5 : Répartition de la population inactive

Agglomérations	Population inactive (en %)					Nombre d'inactifs
	En cours de scolarité	Femmes au foyer	Retraités	Longue maladie	Autres	
Cotonou	70,1	9,6	5,5	5,1	9,7	246 000
Ouagadougou	58,1	18,1	3,0	6,9	13,9	267 000
Abidjan	58,4	14,1	3,6	4,7	19,2	812 000
Bamako	56,4	21,1	3,2	6,9	12,4	361 000
Niamey	46,1	36,3	1,8	6,3	9,5	238 000
Dakar	42,8	28,2	4,5	7,1	17,4	712 000
Lomé	65,3	9,0	4,3	7,7	13,7	192 000
Ensemble	**54,7**	**20,0**	**3,8**	**6,1**	**15,4**	**2 828 000**

Dans 91 % des cas, les inactifs sont pris en charge par leur famille. Environ 6 % peuvent compter sur des revenus de pensions (du travail, invalidité, etc.). Ce résultat met en lumière le faible développement des transferts institutionnels (pensions, etc.), le rôle majeur des solidarités et des transferts informels (inter et intra ménages), ainsi que la prédominance massive des revenus du travail dans le revenu total des ménages dans les différents pays.

Sur l'ensemble des agglomérations, plus de six inactifs sur dix ont choisi ce statut de façon volontaire, qu'ils considèrent ne pas être en âge de travailler ou ne pas avoir besoin de travailler pour vivre. En revanche, pour 976 000 inactifs, l'absence d'activité correspond en fait à une forme de chômage déguisé, soit qu'ils se soient retirés du marché du travail parce qu'ils ne pensent pas pouvoir obtenir d'emploi compte tenu de la situation économique dégradée ou de leur qualification jugée trop faible, soit qu'ils attendent les résultats d'une démarche qui tarde à se concrétiser. La frontière est donc floue entre ce type d'inactifs, les « travailleurs découragés », et les chômeurs qui eux sont comptabilisés dans la population active et dont ils partagent un certain nombre de traits. Ces deux groupes jouissent d'un niveau scolaire supérieur aux « vrais inactifs » avec en moyenne près de deux années d'études supplémentaires sur l'ensemble de la région.

Ce formidable volant de main-d'œuvre potentielle illustre l'importance de l'offre de travail inemployée, susceptible d'intégrer ou de se retirer du marché du travail en fonction des incitations qui lui sont adressés (augmentation de la demande de travail, augmentation du salaire réel, etc.). Cela laisse supposer que le nombre d'emplois à créer pour résorber le chômage serait bien plus élevé que le nombre de chômeurs, compte tenu de la flexion probable des taux d'activité.

Le chômage

Sur l'ensemble des sept villes, le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé à 460 000 personnes, ce qui correspond à un taux de chômage de 11,4 %. C'est à Ouagadougou que le taux de chômage est le plus élevé (avec 15,4 %) et à Cotonou où il est le plus faible (5,5 %).

Tableau 6 : Taux de chômage (au sens du BIT) suivant le genre et l'âge

Agglomérations	Genre		Classe d'âge			Ensemble	
	Homme	Femme	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et +	%	Effectif
Cotonou	6,3	4,9	7,3	4,2	3,7	5,5	20.400
Ouagadougou	14,6	16,4	22,4	9,2	5,9	15,4	56.500
Abidjan	13,1	14,0	17,4	10,0	7,3	13,5	205.400
Bamako	7,1	7,0	10,7	4,6	2,9	7,1	28.000
Niamey	12,1	15,0	18,7	8,7	11,1	13,1	29.900
Dakar	9,9	14,1	14,4	10,0	6,7	11,7	87.000
Lomé	10,9	5,7	10,4	5,8	7,7	8,2	33.300
Ensemble	**11,2**	**11,7**	**15,2**	**8,3**	**6,5**	**11,4**	**460.500**

La définition du chômage au sens du BIT est extrêmement restrictive (ne pas avoir exercé d'emploi au cours de la semaine de référence, ne serait-ce qu'une heure, en rechercher activement un et être disponible pour l'exercer). Si l'on retient une définition plus large du chômage, en ajoutant aux chômeurs BIT, l'ensemble des inactifs qui, bien que n'ayant pas cherché d'emploi au cours du mois de référence, restent malgré tout disponibles si on leur en proposait un, le diagnostic change sensiblement. D'abord, le niveau du chômage augmente de 4,5 points en passant de 11,4 % à 15,9 %. Ensuite, les écarts entre genre s'accroissent, les femmes étant beaucoup plus sujettes au chômage déguisé. On trouve, en proportion, deux fois plus de chômeuses que de chômeurs à Niamey et à Dakar. Dans l'ensemble, l'élargissement du concept de chômage a pour conséquence d'incorporer comme chômeurs des catégories de population qui se situent en marge de l'activité économique et qui entretiennent un lien plus lâche avec le marché du travail (jeunes, femmes, personnes âgées).

Tableau 7 : Taux de chômage élargi suivant le genre et l'âge

Agglomérations	Genre		Classe d'âge			Ensemble	
	Homme	Femme	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et +	%	Effectif
Cotonou	7,1	6,5	8,6	5,1	5,8	6,8	25 000
Ouagadougou	17,4	28,3	31,0	14,5	8,7	22,4	90 000
Abidjan	14,2	17,6	20,6	11,2	8,6	15,8	245 000
Bamako	9,2	16,5	17,8	8,5	7,2	12,5	53 000
Niamey	17,3	32,0	33,4	14,9	16,5	23,3	60 000
Dakar	12,8	26,2	23,0	16,0	10,9	18,9	153 000
Lomé	12,6	9,8	13,9	8,1	10,5	11,2	47 000
Ensemble	**13,2**	**18,8**	**20,9**	**11,4**	**9,5**	**15,9**	**673 000**

Pour éviter toute confusion dans la suite du texte, l'analyse ne portera que sur les chômeurs au sens du BIT, qui correspondent à la définition internationale du chômage.

Profils des taux de chômage

Au niveau agrégé, le chômage affecte autant les hommes que les femmes (respectivement 11,2 % et 11,7 %). Cette moyenne cache quelques spécificités : A Dakar, le chômage touche en proportion plus de femmes que d'hommes, tandis qu'à Cotonou et Lomé, les taux de chômage des hommes sont supérieurs à ceux des femmes.

Partout, le taux de chômage décroît avec l'âge, le chômage touchant beaucoup plus les jeunes. Les jeunes Ouagalais sont les plus affectés avec un taux de chômage de 22,4 % chez les 10 à 29 ans. Dans l'ensemble, les jeunes actifs éprouvent de sérieuses difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Pour leurs aînés, Dakar et Abidjan se distinguent avec un taux de chômage de 10 % aux classes d'âge intermédiaires (entre 30 et 49 ans), tandis qu'à Niamey, le chômage des plus âgés reste supérieur à 11 %.

Le taux de chômage varie aussi d'un cycle d'étude à l'autre et selon le type de formation. Paradoxalement, sur l'ensemble des villes, le taux de chômage croît avec le niveau scolaire. Il atteint son plus bas niveau chez les actifs qui n'ont jamais été à l'école, probablement moins exigeants quant à l'emploi qu'ils acceptent d'exercer. C'est le cas particulièrement pour les villes de Cotonou et Lomé. Les taux de chômage élevés parmi ceux qui ont suivi le cursus universitaire montrent que le diplôme n'est pas un viatique contre le chômage.

Tableau 8 : Taux de chômage selon le cycle d'étude

Agglomérations	Ensemble	Non scolarisé	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2ème cycle	Enseignement technique secondaire	Enseignement supérieur
Cotonou	5,5	2,4	4,4	6,8	8,9	9,5	12,9
Ouagadougou	15,4	9,5	16,0	23,9	22,7	25,8	14,3
Abidjan	13,5	8,7	11,4	18,1	19,2	23,3	20,7
Bamako	7,1	5,2	6,9	8,4	10,2	14,0	8,3
Niamey	13,1	9,1	15,0	21,5	14,1	15,0	8,5
Dakar	11,7	8,9	12,3	15,2	14,6	0,4	12,7
Lomé	8,2	3,5	6,8	9,3	13,4	17,0	19,4
Ensemble	**11,4**	**7,6**	**10,5**	**15,3**	**16,1**	**18,0**	**16,6**

Les chefs de ménages, principaux pourvoyeurs de revenus des ménages, sont les moins touchés par le chômage, avec un taux de 6,5 % pour l'ensemble de la région. Ce sont bien sûr les membres « secondaires » du ménage qui pâtissent le plus de la faiblesse de la demande de travail.

Partout, le chômage frappe plus les natifs que les migrants. Pour les premiers, le taux de chômage est de 13,8 %, alors que celui des migrants est de 9,8 %. Ce résultat s'explique par une structure socio-démographique des natifs plus concentrée au sein des catégories à fort risque de chômage (plus jeunes, plus éduqués, etc.) et non par des prétentions salariales plus élevées.

Qui sont les chômeurs ?

53,1 % des chômeurs sont des hommes. Partout les chômeurs sont majoritairement des hommes, à l'exception de Dakar où les chômeurs se répartissent presque à parité entre hommes et femmes. L'âge moyen des chômeurs est de 28,7 ans, mais près d'un chômeur sur quatre, voire un sur deux à Ouagadougou, a entre 15 et 24 ans. Le niveau moyen d'instruction des chômeurs des sept villes est de 6,5 années d'études réussies.

Tableau 9 : Caractéristiques des chômeurs

Caractéristiques des chômeurs	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Hommes	53,3	54,8	51,3	56,2	57,7	49,2	64,2	**53,1**
Femmes	46,7	45,2	48,7	43,8	42,4	50,8	35,8	**46,9**
Age moyen	30,3	26,7	28,3	28,7	30,0	29,9	29,6	**28,7**
Nombre d'années d'étude	8,0	5,9	6,9	5,7	5,4	5,6	8,3	**6,5**
Primo demandeurs	40,0	63,2	54,0	57,8	61,1	53,8	50,8	**54,9**
Ancien occupé	60,0	36,8	46,0	42,2	38,9	46,2	49,2	**45,1**
Durée moyenne du chômage	32,3	48,6	36,9	33,3	59,5	46,9	32,1	**40,7**
% de chômeurs de + d'un an	55,1	70,1	69,5	62,1	84,2	64,5	53,9	**67,4**
Effectif	20 400	56 500	205 400	28 000	29 900	87 000	33 300	**460 500**

Note : Les chômeurs de longue durée sont ceux qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

Cependant, les chômeurs forment une population hétérogène. Il convient de distinguer deux types de chômeurs : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les « primo-demandeurs ») et ceux qui ont perdu leur emploi (les « anciens occupés »). Près de 55 % des chômeurs, soit 252 800 individus, sont des primo-demandeurs. L'ajustement de l'emploi formel s'est donc principalement fait à travers le gel des embauches, et seulement en second lieu par compression de personnel.

Les primo-demandeurs

C'est la catégorie la plus féminisée, car s'il y a autant de chances pour les deux sexes d'être un chômeur, 58,3 % des femmes au chômage sont à la recherche d'un premier emploi. Ce déséquilibre dans la répartition des femmes au chômage est constaté dans chaque agglomération, mais il est beaucoup plus important à Ouagadougou et à Niamey où plus de 7 femmes sur 10 sont primo-demandeurs.

En général, les primo-demandeurs ont un niveau d'étude supérieur à celui des anciens occupés (7,3 années d'études scolaires réussies contre 5,6 années respectivement), mais aussi à celui de ceux qui ont un emploi (4,9 années).

Tableau 10 : Niveau d'éducation des chômeurs suivant l'expérience professionnelle

Nombre moyen d'années d'études réussies	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Primo demandeurs	10,8	6,7	7,8	6,1	5,7	5,9	9,7	**7,3**
Anciens occupés	6,2	4,5	6,0	5,1	5,0	5,1	6,9	**5,6**
Ensemble	8,0	5,9	6,9	5,7	5,4	5,6	8,3	**6,5**

Les anciens occupés

Chez les anciens occupés, la perte d'emploi s'explique surtout par une mauvaise conjoncture : 63 % des départs sont dus aux licenciements, fins de contrat, fermetures d'établissements ou compression du personnel. Plus de trois chômeurs sur dix ont été victimes d'un licenciement ou d'une fin de contrat. Un tiers des chômeurs de Lomé a été licencié, un quart a perdu son emploi à Ouagadougou, à la fin de son contrat. Abidjan est la ville qui a le plus souffert de la conjoncture entraînant fermetures et compression du personnel avec plus de 36 % des pertes d'emploi.

Dans l'ensemble, le taux de chômage des anciens occupés est relativement plus élevé chez les ex-salariés des entreprises publiques, où il touche plus de 13 % des actifs de ce secteur (17 % à Dakar). Les programmes de privatisation et de restructuration des entreprises publiques ont beaucoup affecté les salariés licenciés, dont un nombre important n'a pas réussi à se reclasser. Par ailleurs, quels que soient le secteur institutionnel et l'agglomération, le chômage frappe surtout le bas de l'échelle de la hiérarchie salariale. Si 3 % des cadres supérieurs sont touchés, 13 % des employés et ouvriers non qualifiés et 11 % des manœuvres sont au chômage.

Caractéristiques et durée du chômage

La durée du chômage est longue, puisqu'elle atteint en moyenne près de trois ans et demi (41 mois). Ce chiffre doit plus être interprété comme la durée pendant laquelle les chômeurs n'ont pas eu accès à un « véritable » emploi, que comme la véritable durée du chômage, pendant laquelle les individus n'auraient pas exercé la moindre activité, même la plus marginale. Même si les chiffres de durée moyenne de chômage doivent être considérés avec prudence, ils n'en constituent pas moins un indicateur de l'extrême difficulté des chômeurs à s'insérer et/ou se réinsérer sur le marché du travail. Ce constat est confirmé par l'importance du chômage de longue durée (c'est-à-dire de plus d'un an). 67,4 % des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an. Si à Cotonou et à Lomé, plus d'un chômeur sur deux est dans l'attente d'un emploi depuis plus d'un an, la situation est plus dramatique encore pour leurs homologues nigériens. Dans l'ensemble, le chômage de longue durée frappe relativement plus les primo-demandeurs que les anciens occupés (respectivement 70 % et 64 %).

Ces indicateurs permettent de distinguer deux groupes de villes. D'un côté, Cotonou, Lomé et Bamako, où le marché du travail semble plus flexible, non seulement le taux de chômage est situé sous la barre des 10 %, mais la durée du chômage est aussi relativement plus faible. De l'autre côté, à Dakar, Ouagadougou et surtout Niamey, les chômeurs attendent en moyenne entre 4 et 5 années avant de retrouver un emploi alors que les taux de chômage y sont plus élevés.

Le mode de recherche d'emploi

La mobilisation du réseau des solidarités familiales est l'option privilégiée des chômeurs dans leur recherche d'emploi. Cette stratégie est adoptée par les deux tiers des chômeurs des sept grandes villes.

La prospection directe auprès des employeurs concerne moins d'un chômeur sur cinq. Le recours aux petites annonces concerne environ 4 % des chômeurs et jusqu'à 8 % pour les villes de Cotonou et Bamako.

Au niveau des sept villes, moins de 2 % des chômeurs ont fait une démarche pour trouver un travail auprès d'une agence pour l'emploi. Les faibles taux d'inscription des chômeurs auprès des agences de placement, essentiellement publiques, s'expliquent principalement par la méconnaissance de ces institutions par les chômeurs : 56 % des non-inscrits n'en ont jamais entendu parlé. Un sérieux effort doit donc être consenti par les autorités pour appuyer les chômeurs, notamment en matière d'informations. Il convient de leur faciliter les démarches de recherche d'emplois, en cherchant à mettre en relation les offres d'emplois non satisfaites en provenance des entreprises avec le profil de candidats potentiels, aujourd'hui au chômage. De plus, il apparaît clairement que les agences de placement des chômeurs ne jouent pas leur rôle efficacement et demandent à être restructurées.

Le type d'emploi recherché

52 % des chômeurs recherchent un emploi salarié. Si un quart préfèrerait exercer un travail indépendant, un cinquième se montre indifférent au type d'emploi recherché. Une large majorité (70 %) souhaite un emploi permanent à plein temps avec un horaire hebdomadaire moyen de 44 heures. Il s'agit donc bien d'une population disponible pour travailler, et non d'un volant de main-d'œuvre situé aux marges de l'activité économique.

Les raisons de la préférence pour un type d'emploi plutôt qu'un autre se ressemblent d'une ville à l'autre. Comme on pouvait s'y attendre, dans 55,2 % des cas, l'emploi salarié est recherché pour la sécurité qu'il est censé procurer en termes d'emploi et de salaire.

En conclusion, les chômeurs se montrent relativement flexibles quant au type d'emploi recherché : 23,5 % sont prêts à travailler dans n'importe quel type d'entreprises et 47 % sont indifférents quant à la branche ou à la profession. De plus, seuls 10,3 % sont attirés par l'administration publique, qui n'est pas l'horizon indépassable d'une main-d'œuvre frileuse, selon une image trop souvent invoquée. Le chômage ne traduit donc pas uniquement l'insatisfaction d'une main-d'œuvre aux ambitions incompatibles avec les conditions en vigueur sur le marché, mais aussi, au moins en partie, l'absence réelle d'opportunités d'emplois.

Prétentions salariales des chômeurs

Une des raisons que l'on peut avancer pour expliquer le chômage concerne les prétentions salariales, qui par méconnaissance de la réalité sur le marché du travail, peuvent s'écarter sensiblement des rémunérations observées. Interrogés sur leurs prétentions en matière salariale, les chômeurs des sept grandes villes demandent en moyenne une rémunération de 106 300 FCFA pour un horaire hebdomadaire de 44 heures. Ce montant représente le double que perçoit en moyenne un actif occupé. Ce n'est qu'à Ouagadougou et Niamey que les écarts sont moins importants.

Cependant, les chômeurs, dans leur grande majorité (79,1 % d'entre eux), sont prêts à réviser à la baisse leurs exigences salariales, si le chômage venait à perdurer. Finalement, le salaire de réservation, c'est-à-dire le minimum qu'accepterait un chômeur à l'embauche, est estimé à 77 500 FCFA en moyenne dans l'ensemble de la région. Le salaire de réservation se situe toujours au-dessus du revenu moyen d'activité, quelle que soit la ville considérée.

Evidemment, l'explication des disparités du salaire de réservation des chômeurs demanderait à être affinée, en fonction de paramètres tels que l'expérience professionnelle, le niveau de qualification, le sexe, l'âge, et le type d'emploi désiré. Ainsi, à caractéristiques identiques (âge, sexe, éducation, statut migratoire et dans le ménage, nombre d'heures désirées), les prétentions « incompressibles » des chômeurs sont dans toutes les villes plus de 50 % supérieures à la rémunération des actifs occupés dans leur emploi principal. Ce résultat met en lumière des aspirations qui ne sont pas en ligne avec les conditions en vigueur sur le marché du travail.

Tableau 11 : Prétentions salariales, propension à réviser la prétention salariale et salaire de réservation

Agglomérations	Prétentions salariales par mois (1 000 FCFA)	Acceptent de réviser leurs prétentions salariales si le chômage se prolonge (%)	Salaires de réservation par mois (1 000 FCFA)	Horaires hebdomadaires désirés (heures par semaine)
Cotonou	75,1	81,9	58,8	44,7
Ouagadougou	58,6	82,3	39,4	45,8
Abidjan	135,2	79,4	98,8	44,5
Bamako	77,7	68,3	70,3	41,4
Niamey	56,4	77,4	44,1	43,2
Dakar	114,2	78,6	82,4	43,4
Lomé	68,7	82,0	46,5	44,6
Ensemble	**106,3**	**79,1**	**77,5**	**44,1**

Structure et dynamique des emplois

En 2001-2002 (selon les périodes de référence des enquêtes), on estimait à 3 566 000 le nombre d'actifs occupés, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant un emploi. Sur l'ensemble des sept villes, près de 46 % des emplois sont occupés par des femmes. Très minoritaires à Niamey (36,4 % des emplois), elles sont majoritaires à Lomé et à Cotonou. A l'exception de Dakar, les migrants sont largement majoritaires dans la population active occupée. L'ancienneté moyenne dans l'emploi est de 6,3 ans. Elle est plus élevée à Niamey, Bamako et Dakar (entre 7 et 8 ans), reflétant en partie une moyenne d'âge un peu plus forte dans ces trois villes.

Globalement, le taux de salarisation, qui constitue un indicateur du degré de formalisation des relations de travail, est de 34,6 %. Conformément aux attentes, les taux de salarisation les plus élevés sont enregistrés à Abidjan (40,8 %) et à Dakar (37,5 %), les deux villes les plus prospères de la sous-région.

La pluri-activité est souvent considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître leur revenu et compenser leur chute en période de récession. Le taux de pluri-activité est estimé globalement à 5,9 %. C'est dans les deux plus grandes villes, Dakar et Abidjan, que le taux de pluri-activité est le plus faible (moins de 5 %), tandis qu'à Cotonou, près d'un actif sur dix exerce une activité secondaire.

Tableau 12 : Caractéristiques des personnes exerçant un emploi

Caractéristiques des emplois	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Nombre d'emplois	**348 000**	**311 000**	**1 312 000**	**369 000**	**197 000**	**658 000**	**371 000**	**3 566 000**
Hommes (%)	46,6	58,1	53,3	55,9	63,6	59,2	47,1	**54,4**
Femmes (%)	53,4	41,9	46,7	44,1	36,4	40,8	52,9	**45,6**
Migrants (%)	56,0	60,5	73,3	59,2	61,3	42,7	66,5	**62,2**
Age moyen	32,7	32,8	31,4	33,4	34,2	32,8	31,5	**32,3**
Nombre d'années d'étude	5,4	4,3	5,0	4,1	4,7	4,6	5,9	**4,9**
Ancienneté dans l'emploi (années)	6,6	6,0	5,4	7,3	8,2	7,4	5,9	**6,3**
C.S.P. (%)								
Cadres	8,3	9,1	9,0	10,8	13,8	6,7	4,5	**8,5**
Travailleurs indépendants	57,1	49,5	44,7	62,5	47,2	44,4	60,2	**49,9**
Employés, ouvriers	11,3	12,8	17,3	9,8	11,9	17,9	12,3	**14,8**
Manœuvres et autres	23,3	28,6	29,0	16,9	27,1	31,0	23,0	**26,8**
Taux de salarisation	24,7	33,0	40,8	28,0	35,0	37,5	24,0	**34,6**
Taux de pluriactivité	9,2	6,2	4,9	7,2	7,7	4,3	6,1	**5,9**

Sur l'ensemble des agglomérations, près d'un actif sur deux est à la tête de sa propre unité de production, comme patron employant des salariés, ou à son propre compte. On peut classer les villes en trois groupes : Bamako, Lomé et Cotonou, où environ six travailleurs sur dix sont indépendants ; Ouagadougou et Niamey, qui se situent dans la moyenne globale (un peu mois de 50 %) ; enfin Abidjan et Dakar avec seulement 45 % de travailleurs indépendants. La catégorie socio-professionnelle des employés et des ouvriers compte pour moins de 15 % des emplois.

La structure par branche des emplois montre un secteur tertiaire (commerce et services) qui prédomine. Il regroupe les trois quarts des emplois. Les activités industrielles ne comptent guère plus d'un cinquième des emplois. C'est à Dakar et à Niamey qu'elles pèsent le plus lourd.

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. C'est évidemment le secteur informel qui occupe la première place : 76,2 % des actifs occupés y sont employés. Le secteur privé formel vient en deuxième position avec 14,2 % des emplois. Enfin, seulement 8,4 % des actifs occupés travaillent dans le secteur public (6,6 % dans l'administration et 1,8 % dans les entreprises publiques et parapubliques). Il convient donc de noter la prédominance massive du secteur privé. La part congrue de l'emploi public, alors même que du fait de la centralisation, une grande partie de l'administration de chaque pays est concentrée dans la capitale, fait tomber l'idée reçue d'un secteur public hypertrophié.

Cette structure par secteur institutionnel présente de remarquables similitudes entre les villes. C'est à Abidjan que le secteur privé formel est le plus développé, mais il ne compte que 17,6 % des emplois ; Dakar venant en second. Niamey affiche la plus grande concentration d'emplois publics, mais ceux-ci ne comptent que pour 15,3 % de l'emploi total. Enfin, Cotonou et Lomé constituent les espaces de prédilection du secteur informel avec plus de 80 % des emplois, mais cette proportion n'est jamais inférieure à 70 % dans les autres villes.

Tableau 13 : Structure des emplois par secteur institutionnel et par secteur d'activité

Emploi principal	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Secteur institutionnel (%)								
Administration publique	6,3	10,4	5,5	7,5	13,5	5,7	5,2	**6,6**
Entreprises publiques	2,2	2,3	1,1	2,5	1,8	1,8	2,3	**1,8**
Entreprises privées formelles	9,9	11,8	17,6	11,4	11,8	15,0	10,5	**14,2**
Entreprises privées informelles	80,3	73,4	74,7	77,5	71,1	76,4	81,0	**76,2**
Entreprises associatives	1,3	2,1	1,1	1,1	1,8	1,1	1,0	**1,2**
Secteur d'activité (%)								
Secteur primaire	2,1	4,9	1,6	2,6	5,4	3,1	2,1	**2,6**
Industrie	18,0	23,2	19,7	20,0	26,2	28,2	20,5	**21,9**
Commerce	37,0	36,4	34,1	41,7	26,3	26,6	38,4	**34,0**
Services	42,9	35,5	44,6	35,5	42,1	42,1	39,0	**41,5**

Le secteur public

Les emplois publics sont naturellement concentrés dans les branches non marchandes. L'emploi industriel représente cependant 23 % des emplois dans les entreprises parapubliques, soit légèrement plus que pour l'ensemble du marché du travail (22 %). Bien que ne s'adjugeant qu'un peu plus du quart des emplois publics, les femmes y sont plus représentées que dans le secteur privé formel. Dans l'ensemble des villes, c'est dans le secteur public que l'on observe la plus forte proportion de migrants : 70 %. Les employés du secteur public sont d'une qualification supérieure à l'ensemble de la population active. Le niveau d'instruction des salariés y est de loin le plus élevé : 11,2 années d'études scolaires réussies en moyenne sur la région. Les employés du secteur public ont en moyenne plus de 10 ans d'ancienneté, contre à peine 6 ans dans les autres secteurs. Une telle longévité dans l'emploi est la conséquence du mode de régulation des carrières (phénomène de l'emploi à vie), mais aussi du gel des embauches qui a surtout pénalisé les plus jeunes.

Le secteur privé formel

Après le secteur public, le secteur privé formel présente le plus fort taux de salarisation : 83,9 % dans l'ensemble des villes. Les actifs occupés de ce secteur sont aussi nombreux dans les entreprises de moins de 10 personnes que dans celles de plus de 100 personnes, à savoir environ 30 % des emplois. En fait 17,2 % des emplois privés formels se trouvent dans des unités d'effectif inférieur à 6 personnes. Ainsi à Bamako, Ouagadougou, Lomé, Niamey et Cotonou, la majorité des emplois privés formels sont exercés dans des établissements employant au plus 20 personnes. En termes de caractéristiques de la main-d'œuvre, la moyenne d'âge (34,6 ans) est nettement plus faible que dans le secteur public. Après ceux du secteur public, les employés du secteur privé formel sont les mieux formés, avec 8,2 années d'études scolaires réussies en moyenne.

Tableau 14 : Structure des emplois par secteur institutionnel

Secteur institutionnel	Effectif	Répartition %	Age moyen (années)	Proportion de femmes %	Proportion de migrants %	Années d'études réussies	Ancienneté dans l'emploi (années)
Administration publique	237 000	6,6	40,3	28,9	71,1	11,6	10,2
Entreprises publiques	63 000	1,8	40,3	20,6	68,3	9,9	10,1
Entreprises privées formelles	505 000	14,2	34,6	21,3	65,6	8,2	6,1
Entreprises privées informelles	2 717 000	76,2	30,9	52,6	60,6	3,5	5,9
Entreprises associatives	44 000	1,2	34,0	24,3	59,7	7,8	6,2
Ensemble	3 566 000	100,0	32,3	45,6	62,1	4,9	6,3

Le secteur informel

Les activités informelles se ressemblent d'une grande ville à l'autre, aussi bien pour la jeunesse des actifs, que pour la branche d'activité, tant pour la taille des unités de production que des taux de salarisation. Ainsi, 86 % des emplois informels proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes et 46,7 % sont des auto-emplois. Ceci se traduit par le plus faible taux de salarisation de tous les secteurs institutionnels : 17,9 %.

Dans chacune des sept villes, les trois-quarts des emplois informels se trouvent soit dans le commerce soit dans les services. Les activités commerciales regroupent un emploi informel sur deux à Bamako et un tiers des emplois pour Niamey et Dakar. Le secteur industriel n'est cependant pas négligeable dans le secteur informel, puisqu'il compte entre 25 et 32 % des emplois à Ouagadougou, Dakar et Niamey. Cependant et paradoxalement, 77,6 % des emplois industriels sont fournis par le secteur informel.

Sur l'ensemble des sept agglomérations, environ 22 % des actifs informels exercent dans un véritable local professionnel. Ils sont au mieux plus du quart à Abidjan et Dakar et seulement 8,8 % à Niamey. Le travail à domicile sans installation particulière concerne 12 % des actifs informels (18 % à Niamey et 17 % à Cotonou), tandis que 5,1 % des travailleurs informels exercent à la maison dans un emplacement réservé à cet effet (10 % à Cotonou). Par ailleurs, les travailleurs ambulants sont relativement plus nombreux à Lomé, Cotonou et Bamako (la moyenne des sept agglomérations étant de 13 %).

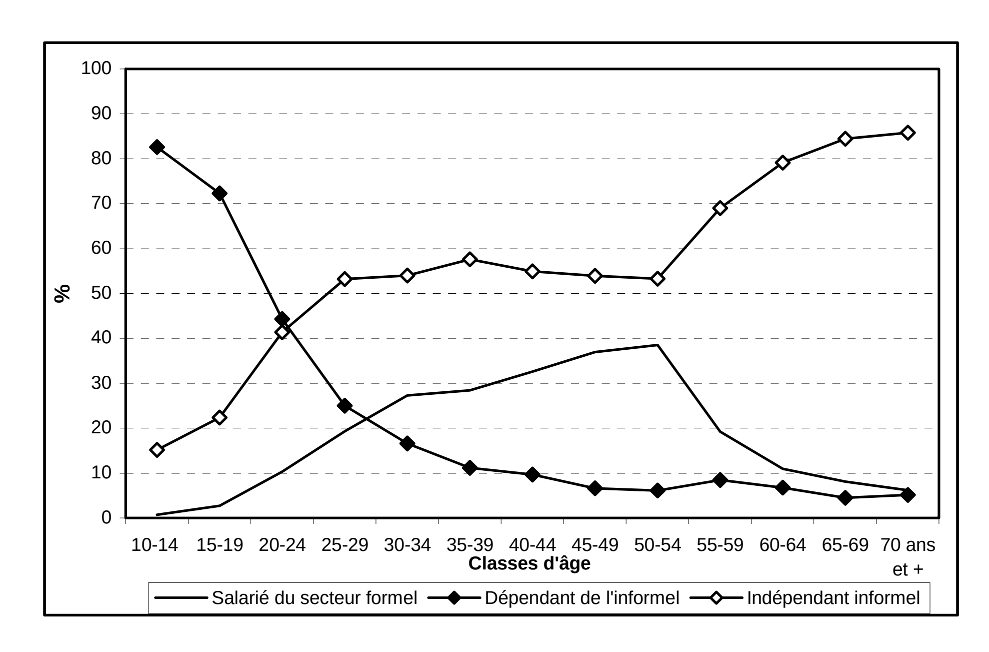
La main-d'œuvre du secteur informel est jeune : 35,6 % des actifs ont moins de 25 ans. Avec un niveau d'études moyen de 3,5 ans, plus de trois actifs informels sur quatre n'ont pas dépassé l'école primaire. Enfin, c'est le secteur le plus féminisé puisque 52,6 % des actifs informels sont des femmes. Les villes de Lomé et Cotonou arrivent en tête avec un taux de féminisation des emplois égal à 60 %, contre seulement 41 % pour Niamey. Contrairement à une idée reçue qui met en avant le rôle de la migration pour expliquer la genèse du secteur informel, c'est dans l'informel que la proportion de migrants est la plus faible.

La répartition de la population active occupée selon la classe d'âge

Il est intéressant d'analyser la composition de la main-d'œuvre en fonction de l'âge. On distingue trois grands groupes qui se partagent la quasi-totalité de la population active occupée : le salariat dans le secteur formel public et privé (21 %), le travail indépendant dans le secteur informel, sous forme de travail à compte propre ou comme patron (48,5 %) et le travail dépendant dans l'informel comme salarié, apprenti ou aide familial (27,7 %).

Pour l'ensemble des sept agglomérations, trois périodes semblent se succéder. Pour la première, jusqu'à l'âge de 20 ans environ, la majorité des actifs occupés (74 %) exercent dans le secteur informel, principalement comme travailleurs dépendants. La deuxième étape voit l'émergence du salariat dans le secteur formel comme mode d'insertion sur le marché du travail qui ne cesse de croître jusqu'à 55 ans, tandis qu'au-delà, la troisième étape se caractérise par un retour de la main-d'oeuvre vers des emplois informels, comme travailleurs indépendants (établissement à son compte). Il est tentant d'interpréter ce profil par âge en termes de cycle de vie professionnelle : acquisition d'une première expérience professionnelle informelle, puis intégration dans le secteur formel comme salarié, suivi d'une mise à son compte en fin de vie active avec le capital humain et financier accumulé au cours de l'étape antérieure. Une telle lecture est cependant abusive dans la mesure où seuls des données retraçant les trajectoires individuelles (panel ou données individuelles) permettraient de suivre les étapes successives du cycle de vie.

Graphique 2 : Répartition des actifs occupés par âge et par type d'emplois de l'ensemble des sept agglomérations



Revenus de travail et conditions d'activité

Le revenu d'activité constituant la majeure partie des revenus des individus et des ménages africains, l'analyse de cet indicateur permet d'apprécier non seulement la qualité des emplois générés par les différents secteurs productifs, mais aussi de mesurer le niveau de vie et l'état de la pauvreté dans les sept capitales économiques de l'UEMOA. Le travail se limite à ce stade à l'analyse des revenus nominaux, réservant pour une étape ultérieure l'étude des revenus réels convertis en parité de pouvoir d'achat. Il convient de souligner que, comme dans toutes les enquêtes auprès des ménages, l'appréhension des revenus est toujours extrêmement délicate. Les résultats ci-dessous doivent donc être interprétés avec précaution. En particulier, il convient d'accorder une plus grande importance aux différences intra villes qu'aux écarts entre villes ou aux agrégats pour l'ensemble de la région.

Les revenus du travail dans l'emploi principal

Dans l'ensemble des sept grandes villes, le revenu d'activité mensuel moyen est évalué à 54 200 FCFA en 2001-2002. Les niveaux les plus élevés sont enregistrés dans les métropoles ivoirienne et sénégalaise avec des revenus respectivement de 71 100 FCFA et 58 200 FCFA.

Les actifs occupés du secteur public sont relativement mieux rémunérés que ceux du secteur privé. En effet, un employé d'une entreprise publique ou un fonctionnaire de l'administration touche en moyenne respectivement 148 300 FCFA et 139 200 CFA, alors qu'un employé d'une entreprise privée formelle ne bénéficie que d'une rémunération mensuelle de 111 400 FCFA. Le niveau de revenu le plus faible est enregistré dans le secteur informel, puisque dans ce secteur, les revenus moyens ne dépassent pas en moyenne 33 100 FCFA par mois.

Tableau 15 : Revenu mensuel moyen par secteur institutionnel (emploi principal)

Revenu mensuel moyen par secteur institutionnel (1 000 FCFA)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Administration publique	89,5	94,7	221,0	89,4	90,1	149,7	82,3	139,2
Entreprises publiques	122,2	100,0	255,8	140,2	111,8	134,6	69,2	148,3
Entreprises privées formelles	65,6	73,5	143,6	92,6	79,4	111,0	47,6	111,4
Entreprises privées informelles	26,5	20,4	39,3	37,5	28,8	38,4	17,6	33,1
Ensemble	**37,0**	**37,3**	**71,1**	**50,8**	**45,4**	**58,2**	**25,6**	**54,2**

Note : Le secteur privé formel regroupe les entreprises privées formelles et associatives.

Les rémunérations plus élevées des salariés du secteur public s'expliquent en partie par les caractéristiques de la main-d'œuvre qui y est employée. En effet, les cadres supérieurs et moyens du secteur public représentent 59 % de l'ensemble des emplois publics contre 21 % dans le secteur privé formel. C'est à Bamako que le poids des cadres dans le secteur public est le plus élevé (72 %) et à Abidjan (69 %), tandis qu'à Lomé, ils sont relativement moins bien représentés avec 36,7 % de l'ensemble de la main d'œuvre de ce secteur.

En outre, l'ancienneté moyenne des employés publics dépasse 10 ans, tandis qu'elle est de l'ordre de 6 ans dans le secteur privé formel. Ouagadougou constitue cependant une exception puisque l'ancienneté des fonctionnaires est relativement faible et ne dépasse pas 7 ans.

Tableau 16 : Ancienneté moyenne dans l'emploi principal par secteur institutionnel (en années)

Ancienneté moyenne par secteur institutionnel	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Administration publique	9,3	6,9	9,8	10,8	10,1	13,3	11,5	10,2
Entreprises publiques	8,4	8,8	9,8	11,2	12,7	10,7	10,1	10,1
Entreprises privées formelles	5,5	5,4	5,5	6,7	6,9	7,8	5,9	6,1
Entreprises privées informelles	6,4	5,9	5,0	6,9	7,9	6,7	5,5	5,9
Ensemble	**6,6**	**6,0**	**5,4**	**7,3**	**8,2**	**7,4**	**5,9**	**6,3**

Note : Le secteur privé formel regroupe les entreprises privées formelles et associatives.

La distribution des revenus

Le revenu mensuel moyen varie aussi en fonction de la branche d'activité. Les fonctionnaires se situent toujours en haut de la hiérarchie. Ainsi, à Dakar, les fonctionnaires perçoivent en moyenne 10 fois plus que les « petits commerçants de rue ». Le fonctionnaire habitant à Cotonou gagne 6,8 fois plus que celui qui travaille dans la « confection ». C'est à Bamako que l'écart est le plus faible : le fonctionnaire gagne 3,8 fois plus que le « petit commerçant de rue ». En général, les petits commerçants sont les plus mal payés.

Tableau 17 : Revenu mensuel moyen par secteur d'activité (emploi principal)

Revenu mensuel moyen par branche d'activité (1 000 Fcfa)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Secteur primaire	52,1	25,9	80,6	57,1	31,5	63,5	19,5	52,1
Industrie	30,1	31,7	66,9	53,8	30,6	48,0	20,9	48,1
Commerce	30,0	21,2	41,6	38,9	34,6	46,0	18,2	35,7
Services	45,1	59,1	95,2	62,7	63,4	72,1	35,6	72,7
Ensemble	**37,0**	**37,3**	**71,1**	**50,9**	**45,5**	**58,1**	**25,6**	**54,2**

Le salaire minimum mensuel garanti varie de 39 000 FCFA à Dakar à 13 800 FCFA à Lomé. La proportion de ceux qui gagnent moins que le SMIG se situe autour de 50 % : elle varie de 61,3 % à Ouagadougou à 43,9 % à Bamako. Ce résultat montre clairement que la législation en vigueur est loin d'être respectée. C'est bien sûr dans le secteur informel que cette part est la plus forte. A l'autre extrémité, environ 10 % des travailleurs perçoivent plus de 4 fois le salaire minimum, quelle que soit la ville considérée sauf à Dakar (7,4 %).

Tableau 18 : Répartition des revenus d'activité de l'emploi principal par tranche de salaire minimum garanti

Revenu mensuel	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Revenu minimum en FCFA	**25 000**	**27 080**	**36 000**	**22 000**	**22 000**	**39 000**	**13 800**	-
% d'actifs occupés dont le revenu est inférieur au SMIG	54,9	61,3	49,9	43,9	45,3	53,6	49,0	51,1
% d'actifs occupés dont le revenu est supérieur à quatre SMIG	9,0	9,1	10,6	12,5	13,1	7,4	10,3	10,0

L'analyse de la distribution des revenus du travail peut également être abordée à travers la comparaison des quartiles et du rapport interquartile.

Le revenu mensuel médian (25 000 FCFA) est très inférieur au revenu moyen (54 000 FCFA), ce qui s'explique en partie par la présence massive des travailleurs non rémunérés. En excluant les non-rémunérés, le revenu médian passe à 30 000 FCFA par mois. Le rapport interquartile montre qu'en moyenne, l'individu situé au troisième quart de la distribution perçoit 6 fois plus que celui qui se situe au premier quart. C'est à Bamako et Niamey que ce rapport est le plus élevé, tandis qu'à Cotonou et Dakar, la distribution est plus écrasée.

Tableau 19 : Revenu mensuel par quartile (emploi principal) et rapport interquartile

Quartiles des revenus mensuels (1 000 Fcfa)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
1er quartile	9,0	7,2	15,0	10,0	9,4	14,7	5,8	10,0
2ème quartile	20,0	15,0	36,0	30,0	29,3	30,0	15,0	25,0
3ème quartile	40,0	40,0	73,1	60,0	57,4	60,0	30,0	60,0
Revenu mensuel moyen	**37,0**	**37,3**	**71,1**	**50,9**	**45,5**	**58,1**	**25,6**	**54,2**
Rapport interquartile (Q3 / Q1)	4,4	5,6	4,9	6,0	6,1	4,1	5,2	6,0

Si l'on prend en compte ceux qui travaillent sans être rémunérés (revenus nuls), notamment les aides familiaux, les coefficients de Gini sont très proches d'une ville à l'autre : ils varient de 0,59 à Dakar à 0,64 à Ouagadougou. En l'absence de mécanismes de régulation efficaces du marché du travail, les inégalités de revenus d'activité sont très fortes dans toutes les grandes villes.

Tableau 20 : Inégalités pour différentes mesures de revenu

Indice de GINI	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé
Revenu individuel de l'emploi principal (y.c. revenus nuls)	0,62	0,64	0,62	0,62	0,61	0,59	0,61
Revenu individuel de l'emploi principal (hors revenus nuls)	0,54	0,59	0,58	0,60	0,56	0,54	0,56
Revenu d'activité des ménages	0,55	0,57	0,58	0,58	0,58	0,54	0,57
Revenu total des ménages	0,53	0,56	0,59	0,58	0,59	0,51	0,62

Les femmes sont moins bien payées et leur situation est plus hétérogène

Dans l'ensemble, les femmes gagnent en moyenne moitié moins que les hommes. Si l'on raisonne en termes de revenus médians, les femmes sont encore plus mal loties : leur rémunération médiane représente environ un tiers de celle des hommes. Cet écart traduit l'importance des aides familiaux, très massivement féminins. Ces résultats sont très similaires d'une ville à une autre. Mais le classement varie suivant l'indicateur retenu. Si l'on prend la rémunération moyenne, Dakar et Niamey apparaissent les plus favorables aux femmes (les hommes ne touchant « que » 1,87 et 1,94 fois plus que les femmes), tandis qu'elles sont plus défavorisées à Bamako et Cotonou (2,59 et 2,51 respectivement). De ces comparaisons, on retiendra que le travail des femmes est relativement moins bien rémunéré par rapport aux hommes à Bamako, alors qu'elles sont plutôt mieux traitées à Niamey.

En dehors du déséquilibre à l'encontre des femmes, la seconde caractéristique des revenus du travail en fonction du genre est le poids élevé des inégalités entre femmes, bien supérieur à celles qui caractérisent le revenu des hommes. Une des raisons de cette différence provient du poids des emplois informels, structurellement plus inégalitaires, et relativement plus nombreux chez les femmes. Sur ce plan, Ouagadougou se démarque pour être à la fois la ville où les inégalités de revenus intra, tant masculins que féminins, sont les plus prononcées et où les écarts entre hommes et femmes (inégalités inter) sont les plus importants.

Tableau 21 : Revenu mensuel moyen, médian et indicateur d'inégalité par sexe (emploi principal)

Revenu mensuel moyen (1 000 Fcfa)	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Hommes	54,4	47,6	96,5	69,7	55,2	71,9	36,2	72,6
Femmes	21,7	23,1	42,1	26,9	28,4	38,4	16,1	32,4
Revenu mensuel médian (1 000 Fcfa)	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Hommes	32,5	30,0	54,7	37,3	31,4	52,1	20,0	43,6
Femmes	12,0	8,6	18,7	12,1	11,6	18,1	7,7	15,0
Coefficient de Gini	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Hommes	0,57	0,58	0,57	0,58	0,57	0,58	0,57	0,59
Femmes	0,59	0,67	0,63	0,59	0,63	0,57	0,60	0,63
Ensemble	**0,62**	**0,64**	**0,62**	**0,62**	**0,61**	**0,59**	**0,61**	**0,63**

Note : Les revenus incluent les rémunérations nulles des aides familiaux et autres actifs non rémunérés.

Une hiérarchie salariale toujours respectée

A secteur institutionnel donné, la hiérarchie de revenus est toujours respectée, des cadres aux manœuvres. Ce sont bien sûr les cadres et les patrons qui gagnent le plus. Ils sont d'ailleurs plutôt mieux payés dans le secteur privé formel que dans le secteur public, sauf à Lomé et à Cotonou. Viennent ensuite les employés et ouvriers, tandis que les manœuvres et autres (apprentis, aides familiaux) ferment la marche.

Au sein du secteur formel, l'hétérogénéité interne est plus élevée dans le secteur privé que dans le secteur public. Ainsi, les cadres du secteur privé formel perçoivent en moyenne dans chacune des villes entre deux et trois fois plus que les employés et ouvriers. Le ratio varie de six (à Cotonou, Abidjan, Bamako et Dakar) à plus de huit (à Ouagadougou, Niamey et Lomé) entre les cadres et les manœuvres. Dans le secteur public, l'inégalité en termes de salaires est moins accentuée puisque le rapport n'est que du simple au double entre les

cadres et les employés et ouvriers dans chaque ville, et du simple au quadruple entre les cadres et les manœuvres. Dans l'ensemble, en matière de rémunération, le secteur privé formel traite mieux ses cadres tandis que le secteur public protège mieux ses salariés moins qualifiés.

Le secteur informel confirme sa place de secteur le moins rémunérateur. Cette moyenne s'explique à la fois par une prédominance des catégories les moins qualifiées, mais aussi par le fait qu'à qualification identique les travailleurs du secteur informel perçoivent moins que leurs homologues des autres secteurs. Quant à l'immense masse des travailleurs à compte propre du secteur informel, ils se contentent en moyenne de revenus relativement faibles, puisqu'ils ne représentent même pas la moitié du salaire des employés et ouvriers du secteur formel. Leur rémunération est cependant supérieure au salaire minimum mensuel dans toutes les villes, à l'exception de Ouagadougou.

Tableau 22 : Revenu mensuel moyen par secteur institutionnel et par catégorie socio-professionnelle (emploi principal)

Revenu mensuel moyen par CSP (1 000 Fcfa)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Secteur public								
- Cadres	124,3	135,1	273,7	119,6	121,6	201,8	116,1	184,5
- Employés, ouvriers	64,0	66,0	131,2	62,7	55,1	99,3	52,7	86,0
- Manœuvres et autres	25,3	30,5	73,2	35,3	31,6	57,6	30,8	41,7
Secteur privé formel								
- Cadres, patrons, dirigeants	97,8	172,5	317,5	157,6	162,8	238,6	111,2	229,9
- Employés, ouvriers	49,9	55,0	91,8	52,4	48,7	87,9	40,7	77,6
- Manœuvres et autres	17,8	19,8	54,9	27,3	20,8	40,1	12,8	38,8
Secteur informel								
- Patrons, cadres	56,9	59,0	83,7	77,0	102,2	110,8	34,3	75,4
- Travailleurs à leur compte	32,3	23,2	41,6	40,2	32,5	50,0	19,4	36,8
- Employés, ouvriers	29,6	28,7	54,5	39,5	40,7	44,3	22,4	45,2
- Manœuvres et autres	3,7	8,4	15,9	11,1	9,1	12,7	5,7	11,8
Ensemble	**37,0**	**37,3**	**71,1**	**50,9**	**45,5**	**58,1**	**25,6**	**54,2**

Horaires de travail et sous-emploi

Mesuré en terme de nombre d'heures de travail effectif, le volume de travail fourni par les travailleurs du secteur privé formel est toujours supérieur à celui déclaré dans le secteur public : 47 heures par semaine dans les entreprises privées formelles contre seulement 44 heures dans les entreprises publiques et 43 heures dans l'administration. La charge horaire des employés du secteur informel est encore plus lourde, avec en moyenne une heure hebdomadaire de plus que dans le secteur privé formel. Les actifs occupés de Lomé et de Ouagadougou enregistrent les horaires les plus élevés, avec en moyenne 50 heures par semaine. A Dakar, où le nombre d'heures est le plus faible, la charge est tout de même de plus de 45 heures hebdomadaires.

Tableau 23 : Horaire hebdomadaire moyen dans l'emploi par secteur institutionnel (emploi principal)

Horaire hebdomadaire moyen par secteur institutionnel	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Administration publique	41,0	41,4	43,2	40,8	43,2	41,5	49,9	42,7
Entreprises publiques	44,0	46,6	43,5	45,9	43,8	42,7	45,3	44,4
Entreprises privées formelles	48,0	50,8	46,3	50,2	49,7	44,2	51,2	47,2
Entreprises privées informelles	46,8	52,2	48,7	45,3	48,0	46,0	49,6	48,0
Ensemble	**46,5**	**50,7**	**47,9**	**45,6**	**47,5**	**45,4**	**49,7**	**47,5**

Note : Le secteur privé formel regroupe les entreprises privées formelles et associatives.

Pour l'ensemble des actifs occupés des sept villes, la durée du travail a une distribution très étalée : un actif sur cinq travaille moins de 35 heures par semaine et 43 % plus de 48 heures. C'est évidemment les salariés du secteur formel (public et privé) qui bénéficient le plus du respect des horaires de travail, puisque 58 % exercent entre 35 à 48 heures (67 % des employés de l'administration publique et 70 % de ceux des entreprises publiques), seulement 30 % des travailleurs du secteur informel sont concernés. La durée du travail est bien plus longue dans l'informel, puisque 48 % des actifs de ce secteur travaillent au-delà de

48 heures par semaine, contre 29 % dans le secteur formel (public et privé).

Sous-emploi visible

Le volume horaire de travail permet de quantifier l'importance du *sous-emploi visible*. Ainsi, l'ensemble de ceux qui travaillent moins de 35 heures de manière involontaire représentent plus de 500 000 personnes, soit 14,3 % des actifs occupés, et donc un sous-emploi massif. Le taux de sous-emploi visible est assez homogène d'une ville à une autre, le spectre variant de 10,6 % à Ouagadougou à 17,1 % à Bamako et Lomé. C'est dans le secteur informel que le sous-emploi visible est le plus élevé, le taux atteignant 15,5 %. Par contre, les autres secteurs sont relativement épargnés, avec un taux d'environ 10 %.

Tableau 24 : Les différentes formes de sous-emploi

Type de sous-emploi en %	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Taux de sous-emploi visible	13,4	10,6	12,6	17,1	16,0	16,2	17,1	14,3
Taux de sous-emploi invisible	61,1	66,5	53,2	45,4	51,1	57,8	55,8	55,2
Taux de sous-emploi global	69,2	73,0	66,4	58,8	64,4	69,4	68,4	67,1

Champ : ensemble des actifs occupés pour les types de sous-emploi visible et invisible ; ensemble des actifs (occupés et chômeurs) pour le sous-emploi global.

Sous-emploi invisible

Le *sous-emploi visible* ne constitue qu'une modalité à travers laquelle se manifeste le sous-emploi. Ainsi et paradoxalement, l'existence d'horaires de travail excessivement élevés peut, elle aussi, être synonyme de sous-emploi, lorsque cette charge horaire est rendue nécessaire par une productivité du travail anormalement faible. On qualifie cette forme de sous-emploi de « *sous-emploi invisible* ».

Nous avons retenu comme indicateur de sous-emploi invisible le pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire horaire minimum. On peut alors estimer le taux de sous-emploi invisible à 55,2 % de la main-d'œuvre pour l'ensemble des sept villes : il atteint son maximum à Ouagadougou, avec deux tiers de la main-d'œuvre affectée. Même à Bamako, où il sévit avec le moins d'acuité, il reste supérieur à 45 %. Cependant les comparaisons entre villes doivent être interprétées en termes relatifs, dans la mesure où le salaire minimum en vigueur n'a pas nécessairement le même pouvoir d'achat d'une ville à une autre. Le salaire minimum doit donc être considéré plus comme une norme sociale, liée à un contexte national, que comme un référent universel et absolu (minimum physiologique de subsistance par exemple). Encore une fois, c'est dans le secteur informel que cette manifestation du désajustement entre offre et demande de travail est la plus criante. Sur l'ensemble des sept agglomérations, deux tiers des informels sont en situation de sous-emploi invisible contre un quart des actifs dans le secteur privé formel, 8,8 % dans les entreprises publiques et seulement 4,9 % des fonctionnaires.

Si les différentes composantes du sous-emploi (chômage, sous-emploi visible, sous-emploi invisible) sont agrégées pour obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, on obtient un taux de sous-emploi global de 67,1 % sur l'ensemble des sept grandes villes, soit environ 2,7 millions de personnes sur plus de 4 millions d'actifs. Au mieux, le sous-emploi touche près de six actifs sur dix (Bamako) et au pire près des trois quarts d'entre eux (Ouagadougou). Le sous-emploi du facteur travail apparaît donc comme le principal problème que rencontre le marché du travail, et plus généralement l'économie urbaine de la région.

Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants

La qualité des emplois ne dépend pas seulement des revenus qu'ils procurent ou de la charge horaire qu'ils imposent. Elle met en jeu d'autres caractéristiques, tels que la régularité de l'emploi, la possession de contrat de travail, l'existence de prestations sociales ou de congés payés, le fait d'avoir bénéficié d'une promotion ou d'une formation interne de la part de l'entreprise.

Dans l'ensemble des sept agglomérations, près de neuf emplois sur dix sont permanents. C'est à Niamey que les emplois occasionnels sont les plus fréquents, puisqu'ils représentent 19 % de l'ensemble des emplois. Dans le secteur informel, l'emploi permanent est largement majoritaire (85 %). Donc, la précarité des emplois ne se manifeste pas par la multiplication de « petits boulots » successifs ou d'emplois de courte durée.

En fait, la précarité des emplois se manifeste par la faible contractualisation des relations de travail quelle que soit l'agglomération considérée. Près des deux tiers des employés n'ont aucun contrat écrit vis-à-vis de leur employeur et une proportion

équivalente ne possède pas de bulletin de paie. Bien sûr, le type de relations de travail est très diversifié selon le secteur institutionnel. Dans le secteur informel, la contractualisation est exceptionnelle : 9 % de travailleurs dépendants ont un contrat écrit et moins de 3 % disposent d'une feuille de paie.

Un autre indicateur de la piètre qualité des emplois est constitué par la faiblesse des prestations sociales : 9,1 % des travailleurs sont affiliés à l'organisme officiel de sécurité sociale, tandis que 3,3 % bénéficient d'une couverture maladie accordée par l'entreprise. Les écarts entre les différents secteurs institutionnels sont encore une fois mis en relief. Un tiers des salariés du secteur public bénéficient d'une couverture sociale et 47 % de congés payés contre respectivement 12 % et 28 % des employés du privé formel. Les travailleurs du secteur informel semblent être totalement privés de ces avantages. De plus, comme les indépendants constituent la majorité des actifs de l'informel, ceci accroît encore l'écart entre les deux secteurs. D'un point de vue général, les prestations sociales et autres avantages (indemnités diverses, sécurité de l'emploi, etc.) sont plus fréquentes pour les catégories socio-professionnelles les mieux rémunérées. Elles viennent donc accentuer les différences de qualité entre les emplois.

Enfin, le taux de syndicalisation moyen reste faible parmi les travailleurs dépendants. Il atteint 12,8 % en moyenne et fluctue entre 7 % à Cotonou à 17 % à Niamey. Les syndicats sont plus répandus dans le secteur public : 36 % des salariés en sont adhérents, contre un cinquième dans le secteur privé formel et seulement 2 % dans le secteur informel.

Tableau 25 : Conditions de travail des travailleurs dépendants

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
% travailleurs permanents	92,5	87,0	92,0	82,6	81,4	84,6	84,7	**88,2**
% avec bulletin de paie	31,5	32,3	31,4	39,9	36,1	32,8	25,0	**32,2**
% avec contrat	36,7	33,5	34,6	38,3	37,9	32,9	37,0	**35,0**
% bénéficiant sécurité sociale	7,8	14,9	6,5	18,7	15,2	7,7	7,0	**9,1**
% bénéficiant service médical	3,6	4,6	2,9	2,5	5,0	3,7	1,6	**3,3**
% bénéficiant congés payés	16,1	23,2	19,3	22,8	13,1	7,9	11,0	**16,3**
% formation dans l'entreprise	11,3	20,4	11,9	15,6	21,0	11,1	16,3	**13,6**
% promotion dans l'entreprise	5,7	18,0	9,1	3,5	15,5	11,1	13,8	**10,4**
% de syndiqués	7,2	7,9	15,5	15,0	16,6	10,0	13,2	**12,8**

Perspectives

La phase 1 de l'*enquête 1-2-3* permet d'aller au-delà de l'identification de la structure actuelle du marché du travail dans un sens prospectif. En particulier, elle donne des éléments pour quantifier le degré d'adéquation entre emplois exercés et types d'emplois désirés.

Le degré de satisfaction des actifs occupés par rapport à l'emploi qu'ils exercent ou le type d'emplois recherchés par les inactifs ou les chômeurs qui veulent s'insérer sur le marché du travail méritent une attention particulière, compte tenu de l'importance fondamentale des anticipations des agents sur la dynamique économique globale. Plus spécifiquement, la nature des désajustements entre emplois proposés et emplois désirés donne une mesure des rigidités potentielles sur le marché du travail, pouvant jouer sur le taux d'activité, le chômage ou les rémunérations. Les analyses portent sur les jeunes de 15 à 24 ans, dans la mesure où cette génération constitue l'immense majorité de ceux qui viennent ou vont entrer sur le marché du travail au cours des prochaines années.

L'ensemble des sept villes compte 2 209 000 jeunes de 15 ans à 24 ans, dont 1 097 000 sont inactifs, 938 000 exercent un emploi et 174 000 sont au chômage. Ils sont donc particulièrement vulnérables, puisque leur taux de chômage atteint 15,7 %.

Chez ceux qui ont un emploi, 35 % se déclarent satisfaits du poste qu'ils occupent et ne comptent pas en rechercher un autre dans un avenir proche. Mais en contrepartie, ils sont 51 % à désirer obtenir un nouvel emploi, soit pour la grande majorité en changeant d'entreprise (35 %), soit par des mécanismes de promotion interne, au sein de l'établissement dans lequel ils travaillent.

Le fort niveau d'insatisfaction par rapport à l'emploi exercé décroît avec l'âge, puisqu'il passe de 51 % chez les jeunes à 37 % dans la tranche d'âge 30-39 ans et 16 % pour ceux qui ont 60 ans ou plus. Ce phénomène doit être interprété comme la conjonction de deux facteurs. D'une part, il faut y voir l'effet « normal » du cycle de vie, où l'expérience professionnelle et l'ancienneté dans l'emploi doivent permettre aux jeunes d'accéder à des emplois de meilleure qualité. Mais, d'autre part, on ne peut exclure le fait que la conjoncture

difficile du marché du travail bloque l'accession des jeunes à des emplois correspondant à leur qualification.

De façon surprenante, les jeunes fonctionnaires ne sont pas plus désireux de garder leur emploi que ceux qui exercent dans le secteur informel, avec respectivement 37 % et 36 % de satisfaits dans leur emploi actuel. En revanche, parmi ceux qui désirent changer d'emploi, les jeunes fonctionnaires sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les jeunes informels à vouloir faire jouer la promotion interne dans l'institution qui les a embauchés. Ceci traduit le fait que les marchés internes du travail ne sont opératoires que sur le marché primaire, et tout spécifiquement dans le secteur public, où la promotion à l'ancienneté est la règle.

Le niveau d'insatisfaction est aussi corrélé négativement avec la rémunération perçue. Ainsi, les jeunes « satisfaits » touchent en moyenne 23.000 FCFA par mois, alors que ceux qui veulent changer ne gagnent que 18 000 FCFA, et ceux qui réclament une promotion se trouvent dans une position intermédiaire avec 19 000 FCFA. Cette hiérarchie naturelle se retrouve quel que soit le secteur institutionnel, la catégorie socio-professionnelle ou la ville considérée.

Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs projets professionnels, on note un désajustement très élevé entre leurs préférences et les opportunités réelles d'emplois. Le secteur public (administration et entreprises publiques), qui n'a pratiquement pas créé de postes au cours de l'année écoulée (moins de 4 % des nouveaux emplois), attire encore 27,2 % des souhaits des jeunes. Parallèlement, le secteur informel, principal pourvoyeur d'emplois en 2001-2002 avec 81,7 %, n'attire que 48,4 % de ces derniers. Ces résultats sont communs à toutes les agglomérations, même si le degré d'irréalisme des aspirations fluctue sensiblement. De ce point de vue, les jeunes Abidjanais sont ceux qui tiennent le moins compte de la situation en vigueur. Moins de 10 000 postes de fonctionnaires ont été pourvus à Abidjan en 2001-2002, ce qui n'empêchait pourtant pas 140 000 jeunes de rêver d'en obtenir un. Sur ce plan, les jeunes de Niamey ont un peu plus les pieds sur terre, puisqu'aux 27 000 souhaits d'entrer dans la fonction publique correspondent un peu plus de 5 000 recrutements.

L'analyse en termes de catégories socio-professionnelles confirme « l'irréalisme » des jeunes. Près de 35 % se voient cadres, contre seulement 5 % de postes offerts par le marché. Les emplois de manœuvres, aides familiaux ou apprentis, que les jeunes semblent bouder, puisque seulement 6,6 % les appellent de leurs voeux, constituent pourtant plus de quatre emplois créés sur dix en 2001-2002.

Tableau 26 : Type d'emplois désirés par les jeunes

Emplois désirés par les jeunes et emplois créés les deux dernières années (en %)	**Cotonou**		**Ouagadougou**		**Abidjan**		**Bamako**	
	Emplois désirés	**Emplois créés**	**Emplois désirés**	**Emplois créés**	**Emplois désirés**	**Emplois créés**	**Emplois désirés**	**Emplois créés**
Administration publique	26,7	3,2	32,8	8,1	22,8	1,8	32,7	3,0
Entreprises publiques	7,2	1,9	4,6	1,2	3,5	0,2	6,0	1,2
Secteur privé formel	18,3	12,8	20,2	15,2	25,8	15,6	15,9	9,7
Secteur privé informel	47,8	82,1	42,4	75,5	47,9	82,4	45,4	86,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Emplois désirés par les jeunes et emplois créés les deux dernières années (en %)	**Niamey**		**Dakar**		**Lomé**		**Ensemble**	
	Emplois désirés	**Emplois créés**	**Emplois désirés**	**Emplois créés**	**Emplois désirés**	**Emplois créés**	**Emplois désirés**	**Emplois créés**
Administration publique	28,1	11,3	13,0	2,8	8,7	1,5	**22,4**	**3,0**
Entreprises publiques	4,8	1,0	2,9	1,3	11,4	1,2	**4,8**	**0,8**
Secteur privé formel	19,8	14,4	33,0	17,1	23,5	10,5	**24,4**	**14,5**
Secteur privé informel	47,5	73,3	51,0	78,8	56,4	86,8	**48,4**	**81,7**
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	**100,0**	**100,0**

Note : pour le calcul des emplois créés et pour tenir compte des différentes dates d'enquête selon les agglomérations, les deux dernières années concernent 2000 et 2001 pour Cotonou, Lomé et Bamako, et les années 2001 et 2002 pour Abidjan, Dakar, Niamey et Ouagadougou.

Ces résultats montrent que les nouvelles générations vont au devant de sévères désillusions, qui, si elles ne sont pas corrigées, sont porteuses de tensions sociales majeures. Ces ajustements doivent prendre deux directions. D'une part, il convient de faire comprendre aux jeunes que le salariat n'est pas l'horizon indépassable d'une trajectoire professionnelle réussie, et que le lien entre formation universitaire et emploi public est définitivement révolu. De ce point de vue, l'école devrait les préparer à envisager l'éventualité de se mettre à leur compte, en orientant plus le cursus vers la formation professionnelle, afin qu'ils puissent le faire dans les meilleures conditions possibles.

D'autre part, il est nécessaire de remettre en question le mode actuel de gestion des emplois formels, plus particulièrement dans le secteur public, dont les jeunes sont injustement exclus par

la politique indifférenciée de gel des embauches. Un mode plus équitable de partage de ce type d'emplois doit être promu, en favorisant par exemple les départs volontaires ou les retraites anticipées au profit des jeunes générations plus diplômées et motivées.

Références bibliographiques

Publications nationales

DGSCN (2002), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la ville de Lomé en 2001 », Togo, Novembre.

DNSI (2002), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la ville de Bamako. Analyse de l'enquête « Emploi et Chômage » 2001 », Mali, Novembre.

DPS (2004), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Dakar. Premiers résultats de l'enquête emploi 2002 », Sénégal, Juin.

DSCN (2003), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la Communauté Urbaine de Niamey. Enquête 1-2-3 2002 : Premiers résultats », Niger, Novembre.

INS (2003), « Enquête 1-2-3 : Premiers résultats de l'enquête emploi (phase 1) », Côte d'Ivoire, Mai.

INSAE (2002), « Le marché du travail à Cotonou. L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Cotonou. Premiers résultats de l'enquête Emploi de 2001 », Bénin, Septembre.

INSD (2003), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Ouagadougou », Burkina, Juillet.

Autres publications

AFRISTAT (1999), « Concepts et Indicateurs du marché du travail et du secteur informel », *Série Méthodes, n°2*, Décembre.

AFRISTAT, DIAL (2004), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la principale agglomération de sept Etats de l'UEMOA, Premiers résultats de l'enquête emploi 2001-2002 ».

AFRISTAT, DIAL (2001), « Méthodologie de réalisation d'une enquête 1-2-3 dans les principales agglomérations des pays de l'UEMOA », Juin.

DIAL (2001), « L'enquête 1-2-3 : un dispositif original de suivi de la pauvreté ».

DIAL, DSCN (1994), « L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé », *STATECO, n°78*, Juin.

MADIO (2002), « Dynamique du marché du travail dans les sept grandes villes de Madagascar entre 2000 et 2001 », INSTAT Madagascar, Juin.

MADIO (1998), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de la phase 1 (emploi) de 1998 », INSTAT Madagascar, Juillet.

ROUBAUD F. (dir.) (2000), « Le projet Madio à Madagascar : l'information statistique au service du débat démocratique sur la politique économique », *STATECO, n°95-96-97*.

Le marché du travail dans les capitales de l'UEMOA (1-2-3 Phase 1)

	Cotonou 2001	**Ouaga-dougou 2001**	**Abidjan 2002**	**Bamako 2001**	**Niamey 2002**	**Dakar 2002**	**Lomé 2001**	**Ensemble**
Situation socio-démographique								
Population	809 000	856 000	3 046 000	1 143 000	675 000	1 906 000	784 000	9 219 000
Age médian	20 ans	19 ans	21 ans	17 ans	17 ans	20 ans	21 ans	20 ans
Proportion de migrants	38,0	43,0	51,0	36,0	36,5	27,6	48,2	41,3
Taux net de scolarisation primaire	81,2	79,7	73,2	70,7	70,5	65,9	83,2	73,3
Taux net de scol. secondaire 1er cycle	33,8	29,4	23,0	28,2	28,7	19,9	27,5	25,4
% de 10 ans et + parlant français	70,9	60,4	66,4	49,6	57,4	58,4	72,9	62,6
Nombre de ménages	177 000	154 000	673 000	190 000	118 000	256 000	202 000	1 770 000
Taille moyenne des ménages	4,6	5,6	4,5	6,0	5,7	7,4	3,9	5,2
% ménages dirigés par une femme	25,8	13,2	19,4	9,8	15,8	26,6	30,0	20,5
Activité (définition BIT)								
Nombre d'actifs	368 000	368 000	1 517 000	397 000	227 000	745 000	404 000	4 026 000
Taux d'activité (10 ans et +)	59,9	58,0	65,1	52,4	48,8	51,1	67,9	58,7
Taux d'activité (15 ans et +)	68,9	68,1	72,9	62,0	56,8	59,1	76,6	67,3
Taux d'activité des hommes	58,8	66,3	70,1	59,3	63,5	62,1	68,9	65,3
Taux d'activité des femmes	60,9	49,6	60,3	45,6	35,2	41,1	66,9	52,5
Taux d'activité des 10-14 ans	14,1	9,1	16,3	11,2	13,2	9,3	17,2	13,0
Nombre de travailleurs découragés	96 000	112 000	310 000	112 000	94 000	161 000	90 000	976 000
Taux de dépendance	131,9	174,8	132,3	210,2	242,4	189,2	111,1	158,3
Taux de dépendance (>=10 ans)	77,7	106,9	77,5	112,9	138,3	124,6	61,0	94,1
Taux de dépendance (>=15ans)	54,5	76,5	59,1	81,3	106,1	95,0	42,7	70,0
Chômage (BIT)								
Nombre de chômeurs (déf. BIT)	20 400	56 500	205 400	28 000	29 900	87 000	33 300	460 500
Taux de chômage définition (déf. BIT)	5,5	15,4	13,5	7,1	13,1	11,7	8,2	11,4
Taux de chômage au sens large	6,8	22,4	15,8	12,5	23,3	18,9	11,2	15,9
Taux de chômage hommes (déf. BIT)	6,3	14,6	13,1	7,1	12,1	9,9	10,9	11,2
Taux de chômage femmes (déf. BIT)	4,9	16,4	14,0	7,0	15,0	14,1	5,7	11,7
Proportion de primo-demandeurs	40,0	63,2	54,0	57,8	61,1	53,8	50,8	54,9
Durée moyenne du chômage (mois)	32,3	48,6	36,9	33,3	59,5	46,9	32,1	40,7
% de chômeurs de longue durée	55,1	70,1	69,5	62,1	84,2	64,5	53,9	67,4
Salaire réservation (1000 Fcfa)	58,8	39,4	98,8	70,3	44,1	82,4	46,5	77,5
Emploi								
Nombre d'actifs occupés	348 000	311 000	1 332 000	369 000	197 000	658 000	371 000	3 566 000
% d'emplois dans l'adminis. publique	6,3	10,4	5,5	7,5	13,5	5,7	5,2	6,6
% d'emplois dans entreprises pub.	2,2	2,3	1,1	2,5	1,8	1,8	2,3	1,8
% d'emplois secteur privé formel	9,9	11,8	17,6	11,4	11,8	15,0	10,5	14,2
% d'emplois dans secteur informel	80,3	73,4	74,7	77,5	71,1	76,4	81,0	76,2
% d'emplois dans secteur associatif	1,3	2,1	1,1	1,1	1,8	1,1	1,0	1,2
Nombre d'heures ouvrées par semaine	46,5 h	50,7 h	47,9 h	45,6 h	47,5 h	45,4 h	49,7 h	47,5 h
Taux de salarisation	24,7	33,0	40,8	28,0	35,0	37,5	24,0	34,6
Taux de pluri-activité	9,2	6,2	4,9	7,2	7,7	4,3	6,1	5,9
Revenus (1 000 FCFA) et sous-emploi								
Revenu mens. moyen emploi principal	37,0	37,3	71,1	50,8	45,4	58,2	25,6	54,2
Revenu mens. médian emploi principal	20	15	36	30	29,3	30	15	25
Revenu mens. moyen administration	89,5	94,7	221,0	89,4	90,1	149,7	82,3	139,2
Revenu mens. moyen entreprises pub.	122,2	100,0	255,8	140,2	111,8	134,6	69,2	148,3
Revenu mens. moy. sect. privé formel	65,6	73,5	143,6	92,6	79,4	111,0	47,6	111,4
Revenu mens. moyen sect. informel	26,5	20,4	39,3	37,5	28,8	38,4	17,6	33,1
Taux de sous-emploi visible	13,4	10,6	12,6	17,1	16,0	16,2	17,1	14,3
Taux de sous-emploi invisible	61,1	66,5	53,2	45,4	51,1	57,8	55,8	55,2
Taux de sous-emploi global	69,2	73,0	66,4	58,8	64,4	69,4	68,4	67,1

Le secteur informel : Performances, insertion, perspectives, enquête 1-2-3, phase 2[1]

Alain Brilleau
Siriki Coulibaly
Flore Gubert
Ousman Koriko
Mathias Kuepie
Eloi Ouedraogo

L'enquête sur le secteur informel a été menée entre 2001 et 2003 dans les capitales économiques de sept pays de l'UEMOA (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou). Elle fournit pour la première fois une image détaillée des principales caractéristiques du secteur informel dans ces sept villes à partir d'enquêtes menées selon une méthodologie identique, ce qui autorise des comparaisons précises entre ces différentes villes. Même si la situation de chaque pays présente bien évidemment certaines spécificités liées à des facteurs économiques, il se dégage de ces données une homogénéité marquée de ce secteur fondamental des économies africaines.

Le secteur informel dans la principale agglomération des pays de l'UEMOA : définition et caractéristiques générales

Définition

La phase 2 de l'enquête *1-2-3* a été réalisée dans les capitales économiques de sept pays de l'UEMOA (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey et Ouagadougou). Elle porte sur un échantillon représentatif de l'ensemble des unités de production informelles (UPI) de ces agglomérations.

Le secteur informel est défini comme l'ensemble des unités de production dépourvues de numéro d'enregistrement administratif et/ou de comptabilité écrite formelle[1].

La méthode d'enquête utilisée repose sur la technique des enquêtes dites "en deux phases". Elle consiste à réaliser une enquête auprès d'unités de production informelles, à partir d'un échantillon extrait d'une enquête sur l'emploi et l'activité des ménages. Cette méthode a été retenue car c'est la seule qui permet de tirer un échantillon statistiquement représentatif de l'ensemble du secteur informel.

Les enquêtes emploi menées en 2001-2002 (phase 1) ont permis de dénombrer 1 906 000 unités de production informelles dans les sept agglomérations, toutes branches confondues.

[1] *Des résultats plus détaillés de cette enquête sont disponibles dans les publications nationales des INS des sept pays.*

[1] *Comptabilité permettant d'élaborer un compte d'exploitation et un bilan.*

81,5 % de ces UPI sont dirigées par des personnes au titre de leur emploi principal. Lorsqu'ils dirigent une UPI au titre de leur emploi secondaire, les chefs dirigent aussi, dans plus de 74 % des cas, une UPI au titre de leur emploi principal.

Les unités de production de la branche primaire ont été exclues du champ de la deuxième phase de l'enquête *1-2-3.* On dénombre ainsi 1 761 800 unités de production informelles appartenant aux branches marchandes non agricoles, soit autant d'UPI que de ménages[3], ce qui est une moyenne car on peut avoir plusieurs UPI dans un même ménage.

Répartition par branche

Lorsque l'on retient une nomenclature à trois branches (industrie, commerce et services), la répartition des UPI montre la forte prépondérance des activités commerciales, plus faciles à créer et demandant peu de qualifications spécifiques. 46 % des UPI interviennent dans ce secteur, contre 28 % dans l'industrie et 26 % dans les services. La prépondérance du commerce constitue la règle dans presque toutes les métropoles, avec des parts allant de 40 % à Abidjan jusqu'à 52 % à Bamako. Le poids des autres secteurs (industrie et services) est en revanche très variable suivant les agglomérations. En effet, alors que le secteur industriel rassemble 43 % des UPI à Niamey (devançant même de 2 % le commerce), il compte pour pratiquement moitié moins (22 %) à Cotonou. A l'inverse, Cotonou constitue, avec Abidjan, la ville où le secteur des services est le plus développé (29 et 32 % respectivement), alors qu'à l'autre bout, Niamey et Ouagadougou se distinguent par le faible poids des services dans leur tissu informel (17 % et 16 % respectivement).

Tableau 1 : Structure par branche des unités de production informelles (%)

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Industrie	**21,9**	**34,2**	**28,5**	**27,3**	**43,2**	**31,1**	**23,0**	**28,4**
Confection, cuir, chaussure	9,2	7,5	12,4	10,9	8,2	7,6	9,1	10,1
Autres industries et agro-alimentaire	8,1	21,1	9,4	10,3	32,0	15,9	10,2	12,4
BTP	4,6	5,6	6,7	6,2	3,0	7,6	3,8	5,9
Commerce	**49,2**	**48,7**	**40,0**	**51,5**	**40,6**	**47,3**	**48,5**	**45,5**
Détail dans magasin et commerce de gros	13,5	11,4	11,1	9,1	7,3	11,1	11,9	11,1
Détail hors magasin et carburant	35,7	37,3	28,9	42,4	33,3	36,2	36,5	34,4
Services	**28,9**	**17,1**	**31,5**	**21,3**	**16,2**	**21,6**	**28,5**	**26,1**
Restauration	10,5	4,8	7,0	3,0	0,5	4,1	7,0	6,0
Réparation	3,5	4,8	6,0	2,7	2,8	2,1	5,3	4,3
Transport	5,2	1,0	4,1	2,9	1,9	4,3	4,4	3,8
Autres services	9,7	6,4	14,4	12,7	10,9	11,1	11,8	12,0
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Effectifs (en milliers)	**206,1**	**151,0**	**609,3**	**234,0**	**74,3**	**277,2**	**209,8**	**1 761,8**

Source : *Enquêtes 1-2-3*, phase 2, Secteur Informel, 2001-2003, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, calculs des auteurs[4].

Au sein de l'industrie, la confection, le BTP et les autres industries dont l'agro-alimentaire regroupent respectivement 36 %, 21 % et 44 % des UPI industrielles des sept agglomérations. Des différences apparaissent toutefois entre villes. Le poids de la confection, qui rassemble les activités de filature et de tissage, l'habillement et la maroquinerie, est plus lourd à Abidjan, Bamako, Cotonou et Lomé, tandis qu'il est plus faible dans les trois autres agglomérations (Dakar, Niamey et Ouagadougou). Dans ces trois dernières villes, les UPI se concentrent dans le secteur des "*autres industries et agro-alimentaire*", qui rassemble notamment les activités de transformation et de

[3] La phase 1 a en effet permis d'estimer à 1,7 million le nombre de ménages résidant dans les sept agglomérations.
[4] NDLR : tous les tableaux de cet article sont issus de cette source, il n'a pas été jugé utile de la mentionner sous chaque tableau.

conservation de fruits, de séchage et fumage de poissons, de fabrication de produits alimentaires divers (pain, pâtes, couscous, farine, produits laitiers et glaces), et de production d'eau de table et de boissons non alcoolisées. A Niamey, qui est le cas extrême, 74 % des UPI industrielles opèrent dans ce secteur. Le poids du BTP, qui rassemble les activités de construction de bâtiment, d'électricité, de plomberie et de location de matériel de construction, varie quant à lui entre 16 et 25 % selon les villes, sauf à Niamey où seules 7 % des UPI industrielles interviennent dans ce secteur.

Au sein du secteur commercial, 75 % des UPI font de la vente au détail hors d'un magasin. Appartiennent à cette catégorie les commerçants qui disposent leurs marchandises sur des étales à l'air libre dans les marchés, les rues ou aux abords des bâtiments publics, les ménagères qui exposent quelques produits de consommation devant leur domicile afin de gagner un revenu d'appoint, ou encore les jeunes vendeurs ambulants qui sillonnent tous les lieux à forte fréquentation (marchés, rues, bureaux) et proposent en général les mêmes produits que les commerçants fixes (fruits et légumes, céréales, tubercules, viande, poissons, boissons, tabac, etc.). Cette catégorie inclut également les vendeurs de carburant.

Dans le secteur des services, enfin, les activités de restauration, de réparation (garages pour automobiles, motos et vélos) et de transport regroupent respectivement 23 %, 17 % et 15 % des établissements informels de services. Ces moyennes cachent néanmoins des disparités entre pays. A Niamey, par exemple, seules 3 % des UPI du secteur tertiaire interviennent dans la restauration, contre 36 % à Cotonou et 28 % à Ouagadougou. La catégorie "A*utres services*" (qui inclut notamment les activités de coiffure et autres services aux personnes, les activités de lavage et de nettoyage de textiles et les services offerts par les tradi-praticiens) rassemblent quant à elle près de 46 % des établissements informels de services sur l'ensemble des sept agglomérations.

Conditions d'exercice de l'activité

Dans les sept agglomérations, le secteur informel se caractérise par une grande précarité des conditions d'activité. Au niveau agrégé, en effet, moins de 22 % des UPI disposent d'un local spécifique pour leur activité (atelier, boutique, restaurant, hôtel, local fixe sur les marchés publics). Les autres ne possèdent pas de local (47 % des cas) ou ont un local qui se confond avec le domicile de leurs propriétaires ou celui de leurs clients (31 % des cas). Le commerce et la restauration sont les secteurs où la proportion d'UPI sans local est la plus forte tandis que la confection (et l'industrie en général) est celui où elle est la plus faible. Ces chiffres varient entre les pays : toutes branches confondues, les UPI sans local sont en proportion plus nombreuses à Lomé et Bamako (58 % et près de 56 % respectivement) et moins nombreuses à Dakar (41 %).

Tableau 2 : Précarité des conditions d'activité selon la branche (ensemble des sept agglomérations) (%)

	Type de service			**Type de local**		
	Eau	Electricité	Téléphone	Sans local	Domicile	Avec local
Industrie	8,1	28,1	6,8	32,3	43,8	23,9
Commerce	6,8	15,1	4,7	58,8	21,8	19,4
Services	12,1	27,6	12,5	43,3	33,4	23,3
Ensemble	**8,5**	**22,0**	**7,3**	**47,3**	**31,1**	**21,7**

La précarité des locaux prive la plupart des UPI de l'accès aux principaux services publics que sont l'eau, l'électricité et le téléphone : 92 % sont ainsi privées d'eau courante, 93 % de téléphone et 78 % d'électricité. Les UPI de Cotonou sont les mieux loties : 45 % d'entre elles disposent d'au moins une de ces trois facilités (eau, électricité ou téléphone). A l'inverse, près de 84 % des UPI de Lomé et Ouagadougou et 90 % des UPI de Bamako n'ont ni eau, ni électricité ni téléphone.

Le secteur informel dans les capitales économiques de l'Afrique de l'Ouest francophone n'est pas seulement un conglomérat d'unités de production exerçant dans des conditions précaires, mais aussi un secteur atomisé, où la dynamique entrepreneuriale est limitée. Dans leur grande majorité, en effet, les unités de production informelles ont été créées par ceux ou celles qui les dirigent actuellement

Contrairement à une idée reçue, la mise à son compte dans le secteur informel est bien souvent un choix délibéré. En effet, 60 % des chefs d'unités de production considèrent le secteur informel comme un mode privilégié d'insertion sur le marché de travail en invoquant la possibilité d'obtenir un meilleur revenu que le salaire auquel ils pourraient prétendre (28 %) ou en refusant le statut de travailleur dépendant et en mettant en avant le désir d'être leur propre patron (32 %).

Démographie des unités de production

Dans l'ensemble des sept agglomérations, l'âge moyen des UPI est de sept ans. Il est le plus élevé à Dakar (9 ans) et plus faible à Abidjan et Lomé (6 ans).

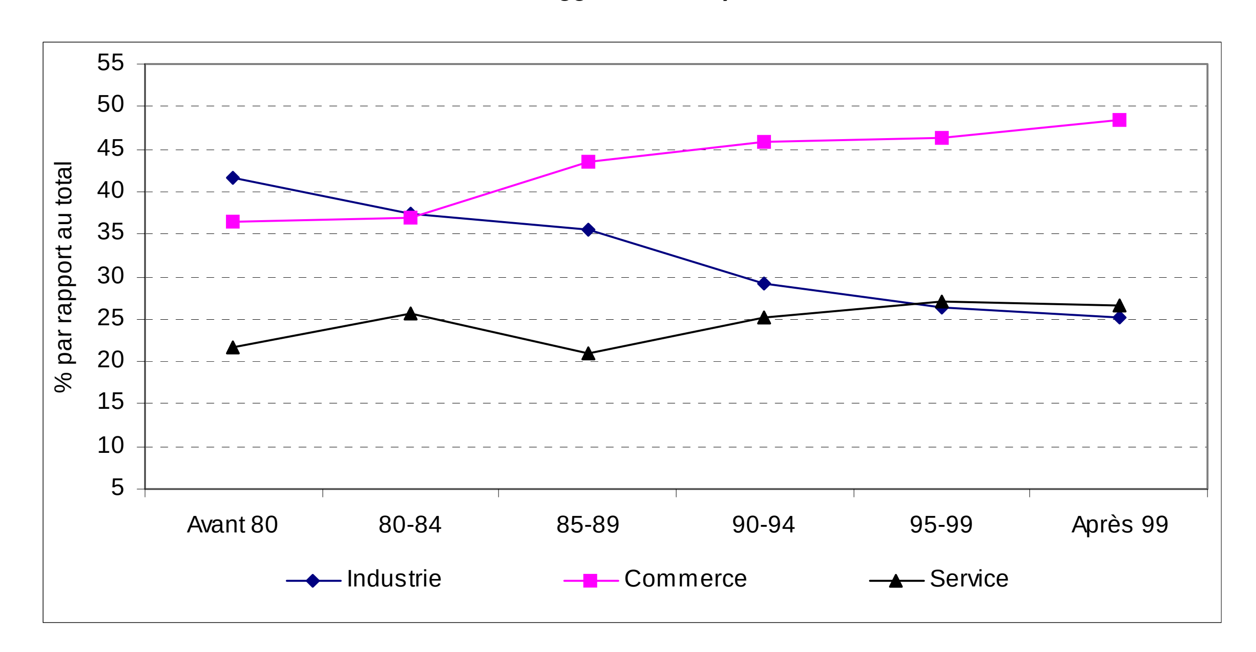
La répartition des UPI de l'ensemble des sept agglomérations selon leur date de création montre que la majorité d'entre elles sont récentes : 25 % ont été créées après 1999 et seulement moins de 5 % avant 1980. Le faible nombre d'unités informelles anciennes suggère que le taux de disparition des UPI est élevé, notamment au cours de leurs premières années d'existence.

Tableau 3 : Répartition des UPI selon la date de création (%)

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Avant 1980	3,3	3,9	3,3	7,5	6,8	7,5	2,6	4,6
Entre 1980 et 1984	5,5	4,5	4,0	8,4	8,5	4,5	3,7	5,0
Entre 1985 et 1989	7,5	10,0	4,1	6,4	8,5	9,6	6,1	6,6
Entre 1990 et 1994	18,2	17,7	13,1	21,4	17,7	16,7	13,8	16,0
Entre 1995 et 1999	45,5	42,6	39,5	42,0	29,0	36,8	60,7	42,5
Après 1999	20,1	21,4	35,9	14,2	29,5	24,8	13,1	25,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse de la répartition de l'ensemble des UPI par secteur d'activité selon leur date de création fournit des enseignements intéressants. Alors que les UPI anciennes sont en proportion plus nombreuses au sein du secteur industriel, cette répartition va évoluer en faveur du secteur commercial. Cette évolution peut résulter de la montée en puissance du secteur informel commercial comme mode privilégié d'insertion de la main-d'œuvre sur le marché du travail, l'entrée dans ce segment du secteur informel nécessitant peu de qualifications spécifiques.

Graphique 1 : Répartition des UPI par branche d'activité selon la date de création (ensemble des sept agglomérations)



En bref, un certain nombre de caractéristiques du secteur informel (forte concentration dans les activités commerciales de détail, précarité des lieux d'exercice, faible transmission familiale du savoir-faire ou de l'entreprise familiale) laissent penser qu'il s'agit plus d'un secteur dans lequel prévaut la logique de la débrouille que celle du petit entrepreneur individuel. L'analyse des caractéristiques de la main-d'œuvre permettra de confirmer cette assertion.

Main d'œuvre et emplois

Taille des UPI

Toutes agglomérations confondues, les 1 761 800 unités de production informelles exerçant une activité marchande non agricole génèrent 2 671 000 emplois. Ce résultat permet d'affirmer que le secteur informel est de loin le premier pourvoyeur d'emplois au sein des sept villes. En outre, il montre que le secteur informel est massivement constitué de micro-unités, la taille moyenne des unités informelles étant de 1,53 personne par établissement.

Sur l'ensemble des villes, 74 % des UPI comptent un seul employé (auto-emploi) et seules 7 % emploient plus de trois personnes. Cette distribution fortement polarisée sur l'auto-emploi se retrouve dans chacune des sept agglomérations, même si la part de l'auto-emploi est inférieure à la moyenne régionale à Abidjan (68 %) et, dans une moindre mesure, à Cotonou et Ouagadougou (72 %). C'est un résultat fort dans la mesure où la définition du secteur informel retenue pour l'enquête n'imposait aucune limite à la taille des unités.

La prédominance des UPI comptant un seul employé étant encore plus marquée dans le commerce (80 % des UPI commerciales constituent un auto-emploi), la taille moyenne des UPI de ce secteur est de 1,3 contre 1,8 dans le secteur industriel et dans les services. Dans certaines villes (Bamako, Cotonou et Dakar), la taille moyenne des UPI est plus élevée dans le secteur industriel que dans les services.

Tableau 4 : Taille moyenne des UPI selon le secteur d'activité

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Industrie	**1,9**	**1,6**	**1,9**	**1,7**	**1,5**	**2,0**	**1,7**	**1,8**
Confection, cuir, chaussure	1,6	1,4	1,9	1,3	1,5	1,9	1,6	1,7
Autres industries et agro-alimentaire	1,9	1,5	2,0	1,8	1,4	1,8	1,7	1,8
BTP	2,4	2,1	1,6	2,1	2,4	2,6	2,1	2,1
Commerce	**1,4**	**1,3**	**1,3**	**1,1**	**1,2**	**1,2**	**1,2**	**1,3**
Détail dans magasin et commerce de gros	1,4	1,9	1,5	1,3	1,3	1,4	1,2	1,4
Détail hors magasin et carburant	1,4	1,2	1,2	1,1	1,2	1,1	1,2	1,2
Services	**1,7**	**1,7**	**1,9**	**1,5**	**1,5**	**1,6**	**1,7**	**1,8**
Restauration	1,7	2,0	2,0	1,6	1,5	2,0	1,5	1,8
Réparation	2,5	2,0	2,9	2,5	2,4	3,1	2,1	2,6
Transport	1,5	1,3	2,2	1,8	1,8	1,6	1,6	1,8
Autres services	1,6	1,4	1,4	1,3	1,3	1,2	1,7	1,4
Ensemble	**1,6**	**1,5**	**1,7**	**1,4**	**1,4**	**1,5**	**1,5**	**1,5**

Taux de salarisation

Du fait de la taille réduite des unités informelles, le taux de salarisation atteint à peine 13,6 % au sein de l'ensemble des UPI des sept agglomérations. L'importance du salariat dans le secteur informel ne varie pas sensiblement entre les villes étudiées.

Tableau 5 : Organisation du travail dans le secteur informel

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Type de combinaison de travail (%)								
Auto emploi	72,1	72,1	68,2	80,7	79,4	77,1	77,0	73,6
Non salariale	19,2	14,6	19,8	9,5	13,6	14,0	16,7	16,4
Salariale	6,0	11,8	9,5	8,2	6,2	6,4	5,3	8,0
Mixte	2,6	1,6	2,5	1,5	0,8	2,5	1,0	2,1
Taux de salarisation (en %)	**12,0**	**16,9**	**14,4**	**15,2**	**10,4**	**13,1**	**9,8**	**13,6**

Au sein des UPI de plus d'une personne, le cas où tous les employés sont salariés est plutôt rare dans la mesure où figurent bien souvent parmi eux, en plus du responsable, des apprentis et des aides familiaux. Le faible taux de salarisation est donc une caractéristique du secteur informel, qui l'oppose au secteur formel où la norme salariale est la règle.

Graphique 2 : Taux de salarisation et taux d'auto-emploi

Statut des employés

La main-d'œuvre des UPI (patrons, indépendants et associés exclus), soit 891 200 personnes pour l'ensemble des sept villes, est composée à 30 % de salariés, à 28 % d'aides familiaux et à 43 % d'apprentis dont un tiers seulement est rémunéré.

La précarité et l'absence de protection sont les caractéristiques principales des emplois offerts par le secteur informel. En premier lieu, même si les quatre cinquièmes de la main d'œuvre employée dans le secteur informel sont constitués de travailleurs permanents, seuls 5 % des employés bénéficient d'un contrat écrit avec leur employeur. Les autres sont sans contrat (60 %) ou ne bénéficient que d'un contrat oral avec leur employeur (32 %). L'absence de contrat laisse donc la porte ouverte aux abus en tous genres de la part des employeurs. Les sept métropoles partagent en commun ce caractère non formel des relations de travail entre employeurs et employés avec des extrêmes à Abidjan et Niamey où l'existence d'un contrat de travail écrit concerne moins de 1 % des employés.

Tableau 6 : Caractéristiques des emplois dépendants dans le secteur informel (%)

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Employés permanents	76,9	87,9	87,6	81,3	69,0	84,1	64,4	82,3
Contrat écrit	9,3	1,4	0,7	1,8	0,7	2,4	27,9	5,0
Primes	19,3	10,2	9,3	6,6	7,8	31,7	9,8	13,8
Mode de rémunération								
Salaire fixe	29,9	22,5	24,6	30,7	16,9	13,9	20,2	23,3
Rémunération en nature	14,8	16,2	12,6	5,2	6,1	5,2	4,1	10,3
Autres types de rémunération (*)	14,6	31,1	18,1	31,2	31,0	29,4	15,1	21,8
Pas de rémunération	40,6	30,3	44,7	32,9	46,1	51,5	60,7	44,7
Non apparenté	45,7	50,2	59,0	67,2	47,3	49,0	56,2	55,2

(*) A l'heure ou à la journée, à la tâche ou en fonction des bénéfices.

Le salariat dans le secteur informel semble être une notion aux contours assez flous. Toutes agglomérations confondues, seuls 23 % des employés bénéficient d'un salaire fixe. Une proportion assez similaire (22 %) est payée à l'heure, à la journée, à la tâche ou en fonction des bénéfices. Les autres employés ne reçoivent aucun salaire en argent pour leur travail et sont soit rémunérés en nature (10 %), soit non rémunérés (45 %). Ces proportions sont contrastées selon les pays. La part des employés non rémunérés est particulièrement élevée à Lomé (près de 61 %) et à Dakar (51,5 %), et moindre à Bamako (32,9 %) et Ouagadougou (30,3 %).

Les individus travaillant dans l'informel sont également peu nombreux à bénéficier des avantages généralement accordés aux employés du secteur formel (indemnités de logement, primes de fin d'année, congés payés, participation aux bénéfices, sécurité sociale, etc.).

Le constat qui vient d'être fait d'une main-d'œuvre non protégée et donc soumise au bon vouloir des employeurs doit néanmoins être nuancé en raison de l'importance des relations personnelles existant entre les chefs d'établissement et leurs employés. Près de 45 % des employés ont en effet des liens de parenté avec leurs employeurs. L'importance des relations personnelles se retrouve au niveau de l'embauche : 80 % de la main-d'œuvre des établissements informels a obtenu son emploi par des relations familiales ou amicales.

L'analyse qui vient d'être faite a mis en exergue la forte vulnérabilité de la main-d'œuvre travaillant dans le secteur informel, et ce, quelle que soit la métropole. La section suivante poursuit et approfondit l'analyse des conditions de travail des employés du secteur informel, à travers l'examen des charges horaires et des rémunérations pratiquées dans ce secteur.

Durée du travail

Les normes légales régissant la durée du travail n'ont pas cours dans le secteur informel. En effet, alors que la durée légale du travail est de 40 heures par semaine dans l'ensemble des pays de l'UEMOA, les actifs du secteur informel travaillent, en moyenne, plus de 46 heures par semaine. La situation diffère néanmoins d'une ville à une autre. La durée hebdomadaire moyenne du travail s'écarte sensiblement de la durée légale à Cotonou, Dakar, Niamey et Lomé, avec en moyenne 7 à 8 heures de plus et encore plus à Ouagadougou où elle dépasse 55 heures.

Ces moyennes cachent toutefois des disparités importantes. L'analyse de la distribution du temps de travail montre que la charge hebdomadaire de travail est très variable d'un individu à un autre : dans l'ensemble des sept villes, 16 % des employés de l'informel travaillent moins de 24 heures par semaine alors que près de la moitié (48,5 %) effectue plus de 48 heures par semaine. Cette configuration est à peu près la même dans toutes les agglomérations prises individuellement à l'exception de Ouagadougou où la proportion d'individus employés dans l'informel travaillant plus de 60 heures par semaine est proche de 50 %.

Tableau 7 : Répartition des employés selon le nombre d'heures travaillées par semaine (%)

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Moins de 24h	15,4	9,9	16,4	24,9	18,7	15,4	14,4	16,1
24h-40h	16,6	13,3	20,4	27,0	23,4	19,3	18,0	19,2
40-48h	15,9	11,5	18,6	10,5	8,7	10,6	19,6	16,1
48-60h	24,4	16,8	28,6	20,2	19,2	22,6	24,8	24,7
Plus de 60h	27,7	48,7	16,2	17,4	30,0	32,1	23,2	23,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Une telle hétérogénéité dans la durée du travail peut être interprétée de diverses manières. Elle peut être vue comme un élément positif témoignant de la flexibilité du secteur informel, flexibilité se traduisant par un nombre d'heures travaillées modulable selon l'état de la demande. Elle offre également la possibilité à ceux qui travaillent un petit nombre d'heures de mener parallèlement d'autres activités (travaux domestiques, études, autre emploi, etc.). Inversement, elle peut être un indicateur du sous-emploi des ressources humaines dans le secteur informel, s'il s'avère que les individus travaillant à temps partiel le font contre leur gré. En outre, la forte proportion d'employés dont la charge horaire hebdomadaire dépasse très largement la charge horaire légale peut être le signe d'un niveau très faible de rémunération horaire. Ce phénomène semble être particulièrement répandu dans les activités de transports ou de réparation où la durée hebdomadaire du travail, d'une moyenne de

50 heures environ, est plus élevée que dans les autres branches. Il est également intéressant de noter qu'au sein des actifs du secteur informel, les aides familiaux et les salariés travaillent en moyenne respectivement deux heures et six heures de plus que les patrons.

Niveau des rémunérations

Les revenus dans le secteur informel posent des problèmes complexes pour leur mesure et leur interprétation. Outre les difficultés à obtenir une estimation fiable, faute de comptabilité écrite ou de bulletin de paie, la diversité des statuts et la variabilité des temps de travail rendent délicat le choix d'un indicateur pertinent.

Dans l'ensemble des sept agglomérations, le revenu mensuel moyen des actifs du secteur informel est de 60 200 FCFA. Compte tenu des différences de productivité et de prix entre pays, cette moyenne varie sensiblement d'une métropole à une autre**.** Elle est nettement supérieure à Abidjan (84 000 FCFA), Bamako (63 700 FCFA) et Dakar (63 100 FCFA) tandis qu'elle est moindre dans les autres villes, particulièrement à Lomé où elle n'est que de 19 400 FCFA. Quelle que soit la ville considérée, le revenu mensuel moyen du secteur informel est toujours supérieur au salaire minimum. Mais cette moyenne cache de fortes disparités de revenu à l'intérieur du secteur informel. La valeur médiane du revenu mensuel en témoigne : selon les métropoles, le revenu médian représente entre un quart et un tiers du revenu moyen. Cela signifie que la moitié des individus travaillant dans le secteur informel gagne entre trois et quatre fois moins que le revenu moyen. En outre, le revenu médian étant toujours inférieur au salaire minimum, on peut en conclure que plus de 50 % des travailleurs du secteur informel ont une rémunération inférieure au salaire minimum. De telles disparités dans les niveaux de rémunération s'expliquent en grande partie par la proportion forte d'apprentis et d'aides familiaux au sein des travailleurs du secteur informel, lesquels ne sont généralement pas ou peu rémunérés.

Tableau 8 : Niveau de rémunération dans le secteur informel

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Revenu mensuel moyen (en milliers de FCFA)	38,7	41,2	84,0	63,7	44,9	63,1	19,4	60,2
Revenu mensuel médian (en milliers de FCFA)	11,7	13,0	23,8	20,0	14,0	23,0	8,0	17,0
Revenu horaire moyen (en FCFA)	178,1	174,8	425,9	355,2	219,9	304,8	95,8	296,6
SMIG mensuel (en milliers de FCFA)	25	27	36	22	22	39	13	

Note de lecture : Le revenu des travailleurs indépendants (patrons et travailleurs à leur propre compte) correspond à l'EBE généré par l'UPI. Le revenu des travailleurs dépendants comprend l'ensemble des rémunérations qu'ils perçoivent (salaires directs, primes et avantages de toutes sortes, monétaires ou en nature).

Les niveaux de rémunération sont variables selon le secteur d'activité. Dans l'ensemble des villes, le secteur des services est celui où le revenu mensuel moyen est le plus élevé, suivi de l'industrie et du secteur commercial. Le secteur des services vient en première position dans cinq agglomérations (Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé et Ouagadougou), tandis qu'à Abidjan et Niamey, ce sont respectivement le secteur de l'industrie et le commerce qui sont en tête.

Tableau 9 : Revenu mensuel moyen par secteur d'activité (en milliers de FCFA

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Industrie	34,3	33,4	88,4	69,7	35,4	59,7	18,8	60,7
Commerce	39,8	41,9	85,0	54,0	65,2	63,5	18,8	58,0
Services	40,8	54,4	79,4	72,8	29,4	68,5	20,6	62,5
Ensemble	38,7	41,2	84,0	63,7	44,9	63,1	19,4	60,2

Si l'on ne retient que la main-d'œuvre rémunérée, les différences de revenu sont considérables selon le statut dans l'emploi : au niveau agrégé, les patrons ont un revenu mensuel moyen de près de 210 000 FCFA, trois fois plus élevé que les indépendants (69 000 FCFA) et sept fois plus élevé que les salariés (28 000 FCFA). D'autres variables comme le sexe et le niveau d'instruction s'avèrent également déterminantes dans l'explication des variations de revenu. Dans l'ensemble des métropoles de l'UEMOA, les hommes gagnent en moyenne 2,1 fois plus que les femmes. Cet écart

s'explique notamment par un volume horaire de travail moindre chez les femmes, par leur concentration dans les branches d'activité les moins rémunératrices (commerce de détail et restauration) et par leur statut dans l'emploi (les travailleurs indépendants et les aides familiaux étant en majorité des femmes). Ces résultats sont très similaires d'une capitale économique à une autre. Cotonou et Dakar apparaissent les plus favorables aux femmes (les hommes ne touchant "que" 1,63 et 1,77 fois plus que les femmes) tandis que Niamey et Bamako sont les villes les plus inégalitaires (2,22 et 2,20 respectivement).

Tableau 10 : Revenu mensuel moyen selon le sexe et le niveau d'étude (en milliers de FCFA)

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Hommes	50,7	55,2	108,7	86,5	59,9	77,6	28,2	81,0
Femmes	31,0	25,8	54,5	39,4	27,0	43,8	13,4	38,6
Non scolarisé	39,0	31,4	65,4	56,3	50,4	54,0	14,9	52,2
Primaire	28,5	40,5	63,0	70,9	40,3	57,2	14,7	47,9
Secondaire	59,2	82,3	136,5	82,8	34,1	88,1	28,7	90,2
Universitaire	113,6	155,6	279,1	71,0	-	317,5	52,9	231,9
Ensemble	38,7	41,2	84,0	63,7	44,9	63,1	19,4	60,2

Enfin, l'analyse des revenus selon le niveau d'éducation montre que, toutes métropoles confondues, les personnes non scolarisées gagnent en moyenne 52 000 FCFA par mois contre 48 000 pour ceux ayant fréquenté l'école primaire. Les autres résultats montrent que, dans l'ensemble, le niveau moyen de revenu croît avec le nombre d'années de scolarisation. Il est multiplié par deux quand on passe d'un individu non scolarisé à un individu ayant fait des études secondaires, et par près de cinq quand on passe d'un individu non scolarisé à un individu ayant fait des études supérieures. Ainsi, même en l'absence de grille de salaires formelle, l'éducation peut être valorisée dans le secteur informel.

Caractéristiques sociodémographiques des actifs du secteur informel

Au niveau agrégé, près de la moitié des emplois informels sont occupés par des femmes (48,6 %). L'examen de la situation prévalant dans chacune des métropoles montre toutefois qu'avec environ 60 % des emplois informels pourvus par les femmes, Cotonou et Lomé sont les deux villes où le poids des femmes est le plus important. Les femmes sont majoritaires parmi ceux qui travaillent pour leur propre compte (57 % dans l'ensemble des agglomérations) et parmi les aides familiaux (près de 68 %). Elles sont en revanche en minorité parmi les patrons, sauf à Abidjan et Niamey où elles sont représentées quasiment au *prorata* de leur poids dans la main-d'œuvre informelle.

Tableau 11 : Caractéristiques démographiques des actifs informels suivant le statut

Statut	**Répartition des actifs (%)**	**Femmes (%)**	**Jeunes de moins de 26 ans (%)**	**Age (années)**	**Niveau d'études (années)**	**Ancienneté (années)**
Patron	4,2	38,4	4,6	39,4	5,7	7,1
Travailleur indépendant	60,7	57,2	20,1	35,6	3,4	6,5
Salarié	9,7	31,9	52,3	26,4	4,0	2,8
Apprenti payé	3,8	9,1	70,4	23,2	3,1	3,2
Apprenti non payé	10,2	22,5	86,5	20,5	3,2	2,3
Aide familial	9,1	67,8	80,0	21,3	2,9	3,6
Associé	2,2	16,7	34,9	30,8	4,6	5,1
Ensemble	100,0	**48,6**	**37,0**	**31,5**	**3,5**	**5,3**

Les jeunes de moins de 26 ans représentent un peu plus du tiers des actifs informels, dont l'âge moyen est de 31,5 ans. Ils sont particulièrement nombreux dans les emplois dépendants puisqu'ils constituent 70 % des apprentis payés, 86 % des apprentis non payés et 80 % des aides familiaux.

L'analyse du mode d'apprentissage montre que la *quasi* totalité de l'ensemble des actifs du secteur

informel a appris son métier sur le tas, soit dans une autre entreprise du secteur informel, soit tout seul par la pratique. Les chefs d'UPI apparaissent plus instruits que les autres catégories d'employés (en moyenne 1,8 année d'étude en plus). A l'inverse, les catégories ayant le niveau d'éducation le plus bas sont les apprentis et les aides familiaux. Le niveau d'études semble donc favoriser l'accession à de meilleurs statuts dans l'emploi.

Capital, investissement et financement

Le capital fait partie, avec le travail, des deux facteurs de production qui permettent aux UPI de produire les biens et services mis sur le marché. Le chapitre précédent a été consacré au travail, Celui-ci s'intéresse au facteur capital, c'est-à-dire à l'ensemble des biens durables (terrains, logements, véhicules, mobilier, machines, outillage, etc.) possédés par les UPI.

Tableau 12 : Montant total du capital du secteur informel

(milliards de FCFA)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Industrie	19,3	7,4	37,4	6,8	1,9	14,1	7,5	94,4
Commerce	22,5	10,7	20,5	4,7	1,9	8,1	6,8	75,3
Services	21,6	7,5	90,9	15,1	6,0	15,6	18,0	174,7
Ensemble	63,3	25,6	148,8	26,7	9,9	37,8	32,2	344,4

Le montant total du capital du secteur informel, estimé au coût de remplacement, atteint 344 milliards de FCFA pour l'ensemble des sept agglomérations. La ville d'Abidjan en détient plus du tiers (149 milliards), loin devant Cotonou (63 milliards), mais en terme de captal moyen par UPI, Cotonou est la ville où les UPI sont les mieux loties, (307 000 FCFA en moyenne), suivie par Abidjan (244 000 FCFA). A l'inverse, les UPI Niameyiennes, bamakoises et dakaroises sont les moins dotées (133 000, 114 000 et 136 000 FCFA respectivement).

Le montant du capital varie de façon importante entre les secteurs commerce, industrie et services. Dans le commerce, une UPI ne dispose en moyenne que 94 000 FCFA contre presque le double dans l'industrie (189 000 FCFA) et le quadruple dans les services (380 000 FCFA). Au sein d'un même secteur, l'importance du capital est assez hétérogène. Ainsi, les UPI du commerce de détail hors magasin sont très peu utilisatrices de capital (57 000 FCFA en moyenne) alors que celles des commerces de gros ou de détail dans magasin disposent de quatre fois plus de biens capitaux (210 000 FCFA). Dans les services, ce sont les UPI de transports qui, avec des biens d'une valeur de 1,1 million par UPI en moyenne pour l'ensemble des agglomérations, font de ce secteur le plus lourdement doté en capital. Ceci s'explique par le fait que l'exercice de l'activité dans cette branche est conditionné par la possession de véhicules (voitures, motocyclettes).

Tableau 13 : Montant moyen du capital par UPI du secteur informel

(milliers de FCFA)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Industrie	428	143	215	106	61	163	156	189
Commerce	221	146	84	39	64	62	66	94
Services	362	290	473	305	500	260	300	380
Ensemble	307	169	244	114	133	136	154	195

L'analyse de la composition du capital au niveau régional met en exergue le poids prépondérant des terrains et locaux, qui constituent près du tiers (32 %) de la valeur des biens. Les véhicules (25 %) et les machines (24 %) viennent ensuite, alors que l'outillage ne pèse que 10 %. Cette répartition varie d'un secteur à l'autre. Ainsi, dans les services, ce sont plutôt les véhicules qui pèsent le plus dans le capital des UPI (43 %), contre 20 % respectivement pour les terrains/locaux, et les machines.

Qualité et propriété du capital[2] du secteur informel

Même si une large majorité (64 %) du capital du secteur informel des agglomérations de l'UEMOA étudiées est constituée de biens achetés neufs, plus du tiers a été acquis d'occasion. C'est

[2] *Les terrains et locaux sont exclus.*

particulièrement le cas des véhicules (50 %) et dans une certaine mesure des machines (35 %). Par contre, 80 % environ de l'outillage et du mobilier de bureau sont acquis à l'état neuf.

Le secteur informel de certaines agglomérations recourt plus souvent aux biens usagés que celui d'autres agglomérations. Ainsi, alors que le matériel acquis usagé représente jusqu'à plus de la moitié du capital à Dakar, Niamey et Bamako, il ne compte que pour 31 % à Cotonou et 29 % à Abidjan.

Considéré globalement, près des trois quarts de la dotation en capital sont la propriété des UPI qui les utilisent, et seulement un quart est en location, ou utilisé en copropriété. En fait, seuls les terrains et locaux sont majoritairement loués, ou possédés en copropriété (55 %).

Financement du capital informel

Dans toutes les agglomérations, l'acquisition du capital est essentiellement financée par l'épargne individuelle (issue de dons, du fruit de son propre travail ou d'un héritage), avec un minimum de 73 % à Dakar et un maximum de 95 % à Ouagadougou. Les autres modes de financement sont réduits à la portion congrue. Les micro-crédits sont totalement absents du financement du capital du secteur informel. La mise en place de programmes de micro-crédits spécifiquement orientés vers la formation du capital permettrait d'améliorer de manière substantielle la productivité du secteur.

Tableau 14 : Financement du capital du secteur informel

(% de la valeur)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Epargne, don, héritage	86,7	94,5	84,9	84,2	84,9	73,2	90,7	85,1
Prêt familial	3,2	1,9	9,1	2,7	3,8	5,9	2,7	5,9
Prêt bancaire	0,2	0,2	4,2	0,9	0,4	0,6	0,3	2,1
Autres	10,0	3,2	1,7	12,0	10,9	20,2	6,3	6,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Investissement dans le secteur informel

La partie précédente a traité de l'acquisition du stock de capital dans son ensemble. L'objectif des paragraphes suivants est l'analyse de l'investissement, c'est-à-dire le capital acquis pendant les douze mois précédant l'enquête.

L'investissement annuel total réalisé dans l'ensemble des sept agglomérations s'élève à 54,6 milliards FCFA, soit 16 % de l'ensemble du capital du secteur informel. La proportion d'UPI ayant investi au cours de l'année (parmi les UPI possédant du capital) est d'environ 30 %. Les UPI investissent en biens capitaux essentiellement au moment de leur création. En effet, en considérant uniquement les UPI créées durant les douze derniers mois, la proportion d'UPI ayant investi est de 84 % en moyenne, alors qu'elle n'est que de 24 % pour les UPI de plus d'un an.

La structure de l'investissement selon le type de bien acquis est différente de celle du stock de capital. En effet, alors que pour ce dernier, les terrains et locaux représentent, en valeur, le poste le plus important, ce sont plutôt les machines qui pèsent le plus dans les investissements des douze derniers mois, car elles en constituent 38 % de la valeur totale. Les terrains et locaux n'occupent que le second rang (20 %), au même niveau que les véhicules.

Tableau 15 : Niveaux et structure de l'investissement dans le secteur informel

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Proportion d'UPI ayant investi dans l'année	32,7 %	28,3 %	30,9 %	21,8 %	26,3 %	32,8 %	25,9 %	29,5 %
Montant moyen de l'investissement (en milliers FCFA)	135	128	141	182	49	52	105	120
Montant total de l'investissement (milliards FCFA)	8,5	4,5	25,4	6,6	0,7	4,2	4,6	54,6

Emprunt dans le secteur informel

Les analyses menées précédemment ont mis à jour l'importance de l'autofinancement dans l'acquisition du stock de capital et la faiblesse des emprunts, en particulier des emprunts auprès des banques ou des instituts de micro-crédits. Si les UPI ne recourent que rarement aux emprunts pour financer leurs investissements, ils pourraient le faire afin de satisfaire d'autres besoins liés à leurs activités (achat de marchandises, de matières premières, etc.).

En considérant toutes les formes d'emprunts, les UPI demeurent peu nombreuses à recourir à cette forme de financement de l'entreprise. Ainsi, au cours des douze mois précédant les enquêtes, seulement 8 % des UPI de l'ensemble des villes considérées ont effectué au moins un emprunt dans le cadre de leurs activités mais les sommes en jeu sont loin d'être négligeables. En effet, le montant total des emprunts sur un an s'élève à 35,7 milliards FCFA dans l'ensemble des agglomérations de la sous-région enquêtées, dont 13,7 milliards pour la seule ville d'Abidjan.

L'origine des prêts est assez variée. Tout d'abord, la famille constitue, avec 38 % des sommes engagées, la première prêteuse au secteur informel, ce qui dénote le rôle de la solidarité familiale dans le soutien aux membres engagés dans ce secteur. L'offre de crédits par les usuriers est également importante, puisqu'elle représente jusqu'à 15 % de l'ensemble des emprunts du secteur informel. Les banques par contre n'interviennent que de façon marginale (7 % de l'ensemble des prêts) dans le secteur informel.

Mais ce profil d'ensemble varie substantiellement d'une ville à l'autre. En effet, alors qu'environ deux tiers des crédits à Abidjan et à Niamey proviennent de la famille et des amis proches, ces derniers ne contribuent qu'à hauteur de 19 % à Lomé et de 9 % à Cotonou.

Tableau 16 : Importance des emprunts

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Proportion d'UPI emprunteuses	12,8 %	3,2 %	7,4 %	7,2 %	11,9 %	10,6 %	6,4 %	8,2 %
Emprunt moyen (milliers FCFA)	331	159	306	304	76	115	249	247
Emprunt total (milliards FCFA)	8,7	0,8	13,7	5,1	0,7	3,4	3,4	35,7

L'usage des crédits dépend de la ville considérée : à Cotonou, 61 % des emprunts sont affectés à l'achat des marchandises ou des matières premières, alors qu'à Lomé 67 % des emprunts servent plutôt à l'achat des machines et outils de production. Dans la capitale malienne, les UPI concentrent de manière massive (86 %) les crédits à l'extension des établissements, à l'inverse d'Abidjan où l'usage des crédits est réparti sur plusieurs postes : 31 % à l'outillage et aux machines, 25 % à l'achat des marchandises ou des matières premières et 8 % à l'amélioration du local.

Tableau 17 : Utilisation des emprunts

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Achat matières premières	61,0	37,4	25,2	10,1	22,9	11,6	6,5	29,0
Amélioration du local	1,4	1,3	8,7	0,1	0,2	21,1	0,7	5,8
Machines, outillage	2,8	14,5	31,3	0,5	4,2	4,2	66,5	19,9
Dettes antérieures	7,6	0,6	0,0	0,1	1,5	0,0	8,8	2,7
Extension établissement	8,1	5,2	1,6	86,4	14,0	0,0	9,3	16,2
Autres	19,1	41,0	33,2	2,7	57,2	63,0	8,2	26,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le remboursement des emprunts ne s'effectue pas toujours sans difficultés. Ainsi, pour l'ensemble des agglomérations, près de la moitié des crédits pose des problèmes aux UPI emprunteuses. Dans 24 % des cas, les problèmes rencontrés tiennent à la mauvaise conjoncture, dans 14 % des cas ce sont les intérêts très élevés qui sont en cause et dans 10 % des cas, ce sont plutôt les échéances trop rapprochées qui constituent un handicap pour les UPI. Cette classification des difficultés est à peu près identique dans chacune des villes prises individuellement, sauf à Ouagadougou où plus de 80 % des crédits n'ont posé aucun problème de remboursement aux UPI bénéficiaires.

Production, insertion et concur–rence

Le poids économique du secteur informel

Toutes villes confondues, les unités de production informelles non agricoles ont produit pour 3 840 milliards de FCFA de biens et services et créé 2 322 milliards de valeur ajoutée au cours des douze mois précédant les enquêtes[5]. Le poids économique du secteur informel est toutefois très variable selon les villes. Les UPI de l'agglomération d'Abidjan représentent à elles seules 46 % et 54 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée agrégés. Les contributions des UPI de Dakar et Bamako sont également non négligeables. A elles seules, ces trois villes représentent plus de 81 % de la valeur ajoutée globale.

La répartition de la valeur ajoutée agrégée par branche d'activité montre que ce sont les services qui ont la plus forte contribution (38 %), suivis par l'industrie et le commerce. Là encore, ces chiffres sont très variables selon les agglomérations. La branche commerce pèse relativement plus lourd à Ouagadougou et Niamey (près de 50 %) tandis qu'à Cotonou, Lomé et Abidjan, ce sont les services qui contribuent le plus à la valeur ajoutée. A Bamako et à Dakar, même si le secteur industriel contribue relativement plus à la valeur ajoutée (respectivement 42 % et 40 %), l'activité des autres branches n'est pas négligeable.

Graphique 3 : Performances moyennes des UPI

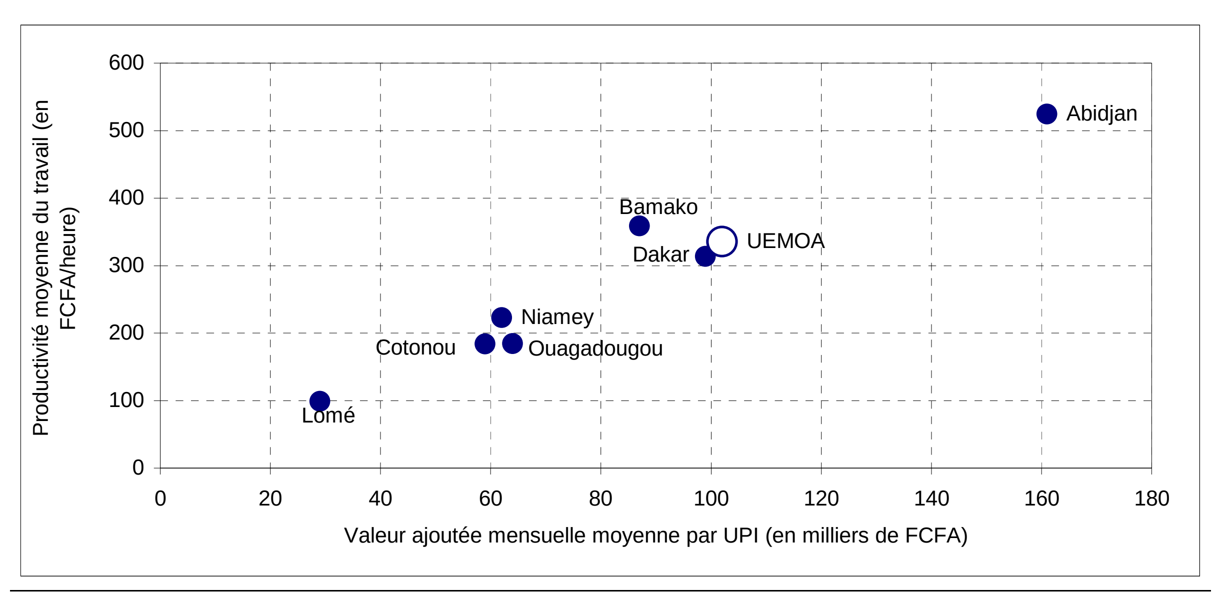


Tableau 18 : Chiffre d'affaires, production et valeur ajoutée annuels du secteur informel (en milliards de FCFA)

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Chiffre d'affaires	571,8	478,5	2 631,9	776,9	207,5	787,2	245,4	5 699,3
dont : Industrie	11,6 %	15,4 %	26,3 %	27,4 %	31,3 %	25,2 %	17,7 %	23,7 %
Commerce	56,0 %	69,5 %	33,8 %	52,6 %	59,7 %	56,3 %	48,9 %	46,3 %
Services	32,3 %	15,2 %	39,9 %	20,0 %	9,0 %	18,5 %	33,4 %	30,0 %
Production	329,8	199,5	2 112,8	450,9	106,9	482,3	157,9	3 840,1
dont : Industrie	30,1 %	40,0 %	22,3 %	27,5 %	28,1 %	31,3 %	27,0 %	26,0 %
Commerce	19,0 %	36,0 %	31,6 %	43,0 %	56,3 %	40,5 %	25,5 %	33,6 %
Services	50,9 %	24,0 %	46,1 %	29,5 %	15,7 %	28,2 %	47,5 %	40,4 %
Valeur ajoutée	173,7	127,2	1 251,4	301,4	60,7	335,4	72,5	2 322,3
dont : Industrie	18,7 %	26,9 %	29,2 %	42,1 %	41,5 %	40,1 %	26,7 %	31,7 %
Commerce	27,8 %	49,9 %	25,8 %	28,3 %	47,6 %	36,8 %	33,5 %	30,0 %
Services	53,6 %	23,2 %	45,1 %	29,6 %	10,9 %	23,1 %	39,8 %	38,3 %

[5] *Ces évaluations couvrent la période de réalisation des enquêtes dans ces pays, soit entre 2001 et 2003.*

La structure de la production et des coûts

Compte tenu de la faiblesse des rémunérations versées aux employés et de la non-imposition de nombre d'UPI, l'excédent brut d'exploitation (EBE) représente plus de 83 % de la valeur ajoutée agrégée. La masse salariale et les impôts et taxes ne représentent quant à eux que 14 % et 3 % respectivement de la valeur ajoutée agrégée. Ouagadougou se distingue toutefois des autres villes par la part un peu plus élevée des impôts et taxes : les contributions fiscales des UPI représentent dans cette ville plus de 5,1 % de la valeur ajoutée. La faiblesse du poids de la fiscalité dans toutes les autres villes suggère l'existence d'un gisement fiscal potentiel pour l'Etat, même si la mise en place d'un système viable de taxation du secteur informel n'est pas évidente compte tenu de la faible rentabilité réelle des UPI et des coûts élevés de recouvrement de l'impôt.

Les performances économiques du secteur informel

Les indicateurs relatifs au niveau d'activité des UPI (chiffre d'affaires, production, valeur ajoutée) montrent que celui-ci est faible : toutes villes confondues, les UPI enregistrent en moyenne un chiffre d'affaires et une production de respectivement 249 000 et 162 000 FCFA par mois. Quel que soit l'indicateur retenu, les UPI de Lomé sont celles qui enregistrent le plus faible niveau d'activité tandis que celles d'Abidjan sont en tête de classement, avec un rapport de 1 à 4 entre la production mensuelle moyenne des premières et celle des secondes.

Tableau 19 : Quelques indicateurs du niveau moyen d'activité des UPI (en milliers de FCFA)

Branche	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Industrie								
Chiffre d'affaires	119	117	286	207	135	181	70	195
Production	110	115	273	186	125	179	64	185
Valeur ajoutée	61	54	163	116	54	123	33	110
Commerce								
Chiffre d'affaires	285	347	303	275	333	276	106	272
Production	79	76	166	81	81	96	38	103
Valeur ajoutée	51	62	114	59	79	79	22	74
Services								
Chiffre d'affaires	192	236	381	216	129	217	109	267
Production	166	151	356	178	115	199	102	241
Valeur ajoutée	71	93	219	118	45	111	38	139
Ensemble								
Chiffre d'affaires	222	250	323	244	214	234	99	249
Production	111	102	256	130	105	144	62	162
Valeur ajoutée	59	64	161	87	62	99	29	102

Le même classement s'observe lorsque la valeur ajoutée est rapportée au nombre de travailleurs ou au nombre d'heures de travail. Tous secteurs confondus, les UPI d'Abidjan enregistrent la plus forte productivité horaire du travail (524 FCFA) contre seulement 99 FCFA à Lomé et 184 FCFA à Cotonou et Ouagadougou. En ce qui concerne la productivité apparente du capital, Bamako devance cette fois Dakar et Abidjan dans le trio de tête, tandis que Cotonou et Lomé sont à la dernière place du classement.

Tableau 20 : Productivités apparentes moyennes du travail et du capital (en milliers de FCFA)

Branche	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ensemble								
VA/L1	37,6	43,1	96,7	64,1	45,0	64,9	20,0	65,8
VA/L2	0,2	0,2	0,5	0,4	0,2	0,3	0,1	0,3
VA/K	2,7	5,0	8,4	11,3	6,1	8,9	2,3	6,7

Note : VA : Valeur ajoutée. L1 : nombre de travailleurs. L2 : nombre d'heures de travail par mois. K : valeur du capital au coût de remplacement. VA/L1 est exprimée en milliers de FCFA/travailleur. VA/L2 est exprimée en milliers de FCFA/heure.

Toutes villes confondues, l'examen des indicateurs de productivité par branche d'activité montre qu'avec une valeur ajoutée mensuelle par travailleur de 78 700 FCFA, le secteur des services est celui où la productivité apparente du travail est la plus élevée.

Les performances économiques moyennes des UPI, dont un aperçu vient d'être donné, masquent le caractère hétérogène du secteur informel. La répartition des UPI selon la valeur ajoutée mensuelle montre en effet que si la grande majorité d'entre elles génère une valeur ajoutée de moins de 75 000 FCFA par mois, quelques établissements font sensiblement mieux.

Quel que soit l'indicateur retenu, la comparaison des performances des UPI enregistrées avec celles des UPI non enregistrées montre que les premières sont plus performantes en moyenne que les secondes. La valeur ajoutée mensuelle créée par les UPI disposant d'un identifiant fiscal est en effet de 188 700 FCFA contre moins de 100 000 FCFA pour les UPI sans identifiant fiscal.

L'insertion du secteur informel dans le système productif

L'insertion des UPI dans le système productif s'apprécie à deux niveaux : en amont (auprès de quels fournisseurs les UPI s'approvisionnent-elles ?) et en aval (à quels types de clients s'adressent-elles ?).

Toutes villes confondues, l'examen de la provenance des matières premières consommées par les UPI montre que près de 83 % de ces matières premières sont acquises auprès de petites entreprises commerciales informelles. Autrement dit, les UPI s'approvisionnent pour une très large part au sein même du secteur informel. Les grandes entreprises commerciales et tous les autres acteurs du système productif ne satisfont quant à eux tous que 17 % des besoins du secteur informel en matières premières. Cotonou fait toutefois figure d'exception. 27,4 % des matières premières consommées par les UPI de cette ville proviennent en effet du secteur commercial formel et plus de 10 % d'autres acteurs. Des différences existent également entre branches d'activité : alors que les UPI commerciales s'approvisionnent *quasi* exclusivement auprès d'autres entreprises commerciales informelles, les UPI opérant dans l'industrie ou les services s'adressent à différents types de fournisseurs.

Tableau 21 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (en % de la valeur totale des matières premières consommées)

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Formel commercial	27,4	14,8	6,8	14,0	4,3	9,8	7,1	10,3
Informel commercial	62,1	76,5	87,0	83,1	90,0	79,9	85,6	82,7
Autres	10,5	8,7	6,2	2,8	5,7	10,3	7,3	6,9

Près de 15 % des UPI de l'ensemble des sept agglomérations commercialisent des produits en provenance de l'étranger. L'examen de la provenance des produits étrangers commercialisés par le secteur informel montre que deux tiers d'entre eux proviennent de pays en développement dont 90 % de pays africains. Compte tenu de la proximité du Bénin et du Niger avec le Nigeria, respectivement 54 et 51 % des produits étrangers commercialisés par les UPI de Cotonou et de Niamey proviennent de ce pays. A Ouagadougou, Lomé et Bamako, les produits étrangers s'écoulant par le secteur informel proviennent pour une large part d'autres pays de l'UEMOA. A Abidjan et Dakar, villes moins enclavées du fait des activités portuaires, l'approvisionnement en produits étrangers est plus diversifié et se fait auprès de pays plus lointains. L'analyse de la répartition du chiffre d'affaires du secteur informel selon le segment de marché montre que les ménages constituent le principal débouché de la production du secteur informel. En effet, plus des trois quarts du chiffre d'affaires du secteur informel provient des ménages. En raisonnant par branche, enfin, il apparaît que le secteur informel pèse relativement plus dans le chiffre d'affaires des UPI commerciales (22 % en moyenne) que dans celui des autres UPI (autour de 11 %). Le secteur formel pèse quant à lui relativement plus dans le chiffre d'affaires des UPI opérant dans les services que dans celui des autres UPI.

Tableau 22 : Pays d'origine des produits étrangers commercialisés par le secteur informel

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensem-ble
% d'UPI commercialisant des produits étrangers								
Industrie	3,6	2,0	4,5	3,7	9,5	1,2	6,1	3,9
Commerce	32,5	30,5	17,2	30,2	40,4	20,5	33,4	25,8
Services	10,2	9,0	6,7	3,5	7,1	1,6	8,6	6,6
Ensemble	**19,7**	**17,1**	**10,3**	**17,2**	**21,7**	**10,5**	**20,0**	14,6
Provenance des produits étrangers (en %)								
UEMOA	15,4	58,1	6,1	41,4	32,8	14,4	42,4	27,5
Nigeria	54,1	8,1	6,9	13,4	51,3	0,0	15,3	18,1
Autre Afrique	0,8	10,4	28,6	0,8	1,6	40,4	5,7	13,5
Asie (hors Japon)	2,9	4,4	4,3	7,7	1,5	8,5	0,0	4,1
Autres PED	0,0	0,0	10,0	2,8	0,0	1,6	0,0	3,1
France	13,6	3,5	14,3	4,7	5,1	15,2	7,7	10,0
Autres UE	9,0	12,0	6,9	13,9	5,7	12,0	11,0	10,1
Japon	1,9	0,0	1,5	2,2	0,7	0,0	3,1	1,6
Autres pays développés	2,3	3,6	21,4	13,1	1,3	7,9	14,7	11,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 23 : Structure de la clientèle du secteur informel (en % du chiffre d'affaires)

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Secteur formel	10,2	10,3	6,6	6,8	3,7	8,2	6,8	7,5
Secteur informel	30,3	22	11,7	25,8	12,6	10,2	17,6	16,5
Ménages	56,4	67,6	81,4	66,4	82,7	81,2	73,7	75,3
Etranger	3,1	0,1	0,3	1	1	0,4	1,9	0,8

Etat de la concurrence

Exclusivement destinée au marché intérieur, l'activité du secteur informel s'exerce dans un environnement hautement concurrentiel. Pour plus de 85 % des UPI de l'ensemble des sept agglomérations, la concurrence vient du secteur informel lui-même et principalement du secteur informel commercial. A l'inverse, moins de 9 % des UPI considèrent le secteur formel comme entrant en concurrence avec elles, suggérant par là même l'existence d'une complémentarité entre les deux secteurs.

Tableau 24 : Origine de la concurrence subie par le secteur informel (en % des UPI)

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Formel commercial	3,2	4,2	4,7	7,9	6,2	3,7	4,1	4,7
Formel non commercial	6,8	2,6	4,0	4,9	3,4	3,1	3,0	4,0
Informel commercial	61,7	57,6	68,7	64,3	71,5	57,8	66,9	64,6
Informel non commercial	24,6	15,9	22,6	23,0	18,7	22,1	14,8	21,1
Autre	3,7	19,8	0,0	0,0	0,0	13,3	11,3	5,5

Les mécanismes de formation des prix

Plusieurs mécanismes de fixation de prix coexistent : toutes agglomérations et branches confondues, une UPI sur trois déclare établir ses prix après négociation ou marchandage avec la clientèle ; une proportion légèrement inférieure applique un taux de marge fixe sur son prix de revient et une UPI sur cinq aligne ses prix sur ceux de la concurrence. A Abidjan, le marchandage et l'alignement des prix sur ceux de la concurrence sont des pratiques relativement plus répandues (respectivement 37 % et 25 % des UPI y ont recours) tandis que l'application d'un taux de marge fixe concerne moins d'une UPI sur cinq. L'analyse par branche d'activité montre quant à elle que la négociation des prix avec la clientèle est une pratique très courante dans l'industrie : une UPI sur deux y a recours. Dans le commerce, le mécanisme le plus fréquemment adopté est celui qui consiste à appliquer un taux de marge fixe sur le prix de revient.

Tableau 25 : Mode de fixation des prix dans le secteur informel (en % des UPI)

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Pourcentage fixe du prix revient	33,5	36,2	18,9	43,8	34,9	28,5	44,0	30,5
Marchandage	32,5	27,6	37,0	28,9	25,4	37,0	30,4	33,3
Prix des concurrents	19,1	19,6	25,3	11,7	26,6	15,9	11,7	19,2
Prix officiel	8,9	12,4	13,7	10,3	5,5	11,1	5,3	10,8
Fixé par association de producteurs	3,4	1,3	2,3	3,3	2,5	5,6	5,6	3,4
Autres	2,5	3,0	2,8	2,1	5,2	1,9	3,0	2,7

Le secteur informel et l'Etat

La nature des relations du secteur informel avec l'Etat est au cœur des enjeux portant sur le rôle que ce secteur joue dans le processus de développement des pays en développement. Les pouvoirs publics adoptent les positions les plus contradictoires à l'égard du secteur informel. Ils oscillent entre une attitude répressive et une bienveillante mansuétude. Du côté de la répression, on peut citer les velléités périodiques des Etats de fiscaliser ce secteur et encore les tentatives tout aussi régulières que vaines de déloger les commerçants ambulants qui envahissent les chaussées des centres villes, au nom de la politique d'aménagement urbain. A l'inverse et de façon concomitante, les autorités font aussi preuve d'une forme de laxisme à l'égard d'un secteur qui exerce ouvertement en marge des régulations publiques.

Le secteur informel et les registres administratifs

Les registres administratifs détenus par les UPI mesurent la nature des liens institutionnels que le secteur informel entretient avec l'Etat. En dehors du numéro d'identification fiscale (numéro statistique pour Cotonou) qui sert, avec la tenue d'une comptabilité, à différencier les unités de production formelles des unités de production informelles, il existe dans tous les pays de l'UEMOA au moins trois registres sur lesquels toute entreprise respectant la réglementation devrait être inscrite : la patente, le registre du commerce et l'immatriculation à la sécurité sociale (pour les UPI employant des salariés).

Moins d'une UPI sur cinq (18 %) des principales agglomérations de la sous région est enregistrée dans au moins un des registres. Mais ce taux global cache d'importantes disparités. Ainsi, les villes de Dakar et de Lomé comptent moins de 10 % d'unités de production informelles ayant un quelconque lien avec l'administration, alors qu'à l'inverse, environ un quart des UPI des villes d'Abidjan et de Ouagadougou sont immatriculées sur au moins l'un des registres existants.

Au niveau de l'ensemble des agglomérations, le taux d'enregistrement est de 24 % dans les services, contre seulement 15 % et 17 % respectivement dans l'industrie et le commerce. Dans les transports et la réparation, on dénombre plus de 40 % d'UPI enregistrées sur l'un au moins des registres, contre seulement 7 % dans les BTP et 9 % dans les commerces de détail hors magasin. Le degré d'enregistrement semble plutôt lié à la possibilité d'échapper à l'administration, qu'à la rentabilité économique des UPI.

Des formalités administratives considérées (patente, registre de commerce, identifiant fiscal, sécurité sociale), la patente est de loin celle pour laquelle les UPI sont le plus en règle, et ce quelle que soit la métropole ou la branche d'activité considérée.

On a souvent prétendu que l'informalité provenait d'une volonté délibérée des informels de contourner la législation. Dans les métropoles de l'UEMOA, cette thèse est partiellement démentie car 59 % des UPI non enregistrées dans l'un ou l'autre registre ne connaissent pas la réglementation, soit qu'elles considèrent que l'inscription n'est pas obligatoire, soit qu'elles ne savent pas auprès de quelle institution il faudrait le faire. Ce taux est particulièrement élevé à Ouagadougou (74 %) et n'est jamais inférieur à 50 %.

La solution au problème du non-enregistrement du secteur informel passe avant tout par une politique de communication active de la part de l'Etat et sans doute par une simplification administrative des démarches liées à l'enregistrement et il ne serait pas opportun de chercher à accroître de manière indifférenciée la pression fiscale sur ce secteur, compte tenu de la piètre rentabilité de la plupart des UPI.

Si le secteur informel ne va pas à l'Etat, l'Etat ne va pas non plus au secteur informel.

Si les UPI n'effectuent pas les démarches nécessaires pour légaliser leur activité, existe-t-il une volonté de l'Etat de pousser les informels à s'insérer dans le cadre réglementaire ? Les résultats de l'enquête penchent pour le contraire. En effet, quelle que soit la ville considérée, très peu de chefs d'UPI déclarent avoir eu des problèmes avec les agents de l'Etat l'année précédant l'enquête, avec des proportions variant seulement de 4 % à Bamako à 9 % à Dakar. Une fourchette de variation similaire s'observe au niveau des secteurs d'activité, seules les UPI de la branche des transports ont rapporté des problèmes dans une proportion notable (30 %), et en particulier à Dakar (60 %). Cette branche souffre en général dans toutes les métropoles africaines d'un véritable harcèlement de la part des policiers et gendarmes. Très souvent, ceux-ci transforment les contrôles de papiers des véhicules en occasions de racket des conducteurs de taxis, de cars de transport en commun et de moto-taxis

Tableau 26 : Proportion d'UPI ayant eu un problème avec des agents de l'Etat au cours de l'année dernière

(%)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Industrie	5,8	5,9	7,5	3,0	3,7	2,9	3,3	5,2
Commerce	4,8	3,9	4,8	3,2	8,5	9,5	5,0	5,4
Services	3,5	6,4	9,3	5,2	7,2	14,5	10,6	8,7
Ensemble	4,7	5,0	7,0	3,5	6,2	8,5	6,2	6,2

A l'exception notable des transports, les différends avec les agents de l'Etat sont essentiellement dus au défaut de paiement des impôts ou à la mauvaise localisation de l'activité. Lorsqu'on interroge l'ensemble des chefs d'UPI sur le mode de règlement des litiges, ils déclarent dans 41 % des cas que le litige s'est réglé par l'offre d'un cadeau aux agents, dans 47 % par le paiement d'une amende, et dans 11 % par d'autres moyens non spécifiés. Ces cadeaux symbolisent la corruption ambiante dans un nombre non négligeable de transactions entre les agents de l'Etat et les usagers en Afrique.

De manière globale, les sommes déboursées dans le cadre des règlements des litiges s'élèvent à environ 2,5 milliards FCFA par an pour les sept agglomérations de la sous-région, dont la moitié à titre de cadeaux. La ville d'Abidjan seule concentre la moitié des cadeaux (environ 600 millions FCFA) et les deux tiers des amendes (900 millions FCFA).

Tableau 27 : Règlement des litiges avec les agents de l'Etat selon la ville

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Paiement amende	75,5	76,7	42,9	38,5	40,4	49,2	44,5	47,3
Paiement « cadeau »	13,9	5,7	50,2	32,6	24,7	38,1	45,1	41,3
Autres	10,5	17,6	6,9	28,9	34,9	12,7	10,4	11,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On peut retenir que même si les sommes indûment versées aux agents de l'Etat sont relativement faibles rapportées à la valeur ajoutée du secteur informel, elles constituent néanmoins des ressources perdues non négligeables pour les Etats de la sous-région.

Formaliser l'informel ?

Si jusqu'à présent, le secteur informel entretient peu de liens avec l'Etat, cette situation ne saurait perdurer indéfiniment. En effet, pour le bon fonctionnement d'un Etat de droit, il est nécessaire que les lois soient effectivement respectées et que le secteur informel puisse s'insérer à part entière dans le cadre de la régulation officielle.

Tableau 28 : UPI prêtes à enregistrer leur activité

(%)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Industrie	37,1	36,5	46,9	32,9	33,1	46,9	24,9	40,2
Commerce	29,3	32,3	25,9	25,2	31,9	42,2	14,9	28,3
Services	32,7	44,7	45,5	32,3	36,7	44,2	28,7	39,8
Ensemble	32,0	35,9	38,1	28,8	33,2	44,1	21,2	34,7

Dans l'ensemble, seulement 35 % des UPI sont prêtes à se conformer à la réglementation : ce taux varie de 21 % à Lomé à 44 % à Dakar. La volonté de s'enregistrer est moins forte dans le secteur commercial (28 %) que dans le secteur industriel ou des services (40 %). En général, les tentatives d'enregistrement ont échoué à cause, aux dires des chefs d'UPI, de la complexité des démarches (30 %), des lenteurs administratives (19 %) et des coûts prohibitifs (22 %). Il s'avère donc indispensable pour les pouvoirs publics de simplifier, au maximum, les démarches à entreprendre par les opérateurs informels. Interrogés sur ce sujet et en particulier sur leurs opinions quant à l'institution d'un « **guichet unique »** pour simplifier les démarches d'enregistrement, 45 % des entrepreneurs s'en sont dit favorables.

Tableau 29 : UPI favorables au guichet unique

(%)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Oui	60,3	45,6	48,9	30,1	27,3	53,7	31,7	45,2
Non	19,2	8,0	40,3	20,2	27,5	12,7	24,4	25,6
Ne sait pas	20,5	46,5	10,8	49,7	45,2	33,7	43,9	29,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Une fiscalité simplifiée pour le secteur informel

A l'heure actuelle, le secteur informel échappe largement à l'impôt car les Etats ne perçoivent qu'entre 1 % (à Niamey) et 5 % (à Ouagadougou) de la valeur ajoutée produite. Compte tenu de la spécificité des activités informelles, il est clair que la fiscalisation de ce secteur doit passer par une simplification radicale du système d'imposition auquel il est soumis.

Les UPI sont majoritairement opposées à l'idée de payer des impôts dans l'ensemble des principales agglomérations de l'UEMOA. Niamey et Lomé se démarquent largement par rapport aux autres : dans la capitale nigérienne, plus de huit responsables d'UPI sur dix sont disposés à payer leurs impôts, alors que la fronde semble être de règle à Lomé où seulement 27 % des responsables d'UPI pourront, de leur propre gré, s'acquitter de leurs obligations fiscales.

Tableau 30 : UPI prêtes à payer l'impôt

(%)	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Industrie	53,0	46,4	55,5	49,5	87,4	51,3	33,6	52,7
Commerce	39,9	45,9	40,6	39,5	87,0	46,5	17,3	40,6
Services	41,0	55,7	53,5	40,3	89,1	41,9	39,6	48,2
Ensemble	43,1	47,7	48,9	42,4	87,5	47,0	27,4	46,0

Encore faut-il que cet impôt soit adapté à leur rythme d'activité spécifique et à leur capacité contributive effective.

La formalisation de l'informel, qui passerait aussi par une fiscalisation du secteur, doit se concevoir comme la mise en place d'un nouveau contrat avec l'Etat, avec pour maîtres mots simplification, concertation, transparence et efficacité.

Problèmes et perspectives

Difficultés rencontrées par les chefs d'UPI

Dans la hiérarchie des contraintes auxquelles font face les chefs d'UPI, les difficultés à écouler la production par manque de débouchés ou en raison

de la présence de concurrents sur le marché figurent en tête de liste. Ce résultat est valable pour chacune des villes prises isolément, à l'exception de Niamey où la difficulté la plus fréquemment rencontrée par les chefs d'UPI est celle de l'accès au crédit. Le manque de débouchés semble être un problème particulièrement aigu à Cotonou, Lomé et Ouagadougou puisqu'il est cité par les trois quarts des chefs d'UPI de ces villes. Le problème du crédit figure également en haut du classement pour l'ensemble des villes. Près de 45 % des chefs d'UPI éprouvent des difficultés à accéder au crédit et près de 30 % d'entre eux dénoncent son coût trop élevé. En revanche, les difficultés d'ordre technique ou organisationnel ne semblent pas être vécues par les chefs d'UPI comme des contraintes fortes dans l'exercice de leur activité.

Tableau 31 : Principales difficultés rencontrées par le secteur informel

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ecoulement de laproduction (clientèle)	72,5	76,0	58,8	44,1	62,3	58,8	76,7	62,4
Ecoulement de la production (concurrence)	67,8	70,3	49,1	40,8	60,9	63,1	69,4	57,3
Trésorerie (accès au crédit)	58,1	50,2	34,9	23,3	69,4	52,5	55,8	44,3
Manque de place	42,8	27,5	31,6	15,4	35,9	40,7	29,1	31,6
Approvisionnement enmatières premières	46,4	33,4	27,1	16,4	40,2	33,2	33,4	30,8
Trésorerie (crédit trop cher)	37,5	19,4	26,1	15,1	43,0	34,7	35,0	28,5
Manque d'équipements	29,8	16,4	25,0	13,2	26,4	31,7	15,2	23,0
Aucun problème	3,2	2,8	8,6	33,2	2,5	4,8	6,3	9,6

Note de lecture : Le total est supérieur à 100 % car il s'agit d'une question à choix multiples

Les problèmes liés à la main d'œuvre apparaissent également marginaux. Dans l'ensemble des sept villes, seuls 7 % des chefs d'UPI semblent avoir rencontré des difficultés à recruter du personnel qualifié. En outre, huit chefs d'établissement sur dix déclarent n'avoir aucun problème avec leurs employés. Les seuls griefs formulés par les patrons à l'égard de leurs employés sont le manque de discipline de certains d'entre eux et leur instabilité. Mais ces griefs ne sont là encore exprimés que par 9 % et 6 % des chefs d'UPI employant de la main d'œuvre.

Aides souhaitées

La principale difficulté rencontrée par les chefs d'UPI de l'ensemble des villes étant l'écoulement de leur production, l'aide sollicitée par la majorité d'entre eux (60 %) est un accès facilité à de grosses commandes. En outre, près de 43 % des entrepreneurs souhaitent être informés de la situation du marché sur lequel ils interviennent.

Conséquence directe de leurs contraintes de trésorerie, un accès facilité au crédit est également sollicité par près de six chefs d'entreprise sur dix. Par contre, les domaines d'intervention traditionnels des programmes d'appui aux petites entreprises (formation technique, formation à la gestion, etc.) sont quant à eux relativement peu mentionnés par les entrepreneurs du secteur informel, sauf à Dakar et Niamey.

Enfin, il est à noter que près d'un quart des chefs d'UPI de l'ensemble des villes ne souhaite recevoir aucune aide. Cette proportion est sensiblement inférieure à Cotonou, Niamey et Ouagadougou, tandis qu'elle est très supérieure à Bamako où les difficultés rencontrées par les entrepreneurs semblent être relativement moins contraignantes qu'ailleurs.

Tableau 32 : Principales aides souhaitées par les chefs d'UPI

	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Accès grosses commandes	63,9	76,8	58,6	44,0	61,5	70,5	51,9	60,0
Accès au crédit	70,1	74,0	55,9	35,0	75,6	65,1	59,4	59,2
Accès informations sur le marché	53,4	50,4	39,8	26,0	61,0	50,7	38,1	42,9
Assistance pour approvisionnement	49,7	38,4	32,1	19,0	58,3	41,6	30,6	35,4
Accès machines modernes	33,9	26,9	33,8	21,5	34,0	39,6	27,4	31,6
Aucune aide souhaitée	10,7	7,3	25,3	44,4	12,2	19,2	18,2	22,2

Note de lecture : Le total est supérieur à 100 % car il s'agit d'une question à choix multiples

Utilisation du crédit

Interrogés sur l'utilisation qu'ils feraient en priorité du crédit dont ils bénéficieraient, les chefs d'UPI sont près de 48 % à déclarer qu'ils chercheraient à accroître leur niveau d'activité (croissance intensive) en accroissant leur stock de matières premières (21 %), en améliorant leur local (15 %) ou encore en améliorant leur équipement (11 %). Les autres entrepreneurs adopteraient une stratégie de croissance extensive en créant une nouvelle unité de production (43 %) ou engageraient des dépenses en dehors de leur établissement (5 %). En revanche, pratiquement aucun chef d'établissement ne se propose d'embaucher. Une politique de financement du secteur informel facilitant l'accès au crédit d'unités de production déjà existantes n'aurait donc qu'un impact direct négligeable sur l'emploi.

Tableau 33 : Utilisation d'un crédit par les unités de production informelles (en % des UPI)

Que feriez-vous si vous obteniez un prêt ?	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Croissance intensive	48,4	53,4	50,1	51,4	38,3	41,7	42,4	47,6
Accroître le stock de matières premières	*23,2*	*34,4*	*14,4*	*33,1*	*21,8*	*15,8*	*23,7*	*21,3*
Améliorer le local	*14,2*	*10,6*	*21,7*	*9,2*	*9,3*	*14,1*	*10,6*	*15,2*
Améliorer l'équipement	*10,6*	*8,1*	*13,1*	*9,2*	*7,0*	*11,4*	*7,5*	*10,7*
Embaucher	*0,3*	*0,3*	*0,9*	*0,0*	*0,2*	*0,3*	*0,5*	*0,5*
Croissance extensive	44,9	34,7	42,1	35,5	51,2	48,8	46,7	42,9
Ouvrir un autre établissement même activité	*26,0*	*16,7*	*24,8*	*22,7*	*28,6*	*32,5*	*26,2*	*25,5*
Ouvrir un autre établissement autre activité	*18,9*	*18,0*	*17,3*	*12,8*	*22,6*	*16,3*	*20,5*	*17,4*
Engager des dépenses hors de l'établissement	2,4	5,4	5,0	9,7	2,3	5,4	5,3	5,3
Autres priorités	4,3	6,6	2,8	3,4	8,2	4,1	5,6	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Réaction face à une réduction de la demande

Face à une baisse de la demande, les chefs d'UPI sont près de 50 % à déclarer qu'ils chercheraient à diversifier leurs activités ou qu'ils se mettraient en quête d'un nouvel emploi. Ce résultat suggère que la marge de manœuvre des entrepreneurs est très étroite et que nombre d'entre eux auraient du mal à faire face à une diminution de la demande. Plus de 27 % d'entre eux réduiraient leurs marges pour faire face à une contraction de la demande. En revanche, compte tenu du faible poids de ce poste, la contraction de la masse salariale ne figure pour ainsi dire pas parmi les solutions envisagées.

Tableau 34 : Stratégies des UPI face à la baisse de la demande (en % des UPI)

Que feriez-vous en cas de baisse de la demande ?	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Réduction du nombre de salariés	1,0	0,3	1,2	1,9	0,6	0,3	0,7	1,0
Réduction des salaires	0,5	0,4	1,9	0,8	0,2	0,5	0,7	1,0
Réduction du bénéfice	32,7	33,1	24,9	30,9	19,6	23,2	28,9	27,3
Diversification des activités	38,6	24,0	33,5	29,6	40,1	39,7	38,3	34,5
Recherche d'un autre emploi	10,3	13,6	11,6	16,7	10,1	13,5	20,1	13,6
Amélioration de la qualité des produits	4,3	4,7	7,0	8,4	18,2	12,5	4,4	7,7
Autres stratégies	12,6	23,9	19,9	11,7	11,3	10,3	6,9	14,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Perspectives d'avenir des UPI

En dépit des contraintes qu'ils subissent, les chefs d'UPI sont optimistes quant à l'avenir de leur établissement. Toutes villes confondues, plus de 83 % d'entre eux estiment que leur unité a un avenir. Cet optimisme se retrouve dans toutes les branches d'activité et dans chaque agglomération prise isolément. En revanche, seuls 65 % des entrepreneurs souhaitent que leurs enfants reprennent l'activité de leur établissement. Cette proportion est plus faible à Ouagadougou et Lomé et supérieure à Abidjan et Bamako.

La prise en compte des caractéristiques socio-démographiques des chefs d'UPI montre que les patrons d'établissement sont beaucoup plus

optimistes, en moyenne, que les individus travaillant à leur compte. Il en est de même pour les chefs d'UPI hommes, plus optimistes que les femmes et ceux qui ont une ancienneté de plus de trois ans dans leur emploi, plus optimistes que ceux avec une ancienneté plus courte. Des variations s'observent également selon l'âge du chef d'UPI, les plus optimistes étant les entrepreneurs âgés de 25 à 45 ans.

Tableau 35 : Perspectives d'avenir des UPI (en %)

	L'UPI a un avenir							
	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Statut du chef d'UPI								
Patron	96,4	86,9	97,0	95,3	96,7	96,6	91,8	95,2
Travailleur indépendant	80,2	73,4	87,8	81,8	77,6	83,1	76,4	82,3
Sexe du chef d'UPI								
Masculin	84,8	83,5	93,4	87,6	79,8	89,7	82,5	88,8
Féminin	79,8	67,9	83,6	79,1	76,9	78,2	74,5	78,7
Age du chef d'UPI								
Moins de 25 ans	72,2	65,9	78,8	83,8	70,3	82,9	71,4	76,9
25 - 45 ans	84,9	75,4	90,4	83,2	80,8	84,4	78,2	84,8
Plus de 45 ans	75,9	79,4	90,7	80,2	77,2	81,6	76,7	82,3
Nb. d'années dans l'emploi								
Moins d'un an	77,9	68,5	86,6	73,8	66,5	90,7	61,1	75,4
2 à 3 ans	78,2	72,0	85,3	86,0	75,9	81,1	76,9	81,4
Plus de 3 ans	83,9	77,1	91,5	82,1	81,8	84,4	82,0	85,3
Ensemble	81,4	74,4	88,6	82,7	78,3	83,5	77,1	83,1
	Souhaite voir ses enfants poursuivre l'activité							
Ensemble	63,6	52,2	68,5	71,6	63,0	67,2	57,6	65,2

Le secteur informel en chiffres (1-2-3, phase 2)

Indicateurs	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Effectif des UPI identifiées	**206 100**	**151 000**	**609 300**	**234 000**	**74 300**	**277 200**	**209 800**	**1 761 800**
% Industrie	21,9	34,2	28,5	27,3	43,2	31,1	23,0	28,4
% Commerce	49,2	48,7	40,0	51,5	40,6	47,3	48,5	45,6
% Service	28,9	17,1	31,5	21,3	16,2	21,6	28,5	26,0
Précarité des conditions du travail								
% UPI sans local	44,0	47,7	44,0	55,6	48,2	41,2	58,0	47,3
% UPI disposant d'eau	23,1	5,7	8,2	1,4	12,8	8,9	3,6	8,5
% UPI disposant d'électricité	33,9	12,3	29,9	7,6	20,9	21,4	12,1	22,0
% UPI disposant d'un téléphone	18,3	3,8	8,0	0,9	3,7	8,0	4,6	7,3
Organisation du travail								
Taux de salarisation (en %)	12,0	17,0	14,4	15,2	10,4	13,1	9,8	13,6
Taille moyenne des UPI	1,6	1,5	1,7	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
Combinaison du travail (%)								
Auto-emploi	72,1	72,1	68,2	80,7	79,4	77,1	77,0	73,6
Non salariale	19,2	14,6	19,8	9,5	13,6	14,0	16,7	16,4
Salariale	6,0	11,8	9,5	8,2	6,2	6,4	5,3	8,0
Mixte	2,6	1,6	2,5	1,5	0,8	2,5	1,0	2,1
Caractéristiques démographiques des actifs informels								
% des femmes	61,1	47,3	50,5	48,2	44,6	42,9	59,6	50,9
% jeunes de moins de 26 ans	38,8	39,1	39,8	30,6	34,7	33,5	34,9	36,7
Niveau moyen d'études (en année)	4,1	2,7	3,6	2,4	2,5	2,8	4,9	3,4
Ancienneté moyenne dans l'emploi (en année)	5,1	5,2	4,6	6,7	6,9	7,3	4,3	5,3
Revenus et horaires de travail								
Revenu mensuel moyen (en FCFA)	38 700	41 200	84 000	63 700	44 900	63 100	19 400	60 200
Revenu mensuel médian (en FCFA)	11 700	13 000	23 800	20 000	14 000	23 000	8 000	17 000
Horaire hebdo moyen (en heure)	48,3	55,6	43,7	42,0	48,1	48,9	47,5	
Revenu horaire moyen (en FCFA)	178	175	426	355	220	305	96	297
Capital								
% UPI sans capital	1,4	17,7	0,5	28,5	21,9	10,9	19,2	9,8
Montant moyen du capital (en 10^3 FCFA)	307	169	244	114	133	136	154	195
Investissement								
% UPI ayant investis	32,7	28,3	30,9	21,8	26,3	32,7	25,9	29,5
Montant moyen de l'investissement (en 10^3 FCFA)	135	128	141	182	49	7,3	105	120
Emprunt								
% UPI ayant emprunté	12,8	3,2	7,7	7,2	11,9	10,6	6,4	8,2
Montant moyen de l'emprunt (en 10^3 FCFA)	331	159	306	304	76	115	249	247
Poids économique								
Chiffres d'affaires (Milliards FCFA)	572	478	2 632	777	208	787	245	5 699
Production (Milliards FCFA)	330	200	2 113	451	107	482	158	3 840
Valeur ajoutée (Milliards FCFA)	174	127	1 251	301	61	335	73	2322
Performances économiques								
Productivité apparente du travail (1000 FCFA par employé)	38	43	97	64	45	65	20	66
Productivité horaire du travail (1000 FCFA par heure travaillée)	0,2	0,2	0,5	0,4	0,2	0,3	0,1	0,3
Productivité apparente du capital (FCFA par FCFA de capital investi)	2,7	5,0	8,4	11,3	6,1	8,9	2,3	6,7
Perspectives d'intégration des circuits officiels								
% UPI prêtes à se faire enregistrer	32,0	35,9	38,1	28,8	33,2	44,1	21,2	34,7
% UPI favorables au principe du guichet unique	60,3	46,5	48,9	30,1	27,3	53,7	31,7	45,2
Perspectives selon le chef d'UPI								
% UPI ayant un avenir selon l'avis du chef	81,4	74,4	88,6	82,7	78,3	83,5	77,1	83,1
% des chefs d'UPI désirant voir leurs enfants continuer	63,6	52,2	68,5	71,6	63,0	67,2	57,6	65,2

Références bibliographiques

Publications nationales

DGSCN (2003), « Le secteur informel dans la ville de Lomé en 2001 : Performances, insertion, perspectives.», Togo.

DNSI (2003), « Le secteur informel dans l'agglomération de Bamako : Performances, insertion, perspectives. Enquête 1-2-3 : Premiers résultats de la phase 2. 2002 », Mali, Septembre.

DPS (2004), « Le secteur informel dans l'agglomération de Dakar : Performances, insertion, perspectives. Résultats de la phase 2 de l'enquête 1-2-3 de 2003», Sénégal, Juin.

INSAE (2002), « Le secteur informel dans l'agglomération de Cotonou : Performances, insertion, perspectives. Enquête 1-2-3 : Premiers résultats de la phase 2, 2001 », Bénin.

INSD (2003), « Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : Performances, insertion, perspectives. Enquête 1-2-3 : Premiers résultats de la phase 2, 2001 », Burkina, Septembre.

Autres publications

AFRISTAT (1999), « Concepts et Indicateurs du marché du travail et du secteur informel », *Série Méthodes, n°2*, Décembre.

AFRISTAT, COMMISSION DE L'UEMOA, DIAL (2004), « Le secteur informel dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA : Performances, insertion, perspectives. Principaux résultats de l'enquête 1-2-3 de 2001-2003», Juillet.

AFRISTAT, DIAL (2001), « Méthodologie de réalisation d'une enquête 1-2-3 dans les principales agglomérations des pays de l'UEMOA », Juin.

DIAL (2001), « L'enquête 1-2-3 : un dispositif original de suivi de la pauvreté ».

DIAL, DSCN (1994), « L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé », *STATECO, n°78*, Juin.

MADIO (1998), « Le secteur informel dans l'agglomération d'Antananarivo : Performances, insertion, perspectives. Enquête 1-2-3 : Premiers résultats de la phase 2. 1998 », INSTAT Madagascar, Décembre.

ROUBAUD F. (dir.) (2000), « Le projet Madio à Madagascar : l'information statistique au service du débat démocratique sur la politique économique », *STATECO, n°95-96-97*.

INS (2003), « Enquête 1-2-3 : Premiers résultats de l'enquête emploi (phase 1) », Côte d'Ivoire, Mai.

La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages, enquête 1-2-3, phase 3

Ousman Koriko (Afristat)
Constance Torelli(Insee-Dial)

L'enquête sur la consommation des ménages a été menée en 2001-2004 dans les capitales économiques de six pays de l'UEMOA (Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou). Tout en s'appuyant sur la méthodologie classique des enquêtes sur les dépenses des ménages, son originalité réside dans l'estimation des montants des dépenses des différentes catégories de ménages par produits, suivant le lieu d'achat, et notamment leur origine formelle ou informelle. Cette enquête régionale met en évidence une grande homogénéité quant aux comportements des ménages.

Introduction

Dernier volet du dispositif 1-2-3, la phase 3 a pour objectif principal d'identifier les comportements des ménages en matière de consommation et d'apprécier l'importance et le rôle du secteur informel dans leur demande de biens et services. Dans l'optique ainsi déclinée, et pour une perspective plus étendue, elle permet, à la fois, de déterminer l'origine des produits, de quantifier la demande auprès du secteur informel et enfin, d'établir l'équilibre comptable ressources-emplois selon les types de consommateurs de la production informelle. Elle vient compléter la série des premiers résultats des deux premières phases de l'enquête 1-2-3, déjà parus dans cette collection.

L'enquête comporte aussi des questions d'opinion sur l'appréciation des ménages quant à l'évolution récente des revenus, de la consommation ou de l'épargne, et des transferts monétaires. Très largement inspirée dans sa structure des travaux réalisés à Madagascar par le projet MADIO (1998, par exemple), son originalité tient surtout dans son aspect comparatif et à la mise en perspective régionale. Cette première analyse vient compléter les six publications nationales plus détaillées produites par chacun des six INS sur l'agglomération de son ressort (voir bibliographie). Pour des études ultérieures approfondies et permettre des comparaisons rigoureuses, il sera cependant nécessaire de procéder aux conversions en parité de pouvoir d'achat (PPA). Cette présente approche descriptive porte seulement sur des résultats en francs courants.

L'enquête comprend un échantillon représentatif de la population de la principale agglomération de six Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Spécifiquement, il s'agit d'un sous-échantillon de 4 200 ménages tirés parmi les 15 300 ménages de la phase 1 du dispositif d'enquête 1-2-3. Les évènements politiques survenus en Côte d'Ivoire ont empêché la réalisation de la phase 3 sur les dépenses des ménages à Abidjan alors que les deux précédentes

phases (enquêtes emploi et sur le secteur informel) s'y étaient bien déroulées.

La consommation a été mesurée à partir d'une nomenclature de produits détaillée (600 postes). La technique de collecte varie suivant la périodicité des achats. Un module de relevés quotidiens de l'ensemble des consommations durant 15 jours a servi pour le calcul de la consommation alimentaire. Pour l'estimation de tous les autres types de dépenses (habillement, logement, éducation, santé, transport, etc.), un module rétrospectif a été rempli. La collecte du module quotidien a été réalisée en deux vagues équivalentes de ménages de 15 jours chacune.

Typologie de ménages

Afin de satisfaire les besoins d'informations préalablement définis, l'approche méthodologique retenue repose sur une typologie dite fonctionnelle, c'est-à-dire axée sur l'origine sectorielle des revenus des ménages, à la différence des analyses classiques sur la consommation qui utilisent plutôt le niveau de leurs ressources. Il s'agit d'une typologie opérationnelle qui cherche à s'adapter aux politiques économiques en vigueur, notamment celles en matière de distribution des revenus et de création d'emplois. On sait que le niveau de vie de chaque catégorie de ménages dépend pour une large part de variables-clefs, instrumentales dans les choix de politiques macro-économiques et sur lesquelles les décideurs peuvent axer leurs actions.

La typologie élaborée à partir de la phase emploi distingue quatre catégories selon le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage :

- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public sont dénommés « *ménages publics* » ;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé formel sont dénommés « *ménages privés formels* » ;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel sont dénommés « *ménages privés informels* » ;
- les ménages dont le chef est inactif ou chômeur sont dénommés « *ménages inactifs ou chômeurs* ».

Les revenus des « *ménages publics* » dont le chef travaille pour le compte de l'administration ou des entreprises publiques sont déterminés par la politique de dépenses publiques en matière de salaire et de recrutement. De même, la rémunération des « *ménages privés formels* » est fonction des conventions collectives, de la politique salariale des entreprises et de leurs performances. S'agissant des « *ménages informels* », les revenus dépendent, dans le contexte d'une libéralisation, essentiellement des niveaux et de l'équilibre entre l'offre et la demande sur les différents marchés. Concernant les « *ménages chômeurs ou inactifs* », les principaux déterminants du niveau de leurs revenus sont les transferts institutionnels et communautaires, c'est-à-dire, l'importance des indemnités diverses versées par l'Etat d'une part et d'autre part la solidarité sous forme de soutien financier entre les ménages eux-mêmes.

Les résultats de l'enquête emploi ont confirmé le bien-fondé de cette typologie, en ce qui concerne son application aussi bien au mode d'insertion sur le marché du travail qu'au type d'habitat et d'équipement des ménages, deux sphères fortement corrélées avec les revenus, et donc avec la consommation. Aussi, l'analyse des résultats s'appuie-t-elle d'abord sur cette typologie, mais fera également référence à une classification alternative, utilisée habituellement dans les études sur la consommation. Cette seconde typologie, plus appropriée pour le traitement de la pauvreté et de l'inégalité, classe les ménages selon le niveau de richesse déterminé en fonction du montant de leur consommation. Le tableau ci-dessous présente la répartition des ménages par catégorie dans chacune des principales villes.

Tableau 1 : Répartition des ménages selon le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage

Répartition des ménages (en %)	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Public	11,3	15,4	13,7	17,0	11,0	10,2	12,7
Privé formel	15,4	14,6	14,3	5,4	15,9	12,0	13,5
Privé informel	57,9	48,4	49,8	56,4	40,4	61,3	51,6
Chômeur, inactif	15,5	21,7	22,2	21,2	32,7	16,5	22,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne des ménages	4,6	6,2	6,9	6,3	7,6	3,7	6,0

Source : *Enquêtes 1-2-3*, phase 3, Consommation des ménages, 2001-2004, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, calculs des auteurs[1].

[1] *NDLR : tous les tableaux de cet article sont issus de cette source, il n'a pas été jugé utile de la mentionner sous chaque tableau.*

Les *« ménages informels »* constituent le groupe le plus nombreux : plus d'un ménage sur deux, soit 578 000 sur les 1 120 000 que compte l'ensemble des six agglomérations urbaines étudiées entre 2001 et 2004. Viennent ensuite dans l'ordre les *« ménages chômeurs ou inactifs »* (22 %), les *« ménages privés formels »* (14 %) et les *« ménages publics »* (13 %). Avec environ un ménage sur dix à Lomé, Cotonou et Dakar, les *« ménages publics »*, dirigés pour la plupart par des fonctionnaires, sont minoritaires. En revanche, à Niamey, ils sont trois plus nombreux que les ménages privés formels.

La consommation des ménages

La consommation monétarisée

Hors autoconsommation et loyers imputés, **la consommation monétarisée annuelle moyenne par ménage varie de 1,12 million FCFA à Lomé à 2,78 millions à Dakar, avec un montant moyen de 1,96 million FCFA sur l'ensemble des six villes.**

Alors qu'ils représentent moins de 13 % de l'ensemble des ménages, les « *ménages publics* » sont dans chacune des villes la catégorie où le niveau de dépenses de consommation est le plus élevé par ménage, soit en moyenne sur les six agglomérations, 55 % de plus que la catégorie des « *ménages privés informels* ». A Dakar et Lomé, les « *ménages privés formels* » et les « *ménages chômeurs ou inactifs* » ont des niveaux de consommation comparables, tandis qu'à Cotonou, Ouagadougou et Niamey, le budget moyen des ménages dirigés par un chômeur ou un inactif semble être plus proche de celui des ménages dont le chef exerce dans l'informel. La consommation est fortement associée à la taille du ménage avec des différences notables si on rapporte la consommation du ménage à sa taille, qu'elle soit exprimée en nombre de personnes ou en nombre d'unités de consommation (U.C.)[2]. Ainsi, quelle que soit la mesure considérée, les « *ménages publics* » et les « *ménages privés formels* » ont des niveaux de consommation relativement élevés par rapport aux « *ménages chômeurs ou inactifs* » et aux « *ménages privés informels* », à l'exception de Cotonou où les consommations des « *ménages privés informels* » et des « *ménages privés formels* » sont voisines.

Tableau 2a : Consommation annuelle moyenne selon le secteur institutionnel du chef de ménage
(Hors autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

(en milliers de FCFA)	Type de ménages	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Consommation annuelle par ménage	Public	*1* 2 620	*1* 2 306	*1* 3 151	*1* 2 019	*1* 3 315	*1* 1 395	*1* 2 530
	Privé formel	*2* 2 258	*2* 2 477	*2* 2 618	*2* 2 668	*2* 2 913	*2* 1 362	*2* 2 408
	Privé informel	*3* 1 795	*4* 1 271	*4* 1 868	*4* 1 508	*4* 2 366	*4* 990	*4* 1 628
	Chômeur inactif	*4* 1 623	*3* 1 554	*3* 2 295	*3* 1 463	*3* 3 056	*3* 1 275	*3* 2 148
	Ensemble	**1 933**	**1 667**	**2 245**	**1 648**	**2 783**	**1 123**	**1 963**
Consommation annuelle par tête	Public	*1* 529	*1* 369	*2* 363	*2* 346	*1* 470	*3* 327	*2* 400
	Privé formel	*2* 406	*2* 443	*1* 426	*1* 351	*2* 451	*1* 362	*1* 422
	Privé informel	*3* 405	*4* 206	*4* 287	*3* 242	*4* 334	*4* 269	*4* 294
	Chômeur inactif	*4* 379	*3* 226	*3* 319	*4* 218	*3* 339	*2* 347	*3* 310
	Ensemble	**416**	**267**	**325**	**260**	**365**	**300**	**329**
Consommation annuelle par U.C.	Public	*1* 775	*2* 548	*2* 555	*1* 494	*1* 702	*2* 470	*2* 594
	Privé formel	*2* 597	*1* 642	*1* 643	*2* 480	*2* 666	*1* 507	*1* 616
	Privé informel	*3* 587	*4* 307	*4* 438	*3* 345	*4* 500	*4* 381	*4* 432
	Chômeur inactif	*4* 533	*3* 330	*3* 479	*4* 294	*3* 503	*3* 479	*3* 452
	Ensemble	**603**	**394**	**494**	**365**	**544**	**423**	**482**
Part de l'alimentation (%)	Public	36,9	31,6	38,3	36,6	39,3	29,1	36,3
	Privé formel	34,1	27,2	36,6	35,3	38,1	27,6	34,3
	Privé informel	32,4	35,6	45,9	42,9	46,5	31,9	40,1
	Chômeur inactif	36,0	35,1	42,8	45,8	48,2	33,0	43,5
	Ensemble	**33,9**	**32,8**	**42,2**	**41,5**	**44,8**	**31,1**	**39,3**

Note : les chiffres en italique désignent un classement par ville des types de ménages de 1 à 4 suivant le niveau de consommation.

Tableau 2b : Taille des ménages selon le secteur institutionnel du chef de ménage

	Type de ménages	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Taille des ménages	Public	5,0	6,2	8,7	5,8	7,1	4,3	6,3
	Privé formel	5,6	5,6	6,1	7,6	6,5	3,8	5,7
	Privé informel	4,4	6,2	6,5	6,2	7,1	3,7	5,5
	Chômeur inactif	4,3	6,9	7,2	6,7	9,0	3,7	6,9
	Ensemble	**4,6**	**6,2**	**6,9**	**6,3**	**7,6**	**3,7**	**6,0**
Taille des ménages (U.C.)	Public	3,4	4,2	5,7	4,1	4,7	3,0	4,3
	Privé formel	3,8	3,9	4,1	5,6	4,4	2,7	3,9
	Privé informel	3,1	4,1	4,3	4,4	4,7	2,6	3,8
	Chômeur inactif	3,0	4,7	4,8	5,0	6,1	2,7	4,8
	Ensemble	**3,2**	**4,2**	**4,5**	**4,5**	**5,1**	**2,7**	**4,1**

Mais la situation varie d'une capitale à l'autre. Par exemple à Dakar, si les « *ménages publics* » consomment en moyenne 8 % de plus que les « *ménages chômeurs ou inactifs* », la consommation par tête ou par U.C. montre un écart de près de 40 % en faveur des « *ménages publics* ». Avec des écarts bien différents, cette tendance s'observe également à Ouagadougou ou à Niamey. Cela s'explique par le fait que les « *ménages chômeurs ou inactifs* » en particulier dakarois sont en moyenne de plus grande taille. Dans les villes où les ménages sont de petite taille, comme par exemple à Cotonou, les « *ménages publics* » dépensent 60% de plus que les « *ménages chômeurs ou inactifs* ».

La consommation totale

En fait, les données présentées dans le tableau précédent ne prennent en compte que la consommation monétarisée, c'est à dire celle qui fait l'objet d'une transaction sur le marché. Pour estimer la consommation dans son ensemble, il convient d'ajouter aux transactions monétaires, d'une part, l'autoconsommation, et, d'autre part, les loyers imputés des ménages propriétaires de leur logement (qui correspondent à un service qu'un ménage réalise pour son propre compte).

Tableau 3 : Consommation annuelle moyenne selon le secteur institutionnel du chef de ménage
(y compris l'autoconsommation, les cadeaux et loyers imputés)

(en milliers de FCFA)	Type	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Consommation annuelle par ménage	Public	*1* 2 795	*2* 2 506	*1* 3 534	*2* 2 196	*1* 3 601	*1* 1 447	*1* 2 752
	Privé formel	*2* 2 448	*1* 2 647	*2* 2 917	*1* 3 057	*3* 3 193	*2* 1 394	*2* 2 622
	Privé informel	*3* 1 916	*4* 1 393	*4* 2 099	*4* 1 651	*4* 2 580	*4* 1 037	*4* 1 770
	Chômeur inactif	*4* 1 830	*3* 1 734	*3* 2 579	*3* 1 669	*2* 3 582	*3* 1 344	*3* 2 453
	Ensemble	**2 084**	**1 821**	**2 519**	**1 823**	**3 117**	**1 172**	**2 162**
Consommation annuelle par tête	Public	*1* 564	*2* 402	*2* 407	*2* 376	*1* 510	*3* 339	*2* 436
	Privé formel	*2* 441	*1* 474	*1* 474	*1* 403	*2* 495	*1* 371	*1* 459
	Privé informel	*3* 432	*4* 226	*4* 322	*3* 265	*4* 364	*4* 282	*4* 319
	Chômeur inactif	*4* 427	*3* 252	*3* 358	*4* 248	*3* 397	*2* 366	*3* 354
	Ensemble	**449**	**292**	**365**	**288**	**409**	**313**	**362**
Consommation annuelle par U.C.	Public	*1* 827	*2* 595	*2* 622	*2* 537	*1* 763	*3* 488	*2* 646
	Privé formel	*2* 648	*1* 686	*1* 717	*1* 550	*2* 730	*1* 519	*1* 671
	Privé informel	*3* 626	*4* 336	*4* 492	*3* 377	*4* 545	*4* 399	*4* 470
	Chômeur inactif	*4* 600	*3* 368	*3* 538	*4* 335	*3* 590	*2* 505	*3* 516
	Ensemble	**650**	**430**	**554**	**404**	**610**	**441**	**531**
Part de l'alimentation (%)	Public	34,7	29,3	34,4	33,7	36,3	28,1	33,5
	Privé formel	31,6	25,6	33,3	31,2	34,9	27,0	31,7
	Privé informel	30,5	33,2	41,3	39,4	43,0	30,6	37,2
	Chômeur inactif	32,3	32,0	38,5	41,4	41,2	31,3	38,4
	Ensemble	**31,6**	**30,5**	**38,0**	**37,9**	**40,2**	**29,9**	**36,0**
Part des loyers imputés (%)		6,4	7,3	8,4	6,5	9,2	3,8	7,6
Part de l'autoconsommation (%)		0,5	0,6	1,7	1,9	1,0	0,2	1,0
Montant total annuel de la consommation (en milliards de FCFA)		**368,5**	**298,2**	**476,4**	**227,1**	**807,4**	**240,6**	**2 418,2**

Note : les chiffres en italique désignent un classement par ville des types de ménages de 1 à 4 suivant le niveau de consommation

En premier lieu, l'autoconsommation, qui a été valorisée aux prix du marché, ne représente que 1,0 % de la consommation totale. Ce résultat met en évidence **la très forte intégration à l'économie marchande des populations urbaines**. Les « *ménages informels* » n'ont pas plus recours à l'autoconsommation (0,9 %), bien qu'ils soient souvent eux-mêmes producteurs de biens et services de consommation courante. Mais les « *ménages formels* » aussi « autoconsomment » une partie de leur production (1,3 %), qui correspond à la production informelle de certains de leurs membres.

En second lieu, l'estimation des loyers imputés amène à réviser à la hausse, bien plus fortement que l'autoconsommation, la consommation des ménages. L'enquête consommation prend en compte uniquement les loyers réels et les charges payées par les ménages locataires. Cependant, ne pas payer de loyer représente une économie budgétaire significative pour les autres ménages propriétaires ou logés gratuitement. Sur l'ensemble des six agglomérations de la sous-région, plus de six ménages sur dix bénéficient de cette économie. Le loyer moyen effectivement payé sur le marché est un premier indicateur du niveau de vie dans chacune des villes. Les ménages locataires de Bamako et Dakar paient en moyenne un loyer plus élevé, proche de 25 000 FCFA par mois, tandis que ceux de Cotonou et de Niamey y consacrent environ 14 000 FCFA, comme à Ouagadougou dont la particularité est d'avoir un taux de ménages non-locataires nettement plus élevé qu'ailleurs. Mais c'est à Lomé où un ménage sur deux ne paie pas de loyer et où les loyers déclarés par les locataires sont les plus faibles de la sous-région.

Tableau 4 : Pourcentage des ménages locataires et loyer mensuel déclaré ou estimé (en FCFA)

	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Ménages locataires (%)	39,3	16,2	31,8	42,4	40,3	50,1	37,2
Loyer mensuel déclaré des locataires	13 100	13 800	26 300	14 400	24 600	6 600	16 500
Loyer mensuel estimé non-locataires	18 300	13 200	25 900	17 100	39 800	7 500	21 700
Loyer mensuel ensemble des ménages	16 200	13 200	26 000	16 000	33 700	7 000	19 800

Grâce notamment aux informations recueillies sur l'habitat en phase 1, il est possible de reconstituer un loyer fictif pour les ménages propriétaires (ou ne payant pas de loyer) et de les imputer ensuite dans leur consommation. Le loyer implicite des ménages propriétaires est généralement plus élevé que celui effectivement déclaré par les ménages locataires. Cela traduit le fait que les logements des ménages propriétaires sont de meilleure qualité que ceux des ménages locataires. En effet, dans les principales agglomérations de la sous-région, 23 % des propriétaires habitent dans des villas contre 8 % des locataires. 30 % des premiers disposent de toilettes individuelles, alors que cette proportion n'est que de 15 % chez les ménages locataires. Le nombre de pièces occupées par les propriétaires (3,7) est aussi supérieur à celui des locataires (2,0). La part des loyers imputés dans la consommation est dans l'ensemble bien plus importante pour les « *ménages chômeurs, inactifs* » (parfois le double des autres ménages comme à Dakar et à Cotonou), plus souvent propriétaires de leur logement.

In fine, la consommation annuelle moyenne des ménages (y compris autoconsommation et loyers imputés) varie de 1 172 000 FCFA à Lomé à 3 117 000 FCFA à Dakar, soit de 4 % à 12 % de plus que la consommation monétarisée (10 % sur l'ensemble des villes).

Dans le tableau 5 la consommation est agrégée selon la nomenclature officielle internationale COICOP (Classification of individual consumption by purpose) en douze fonctions :

1 – *Alimentation et boissons non alcoolisées*, 2 – *Boissons alcoolisées et tabac*, 3 – *Habillement et chaussures*, 4 – *Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles*, 5 – *Meubles, articles de ménages et entretien courant de la maison*, 6 – *Santé*, 7 – *Transports*, 8 – *Communications*, 9 – *Loisirs et culture* , 10 – *Enseignement*, 11 – *Hôtels et restaurants*, 12 – *Biens et services divers*.

L'intégration des loyers imputés dans la consommation conduit à gonfler le poste « *logement* », qui reste au deuxième rang derrière l'« *alimentation* », mais dont le montant moyen sur l'ensemble des six villes, passe de 255 000 FCFA à 426 000 FCFA par ménage et par an.

Au niveau global, le montant de la consommation annuelle des ménages dans l'ensemble des six principales agglomérations peut être estimé à 2 418 milliards FCFA, dont un tiers provient des

dépenses des « *ménages formels* » (publics et privés), dont leurs membres ne représentent pourtant qu'un quart de la population totale.

Tableau 5 : Consommation annuelle moyenne par ménage (y compris autoconsommation, cadeaux et loyers imputés).

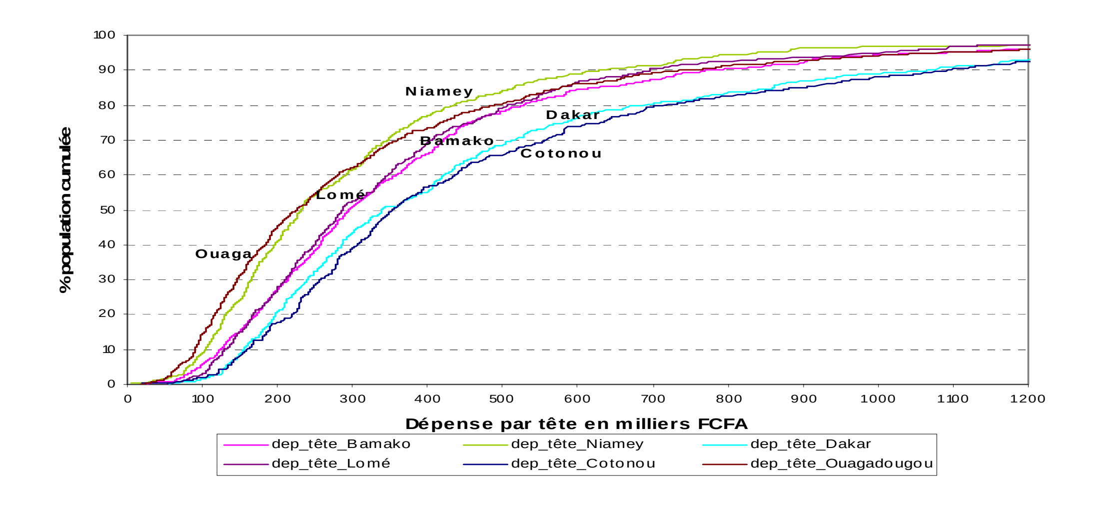
(en milliers de FCFA)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Total
01.- Alimentation et boissons non alcoolisées	657	556	957	691	1252	350	778
02.- Boissons alcoolisées et tabac	42	48	10	16	20	17	25
03.- Habillement et chaussures	151	126	209	152	223	85	162
04.- Logement, eau, électricité, gaz, combustibles	360	315	589	357	649	180	426
05.- Meubles, articles de ménage, entretien courant	66	70	112	82	153	44	92
06.- Santé	72	72	105	46	97	47	76
07.- Transports	225	276	293	201	246	135	230
08.- Communications	48	46	29	25	76	23	44
09.- Loisirs et culture	66	54	38	41	78	26	52
10.- Enseignement	87	64	24	40	70	35	54
11.- Hôtels et restaurants	226	134	55	116	138	168	141
12.- Biens et services divers	83	60	98	56	115	60	82
Consommation totale moyenne (en milliers FCFA)	**2 084**	**1 821**	**2 519**	**1 823**	**3 117**	**1 172**	**2 162**

Indicateurs d'inégalité dans la consommation des ménages

En adoptant une méthodologie commune (questionnaire, nomenclature de produits et durée de collecte identiques) et malgré l'utilisation des valeurs nominales, une première comparaison des dépenses à partir de l'approche par la dominance apporte des éléments nouveaux dans l'analyse. Au lieu de se focaliser sur des montants moyens par catégorie de ménages ou par tête, elle permet d'examiner la distribution des dépenses dans leur ensemble et d'appréhender les inégalités. Il s'agit ici de la dominance d'ordre 1 qui fait appel aux fonctions de répartition, présentant en abscisse le niveau des revenus ou des dépenses et en ordonnée le pourcentage des individus dépensant moins que le montant de consommation porté en abscisse. Dans le cas présent, il s'agit de savoir si la pauvreté dans une ville est plus importante que dans une autre. Ainsi, trois couples de villes se dessinent sur le graphique 1 : Dakar et Cotonou dominent nettement les autres capitales, et cela à tout niveau de l'échelle de la distribution des dépenses. A l'opposé se trouvent Niamey et Ouagadougou, qui cependant pour le dernier quartile de la distribution des individus, se rapprochent de Lomé et de Bamako, le dernier couple au centre du graphique.

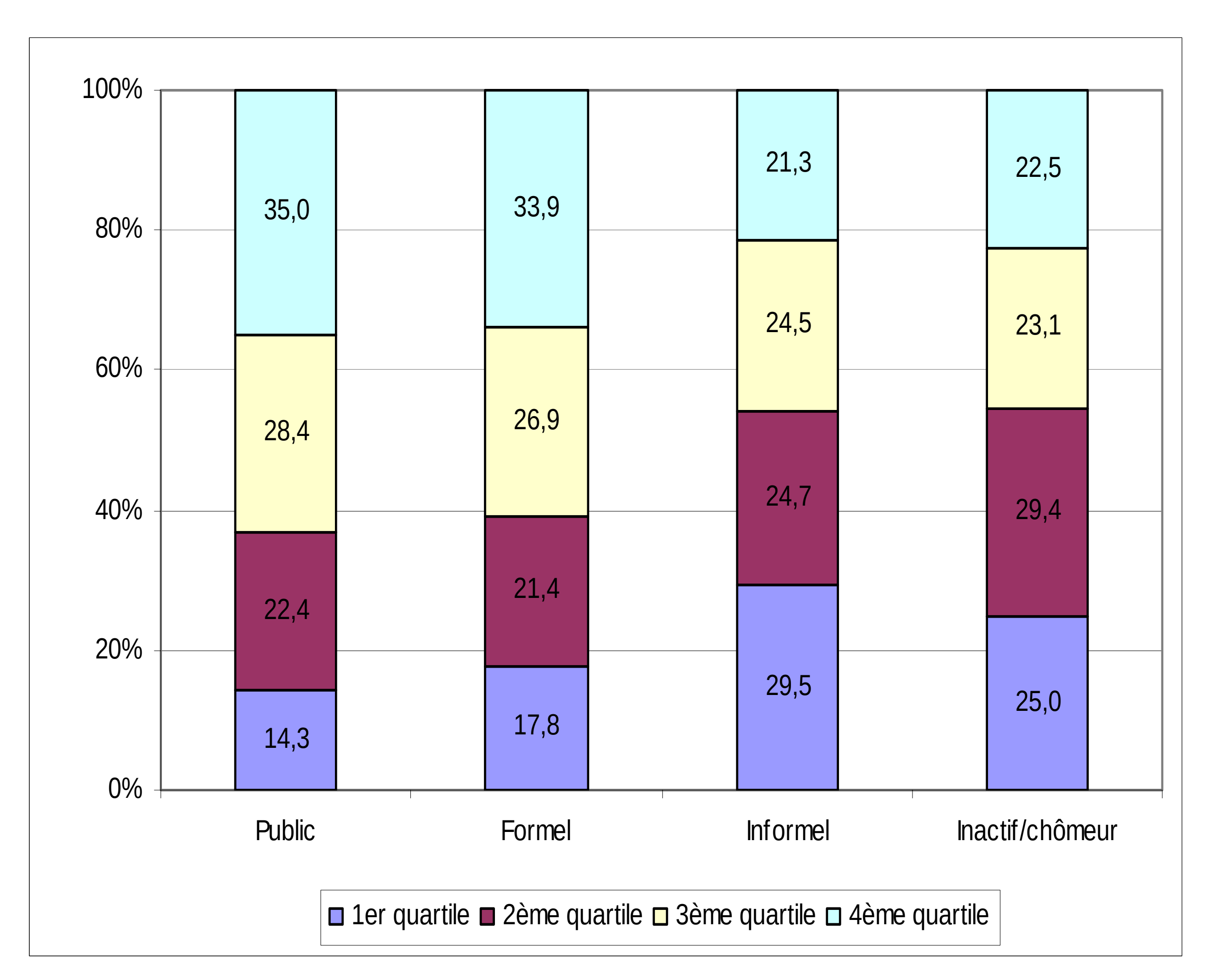
Evidemment cette comparaison est faite à titre indicatif dans la mesure où pour tenir compte des différentiels dans le coût de la vie, il faut convertir les dépenses de consommation en termes de standard de pouvoir d'achat.

Graphique 1 : Dépense annuelle par tête
(Hors cadeaux, autoconsommation et hors loyers imputés)



La classification des ménages suivant l'origine des revenus (public, privé formel, informel, chômeur ou inactif) a tendance à écraser la dispersion des niveaux de consommation. Cela s'explique par la forte hétérogénéité interne des quatre classes de ménages. Par exemple, on trouve chez les « *ménages publics* » aussi bien des employés non qualifiés que des hauts fonctionnaires de l'Etat ou encore des dirigeants d'entreprises publiques. Le graphique 2 illustre ce phénomène, les distributions de consommation par type de ménages étant largement superposées. Ainsi, sur l'ensemble des six villes, 14 % des « *ménages publics* » appartiennent au quartile le plus pauvre, et 35 % au plus riche (respectivement 6 % et 35 % à Cotonou par exemple). Inversement, 30 % des « *ménages informels* » appartiennent au quartile inférieur et 21 % seulement se situent dans le quartile supérieur (respectivement 33 % et 18 % à Ouagadougou par exemple).

Graphique 2 : Répartition des ménages selon le secteur institutionnel du chef de ménage et la consommation par tête



Note : le quartile de consommation permet de découper la population des ménages en quatre groupes d'effectifs égaux, le premier quartile regroupant les 25 % des ménages ayant la consommation par tête la plus faible, et le dernier quartile, ceux dont la consommation par tête est la plus élevée. Les quartiles sont calculés à l'intérieur de chaque ville (ainsi, les ménages de villes différentes ayant le même niveau de consommation n'appartiennent pas forcément au même quartile).

Il est intéressant de comparer la typologie ci-dessus avec celle, plus classique, classant les ménages par quartile de consommation par tête. Par construction, cette seconde classification est beaucoup plus discriminante des niveaux de consommation, et ce, quel que soit le poste considéré. Ainsi, **la consommation moyenne par tête des 25 % des ménages les plus pauvres** (premier quartile) est estimée à **159 000 FCFA tandis que celle des 25 % les plus riches** (dernier quartile) **atteint 919 000 FCFA**, soit un rapport de 1 à près de 6.

Tableau 6 : Consommation annuelle selon le quartile de dépense par tête
(Y compris autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

(en milliers de FCFA)	Quartile	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Bornes quartiles de dépense par tête	1er quartile	255	145	222	168	255	200	/
	2ème quartile	389	254	340	257	404	310	/
	3ème quartile	668	453	529	423	643	482	/
Consommation annuelle par ménage	1er quartile	1 163	874	1 405	1 075	2 163	787	1 314
	2ème quartile	1 701	1 435	2 272	1 401	2 758	1 042	1 849
	3ème quartile	2 285	1 842	2 481	1 947	3 188	1 228	2 232
	4ème quartile	3 185	3 134	3 917	2 868	4 360	1 631	3 253
	Ensemble	**2 084**	**1 821**	**2 519**	**1 823**	**3 117**	**1 172**	**2 162**
Consommation annuelle par tête	1er quartile	188	105	157	123	194	144	159
	2ème quartile	320	196	277	211	316	247	270
	3ème quartile	511	333	415	335	498	380	425
	4ème quartile	1 221	832	874	688	1 036	786	919
	Ensemble	**449**	**292**	**365**	**288**	**409**	**313**	**362**
Consommation annuelle par UC	1er quartile	287	159	246	178	298	217	242
	2ème quartile	471	292	426	305	477	353	403
	3ème quartile	728	485	616	466	728	520	612
	4ème quartile	1 583	1 145	1 260	873	1 434	969	1 240
	Ensemble	**650**	**430**	**554**	**404**	**610**	**441**	**531**
Part de l'alimentation (%)	1er quartile	35,9	40,9	45,0	48,7	48,2	34,6	43,7
	2ème quartile	33,8	34,9	41,0	44,8	45,4	31,3	40,1
	3ème quartile	31,4	31,5	38,3	38,1	43,0	31,1	37,2
	4ème quartile	28,9	25,1	33,6	30,4	30,8	25,8	29,8
	Ensemble	**31,6**	**30,5**	**38,0**	**37,9**	**40,2**	**29,9**	**36,0**

En premier lieu, le rapport interquartile, qui mesure les inégalités au milieu de la distribution, montre qu'en moyenne, la consommation par tête du troisième quartile est 2,7 fois supérieure à celle du quartile le plus pauvre, suivant en cela, la loi d'Engels. Il y a une grande homogénéité, à l'exception de Ouagadougou où ce rapport est le plus élevé avec 3,2.

En second lieu, les indices de Gini et de Theil permettent d'appréhender de façon plus synthétique l'ensemble de la distribution des dépenses. Les résultats confirment le diagnostic précédent, à savoir une inégalité plus marquée dans la capitale burkinabé qu'ailleurs. Oscillant entre 0,36 et 0,43 et conformément à la théorie économique, les indices de Gini se situent largement en-dessous des indices de Gini calculés sur les revenus totaux (provenant de l'activité + hors activité) des ménages relevés lors de la phase 1 (entre 0,51 à Dakar et 0,62 à Lomé).

Tableau 7 : Indicateurs d'inégalité de la consommation par tête

	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé
Rapport interquartile (Q3/Q1)	2,7	3,2	2,6	2,7	2,6	2,6
Indice de Gini	0,39	0,43	0,37	0,37	0,36	0,36
Ecart-type	*0,016*	*0,015*	*0,012*	*0,014*	*0,010*	*0,012*
Intervalles de confiance	[0,36 - 0,42]	[0,41 - 0,46]	[0,34 - 0,39]	[0,34 - 0,40]	[0,34 - 0,38]	[0,33 - 0,38]
Indice de Theil	0,28	0,39	0,25	0,25	0,23	0,23
Ecart-type	*0,025*	*0,049*	*0,021*	*0,024*	*0,013*	*0,015*
Intervalles de confiance	[0,23 - 0,33]	[0,29 - 0,48]	[0,20 - 0,29]	[0,21 - 0,30]	[0,20 - 0,25]	[0,20 - 0,26]

Note : le rapport interquartile (Q3/Q1) est égal à la consommation des ménages appartenant au 3ème quartile rapportée à celle des ménages situés dans le 1er quartile

Les coefficients budgétaires

Au niveau agrégé, 36 % de la consommation des ménages est consacrée à l'alimentation. Dix points séparent Lomé de Dakar (respectivement 30 % et 40 %). Cependant, quelques différences dans les habitudes des ménages sont à noter. En effet, les dépenses liées aux repas et boissons pris à l'extérieur sont importantes à Ouagadougou, Cotonou et Lomé (de 7 à 14 % de la dépense totale), tandis qu'à Dakar et Bamako, elles sont plus faibles. Cela est confirmé par le fait que 94 % des Dakarois et 92 % des Bamakois déjeunent régulièrement à la maison le midi contre les deux-tiers dans les autres villes. En regroupant les postes alimentation/boissons/hôtels et restaurants, les parts budgétaires deviennent ainsi plus proches avec 44 % à Cotonou, 45 % à Dakar et Niamey et 47 % à Lomé. C'est à Bamako et Ouagadougou qu'elles sont les moins élevées (41 %). Selon la typologie des ménages utilisée pour l'analyse, les "*ménages informels*", généralement plus pauvres, consacrent une part de leur budget plus élevée aux dépenses alimentaires et à l'opposé, les « *ménages publics* », plus riches, une part plus faible.

Tableau 8 : Coefficients budgétaires (y compris autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

%	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
01.- Alimentation et boissons non alcoolisées	31,6	30,5	38,0	37,9	40,2	29,9	36,0
02.- Boissons alcoolisées et tabac	2,0	2,6	0,4	0,9	0,6	1,5	1,1
03.- Habillement et chaussures	7,3	6,9	8,3	8,3	7,2	7,3	7,5
04.- Logement, eau, électricité, gaz, combustibles	17,3	17,3	23,4	19,6	20,8	15,4	19,7
05.- Meubles, articles de ménage, entretien courant	3,2	3,8	4,4	4,5	4,9	3,7	4,3
06.- Santé	3,4	4,0	4,2	2,5	3,1	4,0	3,5
07.- Transports	10,8	15,2	11,6	11,0	7,9	11,5	10,6
08.- Communications	2,3	2,6	1,1	1,4	2,4	2,0	2,0
09.- Loisirs et culture	3,2	2,9	1,5	2,3	2,5	2,2	2,4
10.- Enseignement	4,2	3,5	0,9	2,2	2,2	3,0	2,5
11.- Hôtels et restaurants	10,8	7,4	2,2	6,4	4,4	14,3	6,5
12.- Biens et services divers	4,0	3,3	3,9	3,1	3,7	5,1	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les dépenses de logement (réelles ou imputées) arrivent en deuxième position avec environ 20 % des dépenses. Le classement par type de ménages montre qu'à l'exception de Niamey et de Lomé, le poids du poste « *Logement* » est plus important pour les « *ménages inactifs ou chômeurs* », plus souvent propriétaires de leur logement que les autres types de ménages. Autre consommation importante dans les principales agglomérations africaines étudiées, celle liée aux *"transports"*. Partout elle dépasse 10 %, sauf à Dakar (8 %), et c'est à Ouagadougou que ce taux est le plus élevé (15 %). Cependant, le comportement des ménages varie d'un type de ménage à l'autre. Par exemple, les individus des ménages formels (publics et privés) dépensent davantage d'argent pour se déplacer, fait vérifié au sein de chacune des villes. Le poste *« habillement et chaussures »* arrive en quatrième position, avec un taux quasi égal dans toutes les villes. Les dépenses de santé sont faibles avec moins de 4 % de la dépense totale. La part des dépenses d'enseignement qui ne regroupe dans la nouvelle nomenclature COICOP que les frais de scolarité est encore plus faible.

La structure des coefficients budgétaires par quartile de consommation par tête est plus contrastée que celle qui résulte de la classification par origine du revenu. Ainsi les coefficients budgétaires vont décroissant du premier quartile au dernier quartile pour les dépenses alimentaires et de logement, tandis que ceux de toutes les autres fonctions évoluent en sens inverse. On retrouve ici des résultats standards de la théorie économique, les dépenses alimentaires ayant une plus faible élasticité-revenu que les autres dépenses, jugées moins essentielles.

La consommation alimentaire

La consommation alimentaire annuelle par tête varie de 82 000 FCFA à Ouagadougou à 153 000 FCFA à Dakar, soit respectivement 121 000 FCFA et 228 000 FCFA par unité de consommation. La consommation fait apparaître des habitudes alimentaires différentes d'une ville à l'autre. Ainsi, les capitales sahéliennes consomment davantage de pain et de céréales que les trois villes côtières. En revanche, pour une raison évidente, ces dernières consomment plus en poissons qu'en viande. Les Bamakois arrivent en tête des dépenses affectées au poste *« viandes »* (17 %). Cotonou et Lomé consomment également davantage de légumes et fruits que les autres capitales.

Tableau 9 : Coefficients budgétaires des produits alimentaires (y compris l'autoconsommation)

(en milliers de FCFA)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Consommation alimentaire par tête	131	82	130	97	153	87	121
Consommation alimentaire par UC	190	121	198	137	228	123	177
(en %)							
01.- Pain et céréales	30,7	43,0	38,4	44,3	26,6	31,8	33,5
02.- Viandes	9,0	9,7	17,1	12,7	9,0	7,1	11,0
03.- Poissons et fruits de mer	14,4	4,6	5,1	2,2	12,0	16,4	9,5
04.- Lait, fromage et oeufs	5,6	2,9	3,4	3,4	7,6	4,0	5,3
05.- Huiles et graisses	8,4	5,7	6,4	6,9	11,5	6,2	8,5
06.- Fruits	2,4	2,0	1,9	1,0	1,0	2,3	1,6
07.- Légumes	17,6	13,9	13,3	16,5	12,2	17,7	14,2
08.- Sucre, confiture, confiserie	2,3	2,6	6,4	1,9	6,9	1,8	4,8
09.- Autres produits alimentaires	4,6	5,1	5,3	7,9	3,8	6,4	5,0
10.- Boissons non alcoolisées	4,8	10,4	2,7	3,1	9,3	6,3	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La classification par origine du revenu donne des situations contrastées selon les villes. Si à Ouagadougou, Niamey et Lomé, les *« ménages publics »* consomment en proportion davantage de viande que dans les *« ménages informels »*, ils en consomment autant à Bamako et Dakar. Quant aux produits de la mer, la consommation entre les types de ménages n'est guère différente supposant par là que le poisson n'est pas un aliment de luxe, allant même à être plus consommé par les informels à Lomé (17 % pour les informels contre 14 % pour les ménages publics).

La typologie de ménages fondée sur les quartiles de consommation alimentaire par tête explique davantage les variations des coefficients budgétaires. Fondamentalement, plus les ménages sont pauvres et plus la part du pain et des céréales est importante. En contrepartie, et au sein de chaque ville, le poste *« viandes »* est d'autant plus important que les ménages sont riches. La part consacrée aux produits de la mer croît aussi avec le niveau de dépenses mais de manière moins sensible. **Ainsi, plus on est riche, plus le régime alimentaire est diversifié**. En effet, dans toutes les capitales, la plupart des coefficients alimentaires hors céréales, croissent avec le niveau de vie. Seules, les parts des *« huiles et graisses »* et dans certains cas les *« sucres, confiserie »* échappent à cette règle.

Le poids des céréales

L'enquête 1-2-3 renseigne également sur les prix unitaires selon le type d'unité acheté, mais la difficulté de convertir en kilo les unités non standards a rendu l'exercice délicat et il a été jugé préférable de calculer les quantités des produits consommés par tête à partir des dépenses et des valeurs obtenues par l'enquête et des prix de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

Le riz est en général un aliment très consommé dans toutes les capitales africaines, sauf à Lomé et Cotonou où le maïs est l'aliment de base. Le tableau précédent soulignait une plus grande consommation de céréales dans les villes de Ouagadougou et de Niamey ; cependant, les produits céréaliers sont plus diversifiés entre riz, maïs et mil.

Tableau 10 : Quantité annuelle par tête selon le secteur institutionnel du chef de ménage et quantité journalière des principales céréales consommées

	(en kg)	Secteur institutionnel du chef de ménage				Ensemble	Consommation par tête/jour en grammes
		Public	**Privé formel**	**Informel**	**Chômeur et inactif**		
Cotonou	Maïs	103,8	66,9	67,3	77,9	73,1	200,3
	Riz importé	27,9	33,4	22,4	27,0	25,7	70,4
Ouagadougou	Maïs	70,6	66,0	58,2	65,2	62,8	172,1
	Mil	7,3	10,7	15,3	21,3	14,9	40,8
	Riz importé	84,1	71,9	53,3	57,1	61,4	168,2
Bamako	Mil	49,0	56,8	55,1	73,9	58,4	160,0
	Riz importé	16,8	29,5	20,0	22,2	21,2	58,1
	Riz local	84,4	80,2	87,5	85,7	85,6	234,5
Niamey	Maïs	79,9	57,3	66,0	65,7	67,5	184,9
	Mil	31,2	23,2	41,5	40,2	38,4	105,2
	Riz importé	70,3	49,8	65,8	62,3	64,6	177,0
Dakar	Riz importé	100,0	96,3	87,6	97,1	93,7	256,7
Lomé	Maïs	98,5	80,5	79,8	92,9	84,2	230,7
	Riz importé	24,4	29,9	24,2	26,8	25,3	69,3

Tableau 11 : Quantité annuelle par tête selon le quartile de consommation et quantité journalière des principales céréales consommées

	(en kg)	Quartile de consommation par tête				Ensemble	Consommation par tête/jour en grammes
		1er quartile	**2ème quartile**	**3ème quartile**	**4ème quartile**		
Cotonou	Maïs	56,7	75,3	79,3	96,8	73,1	200,3
	Riz importé	10,0	22,8	35,4	52,0	25,7	70,4
Ouagadougou	Maïs	34,9	60,7	85,8	94,7	62,8	172,1
	Mil	20,7	14,9	9,1	10,8	14,9	40,8
	Riz importé	26,3	51,2	76,9	135,7	61,4	168,2
Bamako	Mil	35,0	46,6	73,8	106,3	58,4	160,0
	Riz importé	14,6	18,1	25,3	34,4	21,2	58,1
	Riz local	48,0	81,2	87,1	166,8	85,6	234,5
Niamey	Maïs	50,5	68,0	69,4	99,8	67,5	184,9
	Mil	31,8	38,5	36,3	55,0	38,4	105,2
	Riz importé	51,2	63,7	71,3	85,1	64,6	177,0
Dakar	Riz importé	65,8	90,5	126,3	125	93,7	256,7
Lomé	Maïs	62,5	83,8	106,2	108,1	84,2	230,7
	Riz importé	10,8	22,8	36,7	50,9	25,3	69,3

La classification des ménages par secteur institutionnel fait apparaître quelques particularités sur la consommation de ces aliments de base. Ainsi, le maïs est davantage consommé par les *« ménages publics »* que les *« ménages informels »*, tandis que le mil dans les capitales où il est consommé, on note l'inverse. La variable revenu est aussi plus discriminante sur les quantités consommées que la typologie des ménages retenue. En résumé, plus on est riche, plus on consomme de tout à l'exception de certaines céréales : en effet, bien que ces derniers consomment moins en proportion, il n'en demeure pas moins, qu'en valeur, ils dépensent davantage que les ménages les plus pauvres.

Ainsi, l'enquête reflète largement les habitudes alimentaires dans les villes africaines. En fait, l'analyse des quantités consommées, réalisée sur les produits tels que la viande, le poisson, le sucre et autres produits alimentaires, permettrait d'établir des bilans caloriques et d'éclairer davantage les analyses sur la pauvreté et les inégalités.

Lieux d'achat et raison du choix des ménages

Ce chapitre traite spécifiquement d'un objectif essentiel de la phase 3 de l'enquête 1-2-3. **Il s'agit d'apprécier l'importance du secteur informel dans la consommation des ménages**, ainsi que **les facteurs d'arbitrage entre secteurs formel et informel**, par type de ménages.

En effet, la phase 2 de l'enquête 1-2-3 qui portait sur les unités de production informelles, a permis d'identifier l'origine de la demande adressée au secteur informel, suivant les emplois de la production informelle : consommation inter–médiaire, investissement, exportation et consommation finale des ménages ou des administrations. Cependant, la décomposition de la demande finale satisfaite par l'offre informelle par catégorie de ménages est d'une importance capitale pour comprendre le rôle du secteur informel dans un circuit macro-économique d'ensemble. On cherche en particulier à savoir dans quelle mesure les revenus distribués aux ménages par le secteur formel sont dépensés dans le secteur informel, avec les effets multiplicateurs induits.

Si la méthode la plus appropriée pour traiter ce problème consiste à réaliser une enquête auprès des ménages et à les interroger sur leurs lieux d'achat (plutôt que d'enquêter directement les clients des unités de production informelles), cette solution présente un inconvénient. Les consommateurs peuvent informer sur le type d'établissements qui leur ont vendu les produits qu'ils achètent mais sont souvent incapables de désigner le véritable producteur. Or, les biens vendus par des commerçants informels ne sont pas nécessairement des biens produits par ce secteur. Seuls les « *services aux ménages* » échappent à ce travers, les ménages s'adressant directement aux prestataires de services.

Il faut donc voir dans les résultats ci-après une étude sur le système de commercialisation plus que sur le système de production, cette dernière analyse ne pouvant être menée qu'en mobilisant les informations collectées dans la phase 2 de l'enquête 1-2-3.

Une domination écrasante du secteur informel dans la satisfaction de la demande finale des ménages

Deux types d'analyse peuvent être menés. La première porte sur la fréquence des achats dans les différents points de vente et la seconde pondère cette fréquence d'achat par la valeur de la consommation correspondante. Chacun des deux points de vue présente des avantages et des inconvénients. L'étude des fréquences d'achat est un indicateur du nombre de fois où l'on s'approvisionne dans tel ou tel lieu d'achat. Par contre, elle a tendance à sur-représenter les lieux d'achat où les ménages vont très souvent, mais pour acheter des quantités limitées, donc représentant une faible valeur des dépenses.

95 % des achats se font dans le secteur informel

Les ménages s'adressent massivement au secteur informel pour leur consommation. Celui-ci est le dernier intermédiaire avant le consommateur. **Près de 95 % des transactions des ménages ont été effectuées dans le secteur informel**. Cette quasi-monopolisation de la distribution par le secteur informel limite les possibilités de substitution entre secteurs formel et informel, au moins du point de vue des commerces. Bamako et Dakar semblent *« bouder »* les marchands ambulants pour leur préférer les marchés publics. La part des supermarchés est marginale avec à peine 1 % des achats et moins importante que celle des autres points de vente « formels » (2,6 %).

Tableau 12 : Principaux lieux d'achat (hors cadeaux, autoconsommation et hors loyers fictifs)

(en % des fréquences d'achats)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensem-ble
Lieu d'achat : INFORMEL	**92,6**	**92,3**	**97,3**	**96,0**	**94,3**	**95,2**	**94,6**
Ambulant ou poste fixe sur la voie publique	32,3	19,8	6,1	31,7	5,3	36,0	18,1
Domicile, vendeur dans une petite boutique	24,9	22,2	14,0	38,3	46,8	20,8	30,6
Marché public	31,4	45,3	75,1	23,4	38,5	32,1	42,1
Autres lieux informels	4,1	5,0	2,1	2,6	3,8	6,3	4,0
Lieu d'achat : FORMEL	**7,4**	**7,7**	**2,7**	**4,0**	**5,7**	**4,8**	**5,4**
Supermarché, magasin formel	1,9	1,0	0,5	0,5	1,5	0,5	1,1
Secteur public ou parapublic	2,6	2,0	1,3	1,4	1,6	1,8	1,8
Autres lieux formels	2,9	4,8	1,0	2,0	2,5	2,5	2,6

78 % de la consommation des ménages est achetée dans le secteur informel.

Pour aller plus loin dans l'analyse, on doit chercher à estimer la part de chacun des secteurs formel et informel dans la consommation des ménages. En effet, l'interprétation du tableau 11 souffre d'une limite : **on donne le même poids à chaque achat**, sans tenir compte du montant qu'il représente dans la consommation de chaque ménage.

L'enquête 1-2-3 permet de pallier ce défaut. En effet, elle donne, pour chaque poste élémentaire de la nomenclature de produits, le lieu d'achat et le montant de la dépense. On peut donc estimer le poids de chaque secteur, formel et informel, dans la consommation. On peut même aller plus loin, en faisant le calcul par type de ménages, en prenant en compte les différences de coefficients budgétaires par catégorie, ainsi que les différences de lieu d'achat.

Globalement, la pondération des biens et services par leur valeur ne change pas le diagnostic précédent. Au niveau agrégé, près de **78 % de la valeur de la consommation totale des ménages est fournie par le secteur informel**. La baisse de la part du secteur informel par rapport à l'analyse en fréquence d'achat s'explique par le fait que le montant moyen des dépenses dans le secteur formel est supérieur à celui des dépenses effectuées dans le secteur informel.

Tableau 13 : Principaux lieux d'achat (hors cadeaux, autoconsommation et hors loyers fictifs)

(en % du montant des achats)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensem-ble
Lieu d'achat : INFORMEL	**76,5**	**72,2**	**81,0**	**80,5**	**75,7**	**84,0**	**77,7**
Ambulant ou poste fixe sur la voie publique	19,7	14,5	9,6	18,6	5,2	22,0	12,5
Domicile, vendeur dans une petite boutique	20,3	18,7	14,0	20,9	37,6	19,5	24,5
Marché public	29,2	30,3	49,5	33,2	24,9	29,9	32,3
Autres lieux informels	7,3	8,7	8,0	7,8	8,1	12,6	8,5
Lieu d'achat : FORMEL	**23,5**	**27,8**	**19,0**	**19,5**	**24,3**	**16,0**	**22,3**
Supermarché, magasin formel	5,3	3,4	2,8	3,0	6,4	1,8	4,4
Secteur public ou parapublic	9,4	7,0	9,7	7,0	6,8	6,1	7,7
Autres lieux formels	8,9	17,4	6,5	9,5	11,0	8,2	10,2

Pour affiner le diagnostic, il convient de mener une analyse plus détaillée de la consommation et des lieux d'achat par type de produits.

« Alimentation et boissons non alcoolisées »

Dans toutes les capitales, concernant « l'*alimentation* », le secteur informel ne souffre d'aucune concurrence sérieuse : plus de 95 % du montant des achats de produits alimentaires sont réalisés dans le secteur informel. Les marchés publics en fournissent entre 40 et 46 % à Dakar et Niamey, 60 % à Cotonou et Ouagadougou, 64 % à Lomé et 78 % à Bamako. En fait, nombre d'aliments proviennent exclusivement du secteur informel.

« Habillement et chaussures »

La situation **dans « l'*habillement et les chaussures* »** est proche de celle qui prévaut dans « l'*alimentation* », avec **une prépondérance massive du secteur informel**. Plus de 87 % du montant des achats proviennent de l'informel. Dans les trois villes sahéliennes, les trois-quarts des dépenses se règlent sur les marchés publics (60-65 % dans les villes côtières).

Tableau 14 : Part du secteur informel dans la consommation des ménages (hors cadeaux, autoconsommation et loyers fictifs)

(en % du montant des achats)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
01.- Alimentation et boissons non alcoolisées	94,8	95,3	98,8	98,4	96,1	98,6	96,8
02.- Boissons alcoolisées et tabac	89,0	95,3	99,7	96,9	93,5	96,7	93,9
03.- Habillement et chaussures	81,5	90,3	88,4	89,2	85,5	97,0	87,6
04.- Logement, eau, électricité, gaz, combustibles	64,3	56,5	61,6	66,6	50,6	71,1	59,3
05.- Meubles, articles de ménages, entretien courant	75,1	91,2	92,2	89,7	87,7	96,1	88,5
06.- Santé	9,2	5,6	20,9	19,1	5,9	17,3	11,9
07.- Transports	71,4	41,9	64,6	50,1	42,1	74,2	55,7
08.- Communications	32,0	39,2	30,7	34,9	44,8	66,3	41,7
09.- Loisirs et culture	61,5	65,0	78,3	67,9	54,0	57,7	61,6
10.- Enseignement	8,3	17,8	32,4	15,7	21,6	17,1	17,2
11.- Hôtels et restaurants	94,9	95,8	86,6	89,1	83,7	97,2	91,9
12.- Biens et services divers	81,9	85,1	82,5	82,9	79,3	92,9	83,1
Total	**76,5**	**72,2**	**81,0**	**80,5**	**75,7**	**84,0**	**77,7**

« Santé »

Avec une part budgétaire très faible dans les ménages (3,5 % en moyenne sur l'ensemble des villes), le poste « *Santé* » revient à plus de 88 % au secteur formel (90 % et plus à Cotonou, Ouagadougou et Dakar, c'est le poste où le poids du secteur formel est le plus important. **Il est cependant inquiétant de constater l'importance relative jouée par le secteur informel dans le domaine de la santé** et des risques sanitaires induits. Est illustrée ici ou là, l'ampleur des dangers auxquels les ménages font face quotidiennement par l'omniprésence de circuits parallèles dans un secteur aussi sensible que la santé.

« Transports »

Le secteur informel reste très présent à Cotonou et à Lomé avec plus de 70 % du montant des dépenses réalisées. Dans les autres villes il est compris entre 40 et 65 %. Le secteur public n'intervient que très faiblement dans le domaine du transport en commun : quelques bus en ville et le chemin de fer parfois. Les ménages ont recours au secteur formel pour les achats d'« *automobiles* » mais les achats de « *motocyclettes et bicyclettes* » se font exclusivement auprès du secteur informel ainsi que la plupart des dépenses pour les « *pièces détachées* ».

« Enseignement »

Dans « l'*enseignement* », les **« *frais de scolarité* » sont encaissés par le secteur formel à plus de 80 %** en moyenne (67 % à Bamako, 78 % à Dakar et jusqu'à 92 % à Cotonou). Il faut cependant relativiser car la part budgétaire du poste est faible dans la consommation des ménages (au plus 4 % à Cotonou et à peine 1 % à Bamako).

Et plus des deux tiers des dépenses liées aux investissements des ménages se font aussi dans l'informel

La prépondérance du secteur informel comme principal fournisseur des ménages n'est pas l'apanage de la consommation, puisqu'on la retrouve **au niveau de l'investissement-logement** des ménages. Dans ce domaine, le secteur informel encaisse au minimum 44,4 % à Dakar et au maximum 82,1 % à Lomé, des frais de construction, main-d'œuvre et matériaux. La part du secteur public s'explique par les frais liés à la construction, comme les permis de bâtir et autres frais d'enregistrement.

Tableau 15 : Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) : principaux lieux d'achat (en % du montant total des achats)

(en %)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Lieu d'achat informel	72,3	80,8	75,9	81,9	44,4	82,1	66,3
Lieu d'achat formel	27,7	19,2	24,1	18,1	55,6	17,9	33,7

Même les ménages formels s'approvisionnent dans le secteur informel

Quel que soit le type de ménage, le secteur informel joue un rôle prépondérant dans la consommation des ménages, même les « *ménages publics* » s'y approvisionnent à raison de 72 % sur l'ensemble des villes. Il apparaît donc clairement **que toute mesure de politique économique touchant les revenus formels** (masse salariale de l'Etat, évolution du salaire minimum, politique d'embauche, etc.) **aura un impact sur le secteur informel**. Par exemple, au minimum à Dakar, **39,6 % de la demande finale des ménages adressée au secteur informel provient des « *ménages formels* »** (privés et publics).

Par type de ménages, on observe une homogénéité inter-villes avec une gradation décroissante de la propension à s'approvisionner dans le secteur informel, des « *ménages formels* » (privés et publics) aux « *ménages informels* », les « *ménages inactifs ou chômeurs* » occupant une position intermédiaire.

Tableau 16 : Part du secteur informel selon le secteur institutionnel du chef de ménage et quartile de consommation par tête (hors cadeaux, autoconsommation et loyers fictifs)
(en % du montant total des achats)

Secteur institutionnel (en %)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Public	72,7	65,3	76,9	78,4	67,9	78,4	72,3
Privé formel	77,4	59,8	76,0	63,5	70,7	81,6	71,7
Privé informel	77,3	80,2	85,8	83,9	81,5	86,7	82,3
Chômeur, inactif	76,2	77,8	79,5	81,5	75,4	82,0	77,4
Ensemble	**76,5**	**72,2**	**81,0**	**80,5**	**75,7**	**84,0**	**77,7**
Quartile de consommation par tête (en %)	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
1er quartile	91,0	87,4	94,6	91,3	86,0	90,3	89,4
2ème quartile	84,0	80,8	83,9	90,7	82,9	88,2	84,3
3ème quartile	77,5	75,7	84,4	82,5	78,6	84,3	80,1
4ème quartile	66,8	62,5	72,9	70,4	64,2	78,2	68,1
Ensemble	**76,5**	**72,2**	**81,0**	**80,5**	**75,7**	**84,0**	**77,7**

Encore une fois, la classification des ménages par niveau de consommation s'avère plus discriminante que celle basée sur l'origine des revenus. En effet, selon cette approche, **plus on est pauvre, plus on s'adresse au secteur informel**. Ainsi, la part de la consommation satisfaite par le secteur informel s'élève au fur et à mesure que la consommation diminue. Globalement, elle passe de 89 % pour les 25 % des ménages les plus pauvres à 68 % pour les 25 % les plus riches, Cotonou et Ouagadougou affichant de plus grands écarts entre les quartiles extrêmes.

Le choix du secteur informel pour la proximité, la modicité des prix, et pour le formel, la qualité et l'absence d'alternative.

Interrogés sur les raisons qui ont motivé leur choix de s'approvisionner chez tel ou tel fournisseur, les réponses des ménages sont aussi explicites sur leur préférence pour le secteur informel que pour le secteur formel. Le comportement des consommateurs est très proche d'une capitale à l'autre. **L'avantage du secteur informel, c'est surtout la proximité du lieu d'habitation et la modicité des prix. Quant au secteur formel, deux raisons sont principalement invoquées par les ménages : la qualité et le fait que le bien ou le service n'existe pas ailleurs**. Ce résultat est d'autant plus robuste qu'on le retrouve pour la quasi-totalité des postes de la consommation dans chaque ville.

Parmi les sept modalités de choix proposées, les quatre citées précédemment regroupent plus de 94 % des réponses : « *meilleur prix* », « *meilleure qualité* », « *proximité du fournisseur* », « *n'existe pas ailleurs* ». Dans la mesure où l'argument de la proximité est directement lié à celui des prix et que la modalité « *pas ailleurs* » est surtout retenue pour les postes où le secteur public intervient massivement, **l'arbitrage proximité/prix/qualité constitue le déterminant fondamental du choix du secteur d'achat**.

Tableau 17 : Raisons principales du lieu d'achat (hors autoconsommation, cadeaux et loyers fictifs)
(en % du montant du total des achats)

Secteur	Raisons du choix du lieu d'achat	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Informel	Prix	**38,8**	**25,4**	**38,2**	**36,9**	**22,4**	**39,2**	**31,7**
	Qualité	15,3	11,6	15,8	14,7	15,7	16,0	15,1
	Crédit	0,7	1,5	3,6	2,8	1,3	1,4	1,8
	Proximité	**40,8**	**55,3**	**40,5**	**38,5**	**50,7**	**36,2**	**44,8**
	Accueil	1,7	2,6	0,7	4,4	5,0	4,1	3,2
	Non trouvé ailleurs	1,8	1,3	1,0	1,3	3,9	1,5	2,2
	Autres raisons	0,9	2,4	0,3	1,5	1,0	1,5	1,1
	Ensemble	**76,4**	**72,3**	**81,0**	**80,6**	**75,8**	**84,0**	**77,8**
Formel	Prix	12,8	13,8	13,5	16,0	11,5	16,1	13,1
	Qualité	**54,2**	**35,8**	**46,5**	**53,2**	**31,7**	**38,7**	**40,8**
	Crédit	0,3	0,3	2,7	0,1	0,9	0,3	0,9
	Proximité	14,0	23,7	13,2	9,6	8,2	13,7	12,9
	Accueil	0,5	0,6	1,5	2,0	2,7	1,5	1,7
	Non trouvé ailleurs	**16,2**	**21,5**	**20,6**	**15,7**	**41,4**	**27,6**	**27,6**
	Autres raisons	2,0	4,4	2,0	3,4	3,6	2,1	3,1
	Ensemble	**23,6**	**27,7**	**19,0**	**19,4**	**24,2**	**16,0**	**22,2**

Ni la qualité de l'accueil, ni la prise en compte des relations familiales (qu'on aurait pu juger importantes dans le secteur informel), ni les modalités éventuelles de crédit à la consommation, ni d'autres motivations extra-économiques ne jouent un rôle conséquent dans le choix du fournisseur. Ce résultat montre la prégnance des relations marchandes dans les capitales africaines, la diversité de l'offre et la concurrence entre producteurs, et enfin **la rationalité fondamentalement économique des décisions des consommateurs**.

La modalité « *n'en trouve pas ailleurs* », à travers laquelle on pourrait saisir les effets de complémentarité entre secteurs formel et informel, n'a été retenue que pour les achats de produits correspondant à des monopoles publics. Cependant, il ne faut pas interpréter le faible poids de cette modalité par la généralisation de la concurrence « formel/informel », mais plutôt comme l'existence d'une forte concurrence entre producteurs en général, notamment à l'intérieur même du secteur informel.

41 % des dépenses effectuées par les ménages dans le secteur formel sont motivés par la qualité des produits qu'ils y trouvent. Cet effet qualité du secteur formel est particulièrement fort dans l'« *habillement* », l'« *enseignement*" et les « *loisirs et culture* ». Cette proportion est plus faible seulement là où il existe un monopole de l'Etat, notamment pour les postes « *logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles* », ce qui explique l'importance de la modalité "*n'en trouve pas ailleurs*".

Près de la moitié de la consommation (45 %) satisfaite par le secteur informel est justifié par la proximité. Les prix proposés viennent en deuxième position avec 31 % de la consommation effectuée dans le secteur informel. La très grande concurrence que se font entre eux les producteurs ou les commerçants informels uniformise les prix à la baisse (par rapport aux éventuels concurrents du secteur formel), et amène les consommateurs à s'approvisionner au plus près.

Les raisons du choix du lieu d'achat sont encore plus explicites lorsqu'on l'analyse par type de ménages. En effet, les ménages les plus riches sont moins sensibles à l'argument de la proximité. En contrepartie, pour ces derniers et relativement aux autres ménages, la qualité prime sur les prix, qu'ils s'adressent au secteur formel ou au secteur informel.

Au sein du secteur informel, les clients choisissent les différents lieux d'achat pour des motifs variables : les "*marchés*" pour leurs prix attractifs, le secteur informel localisé (« *boutique* », « *atelier* », « *à domicile* ») et les « *ambulants* », d'abord pour leur proximité, et dans une moindre mesure pour leurs prix.

Origine des biens de consommation des ménages

Si les ménages sont, dans leur grande majorité, souvent incapables de déterminer l'origine du secteur de production (informel/formel) des biens qu'ils consomment, ils peuvent connaître, avec une marge d'erreur acceptable, le pays de production de ces biens, grâce aux emballages qui portent généralement les marques et les étiquettes. Naturellement, pour certains produits, il est très difficile de retracer le chemin parcouru du producteur au consommateur, compte tenu de la mondialisation des échanges, avec ses délocalisations, réexportations et contrefaçons. Cependant, les résultats ont été jugés suffisamment cohérents pour être présentés ici. De plus, la mesure des importations au niveau du consommateur présente l'avantage de prendre en compte les importations frauduleuses qui échappent aux déclarations douanières.

La consommation des ménages de l'ensemble des six principales agglomérations étudiées porte essentiellement sur des produits d'origine locale. **L'importation directe, hors services, représente 33 % de la consommation**. Par ailleurs, seulement 10 % des dépenses des ménages sont consacrés à acquérir des biens produits dans d'autres pays d'Afrique. Une nomenclature plus détaillée montre que ces biens proviennent essentiellement du Nigeria et de la Côte d'Ivoire. Les pays développés restent d'importants fournisseurs de biens de consommation sur les marchés de l'UEMOA. L'acquisition des biens produits par l'Europe et les autres pays développés représente 17 % du budget des ménages.

Tableau 18 : Répartition de la consommation des ménages selon le pays de production des biens (en % du montant total) (hors cadeaux, autoconsommation, loyers fictifs et hors services)

Pays de production	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
National	62,8	57,0	71,9	51,3	76,5	67,6	67,0
Afrique	12,1	11,0	11,0	23,1	2,3	13,3	9,9
Autres pays en développement	3,9	3,6	2,3	11,1	7,3	8,9	5,9
Europe	13,7	8,4	5,9	6,6	4,7	9,8	7,9
Autres pays développés	7,5	20,0	8,9	7,9	9,2	0,4	9,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse par type de produits montre une situation contrastée. **L'autosuffisance alimentaire sur l'ensemble des six villes étudiées est loin d'être atteinte, puisque seulement 79,6 % de la consommation est d'origine locale**. La part des importations alimentaires pourrait être légèrement sous-estimée du fait que l'origine de certains produits alimentaires est quelquefois difficile à déterminer.

Rappelant qu'il s'agit uniquement des biens et non des services, les postes les plus affectés par les importations sont l'« *habillement et chaussures* », la « *santé* » et surtout le « *transport* ». Une situation vraiment contrastée selon les villes, notamment dans ce dernier secteur où plus de 90 % des dépenses de transport, à Cotonou et Ouagadougou, sont d'origine étrangère (services exclus), tandis qu'à Dakar et Lomé, cette part représente moins de 40 %. Pour certains produits, les importations constituent un passage obligé, compte tenu de l'inexistence de substituts locaux. C'est le cas de la plupart des biens d'équipement (voitures, etc.) et des produits pétroliers. En revanche, il existe une véritable concurrence entre certains produits locaux et importés. L'« *habillement* » constitue le secteur le plus exposé à Dakar ; près de la moitié des dépenses d'habillement des ménages provient de l'étranger, la friperie occupant une place de choix.

Tableau 19 : Répartition de la consommation importée des ménages selon le poste de dépense (en % du montant total, services exclus) (hors cadeaux, autoconsommation et hors loyers fictifs)

Fonctions	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensem-ble
Alimentation et boissons non alcoolisées	21,7	25,7	9,0	42,5	18,4	22,4	20,4
Boissons alcoolisées et tabac	21,5	36,5	58,1	94,1	31,5	42,3	38,0
Habillement et chaussures	91,0	60,7	70,0	79,9	49,9	94,1	68,9
Logement, eau, électricité, combustibles	28,6	17,9	18,2	20,5	3,9	13,3	15,5
Meubles, articles ménage, entretien courant	60,3	26,6	21,3	45,1	17,5	80,6	33,2
Santé	79,3	86,9	51,1	79,8	70,2	91,5	73,3
Transports	94,0	92,6	82,9	82,2	37,4	37,6	82,0
Loisirs et culture	54,9	75,8	62,5	80,4	48,1	86,8	62,0
Hôtels et restaurants	1,0	2,4	2,2	2,6	4,8	1,0	2,3
Biens et services divers	82,7	81,4	59,7	79,0	30,8	89,0	59,1
Ensemble	**37,2**	**43,1**	**28,1**	**48,7**	**23,5**	**38,8**	**33,0**

Globalement, **l'origine géographique des importations montre une participation quasi égale entre pays développés et non-développés**. Pour Ouagadougou et Dakar, les pays développés non européens sont les principaux partenaires, puisque **46,5 % et 39,2 % des importations entrant dans la consommation des ménages proviennent de ces pays.** En revanche toujours à Dakar, la part très limitée (9,9 %) des produits d'origine africaine montre la faiblesse de l'intégration régionale, ce qui n'est pas le cas pour les autres villes.

Tableau 20 : Consommation importée en fonction du lieu d'achat et du pays de production (en % du montant du total)
(hors cadeaux, autoconsommation, loyers fictifs et hors services)

Secteur	Pays d'origine	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensem-ble
Formel	Afrique	16,2	8,0	34,6	41,7	2,6	31,4	17,8
	Autres pays en développement	4,5	7,3	5,1	5,8	10,5	11,5	7,6
	Europe	51,5	32,6	22,6	30,5	29,2	50,9	35,2
	Autres pays développés	27,8	52,1	37,7	22,0	57,7	6,2	39,4
	Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Informel	Afrique	38,7	36,5	40,8	48,7	12,8	41,2	34,8
	Autres pays en développement	12,8	9,2	9,1	26,4	39,3	27,5	21,7
	Europe	31,2	11,3	20,4	10,0	16,3	30,2	19,5
	Autres pays développés	17,3	42,9	29,7	15,0	31,6	1,1	24,0
	Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Ensemble	Afrique	32,5	25,6	39,3	47,4	9,9	38,7	30,1
	Autres pays en développement	10,5	8,5	8,1	22,8	30,9	23,4	17,8
	Europe	36,8	19,5	21,0	13,6	20,1	35,5	23,9
	Autres pays développés	20,2	46,5	31,7	16,2	39,2	2,4	28,3
	Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Si globalement **le secteur informel commercialise proportionnellement plus de produits locaux** à destination des ménages que le secteur formel, le rôle prépondérant du secteur informel dans les circuits de distribution des principales agglomérations fait qu'**il apparaît aussi comme le principal vecteur de diffusion des produits importés**.

Tableau 21 : Part du secteur informel selon le pays de production (en % du montant total)
(hors cadeaux, autoconsommation, loyers fictifs et hors services)

Pays de production	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
National	93,9	93,8	95,0	94,5	91,6	98,3	93,7
Afrique	86,3	88,0	77,5	84,6	92,3	79,3	83,6
Autres pays en développement	88,2	66,7	83,9	95,5	90,2	87,5	88,2
Europe	61,4	35,8	72,5	60,6	57,9	63,5	59,1
Autres pays développés	62,0	56,9	69,8	76,2	57,3	34,2	61,4
Ensemble	**85,9**	**79,9**	**89,3**	**88,6**	**86,8**	**89,1**	**86,7**

Au terme de cette analyse, on peut s'interroger sur la propension des différentes catégories de ménages à consommer des biens importés. Si l'enquête ne permet pas de saisir de façon certaine « l'élite », souvent caractérisée par sa très forte tendance à marquer sa préférence pour les produits étrangers, globalement elle fait apparaître cette tendance. En effet, la consommation en biens locaux varie peu selon le type de ménages : de 62,7 % pour les « *ménages publics* » à 68 % pour les « *ménages informels* ».

Tableau 22 : Consommation d'origine locale suivant le secteur institutionnel du chef de ménage (en % du montant total) (hors cadeaux, autoconsommation, loyers fictifs et hors services)

Secteur institutionnel	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Public	63,8	54,5	66,7	45,6	74,1	56,4	62,7
Privé formel	60,1	49,9	68,0	49,0	74,5	58,2	63,7
Privé informel	63,4	61,3	74,9	52,9	78,0	62,8	68,0
Chômeur, inactif	62,9	58,7	73,1	54,0	76,6	62,2	70,2
Ensemble	**62,8**	**56,9**	**71,9**	**51,3**	**76,5**	**61,2**	**67,0**

L'analyse par quartile de consommation confirme bien ce résultat. Plus on est pauvre, plus on consomme des produits locaux. Plus on est riche, plus on a tendance à consommer des produits importés : de 26,2 % chez les plus pauvres à 38,9 % chez les plus riches.

Tableau 23 : Consommation d'origine importée suivant le quartile de consommation par tête (en % du montant total) (hors cadeaux, autoconsommation, loyers fictifs et hors services)

Quartile de consommation par tête	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
1er quartile	27,2	29,3	20,6	48,1	20,7	29,3	26,2
2ème quartile	34,6	37,5	24,9	46,2	22,2	34,9	29,7
3ème quartile	35,7	41,1	28,9	45,4	21,9	38,4	31,7
4ème quartile	43,8	51,1	32,4	52,7	27,4	46,6	38,9
Ensemble	**37,2**	**43,1**	**28,1**	**48,7**	**23,5**	**38,8**	**33,0**

Evolution de la consommation et stratégie de lutte contre la pauvreté

Dans l'enquête sur la consommation des ménages, un certain nombre d'éléments d'information ont été collectés sur la dynamique des revenus et de la consommation dans les douze mois précédant l'enquête. En particulier, on a interrogé les ménages pour savoir à combien ils estimaient les variations de leurs revenus depuis une année et comment ils se sont adaptés aux changements. Plus qu'une mesure quantitative précise, ces déclarations sont perçues comme une appréciation qualitative des ménages donnant un ordre de grandeur des évolutions passées.

En dehors de Lomé, une stabilité des revenus et une légère hausse de la consommation depuis un an.

En comparant avec l'année précédente, **près de six ménages sur dix déclarent que leur revenu nominal est resté stable**. Environ un ménage sur trois estime que son revenu a baissé, avec la proportion la plus faible à Dakar (17,8 %) et la plus élevée à Lomé (42,3 %), où en particulier, pour cette catégorie de ménages, cette baisse du revenu réel s'est instantanément traduite par une baisse de la consommation, marquant la faiblesse de l'épargne des ménages. La paupérisation continue de la population de cette ville semble due notamment, aux crises politico-économiques que traverse le pays et aux sanctions économiques infligées par l'Union Européenne depuis 1992. Autrement dit, le solde d'opinion qui mesure le différentiel des opinions positives et négatives atteint près de -34 points à Lomé tandis qu'à Dakar, il est seulement de - 4 points. Dans une situation intermédiaire, le solde d'opinion des autres villes varie de 10 à 17 points en négatif.

Si les ménages considèrent en moyenne que leur revenu nominal est resté stable, qu'en est-il de leur consommation ? En premier lieu, même si la majorité des ménages considère qu'elle est restée stable, on constate que les ménages dont la consommation a augmenté sont plus nombreux que ceux dont la consommation a baissé, à l'exception de Bamako et de Lomé.

Pour consommer davantage alors que leurs revenus sont restés stables, les ménages ont dû puiser dans leur épargne pour tenter de réduire la chute de leur niveau de consommation. Sur l'ensemble des villes, si l'épargne est restée stable pour plus de 58 % des ménages, ceux dont l'épargne a baissé sont quand même cinq fois plus nombreux que ceux dont elle a augmenté. Il est probable que les ménages disposant d'un patrimoine y ont opéré des ponctions pour mieux faire face à l'érosion monétaire. Le solde d'opinion à Lomé (- 51 points) souligne une situation des ménages encore plus préoccupante qu'ailleurs.

Tableau 24 : Opinion des ménages sur les évolutions du revenu, de la consommation et de l'épargne (% de ménages)

Opinion des ménages	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Revenu							
A augmenté	17,2	15,9	15,3	16,8	14,0	8,5	14,2
Est resté stable	55,1	54,9	52,7	54,9	68,2	49,2	57,0
A baissé	27,7	29,2	32,0	28,3	17,8	42,3	28,8
Solde d'opinion	**-10,5**	**-13,3**	**-16,7**	**-11,5**	**-3,8**	**-33,8**	**-14,6**
Consommation							
A augmenté	33,3	31,6	22,9	26,0	30,4	21,2	28,1
Est restée stable	46,7	45,7	51,5	52,2	57,5	42,1	49,5
A baissé	20,0	22,7	25,6	21,8	12,1	36,7	22,4
Solde d'opinion	**13,3**	**8,9**	**-2,7**	**4,2**	**18,3**	**-15,5**	**5,7**
Epargne							
A augmenté	7,6	5,5	10,2	8,7	7,1	3,1	6,6
Est restée stable	59,9	55,2	51,6	60,7	72,6	42,4	58,4
A baissé	32,5	39,3	38,2	30,6	20,4	54,5	35,0
Solde d'opinion	**-24,9**	**-33,8**	**-28,0**	**-21,9**	**-13,3**	**-51,4**	**-28,4**

La hausse ou la baisse de la consommation s'est traduite par des réductions différenciées des postes budgétaires. Pour les ménages dont la consommation est en baisse, **ce sont les postes « *Habillement et chaussures* » et « *Loisirs, spectacles* » qui ont constitué la première source d'ajustement**. Pour un tiers des ménages, les « *articles d'habillement et chaussures* » se trouvent parmi les trois premiers postes d'ajustement et un quart d'entre eux accordent au poste « *Loisirs/spectacles* » le même classement. La situation à Dakar est un peu atypique dans la mesure où une majorité des ménages déclare n'avoir ajusté aucun des postes budgétaires.

Tableau 25 : Postes ayant baissé dans les achats

Baisse dans les achats (%)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Alimentation, boissons et tabac	13,4	18,2	6,6	20,2	7,9	26,7	14,9
Habillement et chaussures	31,9	34,3	18,1	40,6	30,5	41,7	32,4
Logement, eau, électricité, téléphone	9,6	6,2	8,5	28,2	11,5	7,8	11,1
Equipement et entretien de la maison	24,4	28,5	14,8	43,2	26,4	30,4	27,0
Santé et soins personnels	10,7	12,6	6,6	18,5	7,8	16,4	11,5
Transport et communication	9,2	10,5	8,1	30,1	11,9	11,6	12,6
Education	5,6	7,5	3,1	25,3	9,0	7,1	8,7
Loisirs, spectacles	22,5	19,5	14,6	41,1	31,7	25,2	25,4
Aucun poste n'a baissé	45,6	22,0	6,8	3,2	70,9	23,6	23,0

Note : % de ménages ayant déclaré qu'un des **trois** premiers produits dont la consommation a baissé appartient au poste correspondant

Pour les ménages dont la consommation est en hausse, c'est principalement le poste « *Alimentation, boissons, tabac* » qui en bénéficie (sur l'ensemble des six villes, plus de 44 % des ménages l'ont cité en premier). Ensuite, les dépenses supplémentaires sont effectuées principalement pour les postes « *Logement, eau, électricité, téléphone* » et « *Santé et soins personnels* ». **L'ajustement quantitatif de la consommation est donc bien réel**.

Tableau 26 : Postes ayant augmenté dans les achats

Augmentation dans les achats (%)	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensem-ble
Alimentation, boissons et tabac	42,7	39,7	21,7	70,6	59,3	35,4	44,3
Habillement et chaussures	27,3	25,4	13,3	51,0	27,4	21,7	26,3
Logement, eau, électricité, téléphone	35,1	34,3	15,4	61,7	57,4	31,1	39,1
Equipement et entretien de la maison	19,3	12,6	9,5	41,5	28,3	13,8	20,2
Santé et soins personnels	33,9	35,6	22,0	69,8	49,1	28,9	38,7
Transport et communication	34,3	25,0	18,0	56,6	34,8	25,2	31,1
Education	29,4	27,7	19,1	59,0	25,0	21,1	28,2
Loisirs, spectacles	7,1	8,1	4,7	37,5	6,5	5,9	9,9
Aucun poste n'a augmenté	40,6	20,3	9,5	0,9	17,3	34,1	21,3

Note : % de ménages ayant déclaré qu'un des **cinq** premiers produits dont la consommation a augmenté appartient au poste correspondant

Les stratégies des ménages pour contrecarrer les effets d'une baisse du pouvoir d'achat.

Pour faire face à une baisse du pouvoir d'achat, les ménages ne sont pas restés inactifs. Sensibles au niveau des prix, près d'un ménage sur quatre a changé de lieu d'achat vers des fournisseurs meilleur marché. Plus d'un autre quart choisit avec plus de soins les produits à acheter, en faisant jouer la concurrence, ce qui provoque une pression à la baisse sur les prix. Enfin, plus d'un ménage sur trois a été contraint d'acheter des quantités plus petites pour ces mêmes produits, sans avoir à changer de lieu d'achat. On peut classer les villes de la façon suivante : Cotonou et Dakar mettent en avant la même stratégie, à savoir le ciblage de produits en cas de baisse du pouvoir d'achat, tandis que les ménages Ouagalais et Loméens choisissent avant tout d'acheter de plus petites quantités mais sans changer de lieu d'achat.

Pour le plus grand nombre de ménages, l'amenuisement du panier de consommation est privilégié. En revanche, ni les stratégies plus individualistes de repli sur la famille (on accueille moins d'invités chez soi), ni le renforcement des liens de solidarité (on reçoit plus de transferts en provenance de la ville ou de la campagne) n'ont été mobilisés pour desserrer la contrainte pesant sur les budgets.

Tableau 27 : Modes d'ajustement à la baisse du pouvoir d'achat (en % de ménages)

Mode d'ajustement	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Achat d'une petite quantité sans changer de lieu d'achat	29,1	45,8	27,6	34,5	15,3	41,1	31,3
Achat d'une même quantité mais ailleurs où c'est moins cher	26,5	19,7	35,0	31,2	10,8	28,0	23,6
Moins d'invités à la maison	5,7	4,3	12,0	5,5	8,5	2,5	6,1
Dons de la famille du village	2,5	1,1	1,8	1,0	0,7	1,1	1,3
Dons de la famille (hors village)	1,6	1,0	2,8	2,1	2,5	0,5	1,7
Choix bien soigné des produits particuliers achetés	29,9	17,2	17,2	22,4	36,5	26,0	26,5
Autres stratégies	4,7	10,9	3,6	3,1	25,8	0,8	9,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% de ménages concernés	**52,5**	**53,0**	**32,7**	**78,0**	**58,4**	**63,6**	**55,5**

Transferts monétaires

De nombreux auteurs ont souligné l'importance des transferts entre ménages, comme mode de régulation socio-économique, voire politique, en Afrique. En particulier, on a pu avancer que c'est grâce à ce système généralisé de redistribution des revenus et des rentes que le continent a réussi à éviter nombre d'explosions sociales. Pourtant, très peu de travaux statistiques sérieux ont tenté de quantifier ce phénomène.

Les transferts entre ménages peuvent prendre deux formes : soit des dons en nature (sous forme d'échanges de biens et services), soit des transferts

monétaires. L'enquête qui permet d'appréhender les derniers seulement, conduit donc à un bilan partiel.

L'importance des réseaux de solidarité

Sur l'ensemble des six agglomérations, près de 64 % des ménages ont effectué des transferts monétaires tandis que 42,5 % en ont reçu. Par ailleurs, 22,7 % des ménages ne sont pas intégrés dans un réseau de redistribution du revenu primaire, que ce soit à titre de donateur ou de récipiendaire. Ce résultat illustre une spécificité proprement africaine : **les réseaux de solidarité sont relativement forts.** Quelle que soit la ville considérée, les ménages des grandes métropoles sont relativement plus nombreux à donner qu'à recevoir de l'argent. A l'exception de Dakar, proportionnellement, la part des ménages donateurs sans être récipiendaires est plus élevée que celle des ménages qui sont à la fois donateurs et bénéficiaires.

Tableau 28 : Répartition des ménages selon les transferts monétaires reçus ou versés (en % de ménages)

Type de transfert	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ménages ayant versé des transferts monétaires	70,9	64,1	40,8	66,7	74,7	63,6	63,8
Ménages ayant reçu des transferts monétaires	41,4	40,2	28,6	48,2	55,7	38,3	42,5
Type de transfert monétaire							
Transferts versés et reçus	30,8	28,6	13,2	31,0	41,5	25,7	29,0
Transferts versés et non reçus	40,1	35,5	27,6	35,7	33,2	37,9	34,8
Transferts non versés et reçus	10,6	11,6	15,4	17,2	14,3	12,6	13,5
Aucun transfert	18,5	24,3	43,8	16,1	11,0	23,8	22,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le type de ménages dessine les contours de la solidarité entre ménages. En proportion, les « *ménages publics* » et les « *ménages privés formels* » viennent en tête, pour ce qui est des donations, avec environ sept ménages sur dix ayant effectué des transferts monétaires. Les ménages dirigés par des actifs travaillant dans l'informel participent également très fortement aux réseaux de solidarité, les deux tiers d'entre eux se présentant comme donateurs. Logiquement, c'est chez les « *ménages inactifs ou chômeurs* » qu'on trouve le plus de récipiendaires, près de 55 % d'entre eux ont reçu des transferts monétaires. Ce résultat est d'une relative homogénéité dans chaque ville, Bamako se distinguant toutefois avec des proportions nettement plus faibles qu'ailleurs.

Tableau 29 : Type de transferts monétaires selon le type de ménages (en % de ménages)

Type de transferts	Type de ménages	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ménages ayant versé des transferts monétaires	Public	85,1	70,8	45,8	76,0	77,0	75,6	70,9
	Privé formel	74,1	68,9	47,6	62,7	78,9	71,7	68,9
	Privé informel	72,1	62,7	40,6	66,0	77,4	62,1	63,7
	Chômeur, inactif	52,7	59,3	33,3	61,9	68,6	55,6	57,1
	Ensemble	**70,9**	**64,1**	**40,8**	**66,6**	**74,7**	**63,6**	**63,8**
Ménages ayant reçu des transferts monétaires	Public	39,6	37,4	30,2	35,1	48,6	35,3	38,0
	Privé formel	38,9	44,0	24,1	45,3	56,1	32,7	41,0
	Privé informel	38,7	36,0	27,0	47,6	49,8	35,4	38,8
	Chômeur, inactif	55,2	49,0	34,0	61,1	65,5	54,8	54,8
	Ensemble	**41,4**	**40,2**	**28,6**	**48,3**	**55,7**	**38,3**	**42,5**

La typologie des ménages fondée sur les quartiles de consommation par tête souligne également le caractère plus souvent bienfaiteur des ménages les plus riches (74,5 % contre 54,4 % pour le 1er quartile). En revanche, il est curieux de constater que la part des ménages bénéficiaires de transferts selon le quartile est relativement semblable pour chaque quartile de ménages.

Tableau 30 : Type de transferts monétaires selon le quartile de dépense par tête (en % de ménages)

Type de transferts	Quartile de dépense par tête	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ménages ayant versé des transferts monétaires	1er quartile	75,6	51,5	30,4	47,4	64,0	52,8	54,4
	2ème quartile	58,9	55,6	38,7	68,6	72,8	64,4	60,3
	3ème quartile	69,2	72,0	44,0	72,8	75,4	64,0	66,3
	4ème quartile	79,8	77,5	49,8	77,7	86,6	73,1	74,5
	Ensemble	**70,9**	**64,1**	**40,8**	**66,7**	**74,7**	**63,6**	**63,8**
Ménages ayant reçu des transferts monétaires	1er quartile	42,0	36,8	29,2	55,1	54,4	40,0	43,0
	2ème quartile	40,3	38,8	24,9	44,3	59,6	34,9	41,3
	3ème quartile	43,1	45,4	32,5	47,8	58,9	40,3	45,3
	4ème quartile	40,1	39,9	27,9	45,9	50,3	37,8	40,6
	Ensemble	**41,4**	**40,2**	**28,6**	**48,3**	**55,7**	**38,3**	**42,5**

Les transferts nets : les ménages urbains donnent plus qu'ils ne reçoivent.

Pour apprécier l'importance des transferts monétaires entre ménages, les résultats précédents demandent à être pondérés par les montants en jeu. Cependant, il convient de garder à l'esprit la « fragilité statistique » des tableaux ci-dessous. En effet, la petite taille de l'échantillon est d'autant plus préjudiciable que la structure des transferts, suivant qu'ils sont versés ou perçus, est asymétrique. Si on peut penser obtenir un bon estimateur des transferts reçus, les transferts versés risquent d'être sous-estimés dans la mesure où ceux-ci sont plus dépendants de très riches donateurs dont la probabilité d'entrer dans l'échantillon est relativement faible.

Le montant annuel moyen des transferts versés est de 124 800 FCFA alors que le montant perçu est de 98 100 FCFA. Le solde montre que dans l'ensemble, **les ménages des principales agglomérations donnent plus qu'ils ne reçoivent**. Ce résultat n'est pas vrai pour les « *ménages inactifs ou chômeurs* », qui reçoivent plus qu'ils ne donnent.

Globalement, les ménages « récupèrent » près de 80 % de l'argent qu'ils ont donné. L'équilibre est presque total à Bamako et à Dakar où les ménages donnent pratiquement autant qu'ils reçoivent. Ce n'est pas le cas dans les autres villes, notamment à Cotonou et à Ouagadougou où les ménages reçoivent au plus, la moitié de ce qu'ils donnent.

Tableau 31 : Montant moyen annuel des transferts monétaires suivant le secteur institutionnel du chef de ménage (en milliers de FCFA)

Type de transfert	Type de ménages	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Transferts versés	Public	130,6	174,7	193,3	216,1	193,9	86,9	168,9
	Privé formel	96,3	259,5	177,6	215,3	175,8	84,6	161,9
	Privé informel	104,5	131,6	105,5	129,4	174,3	49,1	112,0
	Chômeur inactif	32,7	66,8	91,1	82,9	176,1	75,8	107,1
	Ensemble	**95,1**	**142,8**	**124,6**	**138,9**	**177,3**	**61,6**	**124,8**
Transferts reçus	Public	67,1	96,1	111,1	55,6	214,3	32,2	103,1
	Privé formel	31,5	102,4	150,3	46,9	101,5	33,0	84,1
	Privé informel	44,5	36,4	104,9	78,8	132,5	45,9	73,7
	Chômeur inactif	74,1	83,4	177,6	127,2	245,3	102,2	160,3
	Ensemble	**49,6**	**65,4**	**128,3**	**83,4**	**173,4**	**52,2**	**98,1**

Tableau 31 : Montant moyen annuel des transferts monétaires suivant le secteur institutionnel du chef de ménage (en milliers de FCFA) (suite)

Type de transfert	Type de ménages	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Transferts versés / consommation des ménages (%)	Public	4,7	7,0	5,5	9,8	5,4	6,0	6,1
	Privé formel	3,9	9,8	6,1	7,0	5,5	6,1	6,2
	Privé informel	5,5	9,4	5,0	7,8	6,8	4,7	6,3
	Chômeur inactif	1,8	3,8	3,5	5,0	4,9	5,6	4,4
	Ensemble	**4,6**	**7,8**	**4,9**	**7,6**	**5,7**	**5,3**	**5,8**
Transferts reçus / consommation des ménages (%)	Public	2,4	3,8	3,1	2,5	6,0	2,2	3,7
	Privé formel	1,3	3,9	5,2	1,5	3,2	2,4	3,2
	Privé informel	2,3	2,6	5,0	4,8	5,1	4,4	4,2
	Chômeur inactif	4,0	4,8	6,9	7,6	6,8	7,6	6,5
	Ensemble	**2,4**	**3,6**	**5,1**	**4,6**	**5,6**	**4,5**	**4,5**

Cependant, **il convient de relativiser le pouvoir redistributif des transferts entre ménages**. En effet, le montant des transferts est une fonction croissante des revenus. Ainsi, le quartile le plus pauvre ne reçoit en moyenne que 47 800 FCFA par an, alors que pour les plus riches, ce montant dépasse 162 400 FCFA. En termes de transferts nets, le solde est positif pour les trois premiers quartiles et négatif pour le 4ème quartile. Rapporté aux dépenses de consommation, le montant moyen des transferts monétaires bruts (versés ou perçus) est négligeable. Ainsi, pour l'ensemble des ménages, les transferts versés ne représentent que 5,8 % de la consommation annuelle.

Tableau 32 : Montant moyen annuel des transferts monétaires suivant le quartile de dépense par tête (en milliers de FCFA)

Type de transferts	Quartile de dépense par tête	Cotonou	Ouaga-dougou	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Ménages ayant versé des transferts monétaires	1er quartile	56,6	139,1	43,6	50,0	70,6	19,9	62,2
	2ème quartile	65,4	65,8	85,1	61,9	151,8	62,6	87,9
	3ème quartile	97,5	102,7	126,8	101,0	186,3	63,8	118,0
	4ème quartile	160,8	263,9	243,0	342,2	300,5	100,2	231,2
	Ensemble	**95,1**	**142,8**	**124,6**	**138,9**	**177,3**	**61,6**	**124,8**
Ménages ayant reçu des transferts monétaires	1er quartile	36,6	18,7	43,9	38,1	89,5	37,5	47,8
	2ème quartile	38,1	41,4	110,9	57,4	156,7	39,0	80,6
	3ème quartile	52,8	66,2	163,2	103,5	153,0	50,3	101,8
	4ème quartile	71,0	135,5	195,4	134,5	294,6	82,0	162,4
	Ensemble	**49,6**	**65,4**	**128,3**	**83,4**	**173,4**	**52,2**	**98,1**
Transferts versés / consommation des ménages (%)	1er quartile	4,5	9,0	2,3	3,3	4,5	3,4	4,5
	2ème quartile	4,3	4,3	5,1	9,4	7,5	9,4	6,2
	3ème quartile	2,2	3,8	3,0	2,7	4,5	2,5	3,2
	4ème quartile	14,2	17,5	10,6	24,2	6,4	11,3	10,6
	Ensemble	**4,6**	**7,8**	**4,9**	**7,6**	**5,7**	**5,3**	**5,8**
Transferts reçus / consommation des ménages (%)	1er quartile	2,9	1,2	2,3	2,5	5,6	6,4	3,4
	2ème quartile	2,5	2,7	6,7	8,7	7,7	5,8	5,7
	3ème quartile	1,2	2,5	3,9	2,8	3,7	2,0	2,8
	4ème quartile	6,3	9,0	8,5	9,5	6,3	9,3	7,4
	Ensemble	**2,4**	**3,6**	**5,1**	**4,6**	**5,6**	**4,5**	**4,5**

Conclusion

Au-delà de spécificités nationales, la consommation des six agglomérations présente de fortes similitudes et un certain nombre de caractéristiques communes méritent d'être soulignées :

- quel que soit l'indicateur retenu, les dépenses en valeur absolue, les dépenses par tête ou par unité de consommation, et selon la typologie des ménages axée sur le secteur institutionnel, les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel, dits « *ménages privés informels* », se trouvent en bas de l'échelle tandis que les "*ménages formels*" (publics ou privés) se placent toujours en tête du classement par catégorie de ménages ;
- l'autre typologie utilisée dans cette analyse, classant les ménages selon le niveau de richesse déterminé en fonction du montant de leur consommation, fournit des informations intéressantes en terme d'inégalités : en premier lieu et en moyenne, la consommation par tête du troisième quartile est près de trois fois supérieure à celle du quartile le plus pauvre. En second lieu, et conformément à la théorie économique, les indices de Gini, oscillant entre 0,36 à Dakar et 0,43 à Ouagadougou, se situent largement en-dessous des indices de Gini calculés sur les revenus totaux des ménages relevés lors de la phase 1, enquête emploi (entre 0,51 à Dakar et 0,62 à Lomé) ;
- les céréales restent les aliments de base des six villes étudiées. S'agissant du riz, avec une consommation moyenne estimée à 290 grammes par jour et par personne, les Bamakois devancent les Dakarois. Sur l'ensemble des villes, un tiers de la consommation alimentaire est consacré aux céréales ;
- en termes de fréquentations des lieux d'achat, le secteur informel a, de très loin, la préférence des consommateurs. Globalement, les ménages s'adressent au secteur informel dans 95 % des cas. Si on pondère cette fréquence d'achat par la valeur de la consommation correspondante, cette domination écrasante de l'informel est toujours vérifiée sans ambiguïté : la part de marché du secteur informel représente 78 % sur l'ensemble des six villes ;
- pour les choix des lieux d'achat, la *proximité* et la faiblesse des *prix* constituent les avantages du secteur informel, alors que la *qualité* et le fait que les biens ou services *ne se trouvent pas ailleurs* constituent les principaux atouts du secteur formel ;
- si, en général, le secteur informel constitue un lieu d'approvisionnement bon marché, il ne sert pas seulement les franges les plus pauvres de la population. Toutes les couches sociales, y compris les mieux loties, s'adressent à lui pour satisfaire leurs besoins : ainsi, 68 % de la consommation du quartile le plus riche provient du secteur informel (89 % pour le quartile le plus pauvre) ;
- la part des importations varie d'une ville à l'autre, d'un quart à Dakar et à Bamako jusqu'à un peu moins de la moitié à Ouagadougou et à Niamey, Cotonou et Lomé se situant dans des positions intermédiaires. Sur l'ensemble des villes, la part des produits importés représente un tiers de la consommation ;
- sur les douze derniers mois, environ un ménage sur trois déclare avoir vu ses revenus baisser, ce qui entraîne une baisse dans la consommation, touchant plus d'un cinquième des ménages sur l'ensemble des villes. En effet, plus d'un tiers des ménages ont puisé dans leur épargne pour tenter de réduire la chute de leur niveau de consommation. L'analyse des soldes d'opinion sur la variation des revenus, de la consommation et l'épargne met en avant la situation préoccupante des ménages à Lomé, confirmant les résultats obtenus lors des deux phases précédentes (faiblesse des revenus de l'emploi et des indicateurs économiques du secteur informel). A l'opposé, Dakar confirme sa position en tête de classement des villes ;
- le phénomène de réseaux de solidarité qui se manifeste par les transferts monétaires entre ménages reste très important : près de 64 % des ménages ont effectué des transferts tandis que 43 % en ont reçus. Mais plus d'un ménage sur cinq n'a effectué aucun transfert, que ce soit à titre de donateur que de récipiendaire. Quelle que soit la ville considérée, les « *ménages publics* » sont les premiers donateurs tandis que les « *ménages inactifs/chômeurs* » sont les premiers bénéficiaires. Le solde des montants versés ou reçus montre que dans l'ensemble, les ménages des principales agglomérations donnent plus qu'ils ne reçoivent.

Au terme de cette première analyse comparative, l'enquête met en évidence l'homogénéité des structures de consommation et des comportements des ménages dans leurs décisions d'acheter un produit dans le secteur formel ou informel. Cette mine d'informations collectées pour chaque produit permettrait de nombreuses autres exploitations statistiques. Enfin, séparément ou combinée aux enquêtes sur l'emploi et sur le secteur informel, l'enquête consommation offre la possibilité d'études plus approfondies concernant la lutte contre la pauvreté, principal objectif des politiques économiques en Afrique pour de longues années encore.

La consommation des ménages en chiffres dans les six principales agglomérations de l'UEMOA (2001-2004)

Données générales	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**
Consommation totale des ménages (en milliards FCFA)	368,5	298,2	476,4	227,1	807,4	240,6
Consommation annuelle moyenne par ménage (en milliers FCFA)	2 084	1 821	2 519	1 823	3 117	1 172
Consommation annuelle moyenne par tête (en milliers FCFA)	449	292	365	288	409	313
Consommation annuelle moyenne par tête du quartile le plus pauvre (en milliers FCFA)	188	105	157	123	194	144
Consommation annuelle moyenne par tête du quartile le plus riche (en milliers FCFA)	1 221	832	874	688	1 036	786
Part de l'auto-consommation dans la consommation totale	0,5	0,6	1,7	1,9	1,0	0,2
Part des importations dans la consommation totale des ménages (services exclus)	37,2	43,1	28,1	48,7	23,5	38,8
Consommation alimentaire annuelle moyenne par tête (services exclus) (en milliers de FCFA)	131	82	130	97	153	87
Part de l'alimentation dans la consommation totale	31,6	30,5	38,0	37,9	40,2	29,9
Lieux d'achat						
Montant annuel de la consommation fournie par le secteur informel (en milliards FCFA)	261,4	197,0	344,0	165,2	545,7	193,7
Part de la consommation totale des ménages fournie par le secteur informel	76,5	72,2	81,0	80,5	75,7	84,0
Part de la consommation du quartile le plus pauvre fournie par le secteur informel	91,0	87,4	94,6	91,3	86,0	90,3
Part de la consommation du quartile le plus riche fournie par le secteur informel	66,8	62,5	72,9	70,4	64,2	78,2
Choix du lieu d'achat						
Première raison du choix du secteur informel par les consommateurs : *la proximité*	40,8	55,3	40,5	38,5	50,7	36,2
Seconde raison du choix du secteur informel par les consommateurs : *les prix faibles*	38,8	25,4	38,2	36,9	22,4	39,2
Première raison du choix du secteur formel par les consommateurs : *la qualité*	54,2	35,8	46,5	53,2	31,7	38,7
Seconde raison du choix du secteur formel par les consommateurs : *pas d'alternative*	16,2	21,5	20,6	15,7	41,4	27,6
Evolution depuis un an						
Pourcentage de ménages qui déclarent que leur consommation a baissé	20,0	22,7	25,6	21,8	12,1	36,7
Première stratégie adoptée : *achat de quantités plus petites sans changer de lieu d'achat*	29,1	45,8	27,6	34,5	15,3	41,1
Deuxième stratégie adoptée : *on choisit avec plus de soin les produits qu'on achète*	29,9	17,2	17,2	22,4	36,5	26,0
Troisième stratégie adoptée : *achat de la même quantité, mais on va où c'est moins cher*	26,5	19,7	35,0	31,2	10,8	28,0
Les transferts entre ménages						
Pourcentage de ménages ayant versé et perçu des transferts	30,8	28,6	13,2	31	41,5	25,7
Pourcentage de ménages ayant versé et non perçu de transfert	40,1	35,5	27,6	35,7	33,2	37,9
Pourcentage de ménages n'ayant pas versé mais perçu des transferts	10,6	11,6	15,4	17,2	14,3	12,6
Pourcentage de ménages n'ayant effectué aucun transfert	18,5	24,3	43,8	16,1	11,0	23,8
Montant annuel moyen des transferts versés par ménage (en milliers FCFA)	95,1	142,8	124,6	138,9	177,3	61,6
Montant annuel moyen des transferts perçus par ménage (en milliers FCFA)	49,6	65,4	128,3	83,4	173,4	52,2
Montant moyen annuel des transferts versés par les ménages les plus pauvres (en milliers FCFA)	56,6	139,1	43,6	50,0	70,6	19,9
Montant moyen annuel des transferts versés par les ménages les plus riches (en milliers FCFA)	160,8	263,9	243,0	342,2	300,5	100,2
Montant moyen annuel des transferts perçus par les ménages les plus pauvres (en milliers FCFA)	36,6	18,7	43,9	38,1	89,5	37,5
Montant moyen annuel des transferts perçus par les ménages les plus riches (en milliers FCFA)	71,0	135,5	195,4	134,5	294,6	82,0

Références bibliographiques

Publications nationales

INSAE (2005), « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Cotonou », Premiers résultats de la phase 3. Bénin.

INSD (2005), « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Ouagadougou », Premiers résultats de la phase 3. Burkina.

DNSI (2005), « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Bamako », Premiers résultats de la phase 3. Mali.

DSCN (2005), « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Niamey », Premiers résultats de la phase 3. Niger.

DPS (2005), « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Dakar », Premiers résultats de la phase 3. Sénégal.

DGSCN (2005), « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Lomé », Premiers résultats de la phase 3. Togo.

Autres publications

AFRISTAT (1999), « Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel », *Série Méthodes* n°2, Décembre.

AFRISTAT, DIAL (2001), « Méthodologie de réalisation d'une enquête 1-2-3 dans les principales agglomérations des pays de l'UEMOA », Juin.

DIAL (2001), *L'enquête 1-2-3 : un dispositif original de suivi de la pauvreté.*

DIAL, DSCN (1994), « L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé », *STATECO* n°78. Juin.

DUBOIS J.L. et MARNIESSE S. (1997), « Mettre en valeur le lien entre pauvreté et formes d'emploi au Bengladesh : un objectif pour une adaptation de l'enquête 1-2-3. », Document de travail DIAL n° 1997-12/T1, Paris, 30 p.

MADIO (1998, 2001, 2004), « La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de la phase 3 », INSTAT Madagascar.

ROUBAUD F. (dir.) (2000), « Le projet Madio à Madagascar : l'information statistique au service du débat démocratique sur la politique économique », *STATECO* n°95-96-97.

Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la Pauvreté : Enseignements tirés des *enquêtes 1-2-3* en Afrique francophone

Mireille Razafindrakoto
François Roubaud

Pour la définition et la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté, le principe consistant à donner aux différents acteurs de la société, notamment aux pauvres, l'opportunité de s'exprimer et d'influer sur les décisions publiques est aujourd'hui mis en avant. La participation des citoyens à l'élaboration et au suivi des politiques ainsi qu'à l'évaluation des institutions est considérée non seulement comme un moyen d'accroître l'efficacité de ces dernières, mais également comme un objectif en soi. Suivant cette optique, des modules qualitatifs thématiques sur la *gouvernance*, la *démocratie* et les *différentes dimensions de la pauvreté* ont été greffés aux *enquêtes 1-2-3* afin de recueillir le point de vue de la population. Partant des opérations réalisées dans les sept pays d'Afrique de l'Ouest et à Madagascar, nous présentons ici les enjeux et les enseignements méthodologiques, ainsi qu'une sélection de résultats analytiques illustratifs de cette approche, encore largement sous-exploitée dans les PED.

Introduction

Face à l'échec relatif des politiques d'ajustement structurel dans les pays en développement, un consensus s'est établi au niveau international sur l'importance non seulement du contenu des politiques économiques mais également de la manière dont elles sont mises en œuvre, tout particulièrement dans le cadre des nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. De nouveaux facteurs comme la gouvernance, l'adhésion et la participation des populations sont dorénavant placés au coeur des programmes de développement. Parallèlement, le champ de la recherche sur le développement s'est élargi, notamment afin de mieux comprendre les interactions entre au moins quatre dimensions : la croissance bien sûr, mais aussi la distribution (des revenus ou des actifs), la qualité des institutions (notamment publiques) et le type de régime politique ou plus généralement le système de valeurs de la société. La réponse à ces nouveaux enjeux passe par la définition et la mesure d'indicateurs intégrant ces dimensions traditionnellement considérées comme extra-économiques pour suivre et évaluer les stratégies de développement.

C'est pour répondre à ce défi majeur, qu'une institution régionale (AFRISTAT) et huit Instituts Nationaux de la Statistique (INS) d'Afrique francophone, en partenariat avec DIAL, ont décidé d'explorer ensemble les possibilités offertes par les enquêtes auprès des ménages, comme instrument de mesure et de suivi quantitatif de ces nouvelles dimensions du développement. Parallèlement, une expérience similaire était engagée en Amérique

latine, impliquant également une institution régionale (le Secrétariat général de la Communauté andine des Nations) et les cinq INS de la région.

Bien qu'encore exploratoires, ces opérations sont d'ores et déjà concluantes et prometteuses, aussi bien sur le plan des résultats qu'en termes méthodologiques. Les premières analyses des enquêtes apportent un éclairage nouveau sur des phénomènes jusque là peu explorés, voire totalement méconnus. L'objectif de cet article est de montrer l'intérêt des enquêtes auprès des ménages comme instrument statistique pour l'élaboration et le suivi d'indicateurs de la gouvernance et de la démocratie dans les pays en développement (PED). Il est principalement centré sur l'expérience africaine en cours. La première partie est consacrée à la présentation du cadre général et des enjeux liés à la mesure de la gouvernance et de la démocratie dans les pays en développement. La deuxième partie porte sur le dispositif de base des enquêtes mises en œuvre et les principaux enseignements méthodologiques que l'ont peut en tirer. La troisième partie donne quelques exemples de résultats empiriques sélectionnés pour illustrer l'intérêt analytique d'une telle approche.

Mesurer la gouvernance et la démocratie : que peut-on attendre des enquêtes auprès des ménages ?

Les enjeux : la gouvernance et la démocratie au cœur des politiques de développement

La Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) ont lancé fin 1999 une initiative conjointe qui place la lutte contre la pauvreté au cœur des politiques de développement. Tous les pays à bas revenu désireux de bénéficier d'une aide financière d'une de ces deux organisations, ou d'un allégement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés), sont appelés à préparer un programme de lutte contre la pauvreté, désigné en français sous le terme de Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP, en anglais *PRSP*). Les principes des DSRP apportent deux innovations majeures : que les institutions de Bretton Woods (IBW) considèrent la lutte contre la pauvreté, et non l'ajustement structurel, comme leur principal objectif est d'abord à saluer ; ensuite, adopter un concept de processus participatif pour la définition et le suivi des DSRP est certainement un facteur potentiel de renforcement de la démocratie, dans des pays où la population dispose généralement de peu de moyens d'expression (Cling, Razafindrakoto, Roubaud, 2003).

Avec le lancement des DSRP, les IBW ont initié un revirement majeur par rapport aux pratiques antérieures. Auparavant, même si des experts nationaux participaient à la définition des politiques, et que ces dernières faisaient l'objet de négociations, les pays pauvres avaient peu de poids et disposaient de très faibles marges de manœuvre. Les informations accessibles au public étaient plus que limitées, la majorité des documents utilisés lors des négociations demeurant confidentielle.

L'échec quasi-généralisé des plans d'ajustement structurel (PAS) dans les pays à faible revenu, notamment d'Afrique, a pour origine à la fois des blocages d'ordre social ou politique entravant la réalisation des programmes, ainsi que l'inefficacité des mesures prévues même lorsqu'elles étaient effectivement appliquées. Deux failles sous-jacentes au mode d'intervention des IBW expliquent pour une large part ce revers. D'une part, il supposait que les experts internationaux étaient les mieux à même de définir les politiques adéquates pour le pays, en se fondant sur la notion du *best practice*. D'autre part, tout en étant considérés comme incompétents et marginalisés dans la conception des stratégies, les responsables nationaux étaient censés être capables et avoir la volonté de les mettre en œuvre de manière efficiente, sans forcément y adhérer.

Avec le développement du concept de gouvernance, mis en avant comme une condition majeure de la réussite des politiques, et le vent de démocratisation qui met l'accent sur la nécessité d'accorder plus de poids aux « sans voix » (*voiceless*) aussi bien sur la scène nationale qu'internationale, deux conditions se sont imposées : d'une part, une meilleure prise en compte des contextes économique, mais aussi socio-politique et institutionnel, spécifiques à chaque pays ; d'autre part, le caractère primordial de l'adhésion aux politiques non seulement des gouvernants, mais également de la population.

Sur le plan de la mise en œuvre des stratégies, le principe de participation des différents acteurs de la société ouvre de nouvelles perspectives quant à la façon dont les affaires nationales devront désormais être conduites. En favorisant le respect du droit à l'information et à l'expression, la participation atteint un premier objectif, celui de s'attaquer à une des dimensions de la pauvreté : celle de l'exclusion et de la marginalisation. Mais la portée potentielle de ce précepte va bien au-delà de cet aspect. La « participation » ne prendrait tout son sens que si elle contribue véritablement à remédier aux dysfonctionnements de la démocratie dans les pays pauvres. Elle devrait ainsi renforcer les capacités et le pouvoir des corps intermédiaires (médias, syndicats, associations, etc.) dans l'élaboration, le suivi, le contrôle, l'évaluation et la réorientation des politiques. Suivant cette optique, l'information –

dont le caractère formateur doit être souligné – revêt une importance primordiale. Elle rend explicite les choix publics et accroît la transparence dans la gestion des affaires de l'État, tout en conférant aux différents acteurs de la société la possibilité d'exercer des pressions, voire de sanctionner ce dernier en cas de défaillance. En bref, l'enjeu est d'assurer le principe de responsabilité démocratique (*accountability*) rendant l'État responsable de ses actions devant les citoyens.

Le concept de processus participatif, qui suppose l'implication active de l'ensemble des acteurs de la société dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, devrait d'abord contribuer à enrichir les débats et à définir une stratégie plus adéquate, répondant aux véritables besoins sociaux. Cette démarche, désignée en anglais sous le terme d'*empowerment*, est censée donner aux citoyens et aux pauvres en particulier l'opportunité d'influer sur les politiques qui affectent leurs conditions de vie, en permettant de mieux identifier et prendre en compte leurs problèmes et leurs attentes.

Pour toutes ces raisons, les notions de « bonne gouvernance » et de démocratie sont aujourd'hui mises en avant comme des déterminants fondamentaux de la réussite des politiques économiques, et plus généralement des niveaux de développement des pays. Elles ne jouent pas seulement un rôle instrumental (la démocratie contribue à la bonne gouvernance qui elle-même favorise la croissance et limite les inégalités) mais elles représentent en elles-mêmes des dimensions constitutives du bien-être des populations. Par exemple, le respect des libertés individuelles (liberté politique, liberté d'expression, etc.) peut être considéré comme une composante intrinsèque du développement ; de même, une administration intègre accroît le sentiment de justice en réduisant les pratiques discriminatoires (entre autres *via* la baisse de la corruption).

Finalement, la prise en compte des questions de gouvernance et de démocratie au cœur des politiques de développement, tout particulièrement des stratégies de lutte contre la pauvreté, la reconnaissance du rôle crucial de l'économie politique comme facteur de réussite des réformes, ont créé une nouvelle demande en matière d'indicateurs de suivi et d'évaluation des politiques publiques. L'opérationalisation des maîtres-mots de ces nouvelles politiques, souvent difficilement traduisible en français - *accountability* (responsa–bilité démocratique), *ownership* (appropriation), participation, *voicing*, *empowerment* -, leur quantification, posent un redoutable défi à la statistique publique, jusqu'ici mal outillée pour y répondre.

La légitimité de ce nouveau chantier en matière statistique est d'autant plus fort qu'à la demande « institutionnelle » issue des politiques de développement vient s'ajouter une autre demande en provenance du monde académique, notamment de la science économique. En effet, avec le retour des acteurs (fondements micro de la macro), de nouvelles perspectives se sont ouvertes dans le champ de l'économie de la croissance depuis une dizaine d'années. Pour répondre aux limites de l'approche classique, un nombre considérable de travaux se sont attachés à introduire, au-delà des traditionnels facteurs de production (capital, travail) et du progrès technique, de nouvelles variables pour expliquer les trajectoires de développement de long terme (fractionnement ethno-linguistique, diversité religieuse, « qualité » des institutions, origine du droit, régimes juridiques et politiques, localisation géographique, facteurs culturels, etc. ; pour une revue de la littérature dans ce domaine, voir Feng, 2003 ; Razafindrakoto, Roubaud, 2005a). Ce renouveau de ce que l'on pourrait qualifier à la suite de Srinivasan (2001) de véritable « industrie » de l'économétrie de la croissance, est alimenté par un foisonnement de nouvelles bases de données internationales. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de quelques unes des principales sources dans ce domaine (pour une présentation plus complète, voir Sudders, Nahem, 2004).

Tableau 1 : Exemples de bases de données internationales en matière de gouvernance

Indicateur/ base de données	Institution
Gouvernance	
- CPIA (Country Policy and Institutional Assessment)	Banque mondiale
- Governance Matters I-IV (Voice and accountability, Political stability, Government effectiveness, Regulatory quality, Rule of law, Control of corruption)	Kaufmann, Kraay, Mastruzzi/Banque mondiale
- ICRG (International Country Risk Guide)	Political Risk Services Group
- IEF (index of Economic Freedom)	The Heritage Foundation
- IPC (Indice de perception de la corruption)	Transparency International
Démocratie	
- Political rights, Civil liberties, Freedom Status	Gastil/Freedom House
- Polity I-IV (Polity's institutionalized-democracy index)	Gurr/Univesity of Maryland (CIDCM)
- Bollen's Index (Bollen's liberal-democracy Index)	Bollen/ University of North Carolina / (ICPSR)
Autres indicateurs	
- ELF (Ethno-linguistic Fractionalization)	Roeder / Dept. Political Science, University of California, San Diego
- World Values Survey (Trust, well-being, etc.)	Inglehart / WVS Association, Institute for Social Research, University of Michigan

Les enquêtes auprès des ménages : un instrument approprié ?

Afin d'intégrer ces nouvelles dimensions dans les politiques de développement, la principale approche mise en œuvre sur le terrain, recourt à des méthodes qualitatives et participatives. Connue aujourd'hui sous le terme générique d'évaluation participative (*Participatory Assessment* ou PA), elle s'est développée depuis le milieu des années quatre-vingt dix, particulièrement dans le domaine de la pauvreté (*Participatory Poverty Assessment* ou PPA). Elle a pour principal objectif de prendre en compte le point de vue des différents acteurs de la société et en particulier celui de la population pauvre. Elle repose sur deux principes sous-jacents : d'une part, la reconnaissance du fait que les pauvres sont des « experts » en matière de pauvreté et qu'ils sont les mieux placés pour définir la nature du phénomène, ses origines et les moyens de s'en sortir ; d'autre part, la reconnaissance des multiples dimensions de la pauvreté qui sont difficiles à appréhender dans les enquêtes quantitatives classiques et qui sont irréductibles au concept couramment retenu, basé sur le seul critère monétaire. La démarche générale qui insiste sur le côté participatif s'inscrit dans une optique plus large qu'un simple recueil d'informations. Elle vise à inclure différents acteurs-clefs, et notamment des représentants des pauvres, dans le processus de suivi des politiques mises en œuvre.

Les PPA ont été mises en œuvre dans un grand nombre de pays (une soixantaine), principalement à l'instigation de la Banque mondiale. Elles sont basées sur des enquêtes de type sociologique et anthropologique, qui mobilisent différentes techniques telles que les entretiens ouverts ou semi-directifs, individuels ou en groupes (*focus group*), les méthodes visuelles (schéma, diagramme), les observations participantes (Banque mondiale, 2002). Ces évaluations participatives ont servi à un vaste programme de consultation (*Consultations with the poor*) initié par la Banque mondiale afin de donner un écho à la voix des pauvres (Narayan *et alii*, 2000a ; Narayan *et alii*, 2000b). L'objectif est de recueillir leur point de vue essentiellement sur quatre thèmes :

- la perception de la pauvreté (définition du concept, causes et difficultés rencontrées) ;
- les principaux problèmes et les priorités en matière de politique ;
- leur expérience avec les différentes institutions (locales ou extérieures à la communauté) ;
- la question des inégalités selon le genre à l'intérieur des ménages et de la communauté.

Principaux résultats et limites des PPA

Les principaux résultats des PPA sont de deux ordres : d'une part, cette approche a permis une connaissance plus approfondie de la pauvreté. En particulier, elle apporte un éclairage sur les multiples dimensions de la pauvreté. En plus des dimensions classiques liées au niveau de revenu et de consommation ainsi qu'à l'accès à l'éducation et à la santé, les analyses révèlent d'autres aspects de la pauvreté tels que la vulnérabilité et l'insécurité, l'exclusion et l'incapacité des pauvres à influer sur les facteurs socio-économiques qui conditionnent leur niveau de vie (*powerlessness*), l'absence de dignité et de respect de soi. D'autre part, du point de vue des politiques, la base des réformes est plus élargie et plus solide. Les méthodes participatives ont initié un dialogue qui, en mobilisant différents acteurs, favorise l'appropriation des politiques.

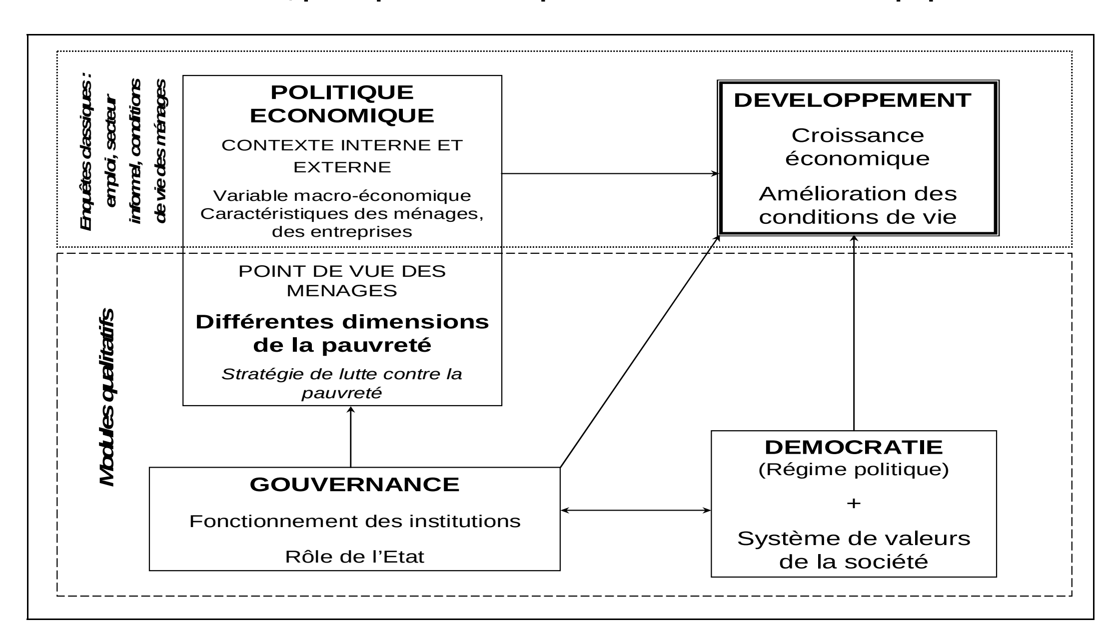
Cette approche présente toutefois un certain nombre de limites. Les premières découlent du caractère trop descriptif des informations recueillies qui sont peu adaptées aux prises de décisions. Les décideurs souhaitent en effet le plus souvent des informations quantitatives pour aider à la définition des politiques. Or, d'un côté, les perceptions sont multiples et mettent en exergue des conflits d'intérêts. De l'autre, il convient de se demander si les opinions exprimées par les personnes enquêtées sont représentatives de celles de l'ensemble des pauvres (les *voiceless*). Par ailleurs, les retombées directes des évaluations participatives peuvent être limitées, surtout à court terme. Pourtant, les méthodes suscitent d'énormes attentes du côté des participants qui considèrent leur implication (coûteuse en temps) comme un investissement. Les déceptions suite aux faux espoirs créés risquent alors d'entraîner rapidement une démobilisation de la population, remettant en question la continuité du processus participatif. Enfin, il convient de souligner que les approches participatives se sont en général peu intéressées au suivi et à l'appréciation des réformes effectivement mises en œuvre.

Des modules qualitatifs thématiques greffés aux enquêtes statistiques : une approche alternative

Les PPA qui ont abouti au recueil des « voix des pauvres », utilisant les méthodes qualitatives et participatives, ont clairement enrichi les connaissances sur la pauvreté. Mais la question se pose : jusqu'où peut-on aller dans cette voie ? Cette approche laisse en suspens le problème de la transcription des résultats en information utilisable pour mettre en œuvre des mesures concrètes au niveau national.

Une approche alternative et/ou complémentaire peut être proposée. Elle répond au souci de représentativité des opinions recueillies, et peut ainsi remédier au problème d'arbitrage face à la multiplicité des points de vue. Il s'agit de greffer sur des enquêtes quantitatives classiques périodiques, de préférence relativement légères, des modules prenant la forme de sondages d'opinions, et portant sur des thématiques variables selon les années. Les questions qualitatives posées dans les approches participatives sont ainsi standardisées dans ces modules. La population (comprenant les pauvres) est sollicitée pour s'exprimer sur sa perception de la pauvreté (définition, causes), ses difficultés et ses besoins, son appréciation des politiques mises en œuvre, et la définition de stratégies adéquates pour répondre à ses attentes.

Schéma 1 : Les modules qualitatifs pour la compréhension des liens entre gouvernance, démocratie, politique économique et conditions de vie des populations



Par ailleurs, cette approche peut être complétée par des modules qualitatifs spécifiques visant à comprendre l'environnement culturel, social, politique dans lequel vivent les ménages. En effet, de façon paradoxale, on ne dispose quasiment pas d'informations sur ces domaines dans les PED, et en particulier en Afrique, alors que beaucoup d'analystes mettent en avant les facteurs sociaux, culturels et politiques comme déterminants du mode de fonctionnement des sociétés africaines.

Cette démarche présente l'avantage de recueillir à la fois *des informations objectives* sur la situation des ménages ou des individus (à partir de la partie quantitative de l'enquête : niveau de revenu/consommation, conditions de logement, etc.) et *des informations qualitatives subjectives* sur la perception et l'appréciation des personnes enquêtées (degré de satisfaction sur leurs conditions de vie, leurs difficultés et besoins, leurs opinions sur les politiques et le mode de fonctionnement des institutions). Compte tenu de la représentativité des enquêtes, les informations qualitatives sont quantifiables : la part de la population partageant un même point de vue peut être mesurée. De plus, les opinions peuvent être analysées en fonction des caractéristiques des individus. Enfin, il convient de souligner la possibilité de comparer les comportements et les opinions des pauvres par rapport à ceux du reste de la population, lorsque l'enquête est couplée à un dispositif classique d'évaluation des conditions de vie de l'ensemble des ménages.

Tableau 2 : COMPARAISON DES DEUX METHODES : Evaluations participatives / approches qualitatives greffées sur des enquêtes quantitatives

	Méthodes participatives (PPA)	Modules qualitatifs greffés sur des enquêtes quantitatives classiques
Méthode : Principal outil	Un panier d'outils Interview semi-structuré	Méthode standardisée Questionnaire formalisé
Coût	Moyen ou faible (*dépend de l'objectif et de l'étendue du champ géographique*)	Moyen ou élevé, mais coût marginal très faible si l'enquête quantitative est déjà prévue
Forme de participation	Participation active grâce aux discussions ouvertes et à l'analyse des situations	Consultation de l'opinion de la population Enquête : relais de la voix des exclus
Echantillon	Petit ou moyen (ciblé sur les pauvres) mais peu représentatif	Large échantillon représentatif de toutes les catégories de la population
Type d'information recueillie **➔ Résultats**	Information qualitative et descriptive (difficilement quantifiable) ➔ Une connaissance détaillée de la situation des pauvres ainsi que de leurs points de vue	Information à la fois quantitative et qualitative, quantifiable (avec possibilité d'analyse statistique approfondie) ➔ Diagnostic plus global de la situation des pauvres (relativement aux autres); classement des priorités et des opinions selon leur poids au niveau de la population
Principales limites	Multiplicité des situations et des points de vue → information peu adaptée pour les prises de décision	Les questions étant prédéterminées, → nécessité d'avoir une connaissance préalable des situations des pauvres, pour ne pas imposer des points de vue extérieurs et éviter l'oubli de facteurs ou questions déterminants

Ainsi, à un moment où le concept d'*empowerment* est intégré au centre des politiques publiques, les enquêtes socio-politiques contribuent à faire connaître le point de vue et à accroître le pouvoir de négociation de groupes sociaux traditionnellement en marge des processus de décision. Cette contribution s'avère d'autant plus essentielle que dans les pays les plus pauvres, où les institutions-relais de la société civile sont peu développées, elles sont, avec les élections, le seul moyen pour les couches défavorisées (« *voiceless* ») de se faire entendre des autorités.

Politiques économiques, gouvernance, démo–cratie et sondages d'opinion

Si l'introduction de modules qualitatifs dans les enquêtes représentatives auprès des ménages constitue un instrument original, très largement sous-exploité dans les PED, pour l'analyse de la pauvreté, elle ouvre la voie à un immense champs d'applications, d'une portée beaucoup plus générale. En effet, la vague de transition démocratique à l'échelle du monde, en particulier en Afrique sub-saharienne, a rendu possible et nécessaire la généralisation des sondages d'opinion, comme source d'informations et de pilotage des politiques, à côté du dispositif traditionnel de la statistique économique. D'une part, la mise en place de régimes démocratiques a fait tomber les obstacles politiques (censure) qui en interdisaient la réalisation. D'autre part, l'exercice même de la démocratie implique un accès de tous à l'information, la plus large possible. C'est pourquoi, il est naturel que les techniques modernes de communication soient mises au service des citoyens et de leurs représentants, confrontés à de multiples problèmes de choix collectifs, pour rendre compte des diverses sensibilités et de leur évolution, et par là éclairer le débat public. Nous avons déjà eu l'occasion de développer ailleurs, l'intérêt d'une telle approche pour la sociologie électorale et les enquêtes socio-politiques (Razafindrakoto, Roubaud, 2003a ; Roubaud, 2003a). Mais le champ des possibilités est infini, comme le montre la banalisation des enquêtes et la diversité des sujets abordés dans les pays développés. De même, nous nous intéressons ici aux pauvres ; mais une multiplicité d'autres découpages du corps social peut être envisagée : les femmes, les jeunes, les fonctionnaires, etc.

Paradoxalement, les jeunes démocraties du Sud ne se sont pas encore pleinement saisies de cette formidable opportunité. Ce retard, tout relatif du fait de la nouveauté du processus démocratique, peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Le manque de ressources financières doit être incriminé au premier chef. En Afrique sub-saharienne, les instituts de statistique et de recherche publics, frappés de plein fouet par la crise budgétaire, sont en déshérence (Afristat, 1998), tandis que la faiblesse de la demande solvable inhibe le développement de l'offre privée (instituts de sondage, services de marketing). A cette contrainte financière, s'ajoute l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, mariant à la fois des compétences en techniques de sondage et en traitement des questions de types socio-économiques ou politiques. Même dans le champ

de la recherche, rares sont les sociologues et politologues africanistes qui maîtrisent les instruments de l'analyse quantitative. Enfin, il convient de mentionner le tropisme « économiciste » des systèmes d'informations statistiques officiels, qui ont toujours privilégié la mesure de variables économiques « dures » (croissance, inflation, chômage, etc.) au suivi d'indicateurs qualitatifs, socio-politiques ou subjectifs : choix électoraux, préférences, opinions, valeurs. Les économistes de la Banque mondiale, qui a joué un rôle central dans la définition des politiques et des systèmes de suivi en Afrique, sont en partie responsables de ce biais. Cependant, même au sein de cette institution, cette orientation commence à être remise en question avec la multiplication des travaux sur la « qualité de la croissance » (Banque mondiale, 2000a et 2000b), qui montrent que la trajectoire économique des PED dépend aussi largement de facteurs considérés jusqu'alors comme extra-économiques. Toute une série de bases de données nouvelles sont ainsi mobilisés, ainsi que de nouvelles générations d'enquêtes auprès des ménages comme par exemple les enquêtes CWIQ.

Si le bien-fondé de ce type d'enquêtes est clairement établi, reste à savoir quelle institution devrait en avoir la charge ? Dans les pays développés, ce sont en général les instituts de sondage privés qui en assurent la réalisation. Mais nombre d'entre elles sont réalisées sur fonds publics, par des administrations ou des organismes de recherche. On peut citer, par exemple, dans le cas de la France, les enquêtes de conjoncture auprès des ménages de l'Insee ou du Credoc, ou encore dans le champ politique les enquêtes du Cevipof (1978, 1985, 1995, 1997, etc.). Au niveau européen ou international, on peut mentionner, entre autres, de véritables dispositifs de suivi sur longue période, comme les sondages *Euro-baromètres*, réalisées chaque année depuis 1970 dans les pays de l'Union Européenne, les *Political Action Surveys*, ou encore les *World Values Surveys*, qui ont déjà connu trois éditions successives (1981, 1990, 1999), avec une extension du champ géographique couvert de 23 pays pour la première vague à plus de 40 pour la deuxième (Inglehart, 1997).

Comme nous le mentionnions précédemment, dans les PED les plus pauvres, particulièrement en Afrique, les organismes de ce genre ne remplissent pas cette fonction. Dans la plupart des pays, ils sont inexistants. Dans le cas contraire, leurs ressources humaines et financières sont souvent trop limitées pour entreprendre ce genre d'opérations. Dans ce contexte, au moins trois raisons conduisent à identifier l'institut national de la statistique (INS) comme le meilleur candidat pour mettre en œuvre ces enquêtes. D'une part, c'est en son sein que se concentre l'essentiel des compétences techniques en matière d'enquêtes auprès des ménages. D'autre part, ces enquêtes relèvent de véritables missions de service public et appellent de ce fait des fonds publics. Enfin, la forte demande potentielle pour ces enquêtes est un puissant levier pour contribuer à réhabiliter la fonction sociale des INS, malheureusement largement déconsidérée. L'exemple malgache est un bon exemple de la pertinence de ce choix. Un équilibre peut et doit être trouvé entre la surabondance d'information dans les pays développés (rien qu'en France les résultats de près de 800 sondages ont été diffusés en 1991, sans compter ceux à usage privé, non publiés, encore plus nombreux), et leur quasi absence dans les pays pauvres.

Au bout du compte, quelles que soient les réserves que l'on peut émettre à l'égard des sondages d'opinions (effet d'imposition, construction artificielle voire manipulation de l'opinion publique, etc. : Bourdieu, 1980 ; Champagne, 1990 ; Meynaud, Duclos, 1996), celles-ci portent plus sur leur exploitation abusive (lecture « naïve » et simplificatrice, interprétations tendancieuses, soumission aux impératifs commerciaux), que sur leur légitimité intrinsèque comme instrument de connaissance. Moyennant les précautions d'emploi nécessaires, d'ordre technique et déontologique, propres à toute démarche scientifique, ils constituent une composante essentielle et incontournable de la connaissance et du bon fonctionnement des sociétés démocratiques[1]. Systématiquement interdits dans les régimes totalitaires, les sondages sont le produit de la société démocratique (Cayrol, 2000).

[1] *A. Lancelot identifiait au moins quatre types d'apports des sondages à la démocratie : la sélection des gouvernants (choix des candidats et des élus), leur contrôle (fait connaître à tout moment la réaction des citoyens), le respect des droits de l'opposition (quand les instances du pouvoir sont détenues par un même parti, reflète la diversité que donnerait un système proportionnel) et le concours à la culture de la liberté (pluralisme et diffusion de l'information sans lesquels la démocratie n'est que formelle). Cf. « Sondage et démocratie », in Sofres, « Opinion publique », 1984.*

Les processus participatifs fournissent le cadre conceptuel et apportent la légitimité à la participation des populations pour renforcer la gouvernance et la démocratie dans les PED. La faiblesse actuelle des organisations de la société civile dans les trois domaines de la représentativité, de la légitimité et de la capacité conduit à porter un regard critique sur les expériences en cours sur le terrain pour favoriser la participation et l'*empowerment*. Pour aller de l'avant, deux pistes doivent être menées de front :

- renforcer les corps intermédiaires susceptibles de relayer les aspirations des citoyens et de jouer un rôle de contre-pouvoir. Il s'agit de combler le trou béant entre l'Etat, la classe politique, les *big men* tous puissants et les individus atomisés. C'est l'optique adoptée par de nombreux bailleurs de fonds qui appuient la structuration d'institutions comme les associations des usagers de l'eau ou de producteurs ruraux, les mutuelles d'épargne et de crédit, mais aussi les syndicats, les ligues de droit de l'homme, de surveillance des élections etc. Par nature, ce processus long s'inscrit dans la durée;
- renforcer la responsabilité démocratique des Etats (*accountability*) tout en promouvant la révélation des préférences et des choix des citoyens (*voicing*, *empowerment*), *via* les enquêtes auprès des ménages et les sondages d'opinions. C'est cette voie largement ignorée et beaucoup plus facile à mettre en œuvre que nous explorons ici.

Ces deux voies complémentaires entretiennent entre elles des interactions positives. Ainsi, les résultats d'enquêtes constituent pour les organisations de la société civile (OSC) un support de choix pour appuyer leurs revendications (*advocacy*), pour accroître leur légitimité et servir d'instrument pour un dialogue informé avec les instances officielles. Réciproquement, les OSC peuvent favoriser l'appropriation et la soutenabilité des enquêtes en exprimant une forte demande sociale à leur égard et en participant au processus d'élaboration, de suivi et de diffusion (comités d'utilisateurs).

Le dispositif d'enquêtes : présen–tation générale et enseignements méthodologiques

Les caractéristiques du dispositif d'enquêtes

En s'appuyant sur l'expérience acquise depuis 1995 par le projet MADIO à Madagascar – qui a permis de tester et d'ajuster le dispositif en identifiant notamment les questions les plus pertinentes –, trois modules spécifiques (« *Pauvreté subjective* », « *Gouvernance* » et « *Démocratie* ») ont été élaborés et greffés sur l'*enquête 1-2-3* sur l'emploi, le secteur informel et la pauvreté. Entre 2001 et 2004, l'enquête a été réalisée dans sept capitales économiques des pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et à Madagascar, ainsi que dans trois pays andins (Bolivie, Equateur et Pérou). Au total, les enquêtes ont porté sur un échantillon représentatif de plus de 35 000 adultes, soit 21 000 ménages dans les huit métropoles africaines, tandis que 50 000 personnes étaient interrogées dans les trois pays latino-américains, avec un niveau d'inférence statistique national et régional. Face au succès de l'opération tant du point de vue méthodologique (la gouvernance et la démocratie peuvent être mesurées de façon fiable) qu'analytique (les résultats peuvent servir à éclairer les politiques publiques), un processus d'appropriation du dispositif s'est enclenché, deux pays ayant décidé d'intégrer de façon pérenne ce type d'enquêtes au sein du système national d'informations statistiques. A Madagascar, l'enquête est désormais reconduite par l'INSTAT avec une périodicité annuelle, tandis que l'INEI du Pérou mène l'opération en continu sur ressources propres, permettant d'apprécier la dynamique temporelle (mensuelle, trimestrielle et annuelle) des indicateurs sous revue. La reconduction des enquêtes est également à l'étude dans d'autres pays comme le Bénin et la Côte d'Ivoire, etc.

Encadré

L'expérience pionnière du projet MADIO à Madagascar

L'approche qui consiste à introduire des modules qualitatifs thématiques dans les enquêtes représentatives auprès des ménages a été appliquée dès 1995 dans la capitale malgache à travers *les enquêtes 1-2-3* réalisées par le projet MADIO. Tout en gardant un certain nombre de questions communes, différents thèmes, variables selon les années, ont été abordés :

- les Tananariviens et la politique économique (phase 3, enquête consommation, 1995) ;
- la politique d'éducation et l'ajustement structurel (phase 1, enquête emploi, 1996) ;
- les élections, les partis politiques, les ethnies et la religion (phase 1, enquête emploi, 1997) ;
- la réforme de l'administration, les privatisations et la corruption (phase 1, enquête emploi, 1998) ;

- la pauvreté à travers l'appréciation subjective des ménages (phase 3, enquête consommation, 1998) ;
- la gestion de l'épargne et le recours au système bancaire (phase 3, enquête consommation, 1998) ;
- l'impôt synthétique et l'impôt foncier (phase 1, enquête emploi, 1999) ;
- l'évolution de la conjoncture économique (phase 1, enquête emploi, 1999) ;
- les multiples dimensions de la pauvreté, la violence et l'exclusion (phase 1, enquête emploi, 2000, 2001) ;
- l'impact de la crise, la pauvreté, la gouvernance et la démocratie (phase 1, enquête emploi, 2002-2003)

Cette approche a parallèlement été appliquée à travers les *Observatoires Ruraux*, un dispositif original mis en place par MADIO pour l'analyse et le suivi du monde rural. Différents thèmes ont été abordés :

- l'impact des réformes de libéralisation (1995) ;
- le rôle respectif des hommes et des femmes (1997) ;
- les stratégies éducatives (1998) ;
- la pauvreté subjective et le capital social (1999).

La démarche n'a pas seulement été circonscrite aux enquêtes auprès des ménages. Elle a aussi été systématisée au sein des enquêtes auprès des entreprises (EAI ou Enquête annuelle dans l'industrie). Les modules thématiques ont notamment portés sur : les industriels et la politique économique (1995, 1996 et 1999) ; la question de la fiscalité (1997) ; la réforme de l'Etat, la privatisation et l'ouverture extérieure (1998).

Enfin, en s'inspirant de l'expérience acquise par MADIO, cette approche a essaimé au-delà du projet, sous deux formes. D'une part, le module thématique sur la pauvreté subjective a également été repris en 2001 dans l'Enquête nationale auprès des ménages (EPM) conduite par l'INSTAT. D'autre part, à la demande de l'Union européenne, la thématique des réformes économiques et politiques a fait l'objet d'une enquête nationale spécifique également réalisée par l'INSTAT (enquête PABU, 2003). L'intégration de Madagascar dans le réseau *Afrobaromètre* et la réalisation de l'enquête en 2005 s'inscrit dans cette veine.

Du point de vue institutionnel, ce programme s'inscrit dans le cadre du projet international METAGORA. Logé à l'OCDE/Paris21 et financé par l'Union européenne et les coopérations bilatérales françaises, suédoise et suisse, ce projet a pour objectif de proposer des méthodes de mesure des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance. Lors de la conférence « *Statistiques, Développement et Droits de l'homme* », organisée à Montreux en septembre 2000 par l'AISO et l'Office fédéral de statistiques (Suisse), pour la première fois, un dialogue a pu être engagé à une large échelle (123 pays et 35 organisations inter–nationales représentés) entre la communauté des statisticiens et des organisations de défense des droits de l'homme. Les travaux de MADIO présentés à cette occasion ont suscité un grand intérêt auprès des organisateurs. Ce contact s'est poursuivi au cours des années suivantes lors de la phase de montage du projet METAGORA, notamment lors d'une série de séminaires sur ces mêmes thématiques (Munich, janvier 2002 ; Merida, Mexique, avril 2002 ; Bruxelles, novembre 2002, Berlin, août 2003[2]). L'extension des travaux engagés par DIAL et ses partenaires au-delà du cas malgache, en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine, ont permis de confirmer la convergence de vue avec les objectifs du futur projet Metagora et c'est donc tout naturellement que ces travaux ont été inclus comme une des composantes de Metagora à sa création en février 2004.

Tableau 3 : Principales caractéristiques des modules en Afrique

%	Afrique de l'Ouest							Mada	
	Cotonou	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Antana-narivo**	**Total**
Plan de sondage phase 1 :									
Nombre total d'unités primaires	464	713	2 483	993	368	2 041	129	1 330	8 521
Nombre d'unités primaires échantillon	125	125	125	125	125	125	125	108	983
Nombre initial de ménages échantillon	3 000	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	3 019	21 019
Nombre final de ménages échantillon	3 001	2 458	2 494	2 409	2 500	2 479	2 500	3 019	20 860
Module Pauvreté subjective :									
Date d'enquête	10/2001	10/2001	06/2002	10/2001	09/2002	10/2002 02/2003	09/2001	12/2002 01/2003	-
Unité d'analyse	Ménage	Ménage	Ménage	Ménage	Ménage	Ménage	Ménage	Ménage	Ménage
Nombre de ménages	3 001	2 458	2 494	2 409	2 500	2 479	2 500	2 734	20 575
Questionnaire	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral	Intégral
Nombre de questions posées	78	78	78	78	78	78	78	78	78
Modules Gouvernance et Démocratie									
Date d'enquête	10/2001	10/2002	06/2002	10/2001	09/2002	10/2002 02/2003	10/2001	04/2003	-
Unité d'analyse	Adulte	Adulte	Adulte	Adulte	Adulte	Adulte	Adulte	Adulte	Adulte
Phase d'enquête	Phase 1	Phase 3	Phase 1	Phase 1	Phase 1	Phase 1	Phase 3	Phase 2'	-
Nombre d'individus	6 328	2 023	4 794	4 482	6 431	6 829	1 840	2 807	**35 534**
Questionnaire	Intégral	Partiel	Partiel	Partiel	Intégral	Partiel	Partiel	Partiel	-
Nombre de questions posées	124	119	117	117	124	113	114	120	-

Source : *Enquêtes 1-2-3, Phase 1*, Modules Gouvernance et Démocratie, 2001/2003, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, calculs des auteurs[3].

[2] *« Measuring Democracy and Good Governance », The European Commission, EUROSTAT, CDG Munich Centre, Munich, janvier 2002 ; « Indicators and Diagnosis on Human Rights : The Case of Torture in Mexico », Comisión nacional de los derechos humanos, Merida, Mexique, avril 2002 ; « Statistics and Human Rights », The European Commission, EUROSTAT, Munich Centre, Bruxelles, novembre 2002; Conférence internationale de l'Institut International de Statistique, Berlin, août 2003.*

[3] *NDLR : tous les tableaux de cet article sont issus de cette source, il n'a pas été jugé utile de la mentionner sous chaque tableau.*

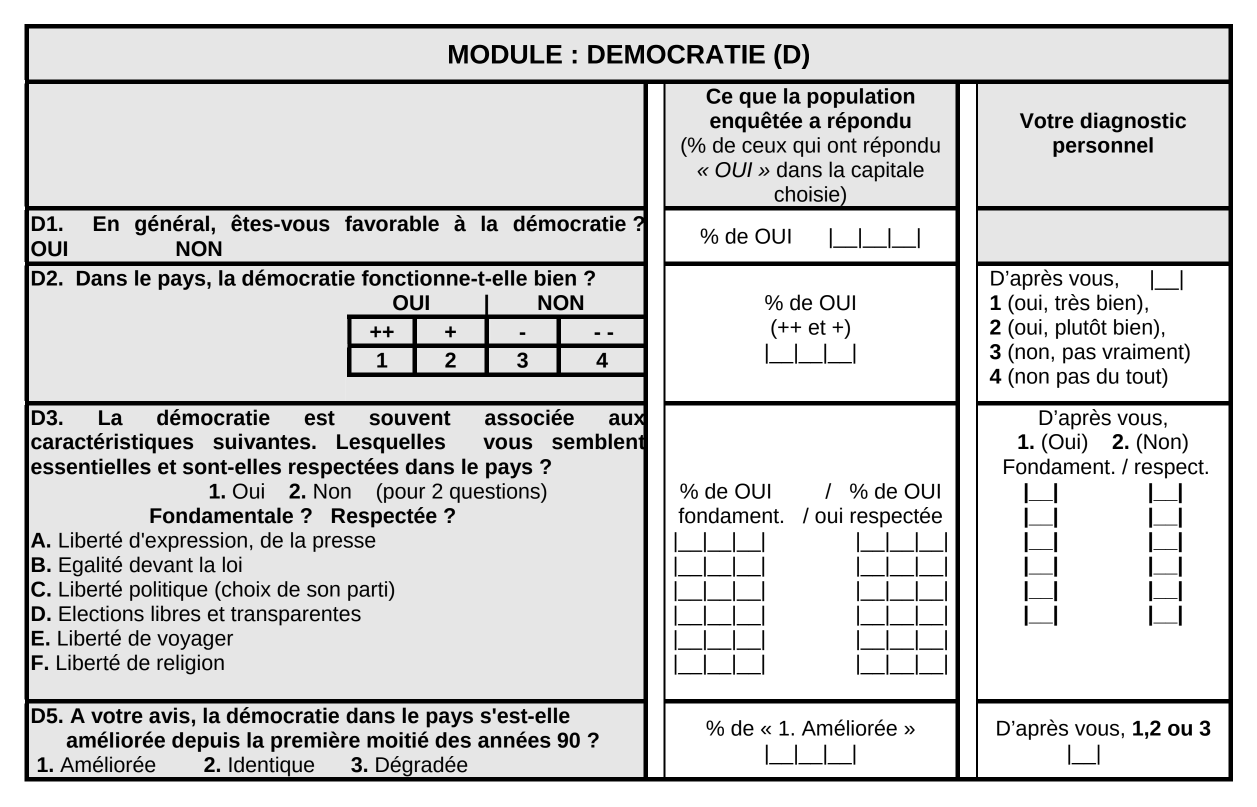
Pour compléter le dispositif d'enquêtes auprès des ménages sur la Gouvernance et la Démocratie, une enquête auprès des experts a été réalisée dans les huit pays africains. L'objectif de cette *enquête-miroir*, à laquelle 250 spécialistes du Sud et du Nord (chercheurs, praticiens du développement, « décideurs », hauts fonctionnaires, hommes politiques, etc.) ont répondu, était de confronter les réponses de la population à celles des experts, sur un certain nombre de questions communes aux deux enquêtes.

Une fois sélectionné un pays (parmi les huit) en fonction des connaissance de chacun, chaque « expert » est censé remplir le questionnaire de l'enquête-miroir, qui est en fait une version simplifiée de celui qui a été réellement administré sur le terrain. Pour chacun des deux modules (Gouvernance et Démocratie), deux batteries de questions :

- la première série de questions, la plus originale, cherche à mesurer l'idée que se font les experts de ce que les enquêtés ont répondu en moyenne. Ainsi par exemple, à la question « *Dans le pays, la démocratie fonctionne-t-elle bien ?* », chaque répondant doit estimer le pourcentage de ceux qui ont répondu « *Oui* » dans la métropole retenue ;

la seconde série de questions porte sur l'opinion personnelle de l'expert concernant ces mêmes questions. A titre d'exemple et toujours sur la même question que précédemment, il s'agit de donner une opinion personnelle sur le fonctionnement de la démocratie dans le pays choisi.

Tableau 4 : Extrait du questionnaire de l'*enquête-miroir*



MODULE : DEMOCRATIE (D)		
	Ce que la population enquêtée a répondu (% de ceux qui ont répondu *« OUI »* dans la capitale choisie)	**Votre diagnostic personnel**
D1. En général, êtes-vous favorable à la démocratie ? OUI NON	% de OUI |__|__|__|	
D2. Dans le pays, la démocratie fonctionne-t-elle bien ? OUI (++ : 1, + : 2) | NON (- : 3, - - : 4)	% de OUI (++ et +) |__|__|__|	D'après vous, |__| **1** (oui, très bien), **2** (oui, plutôt bien), **3** (non, pas vraiment) **4** (non pas du tout)
D3. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. Lesquelles vous semblent essentielles et sont-elles respectées dans le pays ? **1.** Oui **2.** Non (pour 2 questions) **Fondamentale ? Respectée ?**	% de OUI fondament. / % de OUI / oui respectée	D'après vous, **1.** (Oui) **2.** (Non) Fondament. / respect.
A. Liberté d'expression, de la presse	|__|__|__| |__|__|__|	|__| |__|
B. Egalité devant la loi	|__|__|__| |__|__|__|	|__| |__|
C. Liberté politique (choix de son parti)	|__|__|__| |__|__|__|	|__| |__|
D. Elections libres et transparentes	|__|__|__| |__|__|__|	|__| |__|
E. Liberté de voyager	|__|__|__| |__|__|__|	|__| |__|
F. Liberté de religion	|__|__|__| |__|__|__|	|__| |__|
D5. A votre avis, la démocratie dans le pays s'est-elle améliorée depuis la première moitié des années 90 ? **1.** Améliorée **2.** Identique **3.** Dégradée	% de « 1. Améliorée » |__|__|__|	D'après vous, **1,2 ou 3** |__|

Dans l'ensemble, les deux batteries de questions (a. « *Que pensez-vous qu'ils ont répondu ?* », b. « *Quelle est votre opinion personnelle ?* ») ont un large dénominateur commun, mais toutes les questions ne sont pas pertinentes. Par exemple, à la question « *A quel groupe vous sentez-vous le plus fier d'appartenir ? 1. A votre pays 2. A votre ethnie* », seul le premier type de réponse nous intéresse. Enfin, pour affiner l'analyse, un certain nombre de caractéristiques socio-démographiques personnelles très classiques ont été demandées aux experts : sexe, âge, profession, pays d'origine, etc.

La question de l'échantillonnage de l'*enquête-miroir* est évidemment complexe, dans la mesure où il n'existe pas de base de sondage exhaustive de l'ensemble des « experts » potentiels. Pour ce faire, nous avons procédé comme dans la plupart des enquêtes experts, en mobilisant les réseaux des correspondants de DIAL dans le monde, aussi bien au Nord qu'au Sud. Nous avons également eu accès aux réseaux d'autres institutions partenaires travaillant sur ces thématiques (GovNet du CAD/OCDE, projet Metagora, DGCID, etc.), tandis que le questionnaire a été passé en séance lors de

réunions d'expert (réunion du CODI, CEA, Addis-Abeba) ou de séance de formations organisées en direction des praticiens du développement par différentes institutions (Centre InWent, Munich). Le questionnaire de l'enquête a enfin été envoyé à tous les destinataires de *Dialogue*, la lettre d'information de DIAL, et il a également été mis en ligne sur le site internet de DIAL. Si par nature, il n'est pas possible d'apprécier formellement la représentativité de l'*enquête-miroir*, faute de population-mère clairement identifiée, la forte corrélation avec les principales bases de données internationales sur la question peut être considérée comme une forme de validation *a posteriori* de l'enquête (voir résultats ci-dessous).

Les principaux enseignements

Les enseignements méthodologiques généraux que l'on peut tirer de cette expérience sont les suivants :

- Cette approche présente tous les avantages reconnus des enquêtes statistiques par sondage aléatoire : transparence des procédures de mesure, représentativité des informations collectées et quantification des phénomènes, assurant notamment la comparabilité inter-temporelle des indicateurs. De telles propriétés se comparent avantageusement avec celles des indicateurs macro tirés des bases de données internationales, malgré l'amélioration progressive de la qualité de ces dernières (Kaufmann, Kraay, Mastruzzi, 2005).

- La richesse des informations collectées permet de mener des analyses approfondies, inaccessibles par d'autres méthodes, plus utiles pour l'élaboration de politiques spécifiques que les indicateurs agrégés sur la gouvernance et la démocratie, disponibles dans les bases de données internationales. Il y a d'ailleurs aujourd'hui un large consensus pour considérer que les deux approches sont plus complémentaires que concurrentes. D'un côté, les indicateurs agrégés de gouvernance, où les données de base sont constituées de pays/année, présentent l'avantage d'une large couverture géographique et/ou temporelle. Ils permettent à la fois d'entreprendre des analyses de type « économétrie de la croissance » et de classer les pays, moyennant les précautions de rigueur dues à la précision des indicateurs, ce qui intéresse directement les bailleurs de fonds. De l'autre, les enquêtes offrent de nombreuses possibilités pour la compréhension des comportements individuels et partant pour une définition plus fine de politiques ciblées.

- En collectant des informations objectives (comportements, expériences vécues) et subjectives (perception, satisfaction) sur la pauvreté, la gouvernance et la démocratie, on se donne les moyens de suivre et de mettre en relation deux dimensions essentielles, aussi importantes l'une que l'autre, de ces thématiques. Ainsi par exemple, la perception de la corruption peut avoir un impact aussi déterminant sur la stabilité politique ou économique d'un pays que l'incidence réelle de la corruption elle-même.

- De plus, ces deux dimensions peuvent être croisées avec les variables classiques sur les caractéristiques socio-économiques des individus et des ménages (revenu, activité, sexe, âge, etc.). Il est donc possible de désagréger les résultats et de mettre en exergue les spécificités ou les disparités entre différentes catégories de population, en étudiant notamment le cas des plus démunies ou de celles qui souffrent le plus de discriminations. On dispose par exemple d'indicateurs comparant les situations (ou perceptions) des hommes et des femmes, des pauvres et des riches, ou encore suivant les groupes ethniques[2].

Enfin, le fait d'avoir mené simultanément les mêmes enquêtes dans différents pays offre des perspectives stimulantes en matière de comparaisons internationales.

L'évaluation des enquêtes réalisées montre sans ambiguïté que non seulement des indicateurs pour évaluer le fonctionnement des institutions et de la démocratie ou le degré d'adhésion de la population aux politiques peuvent être développés, mais que dans de nombreux cas, ils sont moins complexes à mettre en place et plus fiables que les indicateurs socio-économiques classiques, comme par exemple l'incidence de la pauvreté monétaire. Ainsi, le taux de non-réponse aux questions sur la gouvernance et la démocratie est en général plus faible que celui obtenu sur les revenus (voir l'article méthodologique dans ce numéro).

---

[2] *On notera par ailleurs qu'au Pérou et en Equateur, la représentativité infra-nationale permet d'élaborer des indicateurs régionaux (désagrégation spatiale), perspective particulièrement pertinente pour le pilotage des processus de décentralisation en cours et le renforcement de la démocratie locale.*

Schéma 2 : Les points forts et principes de base des modules greffés à l'*enquête 1-2-3*

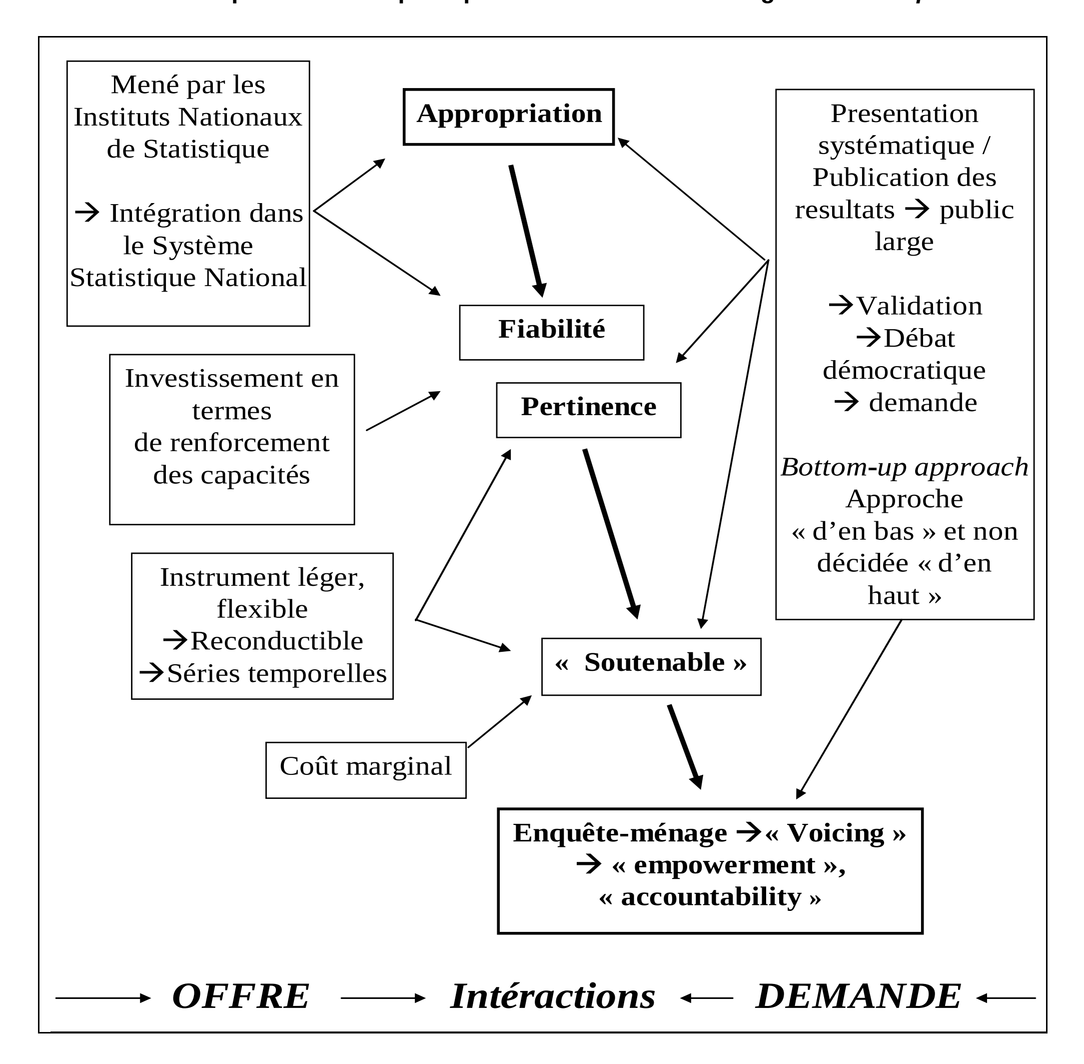


Tableau 5 : Taux de non-réponse à quelques questions des modules en Afrique

%	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Total
Fonctionnement de l'Etat	0	3,6	0,9	1,1	2,7	5,2	3,5	2,2
Opinion sur la démocratie	0	2,8	0,5	0,9	1,9	3,1	0,3	1,1
Revenu déclaré en valeur	59,9	45,7	59,0	56,6	47,6	43,3	62,7	53,4
Revenu déclaré en valeur ou en tranches	97,7	93,4	96,8	93,3	84,8	90,2	98,3	93,6
Revenu non déclaré	2,3	6,6	3,2	6,7	15,2	9,8	1,7	6,4

La confrontation scientifique avec d'autres initiatives internationales (projet *Afrobaromètre,* projet sur *la Gouvernance africain,* entrepris par la CEA pour le compte de l'Union Africaine, dans le cadre de la revue par les pairs du NEPAD), opérés lors d'ateliers communs organisés à l'initiative de l'IRD et de Metagora, a mis en lumière à la fois la forte convergence des résultats obtenus sur les champs communs, ce qui conforte la robustesse des indicateurs proposés, ainsi que les domaines de complémentarité des différents instruments (tableau 6). En ce qui concerne notre approche, nous mentionnerons comme point fort l'implication directe des INS (avec une double dimension de renforcement des capacités internes et l'insertion des résultats comme bien public dans le système statistique officiel), la précision des estimateurs et le lien intrinsèque avec les indicateurs économiques traditionnels, notamment de pauvreté. Enfin, la grande diversité des contextes politiques, sur le plan des libertés et des droits, dans lesquels l'enquête a été réalisée montre que l'approche peut être mise en œuvre dans un vaste spectre de pays en développement, qui dépasse largement le cadre des nouvelles démocraties. D'ailleurs, dans des pays qui ont connu des troubles politiques graves (par exemple en Côte d'Ivoire, à Madagascar ou au Togo), et où le soutien à la démocratie est particulièrement affirmé par la population, l'enquête permet de mieux comprendre la nature

des problèmes, et pourrait sans doute être utilisée pour mettre en place des mesures préventives ciblées avant que les tensions identifiées ne dégénèrent en conflits ouverts[5]. D'un point de vue plus général, la multiplication de projets régionaux utilisant les enquêtes auprès des ménages pour mesurer les questions de gouvernance dans le monde, y compris en Afrique sub-saharienne (voir pour *Afrobaromètre*, Bratton, Mattes, Gyimah-Boadi (2005) et ECA (2005) pour les enquêtes liées au mécanisme de revue par les pairs) constituent un argument supplémentaire du bien-fondé de la démarche.

Tableau 6 : Tableau comparatif de trois initiatives régionales en Afrique Sub-saharienne

	Projet PARSTAT (AFRISTAT/DIAL) ***Enquête 1-2-3***	**AFROBAROMETER** **(MSU/IDASA/CDD-Ghana)**	**Projet UN-ECA (Processus de revue par les pairs du NEPAD)**
Pays concernés (couverture)	Capitale de 7 pays d'Afrique (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo) + 7 grandes villes de Madagascar - Milieu urbain (35 000 individus ; plus de 4 000 par pays en moyenne)	18 pays (Afrique australe, Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest) Echantillon national (urbain+rural) (en général 1200 individus/pays)	Phase 1 : 14 pays Phase 2 : 19 pays couverture nationale (100 experts et 2000 chefs de ménages par pays)
Objectifs Méthodologie	Etat des lieux/ compréhension / mesure et suivi+comparaison → Enquête statistique auprès ménages (tous les individus des ménages) Modules standardisés (sondages d'opinions) greffés à des enquêtes classiques (Enquête 1-2-3 sur emploi ou conso) → croisement avec les variabes socio-économiques (revenus, emplois, etc.)	Mesure du climat social, politique et économique Suivi et comparaison entre pays → Enquête auprès des ménages (sondages d'opinion) (un individu/ménage) Un ensemble standardisé de questions (outil standard : cf . Eurobaromètre ; latino-barometro, Asian Barometer)	Suivi des progrès en termes de bonne gouvernance en Afrique *Peer Review* pour le NEPAD → Trois instruments : 1- Opinion d'un panel d'experts (appréciation<>indicateur) 2- Sondage d'opinions (auprès des chef de ménage) 3- Revue documentaire (info factuelle et/ou historique sur les institutions)
Organisation / Institutions : Equipe de coordination & Partenaires	*Coordination et appui technique* : AFRISTAT et DIAL *Partenaires responsables des enquêtes et analyses* : les Instituts Nationaux de Statistiques	*Réseau* coordonné par IDASA – Afrique du Sud, CDD-Ghana, Michigan State University (MSU) *Partenaires nationaux* (responsables des enquêtes): Organismes privés indép. : Instituts de recherche, ONG, sect. privé	Coordination UN – CEA Partenaires : Instituts de Recherche Nationaux et/ou consultants privés (bureau d'étude) <> (indépendance)
Diffusion des résultats	Analyse-pays ◊ Presse locale Conférences/séminaires nationaux et régionaux Large diffusion publique	Nourrit le processus de décision politique, le + souvent par les ONG Diffusion auprès des décideurs, bailleurs, journalistes / chercheurs	Ateliers de discussion & restitut° des résultats au niveau national + *Africa Governance Report (AGR)* présenté lors du Forum pour le Developpement de l'Afrique 2005

Du côté de la demande, les processus de mise en place des enquêtes et de diffusion des résultats constituent un des points forts du dispositif. Dans ce domaine, l'objectif est bien la construction d'un processus qui réponde aux principes des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté : responsabilité démocratique (*accountability*), appropriation et participation. Une telle ambition ne peut être réalisée que si elle est en ligne avec la situation réelle des institutions dans chaque pays, qu'elles soient publiques ou émanant de la société civile. C'est d'ailleurs cette contrainte qui justifie l'application d'une stratégie différenciée en Afrique et en Amérique latine.

En Afrique, caractérisée par la faiblesse des institutions, le processus s'est inscrit dans la durée, en partant de l'exemple malgache pour s'étendre ensuite aux pays d'Afrique de l'Ouest. Dans un premier temps, à l'instigation du projet MADIO, des modules thématiques variables ont été ajoutés chaque année depuis le milieu des années 1990 aux *enquêtes 1-2-3*. A partir de l'expérience pilote réalisée en 1995, décidée unilatéralement par les statisticiens, le processus s'est progressivement consolidé, en suivant un mécanisme d'aller-retour et d'ajustement entre l'« offre » et la « demande »[3].

[5] *A titre d'illustration, l'enquête 1-2-3 ayant été menée à Abidjan juste avant la crise, l'analyse des modules thématiques a permis d'explorer et de tester différentes hypothèses sur les tensions à l'origine du conflit en Côte d'Ivoire (Roubaud, 2003b).*

[3] *Cette première enquête réalisée en 1995 a tout de suite fait l'objet d'analyses approfondies dont les résultats ont été rapidement et largement diffusés afin de répondre à des questions qui étaient d'actualité (Razafindrakoto, Roubaud, 1996).*

L'organisation systématique de conférences publiques, la diffusion élargie des résultats, au-delà du cercle restreint des décideurs, a permis de révéler la demande sociale sur ces questions, la répétition des enquêtes offrant la possibilité, en parallèle, d'affiner les instruments statistiques. Si les institutions (ministères, organisations patronales, syndicats, etc.) ont bien participé au processus, il convient de souligner le rôle central joué par les médias. En relayant massivement les résultats, en soulevant de nouvelles questions et en appuyant l'ensemble de la démarche, ces derniers ont fait émerger l'existence d'une demande, d'abord latente, puis explicitement formulée, et ont contribué à l'institutionnalisation du processus. Ce n'est qu'une fois consolidée à Madagascar, que l'expérience a été étendue dans un second temps aux pays de l'UEMOA, où un cycle similaire, mais modulé en fonction de chaque configuration nationale, a pu être amorcé. D'un point de vue général, une démarche de ce type contribue en elle-même à l'apprentissage et l'enrichissement du débat démocratique, au renforcement des institutions – des INS, bien sûr, mais également des organisations de la société civile qui utilisent les enquêtes pour mieux asseoir leur compétence et partant leur légitimité-, tout en diffusant la « culture du chiffre »[4].

En aval, l'expérience montre que dans de nombreux cas, les indicateurs de gouvernance et de démocratie font l'objet d'une demande sociale plus forte que les indicateurs socio-économiques classiques, comme en atteste la forte réactivité du public et des médias lors des séances de restitution organisées dans les pays suivis (Madagascar, Mali, Pérou, etc.). De plus, en alimentant le débat public sur les politiques et les grandes questions de développement, ce type d'enquêtes constitue en lui-même un facteur de renforcement de la démocratie, de révélation des préférences citoyennes et finalement d'*empowerment* des populations « sans voix ».

[4] *En Amérique latine, où les institutions sont plus solides, la démarche a été différente et plus rapide. Le cas péruvien est exemplaire à cet égard : appropriation nationale de l'enquête, sous la coordination conjointe de l'INEI, du ministère des Finance et du Cabinet du Premier Ministre, participation élargie de la société civile dans l'élaboration du questionnaire et l'analyse des données, institutionnalisation du processus de révision de l'enquête au cours du temps, possibilités de coopération Sud-Sud des experts péruviens vers les autres pays de la région.*

Quelques exemples illustratifs de résultats obtenus

Après ces considérations méthodologiques, il convient d'apporter quelques éléments empiriques pour illustrer l'intérêt de la démarche. Quelques exemples sélectionnés ont été retenus parmi d'autres sur chacun des trois modules, sachant qu'une analyse plus détaillée peut-être trouvée dans le rapport régional de l'enquête (Razafindrakoto, Roubaud, 2005c), ainsi que dans chacun des rapport nationaux.

La pauvreté subjective ou la prise en compte des différents facteurs influant sur la perception de la pauvreté

Le caractère multidimensionnel de la pauvreté est aujourd'hui unanimement reconnu. Sous l'impulsion notamment d'Amartya Sen, la définition de la pauvreté, initialement basée sur le seul critère monétaire, a été progressivement étendue pour intégrer différents concepts tels que la pénurie des capacités ou *capabilities* (opportunités d'accès à l'éducation et à la santé par exemple), la vulnérabilité, le sentiment d'exclusion, la dignité. Le module sur les *différentes dimensions de la pauvreté* de l'*enquête 1-2-3* permet d'explorer le point de vue des individus, leur perception et leur appréciation de leur situation. On s'est intéressé à la notion de pauvreté subjective dont une des approches part du concept classique de satisfaction des besoins vitaux pour cerner la pauvreté[5]. Contrairement aux indicateurs habituellement utilisés qui fixent a priori des critères objectifs, on demande à la population de déterminer les besoins qu'ils considèrent vitaux et de s'exprimer sur leur niveau de satisfaction concernant ces derniers.

Si globalement le panier de besoins minimum (les sept premiers[6] sur 26 items proposés) pour assurer une vie décente sont les mêmes quel que soit le pays considéré, le classement de ces besoins et la part de la population qui s'accorde sur leur importance varient selon les pays. Bamako et Ouagadougou se distinguent en particulier par la

[5] *Pour plus de détails sur les différentes approches de la pauvreté et les liens entre elles, voir Razafindrakoto, Roubaud (2001).*

[6] *Parmi les sept figurent : pouvoir se soigner en cas de maladie, accès à l'eau, accès à l'électricité, disposer d'un logement décent, pouvoir prendre trois repas par jour, pouvoir envoyer les enfants à l'école, avoir un travail stable. Pour la suite, on ne retiendra que les six premiers sachant que l'on ne dispose pas d'information sur la satisfaction ou non du ménage en termes d'insertion de l'ensemble de ses membres sur le marché du travail.*

proportion très faible (moins de la moitié) des habitants estimant que l'accès à l'électricité est essentiel (graphique 1). Parallèlement, moins des deux tiers de la population à Bamako et Niamey considèrent que « pouvoir envoyer ses enfants à l'école » est indispensable. Le phénomène d'attrition des préférences ou auto-ajustement des aspirations, compte tenu de l'offre limitée dans les pays plus défavorisés, explique au moins en partie ces résultats. Bamako et Ouagadougou sont par exemple les capitales les moins bien loties en termes d'accès à l'électricité (seulement 40 % environ des ménages sont raccordés au réseau). Etant habitués à l'absence d'électricité dans leurs logements (et dans ceux de leurs voisins), une grande partie des habitants de ces villes n'en éprouve pas l'absolue nécessité.

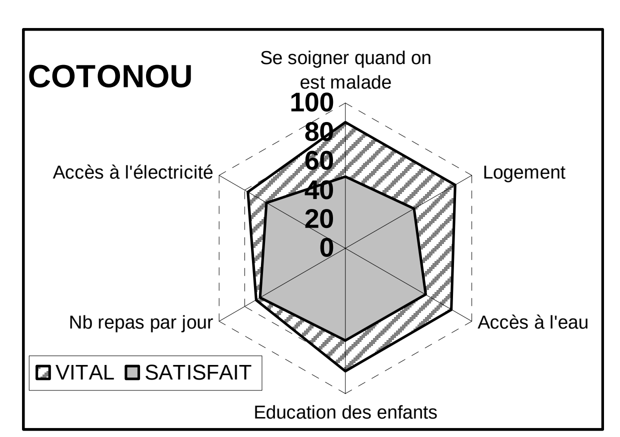
L'enquête permet de mettre en relation le niveau de satisfaction des individus avec le degré d'importance accordé à une forme de privation. En premier lieu, Lomé et Antananarivo se démarquent des autres agglomérations avec des niveaux de satisfaction globalement très faibles en particulier lorsqu'on les compare aux aspirations de la population (graphique 1). Bamako et Niamey se distinguent en revanche par des écarts modérés entre les aspirations et la perception des conditions vécues par la population concernant les principaux besoins vitaux identifiés. Si les indices de satisfaction sont assez faibles (inférieurs à 60 % ou dépassant à peine ce seuil pour certains items), pour chacun des éléments correspondants, les niveaux s'approchent, sinon dépassent, les pourcentages de ceux qui les estiment indispensables.

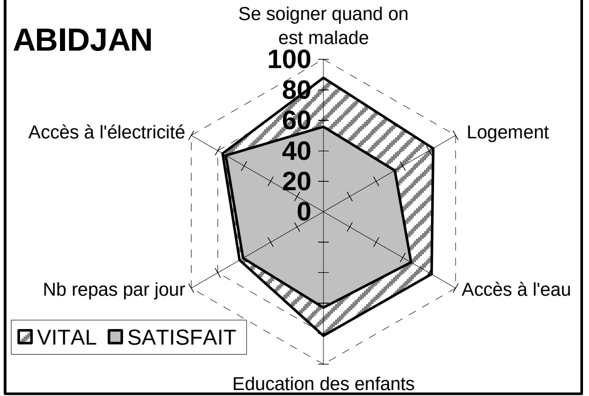
De manière générale, l'insatisfaction concernant l'offre en matière de santé est frappante pour l'ensemble des métropoles sous revue. Les indices de satisfaction sont très faibles pour Lomé et Antananarivo comme nous l'avons déjà souligné plus haut (29 % et 39 %). Ils sont également inférieurs à 50% pour Ouagadougou et Cotonou (avec respectivement 46% et 49 %). Ils atteignent à peine 60 % pour les trois autres villes (56 % pour Abidjan, 57 % pour Dakar et 61 % pour Bamako). Ainsi, dans toutes les agglomérations, plus du tiers de la population n'est pas satisfait des services de santé existants.

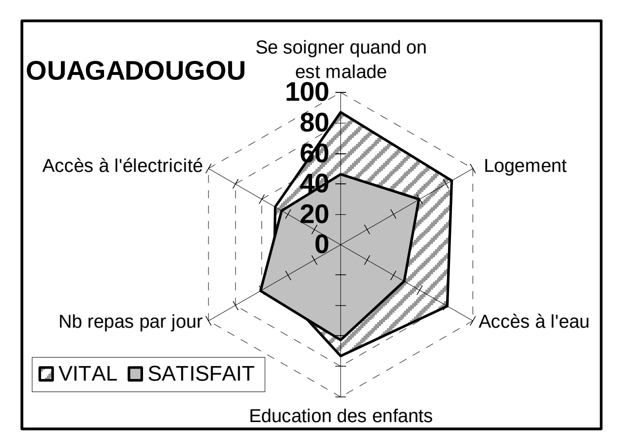
Une autre approche plus globale de la pauvreté subjective consiste à s'intéresser à la perception générale du ménage quant à son bien-être (bien-être subjectif ou « *happiness* »). Les premières analyses sur ce sujet datent des années soixante-dix, avec notamment les travaux pionniers de Easterlin (1974). Ce thème est aujourd'hui au centre d'une nouvelle vague de recherche avec la jonction récente établie avec la notion de pauvreté, dorénavant considérée suivant son acception la plus large. Cette approche par le bien-être est toutefois rarement appliquée pour l'analyse des pays en développement. Elle apporte pourtant un éclairage original et novateur sur la manière dont les individus perçoivent leurs conditions de vie.

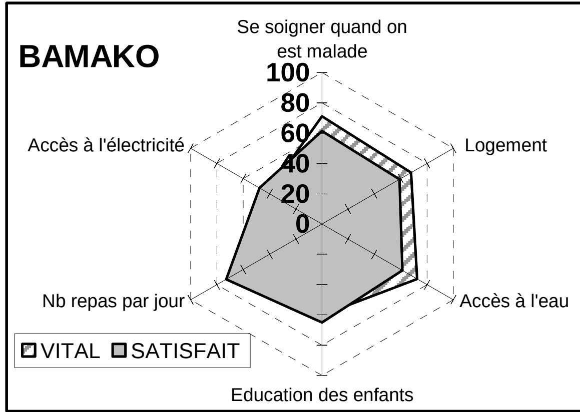
L'appréciation globale des ménages de leur bien-être varie de façon importante suivant les pays. La proportion de ceux qui déclarent « vivre difficilement » – donc qui peuvent donc être classés dans la catégorie des pauvres d'un point de vue subjectif – passe de 25 % (Bamako) à 57 % (Lomé). En fait, l'enquête montre une forte corrélation entre le degré de satisfaction concernant les besoins identifiés précédemment comme vitaux et la perception du bien-être subjectif (graphique 2).

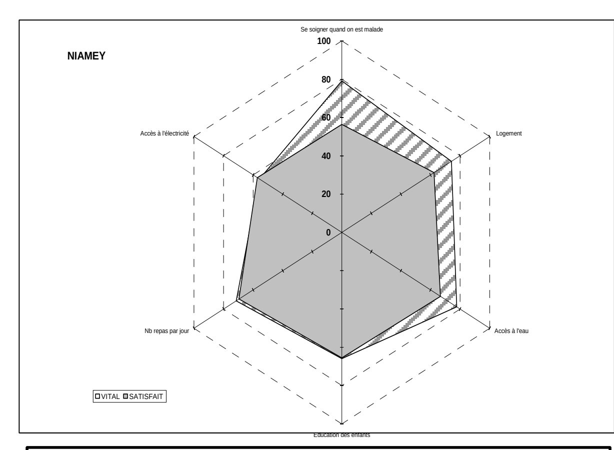
Graphique 1 : Niveau de satisfaction relativement aux besoins considérés comme vitaux

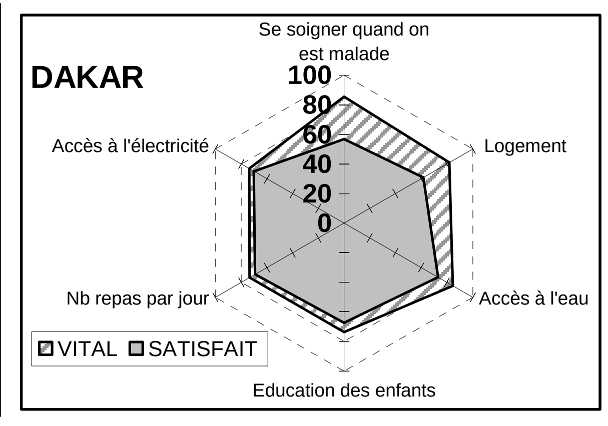


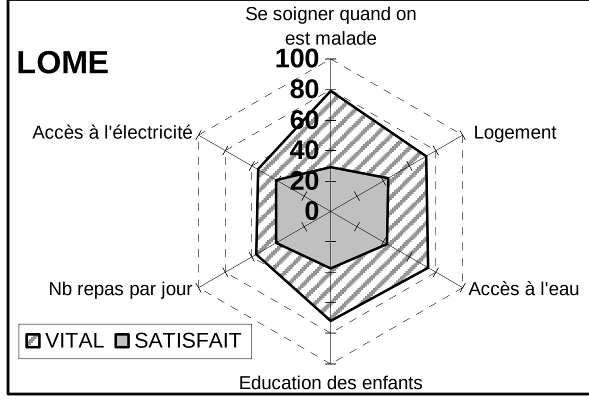


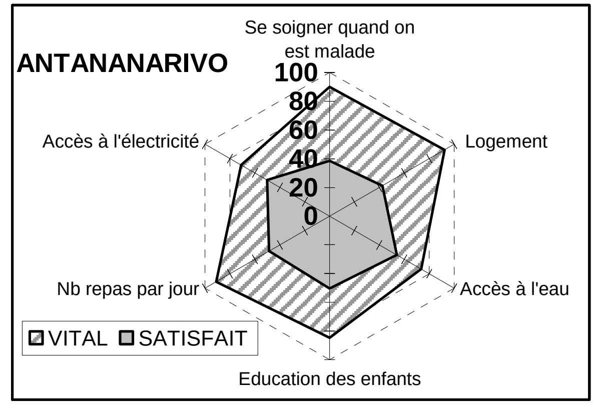












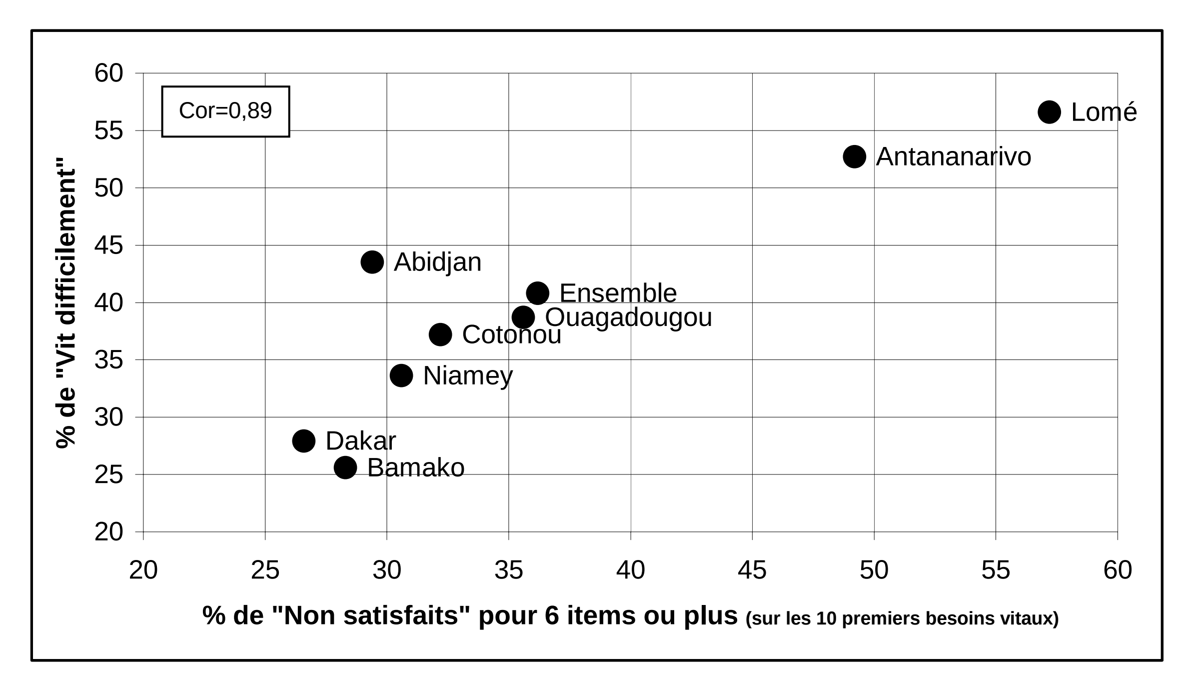
Sources : *Enquêtes 1-2-3*, module *Différentes dimensions de la pauvreté*, 2001/2003, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, nos propres calculs.

Le cas des Abidjanais constituent une exception à cet égard puisqu'ils se caractérisent par une perception assez négative de leur bien-être (44 % estimant qu'ils vivent difficilement), malgré un indice de satisfaction relativement élevé pour les besoins estimés essentiels (moins de 30 % expriment leur insatisfaction pour plus de six items[7] contre 36 % pour la moyenne des huit capitales ; 57 % pour Lomé et 49 % pour Antananarivo). Abidjan se classe ainsi en sixième position seulement si on considère le bien-être subjectif de la population, alors qu'il se situe en troisième position lorsqu'on considère le degré de satisfaction sur les besoins identifiés comme essentiels.

---

[7] Pour mesurer globalement le sentiment d'insatisfaction, on a considèré comme seuil le fait de se déclarer insatisfait pour six items ou plus (cumul d'au moins six besoins non satisfaits) parmi les dix premiers classés par la population comme les plus essentiels.

Graphique 2 : Appréciation du bien-être et niveau de satisfaction des besoins vitaux



Sources : *Enquêtes 1-2-3*, module *Différentes dimensions de la pauvreté,* 2001/2003, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, nos propres calculs.

Ces différents résultats plaident en faveur du recours à différentes approches, et notamment celles subjectives qui considèrent les points de vue de la population, pour analyser la pauvreté. Différents facteurs peuvent influer sur la perception des individus de leurs conditions de vie. Ces divers éléments constitutifs du bien-être ne sont pas forcément pris en compte lorsqu'on se limite à une seule approche, ou uniquement à celles qui sont les plus classiques et les plus normatives.

Des indicateurs qui permettent le suivi de la gouvernance

Parmi les résultats analytiques obtenus à partir des données du module sur la gouvernance, nous retiendrons ici essentiellement ceux portant sur la corruption. Ce phénomène est notamment considéré comme l'un des principaux maux entravant l'efficacité de l'administration, et il fait l'objet de différents types de mesures dans le cadre des réformes des services publics. Dans l'ensemble et quelle que soit la métropole, une très large majorité (plus de 90 %) de la population est convaincue que la corruption constitue un problème majeur. Ils sont relativement moins nombreux à souligner l'impact nocif de la politisation de l'administration (85 %), l'absentéisme (78 %) ou l'incompétence des fonctionnaires (69 %).

L'amélioration de la rémunération des fonctionnaires et une politique anti-corruption active réduisent la corruption

Pour le cas de la capitale malgache, la disponibilité d'une série sur une longue période (sur près de dix années), permet le suivi de l'évolution de la corruption et une première évaluation de l'impact des politiques publiques en la matière (graphique 3). En premier lieu, les résultats montrent une diminution nette et continue de l'incidence de la petite corruption de 1995 à 2001 (de 42 % à 10 %). Ces chiffres se fondent sur un indicateur objectif : le pourcentage d'individus victimes de la corruption au cours de l'année précédant l'enquête. Le constat empirique met en lumière une forte corrélation négative entre le niveau de la corruption et la rémunération des agents de l'Etat – qui s'est accru de 50% en termes réels sur la période 1995-2001 (Razafindrakoto, Roubaud, 2003b). Même si cette relation ne peut être testée formellement – la série n'étant pas suffisamment longue –, et que d'autres facteurs ont pu également pu jouer sur le niveau de la corruption (comme l'inflation, la stabilité politique, etc.), elle vient corroborer la présomption selon laquelle la performance de l'administration dépend positivement des rémunérations des fonctionnaires.

A titre d'illustration, on a pu constater que la pluri-activité a également diminué sur la même période. Ce résultat apporte des éléments au débat théorique controversé sur l'influence du niveau des salaires des fonctionnaires sur la corruption. Il va à l'encontre des résultats obtenus à partir d'analyses en coupe transversale sur plusieurs pays qui ne révèlent en général aucun lien significatif entre la perception de la corruption et le salaire des fonctionnaires. Si elle se confirme sur de plus larges échantillons, cette corrélation aurait des implications majeures sur la réforme des services publics dans les PED. Ce constat peut notamment expliquer en partie l'échec quasi-systématique de la première génération des réformes de la fonction publique qui s'est caractérisée par des coupes sévères dans les salaires des agents de l'Etat.

Graphique 3 : Salaire des fonctionnaires et incidence de la corruption à Madagascar 1995-2004

Source : Razafindrakoto, Roubaud (2003b) et *Enquêtes 1-2-3*, 1995-2004, MADIO, DIAL/INSTAT, calculs des auteurs.
Note : le "module" corruption n'a pas été inclus dans l'enquête en 1996, 1997 et 1999.

Le second point qui mérite d'être relevé porte sur la période après la crise politique de 2001-2002 à Madagascar et atteste que des politiques actives permettent de réduire substantiellement l'incidence de la corruption. En effet, le niveau de la corruption est remonté en 2002 suite aux troubles politiques et à la dégradation de la situation économique. Avec l'avènement du nouveau pouvoir, les autorités ont mis l'accent sur la transparence. Le Conseil Supérieur de Lutte Contre la Corruption (CSLCC) a été créé en 2003 pour initier une sensibilisation et mettre en œuvre des stratégies spécifiques. Un Bureau Indépendant ANti-COrruption (BIANCO) a été mis en place en 2004 pour le suivi et l'application de mesures concrètes. L'impact positif de ces initiatives est déjà perceptible. Selon l'avis de la population, la situation s'est clairement améliorée en termes de corruption (le solde d'opinion favorable est de +49 points en 2004 contre +39 en 2003 pour la petite corruption ; +50 en 2004 contre +36 en 2003 pour la grande corruption). Cette perception des Tananariviens est corroborée par l'analyse des indicateurs objectifs. En effet, l'incidence de la corruption est passée de 16 % en 2003 à 8 % en 2004. Le poids de la corruption dans le budget des ménages a également diminué. Le montant total de la corruption ne représente plus que 1,2 % du revenu annuel des ménages en 2004 (contre 3,3 % en 2003).

Peut-on croire l'opinion des experts sur la corruption ?

Les indicateurs de corruption, et plus largement de gouvernance, sont pour la plupart construits à partir de l'appréciation d'experts. Lorsqu'on confronte le point de vue et le vécu de la population avec l'avis des experts en mobilisant l'*enquête miroir* (voir plus haut), le constat est celui d'une surestimation systématique des experts du niveau de la corruption subie par les citoyens (Razafindrakoto, Roubaud, 2005b). Alors qu'en moyenne 13 % de la population des huit métropoles déclare avoir été directement victime d'actes de corruption au cours de l'année écoulée[8], les experts estiment ce taux à 54 %. Parallèlement, à peine 5 % des citoyens

[8] *Pour une analyse détaillée du profil des victimes de la corruption, voir Razafndrakoto, Roubaud (2004a).*

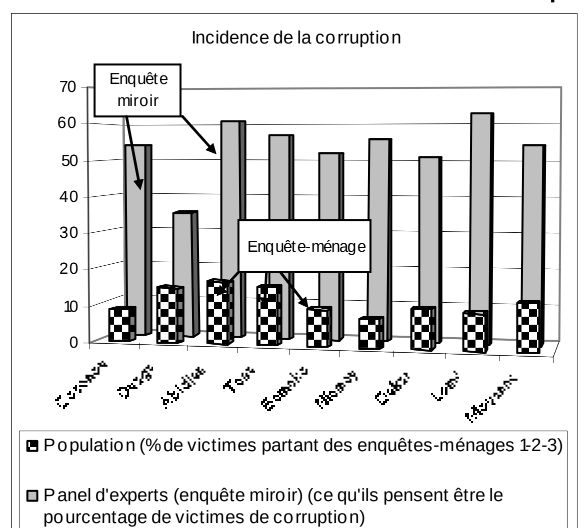
considèrent que recevoir un pot-de-vin dans l'exercice de ses fonctions est un comportement acceptable (graphique 4). Selon les experts, cette proportion serait de 32%. Dans l'ensemble, les experts ont une vision beaucoup plus négative de la réalité que la population.

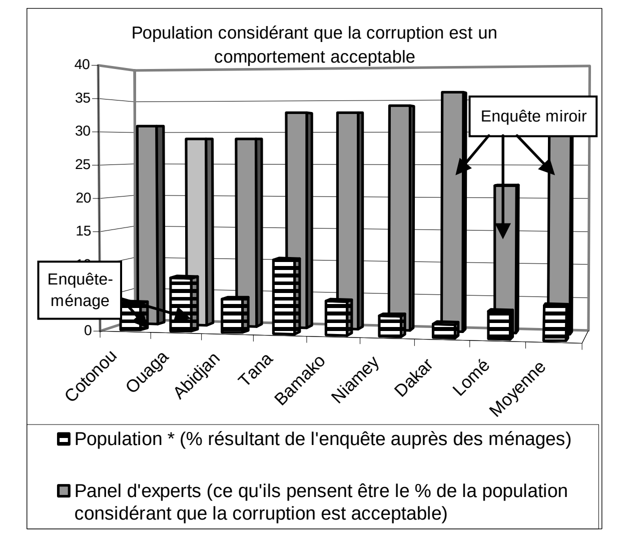
Cette surestimation massive des niveaux réels de corruption constituerait un moindre mal si elle était uniforme. Les fortes discordances concernant le classement relatif des pays montre que c'est loin d'être le cas. Ainsi par exemple, l'image relativement positive dont bénéficie le Burkina Faso (*le pays des hommes intègres*) aux yeux des experts – avec la plus faible incidence de la petite corruption d'après l'*enquête-miroir* et le pourcentage le moins élevé d'experts considérant que la corruption est un problème majeur – ne se justifie pas si on se réfère à la perception mais aussi aux expériences effectives de la population. A l'inverse le Togo, dont le niveau de corruption au quotidien est significativement plus faible que la moyenne régionale, est classé au plus mauvais rang par les experts.

En fait, il n'y a pas de corrélation entre les deux variables mesurant le taux de corruption (l'une estimée par les experts et l'autre issue des enquêtes auprès de la population) : le coefficient de corrélation, bien que non significatif, est même négatif (-0,19). En revanche, les résultats de l'*enquête-miroir* sont bien corrélés avec les indicateurs publiés dans les bases de données internationales. Ainsi, la corrélation entre l'incidence de la corruption tirée de l'*enquête-miroir* et l'indicateur de « contrôle de la corruption », construit par Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton (KKZ) pour 2002, est de -0,52, ce qui correspond à un lien positif, cet indicateur étant décroissant à mesure que la corruption augmente[12] Réciproquement, la corrélation entre le taux réel de corruption et l'indicateur KKZ est de 0,48 (donc dans le mauvais sens) mais non significatif.

Ces constats conduisent à s'interroger sur la fiabilité des enquêtes auprès des experts pourtant largement utilisées par les bailleurs de fonds, notamment pour allouer l'aide publique au développement. Ce résultat, il est vrai, est circonscrit à la petite corruption et aux huit pays sous revue. On peut d'ailleurs raisonnablement supposer que c'est justement dans ces pays pauvres en information que les indices de perception sont les plus éloignés de la réalité. Toutefois, la question se pose clairement quant au contenu de ce que mesure vraiment les indicateurs de perception issus de ces enquêtes. Nos résultats n'invalident en rien la pertinence de ce type d'indicateurs sachant qu'ils reflètent une perception assez commune du phénomène de la corruption, même si elle ne correspond pas à la réalité. Mais il convient de les coupler à une nouvelle génération d'indicateurs basés sur des mesures objectives afin d'apprécier les phénomènes corruptifs dans toute leur complexité.

Graphique 4 : Ecarts entre l'incidence réelle de la petite corruption et la perception des experts en Afrique francophone





Sources : *Enquêtes 1-2-3*, module *Gouvernance*, 2001/2003, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, (35 594 personnes enquêtées; 4 500 dans chaque pays en moyenne); Enquête *Miroir* (246 experts enquêtés ; 30 dans chaque pays en moyenne). Nos propres calculs.

---

12 Le calcul du coefficient de Spearman qui porte sur les rangs donne des résultats similaires : 0,02 entre les données de l'enquête miroir et celles issues de l'enquête auprès de la population ; -0,50 entre les résultats de l'enquête miroir et l'indicateur de la base de Kaufmann et alii (2005).

La démocratie : une évaluation de son fonctionnement et des aspirations de la population

Le module sur la démocratie des *enquêtes 1-2-3* apporte un éclairage très utile pour la consolidation du processus engagé dans de nombreux pays du continent au tournant des années quatre-vingt-dix. En particulier, les résultats mettent en exergue l'adhésion massive des citoyens africains aux principes démocratiques, tout spécialement les plus pauvres, contrairement aux idées reçues et malgré des lacunes profondes et variables suivant les pays dans le respect de certains droits civils et politiques – liberté d'expression, transparence électorale et surtout égalité devant la loi.

Une adhésion citoyenne massive à la démocratie, des riches comme des pauvres

Quand on les interroge sur leur degré d'adhésion à la démocratie, en moyenne 87 % des citoyens de chaque métropole se prononcent pour ce type de régime politique. Près de la moitié (49 %) se déclarent « *très favorable à la démocratie* », tandis que 38 % sont « *plutôt favorables à la démocratie* ». Il reste donc moins de 15 % pour émettre un avis négatif sur la démocratie. Ce résultat global reste valide à l'échelle de chaque pays. Le cas du Togo, qui se place aux avants-postes, mérite d'être mise en exergue du fait de la situation politique en vigueur dans ce pays. Les Loméens sont les plus nombreux à exprimer une soif sans réserve de démocratie, plus de 63 % d'entre eux s'affichant même « *très favorables à la démocratie* ».

Non seulement le soutien à la démocratie en général ne fait aucun doute, mais ce type de système politique est de loin plus apprécié que n'importe quelle autre forme de gouvernement (tableau 7). Outre la démocratie, trois autres types de régimes ont été proposés à l'appréciation de la population : ils ont tous été rejetés largement. La population se montre fondamentalement opposée à toute forme de régime autoritaire, qu'il soit dirigé par un « homme fort » ou par l'armée. Moins de quatre adultes sur cinq jugent ces régimes de façon positive (18 % pour l'hypothèse d'un « homme fort », 14 % pour un régime militaire). Les habitants des différentes métropoles ne veulent pas non plus que ce soient des experts, plutôt qu'un gouvernement démocratiquement élu, qui décident de ce qui est bon pour le pays. Bien que 35 % soient prêts à accepter une telle mise sous tutelle, ce choix se situe très loin derrière la démocratie qui recueille plus de 86 % des suffrages.

Cet appui massif à la démocratie ne signifie pas que la population en ait une vision angélique. Les citoyens lui reconnaissent aussi un certain nombre de défauts. Ainsi, 31% d'entre eux affirment qu'en démocratie le système économique fonctionne mal. Plus d'un tiers pense que les démocraties rencontrent des difficultés à maintenir l'ordre. Enfin, près de la moitié reconnaît que la démocratie a du mal à prendre des décisions, à cause des conflits d'intérêt qui peuvent émerger entre différentes catégories sociales ou groupes de pression, sans que ceux-ci puissent être tranchés de manière autoritaire. Mais au bout du compte, ces faiblesses sont secondaires, en comparaison des avantages qu'elle peut apporter. Quatre personnes sur cinq sont convaincues que tout bien pesé, en regard d'autres types de régimes politiques, donc dans une perspective comparative, la démocratie – entendue comme un processus politique de désignation des dirigeants par les urnes – est le meilleur système de gouvernement.

Tableau 7 : Appréciation des différentes formes de régimes politiques et pauvreté monétaire

Jugement sur les différents régimes politiques :	Total	Quartiles de revenus par tête			
		1er quartile	2ème quartile	3ème quartile	4ème quartile
A. Avoir à sa tête un homme fort	**18,2**	19,6	18,9	18,0	16,3
B. L'armée dirige le pays	**14,4**	13,7	15,6	15,2	12,3
C. Les experts qui décident ce qui est bon pour le pays	**34,7**	35,6	33,9	35,8	33,2
D. Avoir un système politique démocratique	**86,2**	87,5	85,7	86,3	87,2
Les faiblesses de la démocratie :					
A. En démocratie, l'économie fonctionne mal	**31,3**	32,9	32,5	31,2	28,3
B. Les démocraties ne savent pas maintenir l'ordre	**34,3**	35,2	35,4	34,5	32,1
C. Les démocraties ont du mal à prendre des décisions	**47,2**	47,0	47,9	47,3	47,1
D. La démocratie c'est mieux que les autres formes de gouvernement	**80,9**	81,3	80,1	80,0	82,4

Sources : *Enquêtes 1-2-3*, Module *Démocratie*, 2001/2003, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, calculs des auteurs.

Ces réserves à l'égard du régime démocratique sont très légèrement plus répandues chez les plus démunis. Respectivement 20 % et 14 % des personnes appartenant au 1er quartile ne seraient pas opposés à ce que l'armée ou un homme fort prennent le pouvoir, contre 16 % et 12 % pour le quartile le plus riche. 35 % des plus pauvres pensent que la démocratie ne permet pas de maintenir l'ordre, alors qu'ils sont 32 % parmi les plus riches. Mais les écarts sont peu marqués, statistiquement non significatifs, et les plus pauvres, comme les autres, préfèrent massivement la démocratie, malgré ses inconvénients. Ils sont même légèrement plus nombreux que la moyenne (88 % *versus* 86 %) à préférer un régime démocratique. Cette adhésion des plus démunis aux processus de démocratisation est confirmée par des analyses approfondies recourant notamment à des méthodes économétriques (Razafindrakoto, Roubaud, 2002, 2004b et 2005a). De tels résultats viennent contredire la thèse selon laquelle les pauvres, du fait de leurs valeurs propres ou de leur situation économique, seraient rétifs à l'instauration de régimes démocratiques.

La démocratie un concept occidental ?

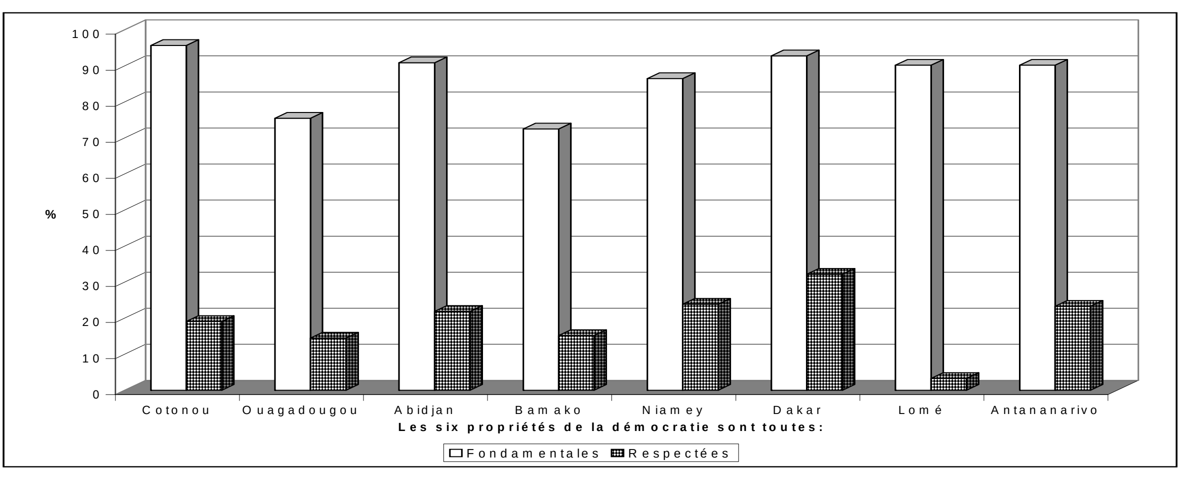
Que se cache-t-il derrière le mot « démocratie » ? Cette question est de première importance dans la mesure où tout un courant de pensée, s'appuyant sur des thèses culturalistes, considère que la démocratie est une valeur occidentale et qu'elle prend un sens différent dans d'autres contextes historiques ou culturels. Il s'agit donc ici de cerner les contours de ce que « démocratie » veut dire pour les citoyens de la région. Pour ce faire, un certains nombre d'attributs traditionnellement associés à la démocratie ont été proposés aux enquêtés en leur demandant s'ils les considéraient consubstantiels à cette notion.

Le résultat est sans équivoque : l'idée que se font les populations de la région de la démocratie est la même que celle qui prévaut dans les démocraties historiques ; ce qui plaide en faveur d'une conception universaliste de la démocratie, en Afrique comme au Nord. Des six caractéristiques retenues, toutes sont considérées essentielles par environ de 95% des citoyens. Selon eux, par essence une démocratie se doit d'assurer l'organisation « *d'élections libres et transparentes* », « *la liberté d'expression et de la presse* » et « *la liberté politique (choix de son parti)* », mais également « *l'égalité devant la loi* », « *la liberté de culte* » et « *la liberté de voyager* ». Si on agrège l'ensemble des six caractéristiques, 86 % de la population considèrent qu'elles sont toutes essentielles pour la démocratie. Ce consensus sur la définition de la démocratie est vérifié dans toutes les agglomérations, quel que soit le niveau de vie des catégories considérées (pauvres ou riches). Partout et pour tous les quartiles de revenu par tête, plus de 90 % de la population considèrent que chacune des six propriétés est fondamentale pour la démocratie.

Une évaluation de l'ampleur de l'effort à fournir pour consolider la démocratie

La mise en relation du caractère plus ou moins fondamental de chacune des six propriétés sélectionnées et de leur respect fournit un aperçu des principales faiblesses du fonctionnement démocratique dans chaque pays. Une première manière de synthétiser cette information est de comparer la proportion de ceux qui les considèrent toutes essentielles avec la proportion ce ceux qui les jugent toutes respectées (graphique 5). C'est évidemment au Togo que le ratio est le plus faible, alors qu'il est maximum au Sénégal, les autres pays se différenciant assez peu sur ce plan.

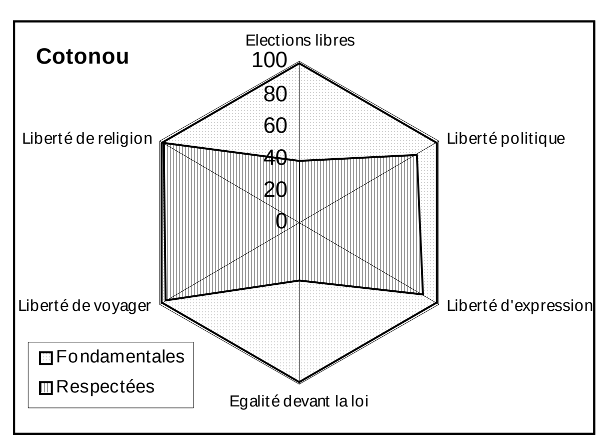
Graphique 5 : Le respect des principes fondamentaux de la démocratie par pays

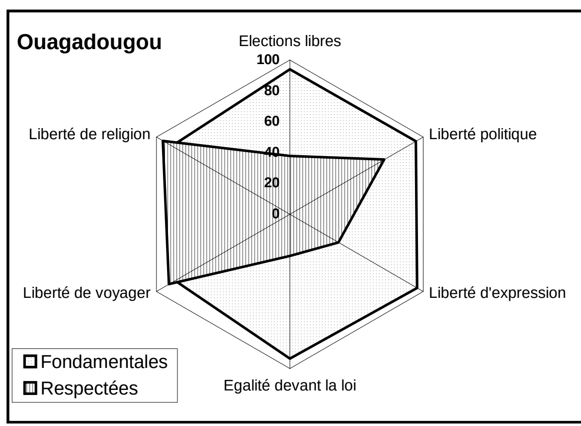


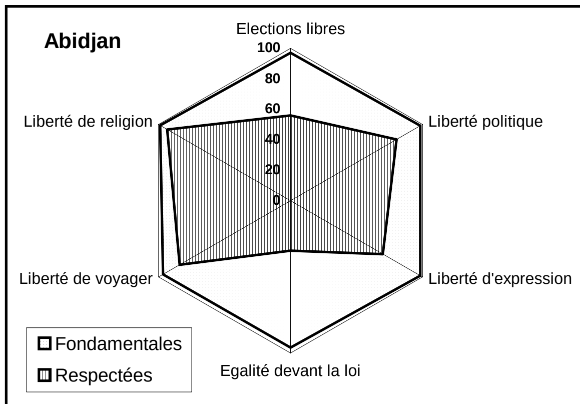
Sources : *Enquêtes 1-2-3*, modules *Démocratie*, 2001/2003, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, nos propres calculs.

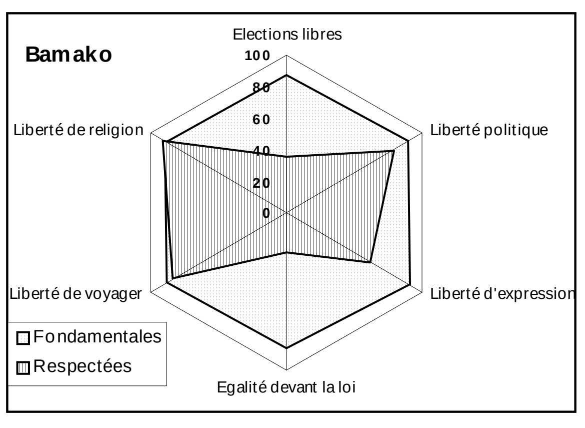
Pour mieux mesurer et visualiser l'écart entre les aspirations de la population et la manière dont les six caractéristiques essentielles de la démocratie sont respectées, une autre option consiste à reporter sur le même graphique et à comparer deux hexagones (graphique 6)[13] : celui qui mesure le pourcentage de la population considérant comme fondamental chacune des six propriétés de la démocratie (la surface de cet hexagone constitue l' « espace des aspirations » ou de la demande) et celui qui reprend pour chacune des six dimensions les pourcentages de la population estimant qu'elles sont respectées dans le pays (la surface de cet hexagone pourrait être désignée comme l' « espace effectif de la démocratie » ou de respect de la démocratie). On retrouve ici les mêmes constats que précédemment avec le Togo qui se trouve dans une situation critique sur le front démocratique, et se démarque très fortement de tous les autres pays. A contrario, le Sénégal apparaît comme le plus performant en matière de libertés démocratiques, même si celles-ci sont loin d'être parfaitement respectées. On mesure ainsi l'ampleur du chemin qui reste à parcourir pour les différents pays pour consolider la démocratie tout en ouvrant des pistes de réformes à entreprendre.

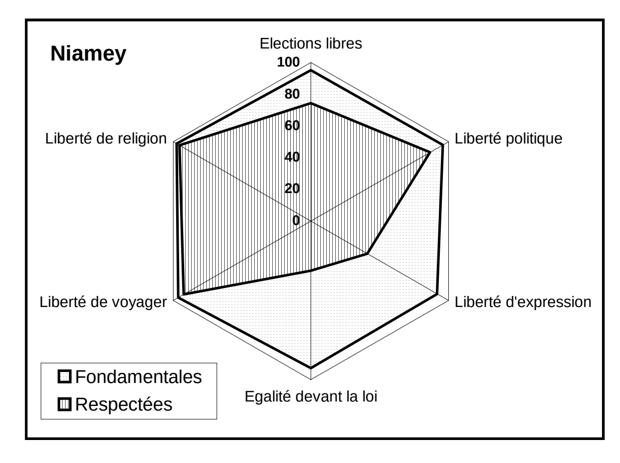
Graphique 6 : Perception du fonctionnement de la démocratie relativement aux aspirations

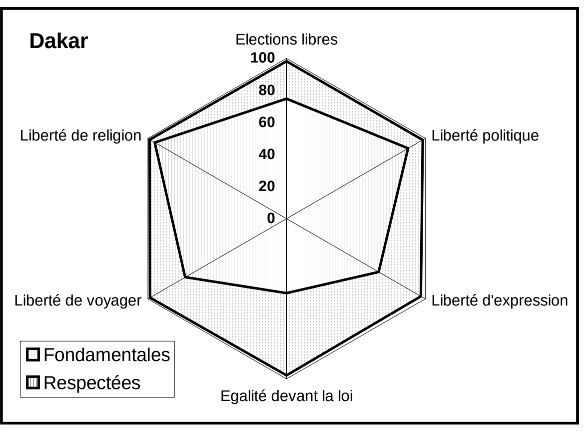




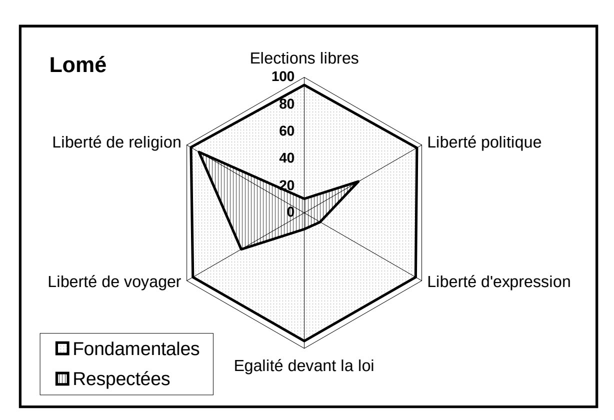


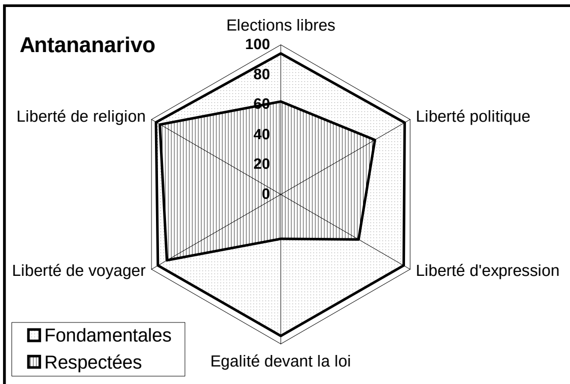






[13] *On adopte ici une approche identique à celle appliquée précédemment pour mesurer la pauvreté subjective et qui consiste à mettre en parallèle le degré d'importance d'un besoin et le niveau de satisfaction des ménages.*





Sources : *Enquêtes 1-2-3*, modules *Démocratie*, 2001/2003, Instituts Nationaux de la Statistique, AFRISTAT, DIAL, nos propres calculs.

Conclusion

Cette expérience pilote ouvre plusieurs perspectives d'importance. A très court terme, il s'agit de valoriser les bases de données existantes en produisant un certain nombre d'analyses : principaux résultats des enquêtes à vocation à être largement diffusées *in situ* (au niveau national, mais également à l'échelon régional quand l'enquête le permet) ; analyses approfondies, orientées vers la définition, le suivi et l'évaluation de politiques (*policy oriented*) d'une part, et à vocation académique d'autre part. A moyen terme, l'objectif est de consolider la méthode. D'une part, l'enquête devrait être répliquée dans l'espace (inclusion de nouveaux pays) et surtout dans le temps. L'amorce de séries temporelles (déjà en cours à Madagascar et au Pérou) permettra de jeter les bases d'un véritable dispositif de suivi des indicateurs de gouvernance et de démocratie. Elle permettra également de tester la robustesse des indicateurs. D'autre part, en termes de processus politique, les voies de l'institutionnalisation de ce dispositif au sein des systèmes officiels d'information statistique doivent être renforcées. Un tel programme devrait déboucher sur la systématisation et l'inclusion de ce type d'enquêtes et d'indicateurs dans les systèmes de suivi et d'évaluation des stratégies nationales de développement. A un niveau plus global, il permettra de formuler des recommandations internationales en matière de mesure de la gouvernance et de la démocratie par voie d'enquêtes, notamment dans le cadre des stratégies nationales de développement statistique, promues par PARIS21 et appuyées par les Nations Unies.

Au-delà de leur intérêt propre pour chaque pays et des possibilités de coopération Sud-Sud, avec de telles enquêtes statistiques sur la gouvernance et la démocratie, on peut enfin raisonnablement espérer que, pour la première fois, les transferts méthodologiques ne prendront pas le chemin traditionnel du Nord vers le Sud, mais qu'au contraire ils partiront du Sud pour irriguer le Nord. En effet, à ce jour, les INS des pays développés ne se sont que très marginalement engagés dans cette voie. Certes, un certain nombre d'enquêtes originales ont été menées dans ce domaine (voir par exemple les travaux récents de l'INSEE sur les multiples dimensions de la pauvreté, l'exclusion sociale ou encore la participation électorale et les choix politiques). Mais les dispositifs officiels d'information statistique n'en gardent pas moins leur orientation traditionnelle, principalement centrée sur les statistiques économiques et sociales. Pourtant, les raisons et l'intérêt de l'approche présentée ici ne sont pas moins pertinents au Nord qu'au Sud. Le débat récent autour du referendum sur la constitution européenne, entremêlant orientation des politiques économiques, gouvernance, droits de l'homme et démocratie, bref différentes dimensions engageant des choix de société, est un bon exemple de l'acuité de la thématique. Voilà autant de motifs pour avancer dans cette voie, où l'expertise acquise par les statisticiens des PED pourrait être mobilisée utilement par leurs homologues du Nord[9].

[9] A titre de comparaison, un parallèle peut être établi avec la mesure du secteur informel. Si les méthodologies (enquêtes en deux phases) ont bien été d'abord été développés au Sud, comme pour les modules présentés ici, les possibilités d'application au Nord reste cependant limitées, dans la mesure où le poids du secteur informel est lui-même marginal (sauf peut-être dans certains DOM-TOM). Ce n'est clairement pas le cas pour les questions de gouvernance et de démocratie.

Références bibliographiques

AFRISTAT (1998), « Etat du système statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT. Rapport de synthèse de l'enquête réalisée en 1996 », Série Etudes N°1, Bamako : AFRISTAT.

Banque mondiale (2002), *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*, Volumes 1 et 2, The World Bank, Washington D.C.

Banque mondiale (2000a) *World Development Report 2000 / 2001 : Attacking Poverty*, New York : Oxford University Press (paru en français en 2001 sous le titre *Rapport sur le Développement dans le monde 2000 / 2001: Combattre la pauvreté*, Paris, Eska).

Banque mondiale (2000b), *The Quality of Growth*, New York, Oxford University Press.

Bourdieu P. (1980), « L'opinion publique n'existe pas », in *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, Paris, pp. 222-235.

Bratton M., Mattes R., Gyimah-Boadi E. (2005), *Public Opinion, Democracy, nd Market Reform in Africa*, Cambridge University Press, United Kingdom.

Cayrol R. (2000), *Sondages : Mode d'emploi*, Presses de Sciences Po, Paris.

Champagne P. (1990), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Editions de Minuit, Paris.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F., (dir.) (2003), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, 2ème édition, Paris, Economica/IRD.

Economic Commission for African (2005), *Striving for Good Governance in Africa*, Addis Abeba, Ethiopia.

Easterlin, R. A. (1974), « Does Economic Growth Improve the Human Lot ? Some Empirical Evidence », in P.A. David and M.W. Reder (eds.), *Nations and Households in Economic Growth*, p 89-125, New-York, Academic Press.

Feng Y. (2003), *Democracy, Governance, and Economic Performance: Theory and Evidence*, The MIT Press, Cambridge, London.

Inglehart R. (1997), *Modernization and Postmodernization. Cultural, economic and political change in 43 societies*, Princeton University Press, Princeton.

Kaufmann D., Kraay A., Mastruzzi M. (2005), « Governance Matters IV: Governance Indicators for 1996–2004 », The World Bank, May.

Lancelot A. (1984), « *Sondage et démocratie* », *in* SOFRES, *Opinion publique*, Gallimard, Paris.

Meynaud H., Duclos D. (1996), *«* Les sondages d'opinion, Repère », *La découverte*, n° 38, Paris.

Narayan, D., Chambers, R., Shah, M.K., Petesch, P. (2000), *Crying out for Change* (*Voices of the Poor*, Volume 2), New-York : Oxford University Press (pour la Banque mondiale).

Narayan, D., Patel, R., Schafft, K., Rademacher, A., Koch-Schulte, S. (2000), *Can Anyone Hear Us ? Voices from 47 countries* (*Voices of the Poor*, Volume 1), New-York : Oxford University Press (pour la Banque mondiale).

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005a), « Les pauvres, la démocratie et le marché à Madagascar : une analyse à partir de trois séries d'enquêtes auprès de la population malgache », *Revue d'économie du développement* Janvier, pp.56-89.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005b), « How far can we trust the experts' opinion on corruption? An experiment based on surveys in francophone Africa », Transparency International, Pluto Press, London / Ann Arbor, pp.292-295.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005c), « Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté en Afrique : Le point de vue de la population de huit métropoles *Enquêtes 1-2-3,* Premiers résultats », Document de travail DIAL N° 2005-10, 110 p.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2004a), « Daily corruption in french speaking Africa », *Global Corruption Report 2004,* Transparency International, pp.346-348.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2004b), « *Les pauvres, la démocratie et le rôle de l'Etat. Le point de vue de la population en Afrique de l'Ouest et à Madagascar* », communication invitée, présentée à la session *Poverty Analysis Through Anthropologists' and Sociologists' Approaches: The voice of the Poor,* IAOS – IASS- Joint Conference on « Poverty, Social Exclusion and Development: a Statistical Perspective », Amman, Jordanie, 29 novembre - 1er décembre.

Razafindrakoto M, Roubaud F. (2003a), « Statistics at the service of the democratic debate in Africa: The example of the MADIO project in Madagascar », *InterStat* n°26, EUROSTAT, DFID, INSEE, April, pp. 33-50.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2003b), « Salaires et corruption : le cas de Madagascar », *Rapport Mondial sur la Corruption 2003,* Transparency International, pp. 381-383.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2002), « Pensent-ils différemment ? La voix des pauvres à travers les enquêtes statistiques », *in* Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (dir.), op cit, chapitre V, pp. 141-165.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2001), « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache », Document de travail DIAL N°°2001-07, 41 pages, Avril. A paraître en 2005 sous une version révisée dans *Economie et Statistique*.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (1996), « Ce qu'attendent les Tananariviens de la réforme de l'Etat et de l'économie », *Politique africaine,* n°61, pp.54-72.

Roubaud F. (2003a), « Measuring democracy and governance: The contribution of household surveys », *InterStat* n°26, EUROSTAT, DFID, INSEE, April, pp. 5-32.

Roubaud F. (2003b), « La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie » *Afrique contemporaine* n° 206, été, pp. 57-86.

Srinivasan T.N. (2001), « Croissance et allègement de la pauvreté : les leçons tirées de l'expérience du développement », *Revue d'économie du développement* Janvier-Février, pp.115-168.

Sudders M., Nahem J. (2004), *Governance Indicators: A Users' Guide*, EUROSTAT / The European Commission, New York, Luxembourg.

L’organisation de la collecte des données de l’enquête 1-2-3 de Kinshasa (République Démocratique du Congo)

Timothée Makabu ma Nkenda
en collaboration avec Alain Brilleau
et Eloi Ouedraogo

Cet article présente un compte-rendu factuel de la collecte des données de l'enquête 1-2-3 de Kinshasa. Après une introduction présentant l’enquête, la préparation, l’organisation et le déroulement de la collecte sont détaillés. Les principales difficultés rencontrées sont décrites et quelques recommandations sont faites pour améliorer la collecte des données d’une nouvelle enquête 1-2-3.

Introduction

Le manque criant de données statistiques socio-économiques de base en République Démocratique du Congo (RDC) rend difficile la mise en œuvre d’une planification économique et sociale durable. Au cours des vingt dernières années, une seule enquête nationale a été réalisée : l’enquête MICS2 réalisée en 2001, sur la situation des femmes et des enfants. Quant aux données sur Kinshasa, la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages remonte à 1984.

Comme nombre d’Etats d’Afrique subsaharienne, le Gouvernement de la RDC s’est engagé dans le processus de définition d’une stratégie de réduction de la pauvreté à travers la rédaction d’un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), lequel comporte une composante statistique pour le suivi et l’évaluation des politiques mises en oeuvre. Afin de produire les premières analyses rationnelles de la pauvreté dans le pays, il a été choisi de mener une enquête nationale auprès des ménages sur l’emploi, le secteur informel et la consommation des ménages (suivant la méthodologie des enquêtes 1-2-3).

Cette enquête a pour principaux objectifs de :

- fournir les données qui concourent à une meilleure connaissance des conditions de vie et à finaliser le DSRP tant national que provincial ;
- fournir les données de base pour l’élaboration des comptes nationaux et pour la rénovation de l’indice des prix à la consommation.

La particularité méthodologique de l’enquête 1-2-3 de Kinshasa est de mettre en place une stratégie de collecte permettant de répondre dans le délai requis, malgré des conditions matérielles difficiles, au besoin urgent de l’utilisateur principal qu’est le DSRP. De plus, l’Institut national de la statistique de la RDC s’étant également engagé dans le projet de rénovation de l’indice des prix à la consommation à Kinshasa, il est apparu nécessaire de produire des résultats à partir des données relatives à la consommation des ménages au moment adéquat : en mars 2005, les premiers

indices produits utilisaient les pondérations issues du traitement des données de la phase 3.

L'enquête nationale a été réalisée non simultanément mais en deux temps : Dans un premier temps, d'avril à novembre 2004 sur la ville de Kinshasa, et, ensuite à partir de février 2005, sur l'ensemble des autres régions du pays. Deux principales raisons ont motivé ce choix : d'une part, la disponibilité du financement et, d'autre part, la décision de considérer l'enquête de Kinshasa comme une première expérience d'enquête d'envergure pour une bonne appropriation avant son extension au niveau national.

L'enquête 1-2-3 de Kinshasa a été financée par la coopération française dans le cadre de son programme de mobilisation des capacités nationales pour la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo (CAPNAT) et a bénéficié de l'assistance technique d'AFRISTAT et de DIAL.

Préparation de la collecte

Rédaction des documents techniques

Au cours du mois de mars 2004, une enquête pilote a été réalisée par l'équipe technique pendant une semaine.

Ce test a montré la nécessité d'une bonne sensibilisation des enquêtés : l'enquêté ne collabore qu'après avoir reçu une explication convaincante de la part de l'enquêteur. Il faut donc que l'enquêteur puisse bien intégrer les objectifs de l'enquête pour les faire comprendre aux enquêtés. En outre, le contrôleur et l'enquêteur doivent tenir au préalable des réunions de sensibilisation avec le chef du quartier ainsi que les chefs de localités concernées afin que ceux-ci sensibilisent à leur tour les populations concernées.

L'enquête pilote a permis d'obtenir les principaux résultats suivants :

- Concernant le dénombrement des ménages, l'identification du chef de ménage a pu être testée positivement. En effet, les enquêtés ont donné les noms des chefs de ménage dénombrés sans grande difficulté, ce qui est une évolution positive par rapport aux enquêtes passées de Kinshasa où la résistance était forte.
- Pour la phase 1, le test a montré que le volume de travail d'un enquêteur était de deux ménages par jour avec un volume horaire d'environ trois heures par ménage.
- Concernant la phase 2, il faut que la formation attire bien l'attention des enquêteurs sur l'identification et l'adresse des Unités de Production Informelles (UPI).
- Quant à la phase 3, l'administration des différents modules (quotidien et différents rétrospectifs) est difficile à réaliser en un temps très court. Il faut donc une bonne programmation des différents modules du questionnaire entre les cinq passages dans les ménages.

Les autres observations ont été intégrées dans les questionnaires des différentes phases et les manuels des enquêteurs et des contrôleurs.

Un atelier de validation des instruments de collecte a permis d'intégrer les observations des partenaires nationaux et internationaux, notamment d'AFRISTAT et de DIAL.

Formation

La formation des contrôleurs et des enquêteurs, adaptée à chaque type de collecte (dénombrement des ménages, phase 1, phase 2 et phase 3), a produit des enquêteurs et des contrôleurs spécialisés pour chaque phase.

La présélection des enquêteurs et contrôleurs a été faite sur base des termes de référence définissant le profil du personnel recherché.

Tableau 1 : Recrutement des enquêteurs et contrôleurs de l'enquête 1-2-3 de Kinshasa

	Contrôleurs	Enquêteurs
Nombre de dossiers de candidature	41	148
Nombre de candidats sélectionnés pour la formation	25	70
Nombre de candidats retenus	20	59

Pour la phase 1, la formation a duré 7 jours, son évaluation a été sanctionnée par un test écrit embrassant presque tous les aspects du questionnaire (voir test en annexe 1).

Pour les phases 2 et 3, la formation a également duré 7 jours pour les enquêteurs et contrôleurs qui avaient tous participé à la phase 1 ;

Collecte des données

Méthodologie

Echantillonnage

Il n'existait pas de base de sondage à jour à Kinshasa pour l'enquête 1-2-3. Plusieurs fichiers ont dû être utilisés : fichiers des quartiers de l'enquête MICS 2 et de l'Enquête-Habitat et fichier de l'INS, mis à jour sur le terrain récemment avec l'appui du Ministère de l'Intérieur.

La base de sondage des quartiers a été stratifiée selon le standing de vie et la taille en population des quartiers. Ces critères sont justifiés, le premier par une certaine homogénéité du niveau de vie des ménages au sein du quartier et le deuxième de façon à homogénéiser la taille des quartiers à l'intérieur des strates dans le but de diminuer l'effet de grappe et assurer la représentativité aussi bien des petits que des grands quartiers. La répartition des quartiers par strate (croisement type de quartiers x tranches de population) est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Répartition des quartiers de Kinshasa par strate

Type de quartiers	Tranches de population			Ensemble
	Moins de 10 000 habitants	10 000 à 20 000 habitants	20 000 habitants et +	
Quartiers Résidentiels	15	7	0	22
Cités	27	15	0	42
Quartiers planifiés	23	19	7	49
Extensions	44	82	42	168
Villages	24	0	0	24
Quartiers excentriques	17	0	0	17
Total	150	123	49	322

Le sondage de l'enquête 1-2-3 de Kinshasa est à deux degrés :

- au premier degré tirage des 50 quartiers ;
- au deuxième degré, après avoir dénombré les ménages dans les 50 quartiers échantillonnés, tirage systématique des ménages.

Le nombre de quartiers tirés est proportionnel à la population totale de chacune des 12 strates définies.

L'échantillon des unités secondaires de chaque phase se compose ainsi :

Phase 1 : dans chacun des 50 quartiers échantillonnés, on a procédé à un tirage systématique à probabilités égales de 42 ménages, soit au total un échantillon des 2.100 ménages.

Phase 2 : la collecte des données de l'enquête emploi (phase 1) a permis de constituer une liste exhaustive des UPI des ménages enquêtés. La particularité congolaise est d'avoir enquêté, à la phase 2, toutes les UPI identifiées lors de la phase 1, contrairement à ce qui s'est fait de nombreuses autres enquêtes 1-2-3 où seulement un échantillon d'UPI a été enquêtées.

Phase 3 : les ménages enquêtés lors de la phase 3 constituent un sous-échantillon des ménages enquêtés dans la phase 1. Dans chaque quartier échantillon, on a tiré 21 ménages, systématiquement à probabilités égales, soit un échantillon total de 1 050 ménages.

Questionnaire

Les questionnaires classiques de l'enquête l-2-3 ont été légèrement adaptés aux réalités congolaises. Ainsi, en complément des modules 10 et 11 du questionnaire phase 3, on a effectué des pesées des aliments et un relevé du poids des adultes.

La demande d'informations pour l'élaboration du DSRP a conduit à ajouter trois modules :

- « infrastructure de base »,
- « perception des conditions de vie »,
- « patrimoine matériel et financier : épargne et capital social ».

Déroulement de l'enquête :

Organisation de l'enquête

L'équipe de coordination :

L'enquête 1-2-3 de Kinshasa a été supervisée par une équipe de 9 personnes. L'équipe comprenait deux cadres pour chacune des quatre composantes de l'enquête (phase 1, phase 2, phase 3 et traitement informatique) et a été dirigée par un Directeur Technique. La phase 1 a été supervisée par deux démographes, la phase 2 par deux statisticiens, dont un comptable national, la phase 3 par deux statisticiens, dont 1 statisticien d'enquête, et deux informaticiens ont encadré le traitement informatique des trois phases.

Les équipes de terrain

Dix-neuf équipes, composées d'un contrôleur et de trois enquêteurs, ainsi qu'une autre équipe comprenant seulement deux enquêteurs et un contrôleur, ont été constituées pour la réalisation du dénombrement des ménages et de la phase 1.

Six équipes, composées d'un contrôleur et de trois enquêteurs, ainsi qu'une autre équipe comprenant seulement deux enquêteurs et un contrôleur, ont été constituées pour la collecte des données de la phase 2.

Treize équipes, composées d'un contrôleur et de trois enquêteurs, ont été constituées pour la collecte des données de la phase 3.

Déroulement des travaux

Dénombrement des ménages

L'équipe technique a obtenu les visas des ordres de mission auprès du Gouverneur de la Ville et de tous les bourgmestres de Kinshasa. A leur tour, les contrôleurs se sont présentés aux bureaux de leurs quartiers respectifs. Ces démarches indispensables avaient aussi pour objectif de sensibiliser l'autorité urbaine et les autorités locales.

L'opération de collecte s'est déroulée normalement, sans incident. Chacune des 15 équipes des quartiers du centre urbain a eu la charge du dénombrement de 3 quartiers tandis que les 5 autres équipes affectées aux quartiers éloignés avaient chacune à couvrir un quartier. Tous les quartiers n'étant pas de taille égale, les équipes qui ont terminé les premières ont renforcé les autres.

Le dénombrement des ménages a eu lieu du 22 avril au 7 mai 2004.

Collecte phases 1 et 3

Pour une bonne organisation de l'enquête 1-2-3 sur le terrain, les enquêteurs ont eu la responsabilité de suivre les mêmes ménages pour les phases 1 et 3. Il a été tenu compte de cette contrainte dans la répartition des ménages entre les équipes et au sein de chaque équipe entre les enquêteurs.

La collecte de la phase 1 a été réalisée du 14 juillet au 7 août 2004,

La collecte de la phase 3 s'est déroulée du 5 octobre au 30 novembre 2004 comme prévu dans l'organisation de terrain.

Collecte phase 2

Etant donné la contrainte d'affectation des enquêteurs et contrôleurs pour la phase 3, les autres enquêteurs et contrôleurs ont été affectés à la phase 2 dès la fin de la collecte de la phase 1.

Chaque équipe composée d'un contrôleur et de trois enquêteurs a été affectée dans les quartiers déterminés et a reçu un nombre précis d'UPI à enquêter. La phase 1 avait dénombré 1 880 UPI qu'il a fallu répartir entre 20 enquêteurs.

La collecte de la phase 2 s'est déroulée du 6 septembre 2004 au 14 octobre 2004, soit une dizaine de jours de plus qu'il n'était prévu dans le calendrier initial.

Tableau 3 : Calendrier des opérations de collecte des données de l'enquête 1-2-3 de Kinshasa

Activités	Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre			
Dénombrement				■	■																											
Phase 1															■	■	■															
Phase 2																						■	■	■	■	■						
Phase 3																										■	■	■	■	■	■	■

Suivi des travaux de collecte

Collecte phase 1

Pour s'assurer que le ménage enquêté était effectivement celui qui avait été sélectionné lors du tirage, deux jours entiers ont été consacrés au repérage des ménages échantillons.

Durant la période de collecte, une réunion hebdomadaire de supervision s'est tenue avec tous les contrôleurs pour s'assurer de la bonne exécution du travail sur le terrain et du respect des instructions.

Les principaux problèmes rencontrés concernaient :

- le remplacement des ménages non trouvés ;
- le type d'infrastructures du quartier ou de la ville ;

- le respect des filtres des questionnaires ménages et individus.

Collecte phase 2

Compte tenu du nombre relativement faible d'UPI, l'option retenue en RDC a été d'enquêter toutes les UPI identifiées lors de la phase 1 afin d'assurer une bonne représentativité de toutes les branches d'activités.

Durant cette phase, des réunions d'évaluation se sont tenues tous les samedis durant la période de collecte sur le terrain. Elles regroupaient les contrôleurs et les membres de l'équipe technique permanente et traitaient des difficultés liées à la collecte, notamment la mobilité des enquêtés et la durée des interviews.

L'interprétation de certains concepts a été évoquée :
- traitement des UPI des pasteurs (patron ou à compte propre) ;
- vendeurs des pains (patron ou employé avec un pourcentage des ventes) ;
- prise en compte des consommations intermédiaires pour les photographes (avec ou sans laboratoire)

Collecte phase 3

Un jour entier a été consacré au déploiement des enquêteurs et contrôleurs, à savoir : répartition des tâches, paiement des avances des frais d'enquête et distribution du matériel de terrain (crayons, gommes, questionnaires, carnets des comptes, balances de ménage, pèse-personnes, calculettes, etc.).

La collecte phase 3 a été subdivisée en 3 vagues de 18 jours chacune. La première vague a débuté le 5 octobre et s'est terminée le 22 octobre. La deuxième vague a commencé le 25 octobre et a pris fin le 12 novembre, tandis que la troisième vague s'est déroulée au cours de la période du 13 au 30 novembre 2004.

Durant la première vague de la collecte phase 3, chaque samedi, une réunion s'est tenue entre superviseurs et contrôleurs. Chacune de ces réunions était consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des opérations et aux difficultés rencontrées.

Les principaux problèmes évoqués par les contrôleurs concernaient :
- le refus de répondre ou le déménagement de certains ménages ;
- le traitement des unités différentes non-standard pour le même produit de consommation ;
- les difficultés de lecture de la nomenclature COICOP (maïs frais ou sec, acquisition d'un chien, etc.).

Des solutions appropriées ont été fournies pour résoudre tous ces problèmes. Parmi ces solutions, pour le cas de déménagement des ménages, il a été recommandé de suivre l'enquêté à sa nouvelle adresse tant qu'il se trouve dans la ville de Kinshasa et donc de ne pas remplacer de ménage.

Modalités du contrôle des travaux

L'essentiel du travail de contrôle a été bien sûr réalisé par les contrôleurs. En plus d'assurer la vérification exhaustive de tous les questionnaires, les contrôleurs ont été chargés de codifier certaines parties du questionnaire.

L'équipe technique de coordination avait pour rôle de vérifier les questionnaires avant de les envoyer à la saisie. En cas de problème, le contrôleur était convoqué et les questionnaires renvoyés sur le terrain auprès de l'enquêteur.

Le suivi des documents d'enquête a été assuré à l'aide de bordereaux de transmission pour chacune des phases et pour la saisie des questionnaires.

Réunions entre contrôleurs et Direction Technique

Lors de chaque phase, la Direction Technique a tenu des réunions hebdomadaires avec les contrôleurs. Au cours de ces réunions, étaient examinés l'état d'avancement des travaux sur le terrain, la difficulté de maîtrise des instructions, les problèmes logistiques et les relations avec les enquêtés.

Réunions entre contrôleurs et enquêteurs

Les contrôleurs étaient tenus d'établir un calendrier des rencontres avec les enquêteurs pour faire le point sur l'avancement du travail, la remise des questionnaires remplis, la distribution des questionnaires vierges et la correction systématique des erreurs.

Rapports rédigés aux différents niveaux

La Direction technique a rédigé à chaque étape un rapport d'exécution de l'enquête transmis à la hiérarchie et aux partenaires (AFRISTAT et la coopération française). Ce rapport est une synthèse des rapports de terrain et de la gestion technique de l'enquête.

Au niveau du terrain, chaque contrôleur a rédigé, à chaque phase, un rapport comprenant l'état

d'avancement de travail par rapport au calendrier fixé par la Direction technique, les difficultés techniques rencontrées dans l'exécution de la collecte, la collaboration avec les enquêteurs, le rapport des enquêteurs avec la population, les problèmes d'ordre logistique, etc. (voir exemples en annexe 2).

Difficultés rencontrées

La principale difficulté a été d'ordre financier. A chaque phase, le déblocage des moyens financiers était en retard sur la réalisation des activités. De plus, Les moyens logistiques étaient insuffisants : un seul véhicule pour l'ensemble des activités dans une ville comme Kinshasa avec une grande dispersion des sites de collecte. Les équipements informatiques propres à l'enquête 1-2-3 de Kinshasa n'ont aussi été disponibles qu'après la saisie des données de la phase 1.

Sur le plan de sensibilisation de la population, l'Autorité Urbaine de la Ville de Kinshasa, n'a pas été disponible pour s'impliquer sérieusement dans les activités de l'enquête, en particulier au niveau de la sensibilisation. Il lui avait été demandé d'organiser une réunion de lancement regroupant les chefs des quartiers et les bourgmestres, comme il est de coutume pour la réalisation des grandes opérations intéressant la population.

Le temps consacré à la formation était trop court et il ne laissait pas une marge de manœuvre suffisante pour organiser des travaux pratiques sur le terrain.

Conclusions et recommandations

D'une manière générale, on peut dire que la collecte des données de l'enquête 1-2-3 s'est bien déroulée à Kinshasa : la méthodologie de l'enquête 1-2-3 a été bien maîtrisée et la collecte des données bien organisée.

Malgré quelques problèmes inhérents à toute collecte sur le terrain, la collaboration des enquêtés a été effective, car on s'attendait à un pourcentage plus élevé de cas de refus compte tenu du climat socio-économique qui régnait dans le pays.

La sensibilisation devrait commencer plus tôt, avec si possible, l'appui de troupes théâtrales populaires, en plus des actions menées par les chefs des quartiers.

Quelques recommandations pour une nouvelle enquête 1-2-3 :

- Prévoir une formation d'au moins 10 jours pour chaque phase ;
- Disposer de contrôleurs et d'enquêteurs d'un bon niveau intellectuel, et sélectionnés, entre autres critères, sur la base d'un concours après la formation ;
- Insister sur le contrôle exhaustif des questionnaires sur le terrain ;
- Limiter le nombre d'UPI par enquêteur à deux par jour[1] ;
- Faire en sorte que les moyens financiers et logistiques soient disponibles bien avant le début de la collecte.

[1] *NDLR : Le nombre d'UPI était de trois par enquêteur et par jour dans l'enquête de Kinshasa.*

Annexe 1 : Test de sélection phase 1

Remplir complètement les questionnaires ménage et individuel de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 à partir des informations contenues dans le texte ci-après.

L'enquête phase 1 se déroule dans la ville de Kinshasa dans le quartier Kilimani, commune de Kintambo. Kilimani est le 7ème quartier sur les 50 quartiers échantillons de Kinshasa. Le ménage à enquêter dans ce quartier est tiré au hasard au numéro 750 parmi les ménages dénombrés. C'est le 10ème ménage de l'échantillon, il est situé sur la route principale, avenue OUA n°20, soit 8e à droite, à partir de vélodrome en direction de l'Hôpital Kintambo. L'enquêteur est introduit dans le ménage par l'épouse de chef de ménage. L'interview a lieu ce 18 juin 2004 auprès de ménage de Monsieur Matondo en présence de sa femme Mampasi et de leurs enfants, sauf Mabanza qui a passé la nuit à l'Hôpital pour accompagner une tante malade.

L'épouse de Monsieur Matondo s'appelle Mampasi, née à Kimaza le 21 juin 1958, diplômée d'Etat en pédagogie. Elle a eu trois enfants avec son mari actuel, il s'agit de Mabanza Marianne, l'aînée, elle est née au village Kimaza, territoire de Mbanza – Ngungu, le 20 juin 1978 ; elle est graduée à l'école des Finances, elle est Chef de Bureau au Ministère des Finances, mais 3 jours par semaine de 15 heures à 18 heures, elle prépare, selon les normes comptables congolais, la comptabilité de l'entreprise Beltex, ses honoraires sont de 96 000 F par trimestre. L'enfant suivant s'appelle Luzolo Albert, né à Mbanza-Ngungu, le 30 mai 1980, il est ingénieur civil en construction, il travaille à Safricas comme conducteur des travaux ; il touche 76 000 F par mois et une prime de fin des travaux 150 000 chaque trimestre. Mabanza touche 8.000 F de salaire par mois et une prime mensuelle de caisse de 5.000 F. Le troisième enfant s'appelle Mambote, né à Kinshasa le 25 juillet 1982, étudiant en 1ère licence en philosophie et lettres. Il est grand musicien chez Werason où il n'a pas moins de 80.000 F par semaine, le mardi dernier ils ont joué toute la nuit au Grand- Hôtel. Mampasi est très occupée avec l'Alimentation de son mari, installée à Kintambo-Magasins, elle utilise trois employés. C'est une affaire qui marche bien : 1 140 000 F de vente par trimestre mais les achats et divers frais, exceptées les taxes, s'élèvent à 500.000 F par trimestre. Mais, elle paie aussi les taxes et l'INSS pour 2 % du bénéfice mensuel.

Matondo est muntandu mais sa femme est musingombe. Matondo est né à Inkisi, le 3 octobre 1941, ingénieur technicien en mécanique générale de l'ISTA, il y a trois ans, il est retraité de l'ONATRA où il fut Sous-Directeur, sa pension de retraite est de 75.000 F par trimestre. Il a passé une partie de sa carrière à Mbanza-Ngungu, mais depuis 1981, il est installé à Kinshasa avec toute sa famille. Actuellement, il est fermier au Plateau de Bateke, sa dernière campagne de maïs (févier à mai 2004) lui a rapporté 160 000 F. Monsieur Matondo est aussi propriétaire d'un taxi-bus, le chauffeur verse chaque soir 95 000 F, sauf le dimanche. Le neveu de Matondo s'appelle Ngemba Julien, il est né à Kisantu, le 26 mai 1980, il est gradué en anglais ; il y a trois ans, il était enquêteur à l'UNICEF, actuellement il donne bénévolement un coup de main à son oncle ; pour chercher du travail, il est découragé parce qu'il a écrit partout sans suite.

Le ménage Matondo habite dans un appartement de sa maison, composée de deux appartements, le deuxième appartement est loué à 90 000 F par semestre. L'enquêteur constate que le ménage utilise la télévision, le congélateur et leur réchaud électrique. Quand il fait tard la nuit, certains membres du ménage Matondo achètent les médicaments à la pharmacie située 3 minutes de chez eux, mais en temps normal ils vont en face de l'Hôpital où tout coûte moins cher.

Annexe 2 : Extraits de rapports de collecte

Rapport de collecte enquête 1-2-3 : dénom–brement

Equipe 8 : Contrôleur : Kimosiko Nasengi-Matadi ; Enquêteurs : Mudimbangu, Kayembe Kumuamba, Bitini

L'équipe a été chargée de dénombrer trois quartiers dont Ndobe et Pululu Mbambu dans la commune de Selembao et Malala dans la commune de Makala, trois quartiers différents mais qui présentent la même physionomie avec les érosions et les ravins.

Tel qu'il a été conseillé de travailler ensemble dans un quartier, nous avons opté de faire progresser un enquêteur par avenue et ceci a beaucoup facilité leur encadrement.

D'une manière générale les travaux se sont bien déroulés et les difficultés étaient les mêmes partout (à savoir l'hostilité de la population à répondre, les érosions, les parcelles enclavées, etc.).

Déroulement des travaux

1er Quartier : Ndobe

Le contact avec le chef du quartier, le S/ciat et le poste de la police du quartier avait eu lieu le 22/04/04 très tôt le matin. Ce contact a permis l'obtention d'un croquis du quartier, d'un tableau synoptique de la population pour l'année 2003 et d'un tableau donnant la répartition de la population par catégorie professionnelle pour l'année 2003.

Les travaux ont pris fin le 24/04/04.

- ➢ Difficultés rencontrées :
  - ❖ La population était hostile pour donner les noms ;
  - ❖ Toutes les avenues qui vont vers la rivière Makelele sont érosives ;
  - ❖ Plusieurs parcelles sont enclavées.

2ème Quartier : Pululu Mbambu

Le contact avec le chef du quartier, le S/ciat et le poste de la police du quartier avait eu lieu le 24/04/04. Le quartier Pululu Mbambu ne disposant pas d'un croquis, un croquis a été fait à la main par l'équipe et ce travail n'est pas encore mis au propre. S'agissant la population en 2003, le chargé de la population est resté absent de son lieu de travail pendant tout notre séjour dans le quartier. Nous avons dénombré à partir 25/04/04 jusqu'au 28/04/04.

- ➢ Difficultés rencontrées
  - ❖ La population était hostile pour donner les noms ;
  - ❖ Toutes les avenues du quartier sont érosives et, vers la rivière Kalamu, le terrain devient marécageux.

3ème quartier : Malala

Le contact avec le chef du quartier, le S/ciat et le poste de la police du quartier avait eu lieu le 28/04/04. Ce contact a permis l'obtention d'un croquis du quartier et de la population de 2002. Dans ce quartier Malala, nous avons pu dénombrer à partir de jeudi 29/04/04 jusqu'au lundi 03/05/04. Il est à noter que sur conseil de Monsieur le Bourgmestre Adjoint, l'équipe n'a pas travaillé le dimanche 02/05/04, compte tenu de la mentalité de sa population nous a-t-il dit.

- ➢ Difficultés rencontrées
  - ❖ La population était hostile pour donner les noms ;
  - ❖ Toutes les avenues, rues et directions sont érosives ;
  - ❖ Plusieurs parcelles sont enclavées ;
  - ❖ L'un de mes enquêteurs a été l'objet de menaces de la part de deux policiers et d'un militaire (FAC), tous en tenue. Intervenant pour le faire libérer, je suis sorti avec mon ordre de mission froissé. Les autorités communales, du quartier ainsi que celles de la police ont été saisies de l'incident.

Tableau 4 : Bilan des travaux de dénombrement

	Quartiers			Ensemble
	Ndobe	Pululu Mbambu	Malala	
Nombre de rues et avenues	27	12	17	56
Nombre de ménages	955	1 776	1 992	4 723
Nombre de parcelles habitées	517	1 095	1 016	2 628
Nombre de parcelles non habitées	70	52	32	154
Nombre de fiches remplies	47	61	68	176

Rapport de collecte enquête 1-2-3 : phase 2

Contrôleur : Clément Mashala Idingi ; Enquêteurs : René Biduaya Tshituka, Franklin Imutimi Biala, Ngoma

Le travail de collecte des données de la phase 2, débuté le 6 septembre 2004, s'est terminée le samedi 09 octobre 2004.

La charge totale d'UPI à enquêter, confiée à notre équipe, soit 186 UPI, ainsi que le résultat de la collecte, sont présentés dans le tableau ci-après par quartier.

Tableau 5 : Bilan de la collecte des UPI

	Quartier	UPI à enquêter	UPI enquêtées	UPI disparues	UPI litigieuses
1	CPA	40	38	-	02
2	Djelo Binza	22	17	05	-
3	Matadi Mayo	36	36	-	-
4	Munganga	23	23	-	-
5	Ngomba Kinkusa	18	17	-	01
6	Nkonde	06	06	-	-
7	Pululu Mbambu	40	37	01	02
Total		185	174	06	05

Le tableau montre que sur les 185 UPI identifiées lors de la phase 1, 174 ont été enquêtées dont 170 entièrement et 4 partiellement, soit 93 %.

Les UPI partiellement enquêtées l'ont été à la suite du changement d'activité des responsables renseignés à la phase 1. Il s'agit des UPI renseignées aux adresses ci-après :

- Jean Marie Tumba, 26, Bulambemba n°26 Quartier Ngomba Kinkusa
- Mme Antho Lusamba, 26, rue Kikimbi n°26 Quartier Konde
- Mme Kumbi Mboka, 10, Lutendele n°10 Quartier CPA
- Mme Jeannette, 1, rue Kianza n°1 Djelo Binza.

Cinq UPI n'ont pas été enquêtées car elles ont disparu à la suite de l'éboulement de terrain ayant entraîné la disparition des parcelles dans lesquelles elles avaient été repérées. Elles représentent 3,2 % des UPI à enquêter.

En litige, on note 5 UPI dont 2 au quartier CPA (les responsables n'étaient pas connus aux adresses indiquées en dépit de nos passages répétés à ces adresses), 2 à Pululu Mbambu (à cause de l'absence des responsables de leur lieu d'activité) et la dernière à Ngomba Kinkusa (voyage pour Brazzaville du chef). Ces cas litigieux représentent 2,7 %.

D'une manière générale, la collecte s'est bien déroulée. Il y a lieu de souligner la bonne foi, le dévouement et le sens du sacrifice de l'équipe en dépit de quelques incompréhensions dans l'admi–nistration du questionnaire, incompréhensions vite relevées et corrigées. Par ailleurs, la non disponibilité du véhicule du Projet au profit de l'équipe pour la collecte des données pour les UPI situées aux villages respectifs de Kisangolo et Ngombe a obligé l'enquêteur en charge de ces UPI de s'y rendre par ses propres moyens, déboursant ainsi de sa poche. Nous demandons que les frais ainsi engagés pour cette course constituent une créance qu'il convient de rembourser à l'intéressé conformément à la déclaration de créance déjà introduite.

Rapport de collecte enquête 1-2-3 : phase 3

Première vague équipe n°6 : Contrôleur : Mavunza Kalumbediko Henri

A. Déroulement des activités

La première vague a commencé le 05 octobre pour se terminer le 22 octobre 2004 dans les deux quartiers suivants : Luyi à Ngaba pour les enquêteurs Nakasila et Ngolo, et le quartier Salongo à Lemba pour l'enquêteur Kaleshi. Chaque enquêteur avait 9 ménages au départ pour cette vague.

Mais l'un des enquêteurs a terminé la vague avec un nombre réduit des ménages c'est-à-dire 8 puisque l'un des ménages avait déménagé. N'ayant pas réussi à obtenir sa nouvelle adresse, nous n'étions pas en mesure de suivre ce ménage.

D'une manière générale, à part ce cas de déménagement, la première vague s'est bien déroulée. Nous n'avons enregistré aucun cas de refus catégorique et tous les questionnaires administrés sont remplis totalement.

B. Comportement des enquêteurs

A l'image des données recueillies sur terrain, il s'avère que les trois enquêteurs de mon équipe ont exécuté leurs tâches respectives conformément aux instructions reçues. Toutefois, quelques erreurs ont été constatées de leur part ; de ce fait nous procédions toujours à des séances de formation continue pendant toute la période de collecte.

C. Impressions des enquêtés

La plupart des enquêtés étaient disposés à collaborer bien que certains étaient un peu méfiants et réservés pour donner certaines informations qu'ils jugeaient confidentielles et intimes, mais ils finissaient quand même par répondre à ces questions.

D. Difficultés rencontrées

La principale difficulté est celle du non remplissage des carnets de dépense par les enquêtés car beaucoup d'enquêtés sont occupés à des activités informelles qui les obligent à quitter très tôt le matin et rentrer tard dans la soirée.

De ce fait, nous avons eu quelques difficultés pour avoir certaines informations sur les dépenses particulières de certains membres par les carnets de dépenses. La mise sur pied d'un mécanisme spécifique (par interview détaillée tous les trois jours) a permis de collecter néanmoins les informations pour les ménages en question.

E. Avis et considérations

Dans l'ensemble, l'enquête s'est déroulée dans les bonnes conditions. Néanmoins je suggérerais ceci pour ce genre d'enquête :

- ✓ Une grande sensibilisation Radio-TV. doit être organisée avant les opérations de terrain et cela avec une fréquence consistante.
- ✓ Les chefs de quartiers concernés par l'opération doivent être sensibilisés et ils doivent convoquer tous les ménages concernés en présence des membres de l'équipe de travail pour une réunion générale et explicative de l'opération.

F. Conclusion

A la fin de la première vague, j'en profite pour remercier le comité de gestion de l'INS, l'équipe technique de l'enquête représentée par le Directeur Technique Makabu ma Nkenda et tous les superviseurs membres de l'équipe technique pour le travail très intéressant abattu pour la réalisation et la réussite brillante de cette enquête.

Je remercie aussi tous les membres de l'équipe de collecte pour les efforts dont nous faisons preuve pour la réussite de cette opération.

Je clôture ce rapport dans l'espoir que mes suggestions retiendront l'attention des destinataires.

Troisième vague équipe n°6 : Contrôleur : Mavunza Kalumbediko Henri

A. Introduction

La troisième vague qui est s'est terminée le 30 novembre 2004 a permis de boucler la phase 3 de l'enquête 1-2-3. Au lieu de parler de l'état d'avancement du travail comme dans nos rapports des deux vagues précédentes, celui-ci présente plutôt le résultat final de ce qui a été observé durant la troisième vague.

De prime abord, il y a lieu de préciser que l'entrée en contact avec les ménages échantillonnés a fait recours à la procédure, suggérée par un contrôleur à la réunion du 30 octobre 2004, qui recommandait d'organiser une rencontre réunissant le chef de quartier, les chefs des ménages échantillonnés et les membres de l'équipe de terrain dès le premier jour de descente sur le terrain. Cette procédure n'ayant pas été programmée à temps, nous n'avons pu réunir tous les chefs de ménages concernés mais au cours de cette rencontre nous avons pu cependant sensibiliser les personnes réunies en vue d'obtenir leur collaboration dans le but de réduire le nombre de refus.

B. Déroulement des activités

Du 13 au 30 novembre 2004, les trois enquêteurs se sont présentés dans les 30 ménages à raison de 10 pour chacun.

L'enquêteur Nakasila a pu interviewer ses 10 ménages du quartier Kingabwa.

L'enquêteur Ngolo qui a reçu 5 ménages dans le quartier Kingabwa et 5 autres dans le quartier Résidentiel de la commune de Limete. Il a enregistré deux refus dans le premier quartier dont celui du ménage où Awwhe Akazaon avait subi une agression lors de la phase 2.

L'enquêteur Kaleshi dans les quartiers Matonge et Funa a pour sa part enregistré un refus.

En général, les activités ont connu un bon déroulement. Hormis ces cas de refus, les interviews ont été normalement réalisées.

C. Comportement des enquêteurs

Comme lors de deux vagues précédentes, les tâches ont été correctement exécutées par les trois enquêteurs. Quoique la proportion des erreurs ait diminué, il en est resté quand même dont celles d'inattention facilement corrigeables.

D. Impressions des enquêtés

Dès que la collaboration a été acquise à partir de la rencontre avec les chefs de ménage, le climat a positivement évolué pour un bon nombre des ménages.

Dans le quartier Résidentiel de Limete, on a toutefois dû faire face à de la méfiance de la part des dignitaires de la deuxième République et de certains politiciens en général. Ceux-ci assimilaient la phase 3 de l'enquête en un moyen visant à connaître leur train de vie en inventoriant leurs avoirs pour leur causer du tort après. Malgré cette méfiance, ces ménages ont tout de même continué à collaborer jusqu'à la fin de la vague.

E. Difficultés rencontrées

Outre les cas de méfiance signalés, le degré d'analphabétisme, déjà constaté dans d'autres quartiers, s'est révélé un handicap majeur pour recueillir les informations. Il faut aussi souligner, dans le quartier Kingabwa en particulier, que l'état de délinquance et de désoeuvrement de la population a ajouté une difficulté supplémentaire aux opérations de terrain.

F. Avis et Considérations

Portant de l'expérience acquise au cours de la première et de la deuxième vague, la dernière nous paraît s'être déroulée dans de meilleures conditions. Très peu d'erreurs de logique et de cohérence se sont glissées dans la transcription des informations.

G. Conclusion

A l'image de l'expérience vécue sur le terrain, et compte tenu des suggestions de toutes les équipes de terrain, l'enquête 1-2-3 de Kinshasa pourrait être considérée comme une enquête pilote pour l'enquête nationale.

Propositions pour la mise en place d'un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA

Alain Brilleau
François Roubaud

Les *enquêtes 1-2-3* réalisées dans la principale agglomération de sept Etats membres de l'UEMOA ont fourni des premiers résultats sur l'emploi, le secteur informel, la consommation, la pauvreté subjective, la gouvernance et la démocratie. La disponibilité régulière de ces informations est indispensable en particulier pour le suivi des politiques de lutte contre la pauvreté. L'article présente en détail différents dispositifs permettant de produire l'ensemble de ces informations selon une méthodologie harmonisée et de manière pérenne, et il privilégie un socle minimal, à savoir une *enquête 1-2-3*, cinq ans après les premières sur la principale agglomération des huit Etats membres de l'UEMOA. En plus de ce socle minimal, certains Etats pourraient mettre en place des dispositifs plus ambitieux par une plus grande couverture géographique et/ou temporelle, ainsi que des thématiques abordées. L'article propose de plus que ces enquêtes puissent être mobilisées pour évaluer l'impact de projets de développement.

Contexte

L'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) poursuit entre autres objectifs celui *« d'assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres par l'institution d'une surveillance multilatérale »* Pour réaliser cet objectif, il demeure prioritaire de disposer de statistiques harmonisées et fiables.

Or, les systèmes statistiques nationaux souffrent de plusieurs maux depuis les années 1980 notamment :

- l'irrégularité dans la production des statistiques de base du fait des faibles moyens matériels, financiers et humains dont ils disposent ;
- le manque de comparabilité de ces statistiques de base et par conséquent des agrégats macroéconomiques qui en sont dérivés ;
- les retards importants dans la production des comptes nationaux et l'utilisation de méthodologies obsolètes dans ce domaine (SCN 68).

Pour remédier à cette situation, la Commission de l'UEMOA a réalisé entre 2001 et 2004 un Programme régional d'appui statistique à la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA (PARSTAT) sur financement de l'Union européenne. Les actions ont concerné les domaines suivants : comptes nationaux, secteur informel urbain et emploi, indice de la production

industrielle, indice des prix à la consommation en Guinée-Bissau, statistiques du commerce extérieur, note de conjoncture régionale et base de données sur la compétitivité.

L'objectif global de la composante « secteur informel urbain et emploi » était d'aider les Etats membres à mettre en place au niveau national un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel, dispositif devant être compatible avec les moyens humains et financiers disponibles.

Les objectifs spécifiques visaient à :

- Disposer des informations fiables et comparables, d'une part, sur l'emploi en milieu urbain (emploi moderne et informel), d'autre part, sur les principaux agrégats du secteur informel à partir d'enquêtes spécifiques menées dans la principale agglomération de chaque Etat membre ;
- Améliorer la fiabilité et la comparabilité des PIB des Etats membres de l'UEMOA à partir de ces enquêtes ;
- Analyser au plan régional le rôle du secteur informel dans les économies nationales ;
- Disposer d'un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel permettant de mieux appréhender l'impact économique et social des politiques économiques.

La composante « secteur informel urbain et emploi » du programme PARSTAT a consisté à réaliser des enquêtes emploi (phase 1) et des enquêtes secteur informel (phase 2) de l'*enquête 1-2-3* dans la principale agglomération de sept Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

Pour prendre en compte les nouvelles orientations des politiques économiques de lutte contre la pauvreté des pays du Sud, avec l'extension du concept de pauvreté à des dimensions extra-économiques telles que la gouvernance, l'adhésion et la participation des populations, et afin de profiter de manière optimale de l'architecture originelle de l'*enquête 1-2-3*, il a été jugé opportun de compléter le dispositif initial prévu par le programme PARSTAT, en ajoutant la réalisation de la phase 3 (enquête sur la consommation et la pauvreté) et trois modules qualitatifs (pauvreté subjective, gouvernance, démocratie).

Les résultats des enquêtes emploi, secteur informel et consommation ainsi que celles sur les modules ont été publiés par les INS de chacun des sept Etats (voir bibliographies des autres articles du présent STATECO), sauf celle sur la consommation de la Côte d'Ivoire où l'enquête n'a pu avoir lieu en raison des évènements politiques. Par ailleurs, AFRISTAT a publié trois analyses régionales avec l'appui de DIAL. La première porte sur les comportements en matière d'activité, d'emploi et de chômage, la deuxième porte sur les mécanismes de fonctionnement du secteur informel et la troisième sur la consommation des ménages. Enfin DIAL a publié une analyse régionale des résultats des enquêtes sur la pauvreté subjective, la gouvernance et la démocratie.

C'est la première fois qu'une enquête mesurait l'emploi avec une telle précision dans les Etats de l'UEMOA. Grâce à l'utilisation de concepts et définitions issus de nomenclatures internationales (notamment la Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA)) et de la publication d'AFRISTAT « Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel » et d'une méthodologie rigoureusement identique, il a été possible de procéder à des comparaisons d'une grande fiabilité sur la structure et le fonctionnement des marchés du travail urbain de la région.

On peut conclure que l'ensemble des sept *enquêtes 1-2-3* ont été menées à leur terme avec succès. Cependant, cet aboutissement heureux a été obtenu au prix de bien des difficultés et avec un certain retard. La qualité des enquêtes est probablement largement supérieure à la plupart des enquêtes réalisées jusque là grâce, en particulier, à un important appui méthodologique et technique (voir article méthodologique dans ce numéro). Il est légitime de penser que sans cette composante d'appui technique, peu de pays auraient pu mener l'ensemble du processus d'enquêtes à son terme. Ce diagnostic pessimiste est le résultat d'un énorme déficit de ressources humaines qualifiées dans les INS des Etats membres de l'UEMOA. De plus, la multiplication des enquêtes ces dernières années, grâce notamment aux financements apportés via les initiatives de lutte contre la pauvreté, a eu pour conséquence néfaste et quasi inévitable, une baisse de la qualité des informations, alors que la norme antérieure était déjà insuffisante.

Il convenait de mettre à profit cette expérience pour proposer des dispositifs d'enquêtes appropriés et adaptés aux moyens disponibles pour le suivi de l'emploi et du secteur informel, mais aussi des conditions de vie des ménages dans un cadre plus général.

Le présent article a pour objet de proposer plusieurs scénarios pour la mise en place d'un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel et plus généralement de la pauvreté dans les Etats membres de l'UEMOA.

Il s'articule autour des quatre points suivants :

- Rappel du dispositif des *enquêtes 1-2-3*,
- Scénarios pour un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel,
- Mobilisation des enquêtes pour l'évaluation d'impact de certains projets de développement,
- Conclusion.

Il convient de souligner que les différents scénarios proposés ci-dessous ont fait l'objet d'un large consensus de la part des INS et de la Commission de l'UEMOA lors du séminaire de restitution du Programme PARSTAT organisée par celle-ci à Ouagadougou en septembre 2004 (Commission de l'UEMOA, 2004).

Rappel du dispositif des *enquêtes 1-2-3*

L'ampleur des activités menées dans le cadre des *enquêtes 1-2-3* des pays de l'UEMOA peut être évaluée, d'une part, par la taille des échantillons des différentes phases de l'enquête et, d'autre part, par les moyens humains mobilisés.

Ce paragraphe ne reprend pas la méthodologie détaillée des *enquêtes 1-2-3* réalisées dans les sept agglomérations, méthodologie disponible par ailleurs dans ce numéro. Il s'agit seulement d'un rappel des choix méthodologiques et des moyens mis à disposition pour réaliser cette opération.

Tableau 1 : Echantillons des enquêtes 1-2-3

Pays	**Bénin**	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**Ensemble**
Agglomération	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	
Phase 1 :								
Nbre initial de ménages échantillon	3 000	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	18 000
Nbre final de ménages échantillon	3 001	2 458	2 494	2 409	2 500	2 479	2 500	17 841
Phase 2 :								
Nbre initial d'UPI échantillon	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	7 000
Nbre final d'UPI échantillon	939	988	999	987	749	1 031	960	6 653
Phase 3 :								
Nbre initial de ménages échantillon	576	1 008	576	1 008	576	576	576	4 896
Nbre final de ménages échantillon	573	936	-	956	575	568	569	4 177
Modules :								
Nbre ménages, module Pauvreté	3 001	2 458	2 494	2 409	2 500	2 479	2 500	17 841
Nbre individus, module Gouvernance et démocratie	6 238	2 023	4 794	4 482	6 431	6 829	1 840	32 727

Au niveau national, les moyens humains nécessaires comprenaient, d'une part, le personnel des INS et, d'autre part, le personnel extérieur à l'INS qui composait essentiellement le personnel de terrain (enquêteurs et contrôleurs).

Pour chacune des sept agglomérations, les travaux de collecte peuvent être résumés ainsi :

Tableau 2 : Personnel et durée de la collecte des enquêtes 1-2-3

	Personnel de terrain	**Durée de collecte des données**
Phase 1	50 enquêteurs, 10 contrôleurs	1,25 mois
Phase 2	20 enquêteurs, 5 contrôleurs	1,25 mois
Phase 3	32 enquêteurs, 8 contrôleurs	1,25 mois

Les choix faits (enquête sur la seule principale agglomération de chaque pays, taille des échantillons) résultaient essentiellement des moyens financiers disponibles pour réaliser ces enquêtes simultanément dans les sept pays.

Scénarios pour un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel

L'objectif de cet article est de proposer la mise en place, au niveau national, d'un dispositif de suivi de l'emploi, du secteur informel, et de la consommation et de la pauvreté de la gouvernance et de la démocratie. Ce dispositif doit être compatible avec les moyens humains et financiers disponibles.

En outre, ce dispositif de suivi doit être articulé, d'une part, avec le dispositif statistique des enquêtes auprès des ménages (harmonisation des concepts avec les autres enquêtes auprès des ménages, articulation de la périodicité avec ces autres enquêtes), et, d'autre part, avec le dispositif du suivi des entreprises (harmonisation des définitions des unités modernes et des unités informelles).

Avant d'évoquer les dispositifs possibles, un point rapide est nécessaire sur les enquêtes auprès des ménages récentes menées dans les différents pays.

Tableau 3 : Enquêtes nationales auprès des ménages réalisées depuis 2000 ou prévues d'ici 2005[1]

Bénin	EDS (2001), *Enquête 1-2-3* Cotonou (2001/2002), RGPH (2002), QUIBB (2003), *Enquête 1-2-3* milieu urbain (2003), Enquête intégrée (projet), QUIBB (projet), Recensement agricole (projet)
Burkina	*Enquête 1-2-3* Ouagadougou (2001/2002), Enquête prioritaire avec QUIBB (2003), EDS (2003), EBC (projet)
Côte d'Ivoire	ECVM (2002), *Enquête 1-2 Abidjan* (2002), Enquête 1-3 Abidjan (Projet)
Mali	EDS (2001), EMEP (2001/2002), *Enquête 1-2-3* Bamako (2002), ELIM (2003/2004), Enquête permanente emploi (2004), Recensement agricole (projet)
Niger	MICS (2000), RGPH (2001), *Enquête 1-2-3* Niamey (2002) ; QUIBB (projet), Recensement agricole (projet)
Sénégal	MICS II (2000), EPPS (2001), QUID (2001), ESAM II (2001/2002), RGPH (2002), *Enquête 1-2-3* Dakar (2002/2003), QUIBB (projet), EPPS (projet)
Togo	MICS (2000), *Enquête 1-2-3* Lomé (2001/2002), Enquête nationale sur les dépenses des ménages (2004), QUIBB (projet)

Eu égard au rôle économique et social du travail en particulier dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté, le suivi de l'emploi devrait être un élément central du dispositif des statistiques auprès des ménages.

Dans la plupart des pays du monde, au premier rang desquels les pays développés, mais aussi dans les Pays en développement (PED) d'Amérique latine, d'Asie, du Maghreb, l'enquête-emploi est au centre du dispositif statistique auprès des ménages. Par enquête-emploi, on entend un type générique d'enquêtes par sondage auprès des ménages, périodiques et standardisées au niveau international, traitant du marché du travail en général, des conditions d'activités de la population (emploi, chômage, revenus, etc.). Non seulement, il s'agit de l'enquête auprès des ménages la plus répandue dans le monde, mais aussi de celle qui a connu le plus grand effort d'harmonisation des concepts et des méthodologies de mesure, pour permettre des comparaisons internationales, notamment sous l'impulsion du BIT.

Or, en Afrique et en particulier en Afrique de l'Ouest, les dispositifs de suivi de l'emploi sont quasi inexistants et l'emploi n'est souvent mesuré que lors des recensements de la population ou très sommairement à l'occasion de la réalisation d'autres enquêtes auprès des ménages consacrées à d'autres thèmes. Un certain nombre de travaux ont pourtant montré que la mesure de l'emploi à travers les recensements sous-estime massivement les taux d'activité, l'emploi informel et surestime en contrepartie les taux de chômage. En outre, la mesure de l'emploi et du secteur informel reposait jusqu'à maintenant sur des définitions et des méthodologies différentes d'un pays à l'autre et qui diffèrent aussi quelquefois de celles retenues par les instances internationales. L'irrégularité de la production de ces statistiques de base est liée en grande partie aux faibles moyens matériels et humains dont disposent les systèmes statistiques nationaux.

Deux types d'arguments militent en faveur du recours aux enquêtes sur l'emploi pour le suivi de la pauvreté dans les pays en développement. On peut d'abord invoquer des raisons analytiques. La question de l'emploi est d'autant plus centrale que l'immense majorité de la population des pays pauvres tire ses revenus du travail, notamment les plus défavorisés, les transferts institutionnels (prévoyance sociale) et les revenus du capital ne jouant qu'un rôle marginal. Plus qu'ailleurs, l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et de l'accès à l'emploi est au centre des politiques économiques. Au-delà de ces considérations économiques et sociales, la mise en

place d'enquêtes emploi se justifie pour des raisons techniques, qui touchent à la fois à la gestion statistique des enquêtes et au renforcement des capacités institutionnelles des instituts nationaux de statistique (INS). En effet, les enquêtes emploi sont particulièrement aisées à mettre en œuvre. Le questionnaire est léger et peut être appliqué sur le terrain dans un temps limité. En conséquence, le coût des enquêtes-emploi, phases 1 *des enquêtes 1-2-3*, est limité, pour les raisons ci-dessus mentionnées. Enfin, elles apportent une base idéale pour élaborer des stratifications opératoires sur les ménages et les Unités de Production Informelles (UPI), pertinentes pour des questionnements divers, et permettant de greffer des enquêtes ou modules additionnels sur les thèmes les plus variés, comme le montrent les expériences de Madagascar et du programme PARSTAT.

La deuxième phase du dispositif de l'*enquête 1-2-3* est réalisée auprès des chefs d'unités de production informelles identifiées lors de la première phase (l'enquête-emploi). Son intérêt dans une perspective de suivi de la pauvreté réside dans le fait que le secteur informel est un lieu de concentration des poches de pauvreté. Porter une attention particulière à ce secteur permet dès lors de cibler une grande partie des pauvres. L'analyse des conditions d'activité, des performances économiques, et du mode d'insertion des unités informelles dans le tissu productif permet d'appréhender l'impact des politiques sur le secteur et la stratégie des ménages qui en tirent une source d'emploi ou de revenus.

L'enquête vise ainsi à répondre à des interrogations précises sur le rôle de ce secteur dans l'économie ainsi que sur sa contribution réelle et potentielle à l'amélioration des conditions de vie de la population. A titre d'exemple, la mise en place de systèmes de micro-finance vise à toucher les plus démunis en favorisant le développement des petites unités de production informelles. Mais la question se pose : qui sont les bénéficiaires de ces systèmes et quel en est l'impact ? Dans un autre registre, compte tenu des opportunités limitées en termes d'emplois dans le secteur formel, l'encouragement des activités informelles constitue-t-il une alternative viable permettant d'engendrer une dynamique de croissance ? Pour répondre à ces questions, il est nécessaire d'appréhender avec soin le circuit économique au cœur duquel gravite le secteur informel en analysant l'évolution de sa structure et de sa production, l'origine de ses consommations intermédiaires, de son capital, de son investissement, de son financement, ainsi que de la demande qui lui est adressée.

Par ailleurs, les résultats de la phase 2 (enquête sur le secteur informel) du Programme PARSTAT montrent bien l'importance économique de ce secteur informel dans les sept agglomérations tant au niveau de son poids dans le PIB des pays que de son importance sociale avec le nombre d'emplois de ce secteur par rapport au secteur formel.

La phase 3 de l'*enquête 1-2-3* est une enquête classique sur le budget et la consommation. Ainsi, son objectif est de déterminer le niveau et la structure de la consommation des ménages. Son originalité réside dans l'estimation des montants des dépenses des différentes catégories de ménages par produits, suivant le lieu d'achat, et notamment leur origine formelle ou informelle. Elle permet en outre de cerner les comportements des ménages dans leurs décisions d'acheter un produit dans le secteur formel ou informel, et de connaître les pays de provenance des produits consommés.

Les modules qualitatifs du dispositif classique de l'*enquête 1-2-3* sont au nombre de trois : *« multiples dimensions de la pauvreté »*, *« gouvernance »* et *« démocratie »*. Le principal objectif du premier module est de recueillir la perception des ménages de leurs conditions de vie. Le module « démocratie » vise à recueillir le point de vue de la population sur le fonctionnement (dysfonctionnement) de la démocratie, sur l'adéquation de ce régime politique au contexte du pays, ainsi que sur les valeurs considérées comme essentielles dans la société. L'objectif du module « gouvernance » est de connaître le point de vue des ménages sur la gouvernance dans le pays, et plus spécifiquement leur appréciation sur le fonctionnement de l'administration ainsi que leur jugement sur le rôle de l'Etat (sur ce qu'il fait ou devrait faire).

La réalisation d'enquêtes sur l'emploi et le secteur informel et d'une manière plus générale sur le suivi de la pauvreté est une nécessité dans l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA

Les questions qui se posent pour la mise en place d'un dispositif sont les suivantes :

- **Quels domaines couvrir** (emploi, secteur informel, conditions de vie, consommation, modules qualitatifs, autres modules) ?
- **Quel champ géographique** (national urbain et rural, national urbain, principale agglomération) ?
- **Quel champ d'activités pour le secteur informel** (activités non agricoles, activités agricoles) ?
- **Quelle périodicité** pour l'enquête ou les enquêtes ?

Les réponses à ces questions permettent de définir le dispositif en sachant bien que la nature de ce

dispositif est essentiellement tributaire des moyens financiers mais aussi humains disponibles au niveau des INS.

Il est aisé de se rendre compte qu'il existe de très nombreux dispositifs possibles en croisant les variables domaines x champ géographique x champ d'activités x périodicité.

Le dispositif pourrait être aussi mis en place progressivement : par exemple, on pourra partir de l'expérience des enquêtes réalisées dans la plus grande agglomération pour étendre le suivi à l'ensemble du milieu urbain et plus tard aux zones rurales et arriver à couvrir ainsi l'ensemble du pays.

Les propositions présentées ci-après prennent en compte trois séries d'éléments :

- les besoins prioritaires en informations économiques et sociales pour la conduite des politiques économiques, que l'*enquête 1-2-3* est susceptible de fournir ;
- l'optimisation de l'articulation entre les opérations passées commanditées par la Commission de l'UEMOA en matière d'enquêtes auprès des ménages (Enquêtes Dépenses des Ménages, 1996 ; Programme PARSTAT, 2001/2003) et à venir dans l'élaboration de séries chronologiques cohérentes et harmonisées au niveau régional ;
- les enseignements tirés du Programme PARSTAT de façon à capitaliser l'expérience déjà acquise sur le terrain.

Dans cette perspective, le dispositif doit viser trois objectifs principaux :

- alimenter en données fiables et pertinentes les dispositifs nationaux de suivi/évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté ;
- renforcer la comparabilité des informations statistiques dans les pays de l'UEMOA et partant, les dispositifs régionaux de suivi/évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté ;
- participer au renforcement des capacités au sein des INS.

Afin de tenir compte des contraintes fortes qui pèsent sur les INS de la sous-région – moins en termes financiers que techniques et humains -, d'une part, et de la diversité des situations des ces instituts, qui varient d'un pays à l'autre, d'autre part, le projet est décliné en plusieurs scénarios. Ce jeu de variantes est basé sur un socle minimal, en deçà duquel il ne serait pas possible de descendre. Au-delà, des versions « à la carte » sont proposées, chaque pays pouvant choisir librement une option dans le cadre général proposé. Cette stratégie à deux niveaux (socle minimal pour tous, options plus ambitieuses « à la carte ») a été retenue pour éviter une convergence sur une option maximaliste, plus séduisante a priori, mais au bout du compte irréaliste. On rappellera pour justifier cette posture « modeste », le précédent des enquêtes sur les dépenses des ménages UEMOA 1996, à l'issue desquelles un dispositif excessivement ambitieux (reconduction des enquêtes dans tous les pays au niveau national) avait été préconisé, sans aucun débouché concret à ce jour.

Le choix est fait de proposer seulement quatre dispositifs.

Le socle minimal comprend un scénario :

- le dispositif n°1 : *enquête 1-2-3* sur l'emploi, le secteur informel (pour les activités non agricoles), la consommation et les modules qualitatifs, au niveau de la principale agglomération, en 2006.

Trois dispositifs plus ambitieux pourraient être adoptés par l'ensemble des pays ou certains, appelés ici options à la carte :

- Le dispositif n°2 : *enquête 1-2-3* sur l'emploi, le secteur informel (pour les activités non agricoles), la consommation et les modules qualitatifs, au niveau national, en 2006 ;
- Le dispositif n°3 : *enquêtes 1-2-3* sur l'emploi, le secteur informel (pour les activités non agricoles et agricoles), la consommation et les modules qualitatifs, au niveau de la principale agglomération, sur une période de quatre ans, à partir de 2006 ;
- Le dispositif n°4 : *enquêtes 1-2-3* sur l'emploi, le secteur informel (pour les activités agricoles et non agricoles), la consommation et les modules qualitatifs, au niveau national, sur une période de quatre ans, à partir de 2006.

Le tableau ci-après permet de comparer les caractéristiques des quatre dispositifs :

Tableau 4 : Propositions de dispositifs de suivi de l'emploi, du secteur informel et de la pauvreté

	Socle minimal	**Options à la carte**		
	Dispositif 1	**Dispositif 2**	**Dispositif 3**	**Dispositif 4**
Domaines étudiés	Emploi, sect. informel, consommation, modules qualitatifs	Emploi, sect. informel, consommation, modules qualitatifs	Emploi, sect. informel, consommation, modules qualitatifs, autres modules	Emploi, sect. informel, consommation, modules qualitatifs, autres modules
Champ géographique	Principale agglomération	National (urbain et rural)	Principale agglomération	National (urbain et rural)
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles	Activités non agricoles	Activités non agricoles et agricoles	Activités non agricoles et agricoles
Année de l'enquête	2006	2006	2006, 2008	2006, 2008

Le choix de l'instrument (*enquête 1-2-3*) est le même pour l'ensemble des scénarios. Il se justifie par ses qualités techniques reconnues de flexibilité et du besoin d'harmonisation des dispositifs statistiques de suivi des ménages au niveau régional.

Ce choix se justifie aussi pour des raisons liées au renforcement des capacités. La situation des INS de la région ne s'améliore pas et l'afflux des financements liés aux initiatives DSRP et Pays pauvres très endettés (PPTE) ne permettra pas de régler le problème. Le manque de ressources humaines qualifiées a nui au déroulement du Programme PARSTAT. Pour pallier ces lacunes structurelles, un important investissement a été consenti afin d'améliorer les standards dans ce domaine et dans la re-qualification des équipes nationales impliquées dans le projet à toutes les étapes du processus d'enquête (de la définition du plan de sondage, à la production, publication et diffusion des premières analyses tirées de l'enquête).

Au-delà des résultats ponctuels qui ont été atteints, un tel effort ne prendra tout son sens que si les compétences acquises par les INS à travers le Programme PARSTAT peuvent être mises à profit en pratique. Le meilleur moyen de maximiser le rendement de cet investissement méthodologique lourd est de reconduire l'enquête, afin que les équipes nationales déjà formées puissent appliquer les procédures mises au point, notamment en tirant les enseignements des difficultés rencontrées en pratique. Le principe de renforcement des capacités trouverait son véritable débouché, dans la mesure où l'opération oeuvrerait dans le sens d'une véritable autonomie des INS sans sacrifier à la qualité des informations.

Par rapport à d'autres dispositifs mis en place actuellement dans la plupart des pays de la sous région (voir tableau sur la liste des enquêtes en cours ou en projet dans les pays de l'UEMOA), comme les enquêtes QUIBB, l'*enquête 1-2-3* aborde les domaines étudiés de manière bien plus approfondie, en particulier les domaines cruciaux de l'emploi, des conditions de vie des ménages et de la consommation.

Le choix de la date (2006) pour la réalisation de l'enquête dans tous les scénarios permet d'amorcer une série d'indicateurs de suivi harmonisés, à périodicité minimale (tous les 5 ans) mais régulière. En effet, nous disposerons avec le nouveau dispositif de trois points dans le temps (1996, 2001/2002, 2006), partiellement comparable sur la première période (1996-2001/2002) et parfaitement comparable sur la période quinquennale suivante (2001/2002-2006). Il n'existe à l'heure actuelle aucune solution alternative permettant de fournir sur une période aussi longue (10 ans), des données comparables à la fois dans leurs dimensions spatiales et temporelles. Il s'agit de la seule manière de s'assurer que les différences (entre pays) et les évolutions (dans le temps) constatées sont effectivement dues à des changements réels et non à des changements d'ordre méthodologique dans les dispositifs d'enquêtes. Les dispositifs qui sont actuellement mis en place dans chaque pays dans d'autres cadres ne possèdent pas cette propriété.

Le choix de 2006 est aussi conditionné par une appréciation réaliste des délais de maturation et de finalisation d'un projet de ce type (cf. expérience du Programme PARSTAT).

Quel que soit le scénario, le même type de montage institutionnel est proposé que pour le programme PARSTAT.

Commanditaire : Commission de l'UEMOA

Maîtrise d'ouvrage : AFRISTAT

Maîtrise d'œuvre : INS des pays concernés

Financement : à trouver

Ce montage permet d'assurer :

- Une réalisation simultanée des enquêtes,
- Une méthodologie identique entre les pays et donc des résultats comparables,
- Une assistance technique expérimentée.

Dans ce domaine institutionnel aussi, il faudra aussi cependant tirer profit de l'expérience passée pour améliorer les procédures.

Socle minimal : dispositif 1

Définition de l'enquête

Tableau 5 : Dispositif 1

Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs
Champ géographique	Principale agglomération
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles
Année de l'enquête	2006

Les domaines étudiés sont les mêmes que ceux des *enquêtes 1-2-3* réalisées en 2001-2003 prenant en compte en plus des phases 1 et 2 financées par l'Union européenne, la phase 3 financée par la Coopération française et pour certains pays par la Banque mondiale.

L'enquête serait réalisée au niveau de la principale agglomération de chaque pays. Il conviendrait cependant de rajouter la ville de Bissau, capitale de la Guinée-Bissau, pour couvrir l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA. On rappelle que la Guinée-Bissau n'avait pas fait partie de la composante emploi et secteur informel du Programme PARSTAT en raison des ressources humaines alors limitées de l'INS pour l'ensemble des activités menées.

Les tailles des échantillons, semblables à celles des *enquêtes 1-2-3* réalisées en 2001-2003, sont présentées dans le tableau suivant. Les tailles des échantillons de la phase 3 seraient toutefois systématiquement portées à 1 000 ménages pour obtenir une plus grande représentativité des résultats. Les résultats de cette phase (consommation des ménages) pourraient servir à actualiser les pondérations des Indices Harmonisés des Prix à la Consommation (IHPC) qui datent de 1996.

Tableau 6 : Echantillons du dispositif 1

Pays	**Bénin**	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**Ensemble**
Agglomération	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bissau**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	
Phase 1 Nb de ménages échantillon	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Phase 2 Nombre d'UPI échantillon	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	8 000
Phase 3 Nb de ménages échantillon	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	8 000

Les questionnaires seront semblables à ceux des *enquêtes 1-2-3* précédemment réalisées, à l'exception d'aménagements minimes s'ils sont jugés nécessaires, afin de rendre comparables les résultats dans le temps.

Quelques autres ajustements techniques pourraient être proposés, comme par exemple la saisie par lecture optique des questionnaires, après qu'un bilan méthodologique et technique ait été réalisé du programme PARSTAT.

En termes institutionnels, le montage est partiellement révisé. La Commission de l'UEMOA, désireuse de contribuer activement au dispositif de suivi de la pauvreté au niveau régional, prendrait en charge l'ensemble du projet, et pas seulement les phases 1 et 2 (emploi et secteur informel) comme dans le cadre du Programme PARSTAT.

Options « à la carte »

Les *enquêtes 1-2-3* du programme PARSTAT et celles proposées dans le socle minimal portent seulement sur la principale agglomération de chaque pays.

Les informations collectées dans le cadre des *enquêtes 1-2-3* seraient d'un plus grand intérêt et plus utilisées si elles l'étaient au niveau national. La probable insuffisance des moyens empêche d'envisager la réalisation des *enquêtes 1-2-3*

simultanément au niveau national dans les huit pays. Il s'agit donc d'aller vers une mise en place progressive d'un dispositif d'*enquêtes 1-2-3* au niveau national dans les pays de l'UEMOA.

Chaque INS choisit son dispositif, la seule contrainte commune étant la réalisation d'une *enquête 1-2-3* dans la principale agglomération en 2006. L'inconvénient d'une telle approche est que du point de vue de la comparabilité spatiale entre les pays, la seule garantie du dispositif ne va pas au-delà du socle minimum. En revanche, le grand avantage de cette programmation à la carte est de laisser le choix à chaque INS de déterminer la marche à suivre, en fonction de ses propres priorités. Tel INS pourrait choisir de reconduire la phase 1 dans la capitale annuellement, avec une composante panel, tel autre pourrait privilégier une extension géographique à d'autres villes voir au milieu rural, un troisième pourrait profiter du caractère modulaire de l'*enquête 1-2-3* pour greffer à la phase 1 une enquête sur une thématique prioritaire du moment (par exemple l'éducation, la santé ou l'accès aux services publics, etc.), enfin un quatrième pourrait décider de ne rien entreprendre une année pour mieux préparer l'enquête de l'année suivante. Une telle démarche favorise bien sûr l'appropriation de l'enquête.

Trois dispositifs sont proposés ci-après : le premier consiste en la réalisation d'une enquête nationale en 2006, le deuxième en la mise en place d'un dispositif pluriannuel de collecte des données au niveau de la principale agglomération et le troisième est pluriannuel et au niveau national.

Options à la carte : Dispositif 2

Définition de l'enquête

Les domaines étudiés sont les mêmes que ceux des *enquêtes 1-2-3* du programme PARSTAT et ce dispositif ne prend aussi en compte pour le secteur informel que les activités non agricoles. La couverture de l'enquête nationale permettra d'une part d'obtenir des informations détaillées sur l'emploi, ce qui n'a encore jamais été réalisé dans les enquêtes nationales multi-objectifs.

Pour le secteur informel, les résultats obtenus au niveau national seront directement utilisables pour les comptes nationaux.

Tableau 7 : Dispositif 2

Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs
Champ géographique	National (urbain et rural)
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles
Année de l'enquête	2006

Les tailles des échantillons (voir tableau 8) au niveau national prennent en compte des échantillons de même taille pour la principale agglomération que dans le socle minimal. En dehors de la principale agglomération, il est proposé de distinguer le milieu rural du milieu urbain. Pour chacune des strates, les tailles des échantillons seraient de 3 000 ménages pour la phase 1, de 1 000 UPI pour la phase 2 et 1 008 ménages pour la phase 3. Ces tailles d'échantillon pourraient être augmentées pour obtenir une meilleure précision des résultats si les moyens le permettent.

Tableau 8 : Echantillon du dispositif 2

Pays	**Bénin**	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**Ensemble**
Nb de ménages échantillon P1	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	72 000
Nombre d'UPI échantillon P2	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Nb de ménages échantillon P3	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Dont	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bissau**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	**Ensemble**
Nb de ménages échantillon P1	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Nombre d'UPI échantillon P2	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	8 000
Nb de ménages échantillon P3	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	8 000

Les questionnaires seront semblables à ceux des *enquêtes 1-2-3* déjà réalisées pour le milieu urbain. Les questionnaires de la phase 1 (emploi) seront cependant complétés afin de prendre en compte les spécificités de l'emploi dans le secteur primaire en se basant sur l'expérience déjà acquise dans d'autres PED (Mexique, Pérou, Maroc, etc.).

Options à la carte : Dispositif 3

Définition de l'ensemble du dispositif

Tableau 9 : Echantillon du dispositif 2

Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs (pauvreté subjective, gouvernance, démocratie), autres modules
Champ géographique	Principale agglomération
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles et agricoles
Années des enquêtes	2006, 2008

Partant du principe que l'enquête-emploi constitue le meilleur outil pour servir de pilier du dispositif d'enquête auprès des ménages (voir Stateco 95-96-97), il s'agit de réaliser une enquête de ce type tous les deux ans. Cette option est évidemment compatible avec le socle minimal présenté ci-dessus. Il s'agirait simplement d'ajouter les phases 2 et 3 et les modules qualitatifs en 2006, sur l'échantillon de l'enquête-emploi. Une périodicité annuelle de l'enquête emploi pourrait être envisagée si les moyens financiers et humains des INS le permettent.

L'intérêt de cette option est multiple. Elle permet la fourniture d'informations pertinentes en temps réel pour le guidage de la politique économique. Les propriétés de l'enquête-emploi sont les suivantes :

- légèreté et flexibilité ;
- facilement maîtrisable et « appropriable » compte tenu des capacités locales ;
- faiblesse des coûts ;
- fourniture d'informations centrales directement pour la conduite des politiques (chômage, accès à l'emploi, revenus). De plus, il est possible d'ajouter aisément des modules légers et variables suivant les années en fonction des besoins ;
- suivi en temps réel des principaux indicateurs de bien-être des populations ;
- internalisation des procédures d'enquêtes et renforcement des capacités des INS.

Une fois les procédures totalement maîtrisées, l'extension du champ de l'enquête - au-delà de la principale agglomération- peut être envisagée : principales villes, ensemble des zones urbaines, national (voir dispositif 4).

On rappelle qu'une stratégie de ce type a été retenue dans la plupart des pays en développement non africains (Amérique latine, Asie). En Afrique, elle a été adoptée avec succès à Madagascar depuis 1995.

Définition de l'enquête de 2006 et 2008

Tableau 10 : Dispositif 3

	Année de l'enquête	
	2006	**2008**
Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs	Emploi, secteur informel, modules qualitatifs, autres module
Champ géographique	Principale agglomération	Principale agglomération
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles	Activités agricoles

L'enquête 2006 de ce dispositif est strictement identique à celle du dispositif 1 du socle minimal. Les échantillons et les questionnaires sont semblables. La phase 1 de l'enquête 2008 de ce dispositif étudierait, toujours au niveau de la principale agglomération, comme pour l'enquête 2006, l'emploi et les modules qualitatifs. La phase 2 étudierait les activités du secteur primaire du secteur informel. Il s'agit plus précisément de l'ensemble des activités du secteur primaire non prises en compte lors de l'enquête 1 : agriculture (dont maraîchage), élevage, pêche, industries extractives, etc. Le secteur informel non agricole ne serait pas étudié au cours de cette enquête 2008 car on suppose que les évolutions depuis 2006 ne seraient pas très importantes. Son étude serait reprise lors du nouveau cycle d'enquêtes, c'est à dire en 2010.

La phase 3 pourrait étudier d'autres domaines jugés prioritaires à partir de modules existant (éducation, santé, transferts des ménages, etc.) ou à élaborer. La consommation ne serait pas étudiée au cours de cette enquête 2 car on suppose que les évolutions depuis 2006 ne seraient pas très importantes. Son étude serait reprise lors du nouveau cycle d'enquêtes, c'est à dire en 2010, soit tous les quatre ans. Les tailles des échantillons sont

présentés dans le tableau 11.

Tableau 11 : Echantillons du dispositif 3

Pays	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Agglomération	**Cotonou**	**Ouaga-dougou**	**Abidjan**	**Bissau**	**Bamako**	**Niamey**	**Dakar**	**Lomé**	
Phase 1 Nb de ménages échantillon	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Phase 2 Nombre d'UPI échantillon	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1
Phase 3 Nb de ménages échantillon	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module

Pour l'enquête 2008, l'échantillon de la phase 1 serait renouvelé à la hauteur de la moitié des ménages par rapport à l'enquête 2006. L'échantillon de la phase 2 (UPI du secteur primaire) serait intégralement celui obtenu à partir de la phase 1. La taille de l'échantillon de la phase 3 (au moins 1 000 ménages) dépendra du type de module.

Options à la carte : Dispositif 4

Définition de l'ensemble du dispositif

Tableau 12 : Dispositif 4

Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs (pauvreté subjective, gouvernance, démocratie), autres modules
Champ géographique	National (urbain et rural)
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles et activités agricoles
Années des enquêtes	2006, 2008

Ce dispositif, le plus complet, est un système d'enquêtes portant sur le suivi de la pauvreté, en particulier sur l'emploi, le secteur informel, la consommation des ménages et d'autres domaines socio-économiques. Les résultats attendus sont un ensemble d'informations et d'analyses sur la pauvreté aux niveaux national, des milieux urbains et ruraux et de la principale agglomération. Ce dispositif est très complet mais il pourrait être encore amélioré avec une périodicité annuelle de l'enquête emploi et non tous les deux ans si les moyens le permettent.

Il existe aussi de nombreuses alternatives possibles pour une mise en place progressive de ce dispositif en jouant en particulier sur le champ géographique et sur l'inclusion totale ou partielle du secteur informel. Le choix du scénario est bien sûr tributaire des moyens disponibles.

Définition de l'enquête de 2006 et 2008

Tableau 13 : Enquête du dispositif 4

	Année de l'enquête	
	2006	**2008**
Domaines étudiés	Emploi, secteur informel, consommation, modules qualitatifs	Emploi, secteur informel, modules qualitatifs, autres module
Champ géographique	National (urbain et rural)	National (urbain et rural)
Champ d'activités du secteur informel	Activités non agricoles	Activités agricoles

L'enquête 2006 du dispositif 4 est strictement identique à celle du dispositif 2. Quant à l'enquête 2008, elle est identique à l'enquête 2008 du dispositif 3 mais son champ géographique serait cette fois national. Les tailles des échantillons sont présentées au tableau 14.

Tableau 14 : Echantillons de l'enquête 2008 du dispositif 4

Pays	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble
Nb de ménages échantillon P1	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	72 000
Nombre d'UPI échantillon P2	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	1 000 minimum	8 000 minimum
Nb de ménages échantillon P3	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module
Dont	Cotonou	Ouaga-dougou	Abidjan	Bissau	Bamako	Niamey	Dakar	Lomé	Ensemble
Nb de ménages échantillon P1	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	24 000
Nombre d'UPI échantillon P2	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1	Exhaustif suite P1
Nb de ménages échantillon P3	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module	Suivant module

Les tailles des échantillons (voir tableau 14) au niveau national prennent en compte des échantillons de même taille pour la principale agglomération que dans le socle minimal. En dehors de la principale agglomération pour chacune des strates, les tailles des échantillons seraient de 3.000 ménages pour la phase 1, de 1.000 unités de production agricole informelles pour la phase 2 en milieu rural et elles dépendraient du type de module retenu pour la phase 3.

Pour l'enquête 2008, l'échantillon de la phase 1 serait renouvelé à la hauteur de la moitié des ménages par rapport à l'enquête 1. Les questionnaires de la phase 1 (emploi, modules qualitatifs) sont évidemment identiques à ceux de la phase 1 de l'enquête 2006.

Approches complémentaires : mise en place de panels et évaluation de projets

La proposition ci-dessus, avec ses différentes options, s'inscrit principalement dans une perspective statistique. Il s'agit d'enrichir les systèmes d'informations statistiques nationaux, et tout spécialement les dispositifs de suivi de la pauvreté. Elle permet à la fois de les approvisionner en données fiables et actualisées sur des thématiques centrales et mal couvertes, tout en participant au renforcement des capacités des principaux acteurs nationaux, au cœur desquels se trouvent les INS. La reconduction d'enquêtes identiques (ici les *enquêtes 1-2-3*) offrent la possibilité non seulement des comparaisons spatiales mais également des comparaisons temporelles, qui permettent d'informer sur les résultas (output) des politiques. De plus, et en dépassant le stade de la production d'indicateurs agrégés, les enquêtes peuvent servir de matériaux de base pour réaliser des analyses approfondies, sur des thématiques directement liées aux politiques : discriminations de genre sur le marché du travail, déterminants du chômage, du sous-emploi, de la pauvreté ou de la corruption, travail des enfants, rendement du capital humain (éducation, expérience) dans le secteur informel, etc.

Fondamentalement, l'enjeu de notre proposition est la reconduction de l'opération en 2006, sur la base minimale de ce qui a été entrepris dans le cadre du programme PARSTAT, avec le double objectif d'améliorer la qualité des données produites et d'ouvrir le chemin de la pérennisation du dispositif. Pour aller au-delà, trois pistes sont à prendre en considération. La première consiste à **élargir le champ géographique de l'enquête**. C'est ce qui a été discuté plus haut avec la formulation de plusieurs dispositifs « à la carte ». La deuxième s'aventure sur le front de l'innovation statistique, avec **la mise en place d'une composante de panel**. Jusqu'ici, le dispositif a été envisagé comme la reconduction d'enquêtes successives en coupes transversales. Or, le fait de ne pas suivre les mêmes unités statistiques (ménages, individus, UPI) d'une période à l'autre interdit d'emblée tout un champ d'analyses de grande valeur, notamment celles qui portent sur la compréhension des dynamiques individuelles. C'est d'ailleurs pourquoi dans les pays du Nord, ainsi que dans un certain nombre de PED dont le système statistique est relativement développé (Mexique, Pérou, etc.) une part de plus en plus importante des enquêtes comprend une composante de panel. A titre d'exemple pour illustrer les lacunes des enquêtes en coupe, prenons le cas de la dynamique du secteur informel et de la pauvreté. Sur le premier point, une des questions cruciales est d'apprécier le processus de croissance du secteur informel : les (ou certaines) unités de production informelles peuvent-elles accroître leur taille et évoluer vers le secteur formel, ou sont-elles condamnées à demeurer dans le secteur informel ? Il n'est pas possible de répondre à cette question avec des enquêtes en coupe, qui au mieux permettent de connaître l'évolution moyenne des caractéristiques des unités de production, sans que

l'on puisse savoir si les UP formelles d'aujourd'hui étaient des UPI hier. Ce type d'instrument ne permet pas non plus d'étudier les entrées et sorties de pauvreté des ménages au cours du temps. Cette incertitude conduit à des politiques sous-optimales, dans la mesure où il devient impossible de proposer des mesures différenciées suivant le type de pauvreté, chronique ou transitoire (Baulch, Hoddinott, 2000 ; Herrera, Roubaud, 2005). En conséquence, il serait tout à fait possible et recommandable que le dispositif proposé possède une composante panel, au moins sur une partie de l'échantillon de 2006. Ce dernier comprendrait alors un sous-échantillon de ménages enquêtés en 2001-2002 et en 2006 (1 000 ménages par exemple), tandis que le reste (2 000 ménages) serait constitué de nouveaux répondants à l'enquête. Si une telle configuration est plus exigeante en termes de stratégie de sondage (il faut être capable de retrouver les mêmes ménages à 5 ans d'intervalle), elle présente en contrepartie un certain nombre d'avantages substantiels en terme de potentiel analytique. L'expérience acquise à Madagascar dans ce domaine avec les *enquêtes 1-2-3*, où un certain nombre de panels ont été suivi avec succès, pourrait être mise à profit.

La troisième piste qu'il conviendrait de creuser pour accroître l'intérêt de l'opération, se place sur le plan de **l'évaluation de projets ou de politiques**. Comme on le sait, les stratégies de lutte contre la pauvreté accordent un rôle pivot aux dispositifs de suivi et évaluation. Si les enquêtes proposées ici répondent bien à l'objectif de suivi des politiques mises en œuvre (DSRP, OMD, etc.), elles ne renseignent que très marginalement sur l'évaluation de l'impact spécifique de ces politiques. Evaluer rigoureusement l'effet d'une politique, d'un programme ou d'un projet est une opération complexe, tout particulièrement lorsqu'on s'intéresse à leurs aspects distributifs ou leurs conséquences sur la pauvreté. Comment s'assurer que les résultats, par exemple positifs, obtenus par leur bénéficiaires sont bien dus à l'intervention elle-même, et non à des facteurs exogènes comme par exemple une embellie généralisée de la situation économique ? Il convient de souligner que la recherche dans ce domaine est encore balbutiante. La mesure de cette situation paradoxale et plutôt inquiétante, lorsqu'on pense par exemple aux montants d'aide publique au développement alloués aux PED, sans que l'évaluation de leur efficacité ait été sérieusement menée, a conduit de nombreux chercheurs, notamment à l'instigation des institutions internationales, à investir massivement dans ce domaine (voir par exemple, Baker, 2000 ; Cogneau, Grimm, Robilliard, 2003 ; Banque mondiale, 2005). Ce nouveau champ d'application commence à être repris dans les cadres de référence pour le suivi et l'évaluation des DSRP et des OMD (AFRISTAT, 2005)

Pour mesurer l'impact d'un projet de développement, au moins deux questions doivent être examinées :

- Quels sont la cible et l'objectif du projet, et ces derniers sont-ils atteints ?
- Quelle est la méthodologie qui permet d'identifier de manière aussi rigoureuse que possible l'impact du projet, à la fois relativement à l'objectif qu'il s'est fixé, mais également de manière plus large, certains effets pouvant ne pas avoir été anticipés ?

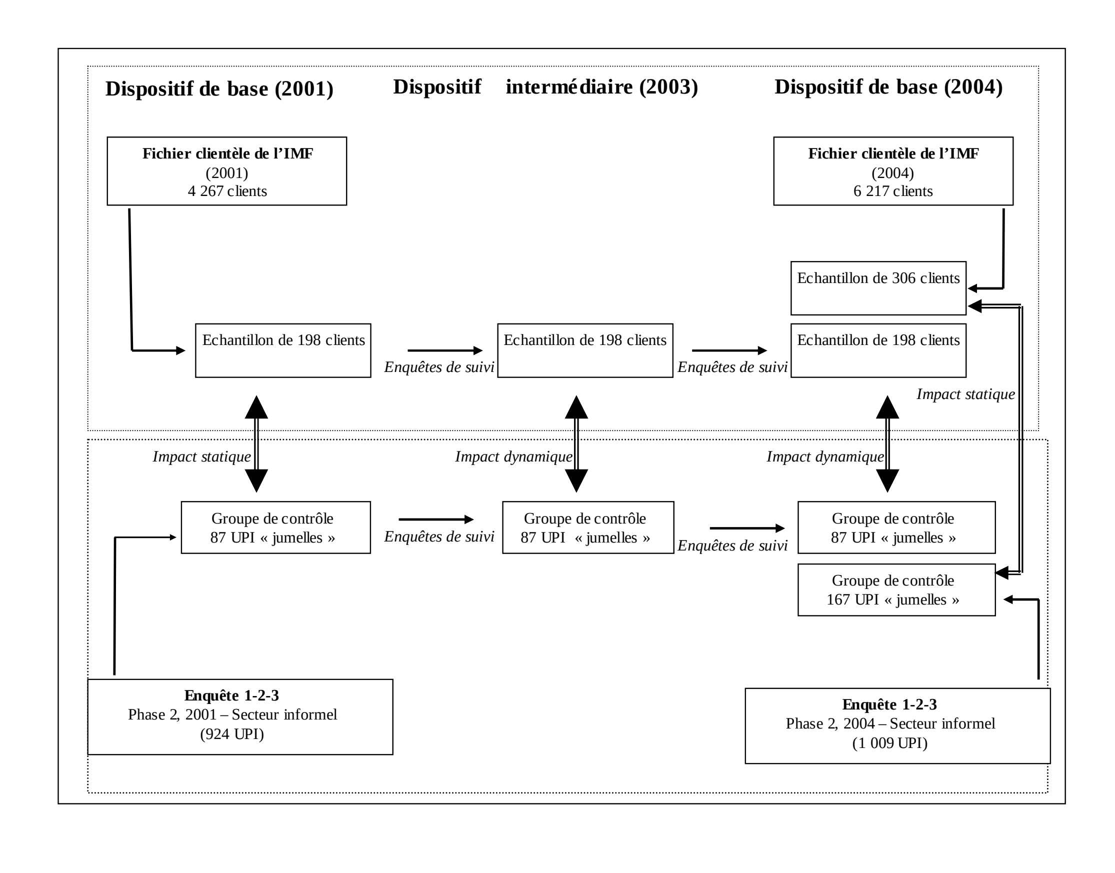
Comme déjà souligné, l'évaluation de l'impact d'un projet est un exercice complexe, en raison des multiples facteurs qui peuvent, au-delà du projet, expliquer les évolutions constatées. Prenons le cas d'une opération de micro-finance. Une évaluation consistant par exemple à observer l'évolution des revenus d'un groupe d'emprunteurs ne renseigne en rien sur l'impact du projet. Pour qu'il en soit autrement, l'évaluateur a besoin d'un contrefactuel, *i.e.* d'une estimation de ce que serait le niveau de revenu de l'emprunteur (ou de tout autre indicateur d'intérêt) s'il n'avait pas emprunté. Répondre à cette question impose concrètement que l'évaluateur puisse identifier un groupe de non-emprunteurs (ou groupe témoin) présentant des caractéristiques analogues à celles des emprunteurs afin de comparer l'évolution de leurs situations respectives (pour une application concrète, voir Gubert, Roubaud, 2004 et 2005). Cet exemple peut évidemment être décliné pour n'importe quel type de projet.

Encadré

Méthodologie de l'évaluation d'un projet de micro-finance à Madagascar

A la demande de l'AFD, DIAL a mis en place un protocole spécifique pour l'évaluation d'impact d'un projet de micro-finance à Madagascar (IMF). La méthodologie employée a consisté à suivre dans le temps deux types d'UPI, à savoir un échantillon représentatif de clients de l'IMF et un groupe témoin, et à comparer leurs performances relatives. En 2001, un échantillon de 200 clients a été tiré aléatoirement dans le fichier clientèle de l'IMF (4 300 clients). Le groupe de contrôle a lui été construit de façon quasi-expérimentale par une technique standard dite d'appariement, sur la base d'un score de propension (*propensity-score matching*), à partir de la phase 2 de l'*enquête 1-2-3*, réalisée par le projet MADIO à la même date. Ces deux groupes d'UPI ont ensuite fait l'objet de deux enquêtes de suivi, la première en mars 2003 et la seconde en septembre 2004. La nouvelle *enquête 1-2-3* effectuée à cette même période par DIAL et l'INSTAT a également permis de renouveler le protocole de 2001. A l'échantillon de clients tirés en 2001 a été ajouté un nouvel échantillon représentatif de 300 clients tirés dans le fichier clientèle de l'IMF à la fin 2004, qui en comptait un total de 6 200. Ce protocole a permis de mettre en œuvre deux types d'analyse d'impact. La première a consisté à comparer la situation d'un échantillon de micro-entreprises clientes représentatives de l'ensemble de la clientèle de l'institution à celle d'un groupe de contrôle. A cette approche essentiellement statique, basée sur deux coupes transversales indépendantes, vient s'ajouter une évaluation dynamique, mobilisant les données de panel issues des enquêtes de suivi, et pour lesquelles les techniques en « double différence » peuvent être appliquées.

Le dispositif d'enquêtes (couplage enquêtes 1-2-3 / enquêtes clientèle)



Dans ce contexte général, la proposition consiste donc à coupler le système d'*enquêtes 1-2-3* présenté précédemment à la mise en place de dispositifs *ad hoc* d'évaluation de projets. Telle quelle, les enquêtes de base serviraient à identifier le groupe témoin, en profitant de leur caractère représentatif, tandis que le suivi dans le temps des « clients » et du groupe témoin seraient pris en charge par les bailleurs intéressés par l'évaluation du projet. Dans la mesure où tout l'enjeu consiste à identifier le groupe de contrôle et à isoler l'effet propre du projet, l'idéal serait de pouvoir mettre en

place le protocole avant le démarrage du projet. Dans cette perspective de type « expérimental », les deux groupes (traités / non traités) doivent être tirés aléatoirement parmi l'ensemble de la population éligible au projet, et faire l'objet d'enquêtes en amont et en aval (pendant et/ou après) du projet à évaluer. Ces conditions étant rarement réunies, à la fois parce que qu'on cherche à évaluer des projets déjà existants ou pour des raisons éthiques (impossibilité de tirer au hasard les bénéficiaires d'un projet), on doit souvent se contenter de méthodes « quasi-expérimentales », telles que celle utilisée à Madagascar.

L'avantage de cette configuration est de garantir l'indépendance des deux étages du dispositif (enquêtes statistiques, dispositif d'évaluation), sans interférence de l'un sur l'autre. Le choix des projets à évaluer et la définition des protocoles à mettre en place dans chaque cas devraient être déterminés au cas par cas, en fonction de l'intérêt de chaque bailleur potentiel et de sa capacité de financement. La seule contrainte à prendre en considération provient du champ géographique et des unités statistiques couvertes (ménages, UPI) par l'enquête de base. Ainsi, tout projet dont la cible est les ménages ou les UPI d'une ou plusieurs des agglomérations considérées constitue un candidat potentiel à l'évaluation d'impact. A l'instar de l'exemple de Madagascar, les projets de micro-crédit représentent une cible naturelle et parfaitement adaptée (notamment grâce à la phase 2), mais également l'ensemble des projets visant à accroître la productivité du secteur informel ou le bien-être des ménages (santé, éducation, formation, emploi, infrastructures, etc.). Si une telle approche était finalement retenue, il conviendrait bien sûr de veiller à ce que les dispositifs d'évaluation d'impact n'aient aucune conséquence négative sur la qualité des enquêtes de base.

Conclusion

Les *enquêtes 1-2-3* réalisées dans les Etats membres de l'UEMOA ont permis d'obtenir des informations inédites et d'un très grand intérêt.

Elles ont fourni des premiers résultats sur l'emploi (caractéristiques de l'emploi, du sous emploi et du chômage en lien avec la formation et les trajectoires personnelles), le secteur informel (conditions d'activité, main d'œuvre, contribution du secteur informel à l'économie, problèmes et perspectives), la consommation (niveau et structure de la consommation des ménages, pauvreté monétaire), la pauvreté subjective, la gouvernance et la démocratie.

La disponibilité régulière de ces informations est indispensable en particulier pour le suivi des politiques de lutte contre la pauvreté actuellement en cours dans tous les Etats membres de l'UEMOA.

Cet article présente différents dispositifs permettant de produire l'ensemble de ces informations selon une méthodologie harmonisée, celle des *enquêtes 1-2-3*, de manière pérenne.

L'arbitrage entre les dispositifs doit prendre en compte les domaines étudiés, le champ géographique, le champ d'activités du secteur informel et la périodicité des enquêtes. Le choix d'un dispositif doit nécessairement intégrer les moyens financiers et humains disponibles au niveau des Instituts nationaux de statistique, maîtres d'œuvre de ces enquêtes.

Il semble cependant qu'un consensus doive se faire sur le socle minimal proposé, à savoir une *enquête 1-2-3* en 2006 sur la principale agglomération des huit Etats membres de l'UEMOA. Cette enquête, maîtrisée maintenant par les INS, permettrait d'actualiser les données du Programme PARSTAT et aussi d'avoir une longue série avec les résultats de l'enquête de 1996 du Projet Prix UEMOA. Elle devrait prendre en compte l'ensemble des domaines couverts en 2001/2002 à savoir l'emploi, le secteur informel, les conditions vie des ménages et la consommation, ainsi que les modules qualitatifs.

En plus de ce socle minimal, certains INS pourraient mettre en place des dispositifs plus ambitieux par une plus grande couverture géographique et/ou temporelle, ainsi que des domaines. Ce dispositif pourrait être la base même du suivi de la lutte contre la pauvreté. La mise en place de tel ou tel dispositif dépend essentiellement des moyens humains et financiers disponibles à court terme mais aussi à moyen terme. En tout état de cause, s'appuyer sur les acquis du programme PARSTAT, notamment de la formation des équipes au niveau national et des leçons tirées de l'expérience afin d'éviter à nouveau les écueils rencontrés, plaident pour une reconduction des enquêtes dans des délais relativement courts. Du côté de l'offre, l'article méthodologique de ce numéro donne des pistes pour améliorer la qualité des enquêtes (réduction des délais d'enquêtes, amélioration de la cartographie, double saisie, ajustement des budgets aux spécificités nationales, etc.). Du côté de la demande, une attention plus forte devrait être accordée à la publication et la diffusion des résultats en temps réel. Enfin, l'utilisation des enquêtes pour la mise en place de dispositifs *ad hoc* d'évaluation de projets devrait enrichir leur usage et susciter l'intérêt de bailleurs potentiels.

En conclusion, le programme PARSTAT a permis, par la réalisation des *enquêtes 1-2-3*, d'améliorer de manière conséquente les statistiques sur l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Ce type d'enquêtes doit constituer un instrument de pilotage des économies de la région. Il est clair cependant que l'intérêt d'une telle opération ne prendra tout son sens que si elle est renouvelée, afin, d'une part, de suivre l'évolution en temps réel de la situation et, d'autre part, de capitaliser l'expérience au niveau des INS pour renforcer encore les compétences et les normes de qualité en matière statistique. Il convient donc de profiter de cette expérience pour mettre en place un dispositif pérenne et de plus grande envergure, qui s'inscrive dans le cadre plus général du suivi et de l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté.

Références bibliographiques

AFRISTAT (2005), *Cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour la conception d'un système d'information pour le suivi des DSRP et des OMD*, AFRISTAT, Département des Affaires Economiques et Sociales du Secrétariat Général des Nations Unies, PNUD, mars.

Baker J. (2000), *Evaluating the Impact of Development Projects on Poverty. A Handbook for Practitioners*, The World Bank, Washington, D.C.

Baulch B., Hoddinott J., eds. (2000), *Economic mobility and poverty dynamics in developing countries*, Frank Cass Publishers.

Cogneau D., Grimm M., Robilliard A.-S. (2003), « L'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté : l'apport des techniques de micro-simulations », *in* Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F., eds (2003), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, 2ème édition, Paris, Economica/IRD, chapitre XIV, pp. 383-418.

Commission de l'UEMOA (2004), « *Réunion de validation des résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel : relevé de conclusions* », miméo, Ouagadougou, septembre.

Gubert F., Roubaud F. (2005), « Analyser l'impact d'un projet de micro-finance : l'exemple d'ADéFI à Madagascar », Document de travail AFD.

Gubert F., Roubaud F. (2004), « Le financement des très petites entreprises urbaines : étude d'impact d'un projet de micro-finance à Antananarivo (Madagascar) », *STATECO*, n° 98, pp.73- 83.

Herrera J., Roubaud F. (2005), « Poverty dynamics in urban Peru and Madagascar: a comparative approach », *International Planning Studies Journal*, Vol. 10, n°1, February, pp.21-48.

World Bank (2005), *Sourcebook of Tools for Institutional, Political and Social Impact Analysis*, Washington, D.C.

Stratégie de développement des comptes nationaux dans les états membres d'AFRISTAT

Hubert H. Vihouénou Gbossa[1]

L'Afrique au sud du Sahara est en train de se doter de comptes nationaux exemplaires. Les organisations sous-régionales telles que l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour les besoins de Surveillance multilatérale sont devenues des demandeurs de données de comptabilité nationale aux côtés des bailleurs de fonds et partenaires au développement. Il s'en est suivi une pression forte sur les instituts nationaux de statistique pour la mise à disposition de comptes nationaux fiables, à jour et conformes au standard international, le Système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1993 (SCN 93). Il était de ce fait plus facile pour AFRISTAT d'obtenir un financement pour entreprendre au niveau régional la rénovation des comptes nationaux pour ses Etats membres. Ainsi à la faveur du Projet statistique minimum commun (PROSMIC) et du Programme d'appui régional à la statistique (PARSTAT) avec un financement européen ainsi que des financements complémentaires du Fonds AFRISTAT, du FMI (sur le système général de diffusion des données), de la Coopération française (fonds de solidarité prioritaire), etc. les travaux de comptabilité nationale ont pu être réalisés pour un certain nombre de pays dans un cadre harmonisé. De bons résultats ont été obtenus pour la plupart des pays concernés. Cependant beaucoup reste à faire pour être à jour des comptes. L'exercice a permis de noter les faiblesses du système statistique des Etats membres. Les points faibles les plus importants concernent l'insuffisance de ressources humaines ainsi que la qualité des données statistiques de base et leur disponibilité à temps qui ne permettent pas l'accélération nécessaire des travaux de comptabilité nationale. Un programme d'élaboration de comptes provisoires est en cours de réflexion. Ces comptes provisoires complétés par la prévision de données macroéconomiques clés permettront aux Etats membres de satisfaire les demandes de données macroéconomiques et de disposer d'outils performants pour le pilotage de leur économie. Ces perspectives s'inscrivent dans une stratégie qu'AFRISTAT s'efforce de mettre en œuvre en comptant sur des financements plus adaptés.

Introduction

Le nouveau Système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1993 (SCN 93), a réalisé un saut qualitatif important par rapport aux systèmes antérieurs. Il a permis de clarifier, de simplifier et d'expliciter les nouveaux concepts et définitions. Il s'est harmonisé avec d'autres systèmes statistiques apparentés (Balance de paiements, statistiques de Finances Publiques, etc.) et a pris en compte de nouvelles préoccupations des pays et des organisations internationales. Les préoccupations qui ne sont pas encore prises en compte par le

[1] *Hubert H. Vihouénou Gbossa est expert en comptabilité nationale à AFRISTAT ; il a participé notamment à la conception et à la mise en œuvre du programme d'AFRISTAT en matière de comptabilité nationale et des nomenclatures statistiques.*

SCN 93 font l'objet de réflexions dans le cadre d'une révision prévue pour l'année 2008.

Le SCN 93 est devenu un cadre de référence et l'Organisation des Nations Unies le recommande à ses Etats membres. Il est doté d'un jeu de nomenclatures à plusieurs niveaux, concernant notamment les activités, les produits, les opérations et les secteurs institutionnels. Chaque pays a ainsi la possibilité de choisir le niveau de mise en œuvre qui convient à son développement statistique. Le système a proposé en outre une mise en œuvre graduée en six phases qui tiennent compte de la disponibilité des données statistiques ainsi que des besoins courants des Etats et des organisations internationales.

De plus en plus, avec le développement des zones d'intégration économique et le souci constant des partenaires au développement de disposer de données fiables et à jour, une pression s'exerce sur les comptables nationaux pour mettre à la disposition des utilisateurs des comptes fiables, à jour et conformes aux normes internationales. Disposer de données de comptabilité nationale à jour n'est donc plus un luxe mais une nécessité pour un meilleur pilotage des économies, et ceci en dépit d'une insuffisance chronique dans le domaine des données statistiques. Tant au niveau national qu'au niveau régional, voire mondial, l'information sur les grandeurs macro-économiques est vivement recherchée (voir en particulier la norme du FMI, dans le cadre du SGDD).

Les Etats membres d'AFRISTAT ont saisi l'occasion du PROSMIC[1] pour inscrire dans leur programme statistique la rénovation des comptes nationaux de leurs pays avec un passage au SCN 93 dans un cadre harmonisé afin de satisfaire, par delà les besoins des Etats, ceux des organisations sous-régionales et des partenaires au développement.

Les besoins des Etats ainsi que ceux des partenaires au développement concernent à la fois le court, le moyen et le long terme. Il s'ensuit qu'une vision globale des comptes nationaux en terme de comptes définitifs, provisoires, voire prévisionnels, est nécessaire avec un accent particulier sur l'harmonisation.

La complexité de ce domaine, dont les résultats attendus ne peuvent que s'apprécier dans la durée, a conduit les Etats membres d'AFRISTAT à se doter d'une stratégie de mise en œuvre dont le présent document se propose de retracer les principaux éléments.

Les comptes nationaux dans les Etats membres[2] : état des lieux en 2000

Un examen des travaux de comptabilité nationale au cours des vingt dernières années, en particulier en Afrique au sud du Sahara, révèle beaucoup de lacunes tant du point de vue méthodologique que du point de vue de la disponibilité et de la fiabilité des données statistiques ayant contribué à leur élaboration.

Dans la plupart des pays de la région, il est de notoriété publique que les comptes nationaux d'alors n'étaient pas satisfaisants, tant pour leur qualité intrinsèque qu'en raison du retard apporté à leur élaboration. La faiblesse de leur qualité résulte en partie de l'inadaptation des concepts et méthodes employés ; mais elle tient surtout à l'ancienneté de leur année de base statistique, ce qui a pour conséquence une très grande distorsion dans la représentation des structures de l'économie. Or la demande actuelle porte sur l'évolution la plus récente de l'économie, ce qui nécessite une image la plus fidèle possible de cette structure, condition nécessaire à une bonne pondération des différentes évolutions constatées.

Dans ce contexte, toute tentative pour calculer correctement l'évolution des grands agrégats économiques (dont le PIB) est vouée à l'échec, *a fortiori* tout espoir que leur comparaison régionale puisse avoir un sens. Faire des comptes provisoires, mesurer l'évolution économique de l'année en cours, ou élaborer des comptes locaux voire des comptes trimestriels, correspondent à des demandes fortes ; on peut imaginer en conduire l'élaboration au moyen de modèles économiques, mais quelle que soit la méthodologie utilisée, de tels modèles supposeront toujours de s'appuyer sur une bonne représentation de l'économie nationale, que seule peut permettre une bonne comptabilité nationale. D'où la nécessité pour toute économie de disposer de comptes nationaux définitifs à jour.

[1] PROSMIC , Programme Statistique Minimum Commun, est un cadre de référence pour le développement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT. Il couvre la période de cinq ans qui s'achève en 2005.

[2] Les Etats membres d'AFRISTAT au nombre de 18 sont : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Jusqu'en l'an 2000, la plupart des Etats membres d'AFRISTAT élaboraient leurs comptes nationaux selon le système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1968 (SCN 68). Le champ de production défini par le SCN 68 était rarement couvert par les comptes nationaux des Etats membres et de plus cette couverture était inégale d'un Etat à l'autre. Les éléments suivants, qui sont partie intégrante des comptes nationaux, étaient diversement intégrés dans les comptes nationaux des Etats membres :

- l'amortissement économique des biens de capital ou la consommation de capital fixe (CCF) de l'administration publique - elle est partie intégrante de la production non marchande de l'administration et sa non prise en compte sous-estime le PIB et la dépense de consommation finale de l'administration publique ;
- l'aide extérieure, en particulier les dépenses d'assistance technique – la non prise en compte des dépenses d'assistance technique sous-estime le PIB, la dépense de consommation finale et probablement la dépense en biens de capital ou formation brute de capital fixe (FBCF) de l'administration publique ;
- le service de logement que les ménages se rendent à eux-mêmes (loyers imputés) – la non prise en compte de ce service sous-estime le PIB et la dépense en services non marchands des ménages ;
- l'administration publique – elle comprend l'administration publique centrale (ou d'Etats fédérés), l'administration locale (ou nationale) et l'administration de sécurité sociale – la non exhaustivité dans la prise en compte des organes qui forment ces administrations est source de sous-estimation du PIB et de ses emplois.

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie des Etats membres et il est souhaitable que dans ce domaine les données soient comparables. Il était observé que certains Etats membres enregistrent dans leur PIB la campagne agricole (n/n+1) en année civile (n) tandis que d'autres l'enregistrent en année civile (n+1) ce qui fausse les analyses qu'on peut être amené à faire au niveau de la sous-région.

Avec les avancées tant méthodologiques que conceptuelles du système de comptabilité nationale au plan mondial, le moment était venu pour les Etats membres d'apporter des améliorations substantielles à leurs comptes nationaux. Il s'agissait d'un défi lancé aux Etats et à travers eux aux comptables nationaux pour mettre à la disposition des utilisateurs des informations fiables, transparentes et à jour aux fins de politiques économiques et sociales. Comment relever ce défi ? Il fallait une bonne stratégie de développement des comptes nationaux.

Stratégie de développement des comptes nationaux

La stratégie mise en œuvre vise, d'une part, la satisfaction des besoins à court, moyen et long termes et, d'autre part, l'harmonisation en vue de la comparabilité des données de comptabilité nationale. Une fois prise en compte les recommandations au niveau international, l'harmonisation plus poussée des concepts, définitions et méthodes au regard des pratiques en cours au niveau des Etats membres s'avère nécessaire pour les besoins de comparabilité des données. La nécessité de satisfaire très rapidement certaines demandes d'informations économiques a aussi guidé les choix de la stratégie retenue.

Dans cette stratégie, les travaux d'harmonisation sont apparus comme les premiers à mettre en œuvre pour garantir la comparabilité des données. Une amélioration à court terme de certaines grandeurs macroéconomiques notamment du PIB dans le sens d'une meilleure comparabilité a été la deuxième priorité dans la stratégie. La rénovation des comptes nationaux avec passage au SCN 93 comme action à moyen terme est la troisième priorité dans la stratégie. Les actions à long terme résultent des observations faites au cours de la mise en œuvre du programme à court et à moyen termes, que complètent les besoins d'enquêtes dont la mise en œuvre ne peut se faire qu'à long terme en vue de disposer de données de base fiables.

Travaux d'harmonisation visant les besoins de comparabilité des données

L'harmonisation touche plusieurs domaines relevant de la compétence de différentes institutions ou entités administratives. Ainsi, d'importants travaux d'harmonisation ont été effectués par des institutions appropriées. On peut citer l'harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques ; l'harmonisation des fiscalités intérieures ; l'harmonisation de la législation comptable et l'harmonisation du droit des affaires, etc., qui faciliteront plus tard les travaux de rénovation des comptes nationaux.

AFRISTAT a mis au point un manuel de concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel publié en décembre 1999. Les enquêtes à venir, pour être plus utiles, devront s'y conformer afin que les résultats qui en découleront soient comparables d'un Etat membre à un autre et fournissent une information utilisable pour les

travaux de comptabilité nationale. De plus, il est apparu la nécessité d'harmoniser les nomenclatures ainsi que la méthodologie d'élaboration des comptes nationaux.

Harmonisation des nomenclatures

La mise au point de nomenclatures internationales telles que la Classification Internationale Type par Industrie, de toutes les branches d'activités économiques (CITI rév. 3), la Classification Centrale des Produits (CPC), le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH), la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP), la Classification internationale type des professions (CITP), la Classification des fonctions des administrations publiques (COFOG), etc. est dictée par la nécessité de disposer de données statistiques comparables au sein des Etats membres des Nations Unies, un besoin qui se décline aussi au niveau des zones d'intégration économique voire au niveau d'une nation pour apprécier le progrès économique et social. Ces nomenclatures devront être adaptées par les diverses économies pour faciliter les travaux de comparaison internationale. AFRISTAT, à la faveur du projet PROSMIC, a conduit ses Etats membres à réaliser une telle harmonisation de nomenclatures.

Le système de comptabilité nationale est basé sur une série de nomenclatures dont les différents niveaux caractérisent les niveaux de détails dans lesquels on se propose d'élaborer les comptes nationaux. En dehors des nomenclatures d'opération qui sont harmonisées au niveau international et dont un niveau minimum est requis, les autres nomenclatures sont adaptables aux réalités des pays. En ce qui concerne les Etats membres d'AFRISTAT, il a été question de l'harmonisation des nomenclatures d'activités et de produits.

Le SCN 93 recommande pour les activités, la CITI rév. 3 et la CPC pour les produits. Les Etats européens ont adapté la CITI, ce qui leur a donné la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE). Ils ont retenu pour les produits la Classification statistique des Produits associés aux Activités dans la Communauté européenne (CPA) qui ne suit pas la même logique que la CPC.

Les Etats membres d'AFRISTAT ont, à l'image de l'Europe, adapté la CITI rév. 3 ainsi qu'une nomenclature des produits associés aux activités. La Nomenclature d'Activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA) et la Nomenclature de Produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA) ont fait l'objet du règlement n° 001/CM/2000 adopté par le Conseil des Ministres d'AFRISTAT lors de sa session du 19 octobre 2000.

La NAEMA et la NOPEMA sont des nomenclatures destinées à servir notamment pour la collecte des données statistiques. Des nomenclatures d'activités et de produits de comptabilité nationale ont été dérivées de ces nomenclatures pour la rénovation des comptes nationaux.

Harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux

Les grands principes qui sous-tendent les travaux de comptabilité nationale sont les mêmes pour tous les Etats membres des Nations Unies. Cependant en fonction des spécificités régionales et sous-régionales, et compte tenu de certains enjeux, une adaptation voire une harmonisation des méthodes d'élaboration peut s'avérer nécessaire.

Les comptables nationaux des Etats membres d'AFRISTAT ont effectué un travail d'harmonisation de certaines méthodes parmi les plus importantes d'élaboration des comptes nationaux au niveau de la sous-région. Ce travail a abouti à une publication : « Guide méthodologique pour l'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT » publiée en mars 2001.

Le Guide traite les questions méthodologiques essentielles, notamment la prise en compte du secteur informel dans les travaux de comptabilité nationale, celle de l'aide extérieure, la prise en compte harmonisée des campagnes agricoles avec le souci de respecter les recommandations internationales en la matière, la prise en compte de la production du service de location par des propriétaires occupant leurs logements, etc. Ce document sert de base méthodologique pour les travaux de rénovation des comptes nationaux en cours dans les Etats membres d'AFRISTAT.

Travaux d'amélioration à court terme de grandeurs macroéconomiques

A court terme, il a fallu disposer d'un programme léger pour la production de données macroéconomiques qui, sans être parfaites, permettent aux Etats membres et organisations sous-régionales de prendre des décisions nécessaires sur le plan économique et social. En effet pour le pilotage des politiques économiques, et en particulier pour la surveillance multilatérale, l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a eu besoin de PIB comparables pour ses Etats membres, ce qui n'était pas le cas des PIB

qui étaient élaborés dans ces Etats. Il a donc été nécessaire de procéder à l'amélioration des séries de données sur les PIB d'alors afin de les rendre plus comparables, donnant ainsi une nouvelle série améliorée appelée ''PIB plus comparables''. Les PIB plus comparables mis au point pour les Etats membres de l'UEMOA avec l'assistance technique d'AFRISTAT ont été adoptés et un règlement a mis en vigueur depuis le 1er janvier 2003 leur utilisation dans le calcul des critères de convergence dans le cadre de la Surveillance multilatérale de l'UEMOA.

Corrections apportées aux PIB des Etats pour l'année 2000

PIB-INS est l'ancienne série des Etats ; PIB_comp est le PIB plus comparable obtenu après corrections

Le cas de l'UEMOA n'est pas isolé. La Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) avait la même préoccupation, de même que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui est en train de recourir à la même information de court terme dans son dispositif de renforcement de capacité statistique. Les PIB plus comparables, encore tributaires des PIB des anciennes séries de comptes, sont améliorés dans trois directions : une couverture plus importante du champ, une présentation harmonisée des comptes et un rapprochement des méthodes d'élaboration, en l'occurrence une meilleure prise en compte des campagnes agricoles.

Il s'agit d'une étape intermédiaire. Les données de comptabilité nationale des Etats membres d'AFRISTAT ne seront comparables à tous égards qu'à l'issue des travaux de rénovation des comptes nationaux sur une base harmonisée avec un passage au SCN 93. Un tel programme à moyen terme est en cours et concrétisera la comparabilité des données macroéconomiques dont le PIB.

Travaux de rénovation des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT

Les données statistiques de base, une contrainte à l'élaboration des comptes nationaux

L'insuffisance des données statistiques et leur fiabilité limitée rendent plus difficile l'élaboration des comptes nationaux, en particulier dans les pays en développement. Ce constat a amené bien des experts à penser qu'il serait souhaitable dans un premier temps de lancer le chantier des enquêtes statistiques et ensuite, dans un second temps seulement, de procéder à l'élaboration des comptes nationaux sur la base de données statistiques plus fournies et plus fiables.

Cette position peut se défendre. En effet, pour les travaux de comptabilité nationale, il est préférable de disposer d'un minimum d'informations statistiques de base. Pour bien appréhender la dépense de consommation finale des ménages, il est souhaitable de disposer de données d'enquêtes sur les dépenses des ménages ou sur leur consommation. Un recensement de la population suivi d'enquêtes démographiques apporte une mine d'informations qui permettent, moyennant quelques hypothèses, de faire une estimation acceptable de la demande des ménages.

Un recensement agricole suivi d'un système permanent de statistiques agricoles, permet de disposer d'informations statistiques indispensables aux travaux de comptabilité nationale. Une enquête élevage est souvent attendue pour la mise à jour des ratios de structure et des paramètres zootechniques, et pour avoir une maîtrise des circuits de commercialisation du bétail. Une enquête auprès des entreprises est un bon complément pour les données de production lorsque les bilans d'entreprises sont incomplets et lacunaires, ce qui est souvent le cas dans les pays en développement, etc. Cependant, la statistique ne peut tout mesurer : une partie non négligeable de l'activité économique échappe à la collecte statistique quel que soit l'effort déployé pour réduire les zones d'ombre. Le secteur informel, la fraude fiscale, l'économie domestique et les activités illégales qui tous relèvent du domaine de production en comptabilité nationale représentent autant de défis pour le comptable national.

Nonobstant les efforts réalisés dans certaines sous-régions ces dernières années, l'expérience montre que les moyens manquent toujours dans les pays en développement pour parvenir à un outil statistique complet et performant.

La plupart des pays africains au sud du Sahara ne disposent que d'un appareil fragile pour l'élaboration de leurs statistiques. Il reste difficile de trouver à long terme l'engagement qui garantisse à la fois la maîtrise des différents domaines statistiques et leur continuité temporelle. Il est donc illusoire d'attendre d'avoir toute l'information souhaitable pour procéder à l'élaboration plus fiable des comptes nationaux. Ce qu'il faut au contraire, c'est un outil d'élaboration capable de suppléer les insuffisances. A défaut, le risque est grand de continuer à traîner des comptes sans consistance, ce qui ne favorise guère un bon pilotage de l'économie.

S'il est vrai que l'amélioration de la qualité des comptes nationaux dépend pour partie de statistiques fiables, complètes et élaborées selon des définitions et concepts qui tiennent compte des

besoins réels des utilisateurs, de telles statistiques ne peuvent s'élaborer que de façon progressive, en s'adaptant aux besoins du moment. Cela suppose une programmation qui accorde la priorité à certaines enquêtes. Par ailleurs, la préparation d'une enquête, sa mise à exécution et la sortie des résultats demandent du temps. Toutes les enquêtes ne pouvant être conduites en même temps, cela implique une utilisation progressive des résultats obtenus. Il s'ensuit que l'amélioration attendue des comptes nationaux ne sera que partielle à court et à moyen termes.

Compte tenu de ce qui précède, une stratégie s'impose, celle qui consiste à se doter de méthodes d'élaboration des comptes nationaux permettant tout à la fois d'intégrer la réalité statistiquement disponible et d'appréhender le mieux possible l'espace de l'économie non enregistrée[3], et parallèlement de mener des enquêtes et travaux statistiques de fonds. Le Système ERETES[4] s'avère, parmi les outils disponibles, particulièrement bien adapté pour cela. En procédant ainsi, on obtient deux résultats particulièrement intéressants par rapport aux objectifs indiqués ci-dessus :

- on peut disposer de résultats acceptables sans attendre des données plus fiables pour la comptabilité nationale,
- Cette élaboration des comptes apporte immédiatement des effets bénéfiques dans le champ de l'élaboration statistique.

Ainsi le programme à moyen terme de la stratégie a consisté à procéder à la rénovation des comptes nationaux des Etats membres au moyen du Système ERETES. Comment cela s'est-il effectué ? Quels résultats ont été obtenus ? Quelles en sont les faiblesses ? La dernière partie de cet article abordera ces questions.

Le Système ERETES, un outil d'aide à la confection des comptes nationaux

Il s'agit d'un outil informatique d'aide à l'élaboration des comptes nationaux. Il a pour vocation l'élaboration des comptes annuels et n'a pas été conçu pour l'élaboration de comptes trimestriels. Il n'est pas non plus structuré pour permettre l'élaboration de comptes satellites. Il peut être adapté à l'élaboration de comptes régionaux, mais sa vocation première concerne les comptes à l'échelle de la nation. La base de données qu'il contient couvre l'ensemble des flux et stocks proposés par le cadre central du SCN. En revanche, le Système ERETES n'apporte pas, comme tel, de solutions au traitement des statistiques disponibles.

De façon plus explicite, le Système ERETES permet l'accompagnement des travaux d'une équipe de comptables nationaux. Il propose à la fois des écrans de travail, un système de pilotage des tâches et une aide en ligne, le tout greffé sur le « cœur du Système » : une base de données relationnelle. Le Système est portable, c'est à dire qu'il est prévu pour s'adapter aux situations locales, qu'il s'agisse des caractéristiques économiques ou des choix retenus pour conduire l'élaboration des comptes.

Le Système offre donc simultanément :

- un cadre méthodologique pour les travaux d'élaboration des comptes nationaux,
- une assistance technique intégrée permettant l'acquisition des méthodes à mettre en œuvre,
- un environnement informatique moderne au service d'un travail en équipe.

Le Système est bâti en référence à tous les concepts et définitions du SCN 93. La base de données qu'il contient permet le stockage de toutes les grandeurs économiques prévues par le cadre central, qu'il s'agisse des branches ou des secteurs institutionnels (y compris les données patrimoniales). Cependant, tout le détail souhaitable n'est pas proposé *a priori* dans les nomenclatures retenues, de telle sorte que chaque pays peut introduire ce qui lui convient le mieux, pour tenir compte des spécificités socio-économiques locales. C'est donc un outil paramétrable. Il permet l'élaboration des comptes en année de base et en année courante, à prix courants et à prix constants, l'élaboration d'un Tableau des ressources et emplois (TRE) ainsi que les comptes des secteurs institutionnels débouchant sur le Tableau des comptes économiques intégrés (TCEI). Un développement est en cours pour le rendre apte à l'élaboration des comptes provisoires voire une version allégée pour les pays qui sont plus limités en ressources humaines et en données statistiques de base.

Conditions de mise en œuvre du Système ERETES

Mettre en œuvre le Système ERETES dans un pays, c'est faire le choix d'une modernisation de ses

[3] *Comme le dit Michel Séruzier, consultant en comptabilité nationale, ne pas intégrer dans les comptes ce que les statistiques ne parviennent pas à mesurer, c'est leur attribuer implicitement la valeur zéro, ce qui pour le moins est visiblement faux. Mieux vaut donc proposer une estimation moins précise, car après tout, toute mesure ne peut être qu'une approximation du réel dont on veut rendre compte.*

[4] *ERETES (Equilibre Ressources-Emplois Tableau Entrées-Sorties) est un outil informatique d'aide à l'élaboration des comptes nationaux mis au point sur financement de la Coopération française et de l'Union européenne.*

comptes (choix d'une année de base et réalisation d'une série de comptes successifs en année courante). La mise en œuvre du Système implique un certain niveau d'exigence dans la qualité des comptes et conduit à une production régulière et sans retard des comptes relatifs aux années les plus récentes.

Prendre la décision de construire des comptes nationaux dépend d'une volonté ''politique''. Comme il s'agit d'une opération qui s'inscrit dans le long terme, il est nécessaire que cet engagement soit garanti par les pouvoirs publics. Les conditions requises pour concrétiser cette volonté comprennent les éléments suivants :

- un environnement institutionnel approprié ;
- des moyens humains ;
- des données statistiques ;
- des moyens matériels ;
- un niveau technologique et du temps.

Moyens humains et matériels

La réalisation de comptes nationaux suppose la présence permanente d'un personnel compétent et motivé. Il faut une équipe bien étoffée. Le nombre ainsi que la qualification des membres de l'équipe dépendent surtout de la quantité des données à traiter, de la qualité des sources statistiques, du partage des tâches envisagé avec les services qui les produisent, du détail dans lequel on envisage de construire les comptes ainsi que de ce qui est pris en compte dans le cadre central du SCN.

L'organisation du système ERETES implique que chaque comptable ait la responsabilité d'un domaine donné et qu'il existe un chef d'orchestre qui coordonne l'ensemble. Le travail d'arbitrage que suppose le Système requiert un minimum de connaissances. Des personnes ayant la formation de statisticiens ou équivalents avec des aptitudes de macro-économistes sont les mieux indiquées. Et sachant qu'on ne devient bon comptable national qu'au terme de plusieurs années d'expériences, une certaine stabilité de l'équipe est indispensable.

Fort de ce qui précède, le minimum souhaitable en cadres de niveau A pour le travail sur le système dans un pays d'AFRISTAT de taille moyenne est le suivant :

- 1 (un) ingénieur statisticien économiste (ISE) ou équivalent,
- 4 (quatre) ingénieurs des travaux statistiques (ITS) ou équivalents,
- quelques cadres B (3 à 5 selon les cas) comme personnels d'appui à la collecte et au traitement des données.

Il est souhaitable que chaque cadre A dispose de son propre micro-ordinateur. Pour l'exploitation de certaines données en amont telles que les données des bilans d'entreprises, d'autres micro-ordinateurs peuvent être requis.

Appui technique nécessaire

Il ne suffit pas d'avoir les bons diplômes pour pouvoir d'emblée construire des comptes nationaux. La maîtrise des techniques à mettre en œuvre est longue à acquérir. Il est bien connu que l'apprentissage des techniques d'élaboration de la comptabilité nationale ne s'acquiert pas sur les bancs de l'université. Un transfert important de savoir faire s'avère le plus souvent nécessaire. Il faut donc prendre le temps de ce transfert, ce qui suppose un compagnonnage avec ceux qui apportent la technologie, afin de le rendre plus rapide et plus complet. En effet, la stratégie privilégie le transfert de savoir-faire en évitant la substitution ce qui explique le nombre souvent important des missions d'accompagnement.

La mise en œuvre de la stratégie retenue, les problèmes, les faiblesses et les leçons à tirer de l'expérience réalisée

Ce qui était prévu et ce qui a été réalisé

La stratégie prévoit l'élaboration des Comptes de deux années, une année de base et une année courante, ces deux types de comptes mettant en œuvre des techniques légèrement différentes et demandant un apprentissage spécifique. Ensuite il sera procédé au rattrapage des retards permettant d'élaborer deux années de comptes en un an, une fois l'équipe locale formée à la technique. Etape ultime de la stratégie, la technique des comptes provisoires sera développée si possible au moyen d'un outil commun.

Une meilleure prise en compte des données du secteur informel dans les comptes nationaux, notamment à partir des résultats des enquêtes de type 1-2-3, est attendue pour cet objectif clé pour les économies en développement.

Jusqu'à présent, la majeure partie des activités de comptabilité nationale menées au sein des Etats membres concerne les Etats membres de l'UEMOA. Ceci a été réalisé à la faveur du Programme d'Appui Régional à la Statistique (PARSTAT) avec un financement européen complété par divers autres financements dont le Fonds AFRISTAT, un contrat FMI/AFRISTAT pour le suivi des plans d'amélioration des méta données du système général de diffusion des données, des projets nationaux comme le programme de renforcement des capacité et de la bonne gouvernance pour le Togo, le Service de

coopération et d'action culturelle des Ambassades de France pour le Gabon et la Mauritanie, etc.

L'utilisation du Système ERETES permet de produire l'essentiel des tableaux du cadre central du SCN 93. Ainsi, un pays qui a réalisé ne serait-ce qu'une année de base dispose d'un Tableau des ressources et des emplois et d'un Tableau des comptes économiques intégrés jusqu'au compte de capital pour tous les secteurs institutionnels. Il faudra réaliser une première année courante pour disposer des indicateurs en volume. C'est en partie pour cette raison que la mise en oeuvre du système ERETES vise la réalisation de deux années de compte : une année de base et une année courante.

Il faut noter que les étapes déterminantes dans la mise en œuvre du SCN 93 selon une recommandation des Nations Unies maintenant caduque, ne coïncident pas avec les étapes suivies par un pays qui développe ses comptes nationaux au moyen du Système ERETES. Le tableau ci-dessous présente une mise en parallèle du degré d'avancement des Etats membres et des étapes recommandées par les Nations Unies. Compte tenu de l'ambition de ce programme, tous les pays n'ont pas atteint les mêmes niveaux de résultats et ce pour des raisons diverses liées aux ressources humaines disponibles ou à la qualité des données de base.

Tableau 1 : Niveau de mise en œuvre du SCN93 dans les Etats membres par référence aux étapes recommandées par les Nations -Unies

Pays	Phase du SCN 93 la plus avancée	Année de base réalisée	Dernière année réalisée ou en cours en 2005
Bénin	Phase 4	1999	2000
Burkina Faso	Phase 4	1999	2001
Cameroun	Phase 4	1989/90	2000/2001
Cap Vert	En cours	2002	
Centrafrique	Phase 4	1988	
Côte d'Ivoire	Phase 4	1996	2001
Gabon	Phase 4	2001	2002
Mali	Phase 4	1997	1999
Mauritanie	Phase 4	1998	2000
Niger	Phase 4	2000	2001
Sénégal	En cours	*	
Tchad	En cours	*	
Togo	Phase 4	2000	2001

(*) Ces pays ont développé leurs comptes nationaux par d'autres méthodes que ERETES.

Il reste maintenant à consolider ces résultats en procédant au rattrapage des retards des comptes et à doter les Etats membres d'une méthodologie de comptes provisoires et prévisionnels.

Les faiblesses enregistrées

Il a été dit plus haut que la réalisation de comptes nationaux suppose la présence permanente d'un personnel compétent et motivé. Encore faudrait-il que les Etats fassent l'effort de mettre à la disposition des Instituts Nationaux de Statistiques (INS), et en particulier du service des comptes nationaux, le personnel ayant les qualifications requises et en nombre suffisant. Une ou deux années ne suffisent pas pour former un comptable national efficace ; il faut acquérir de l'expérience par une pratique continue des comptes sur au moins cinq ans. Ceci permet aussi d'assurer le relais, lorsque des comptables nationaux sont appelés à d'autres fonctions.

Les principales difficultés rencontrées sont : la volatilité des équipes de comptabilité nationale et les problèmes de collecte des informations de base. Il faut également mentionner le fait qu'il est très difficile aux comptables nationaux de se concentrer exclusivement sur ERETES, compte tenu de la multiplicité des travaux qui leur sont confiés. Il s'ensuit un retard important dans l'avancement des travaux.

Les enquêtes de type 1-2-3 réalisées dans les pays ont été pour la plupart limitées aux capitales économiques. Des réflexions sont en cours sur la façon d'induire des résultats au niveau national à partir de ces données non forcément représentatives de tout l'univers, afin de les intégrer de manière satisfaisante aux travaux de comptabilité nationale.

Quelques leçons à tirer

Le programme de rénovation des comptes nationaux entrepris par les Etats membres d'AFRISTAT est un programme de grande envergure qui nécessite des ressources humaines conséquentes, un financement efficace et du temps pour sa mise en œuvre.

Il est impératif que les Etats qui se sont engagés dans cette rénovation en comprennent l'étendue afin d'en prévoir les ressources nécessaires ainsi qu'une programmation qui tienne compte de leur capacité réelle notamment en ressources humaines. Dans le cas présent, les ressources humaines n'ont pas toujours été à la hauteur de ce qui était attendu.

Les programmes d'activité des INS ont besoin d'être mieux articulés et plus cohérents pour profiter davantage des synergies qui peuvent résulter de différentes composantes et dont la dynamique doit être étudiée avec plus de soin.

Une dérive guette le programme actuel

Le rôle du comptable national est surtout d'élaborer des comptes définitifs et provisoires donc des comptes nationaux jusqu'à l'année (n-1) alors qu'on se trouve en année (n). Les comptes de l'année en cours et des années suivantes sont des comptes prévisionnels et donc du ressort du prévisionniste.

Les Etats ainsi que les organisations sous-régionales ont besoin de données de comptabilité nationale fiables, plus complètes et à jour. Cela suppose de disposer de comptes nationaux définitifs, provisoires et prévisionnels. Les comptes définitifs sont à jour s'ils sont disponibles pour l'année (n-2) alors qu'on se trouve en année (n) ou lorsqu'il existe des comptes non définitifs (ou semi définitifs) il faudra avoir les comptes définitifs jusqu'en année (n-3) et les comptes non définitifs en année (n-2). Les comptes provisoires sont à jour s'ils sont disponibles pour l'année (n-1) alors qu'on se trouve en année (n). Il peut exister plusieurs versions de comptes provisoires (au moins 2) au cours de l'année (n). Les comptes prévisionnels qui sont en fait quelques variables macroéconomiques clés, concernent l'année n. Ils sont forcément bâtis à partir d'indicateurs de conjoncture économique et d'hypothèses qui sous-tendent la politique que l'Etat se propose de mettre en œuvre. Il s'agit plus de modèles macroéconomiques que de véritables comptes nationaux qui présentent les résultats d'une économie sur une période révolue.

Le bilan d'un exercice comptable se fait généralement à son terme. En effet, les comptes nationaux qui doivent intégrer les données de tous les secteurs pour produire un résultat global pour toute l'économie ne peuvent précéder les résultats sectoriels. Cependant à partir de données incomplètes et d'indicateurs, le comptable national parvient à élaborer des comptes provisoires qui permettront de faire des analyses économiques à confirmer ultérieurement lorsque les comptes définitifs seront disponibles.

Ces comptes provisoires complètent les comptes définitifs dont une longue série est requise pour l'analyse macroéconomique, notamment la prévision économique pour l'année (n) où, par delà la dimension conjoncturelle, les tendances à long terme peuvent être recherchées.

Mais les comptes provisoires sont aussi utiles pour le comptable national. En même temps que la satisfaction de répondre aux besoins des demandeurs, il dispose ainsi des grandes tendances de l'économie dont il s'appliquera à rechercher les fondements et les explications dans les détails des données qui conduiront aux comptes définitifs.

Chaque type de compte a sa place dans l'édifice de la série des comptes qui sont à fournir aux utilisateurs par le comptable national. Tout raccourci risque de porter préjudice à cet édifice. Ainsi, si l'on substitue aux méthodes des comptes provisoires, des méthodes de comptes prévisionnels, à terme l'ensemble des comptes élaborés le sera avec des méthodes de comptes prévisionnels. On disposera alors de comptes dits rapides qui ne tiendront pas longtemps avant qu'on découvre qu'il faut un socle solide de comptes définitifs.

Il convient que chaque Etat se donne les moyens de réaliser ses comptes définitifs, provisoires et prévisionnels. Il n'y a pas de compte lent ou rapide en soi, il y a des comptes dont l'élaboration repose sur des données statistiques plus ou moins complètes. La fiabilité de la représentation qu'ils donnent de l'économie est proportionnelle à l'étendue des statistiques qu'ils incorporent et donc au temps de leur mise à disposition du comptable national. Le Système Général de Diffusion des Données (SGDD) a défini les échéances optimales des diverses statistiques, notamment celles concourrant à l'élaboration des comptes nationaux. Les comptes nationaux aussi ont leur échéance qui est subordonnée à celles des statistiques dont ils ont besoin. Le respect de ces échéances contribuera à une diffusion à jour des données de comptabilité nationale.

Un engouement justifié pour les comptes provisoires

Comme évoqué ci-dessus, il s'agit de faire les comptes de l'année (n-1)[5] lorsqu'on se trouve en année (n) et ce, à partir de données incomplètes et d'indicateurs. La méthode consiste à identifier les données habituellement disponibles chronologiquement. Il faut ensuite identifier les

5 Ce qui suppose de disposer de comptes définitifs de l'année n-2 et à défaut, des comptes non-définitifs de n-2.

domaines de traitement dont relève chaque donnée, faire l'inventaire des branches et des secteurs où il manque une certaine information et y associer un indicateur approprié.

En général, les données sont rapidement disponibles pour le secteur institutionnel des administrations publiques. En Afrique, l'activité dans le secteur primaire peut s'appréhender facilement. Il est aussi possible de disposer des données du commerce extérieur et de la balance des paiements. C'est surtout au niveau du secteur secondaire qu'il faudra rechercher la plupart des indicateurs d'évolution de l'activité économique. Les indices de la production industrielle seront mis à contribution lorsqu'ils existent. Dans le tertiaire marchand, diverses méthodes sont utilisées, notamment la recherche d'une relation entre ce secteur et les autres. Des données démographiques sont utilisées pour approcher la demande en certains produits, etc.

Ce qui est décrit ci-dessus étant le cas général, il faudra bien entendu tenir compte des spécificités de chaque économie, quant aux méthodes à appliquer. Si l'on est en face d'un pays pétrolier, on n'appliquera pas forcément la même méthode que lorsqu'on a à faire à un pays sahélien essentiellement agricole, etc., d'où la nécessité d'une bonne connaissance de l'économie du pays dont on a la charge d'élaborer les comptes.

La rénovation des comptes nationaux en cours dans les Etats membres d'AFRISTAT au moyen du Système ERETES doit être complétée par des comptes provisoires, selon une méthodologie harmonisée, notamment pour les Etats de l'UEMOA afin d'assurer la comparabilité des données de comptabilité nationale. C'est une approche qui figure aussi dans le PROSMIC pour respecter l'articulation évoquée ci-dessus entre les divers types de comptes.

L'utilisation d'un outil commun pour l'élaboration des comptes provisoires est ainsi recommandée. Ceci a motivé les développements spécifiques du Système ERETES qui sont en cours. Un outil de transformation des bases dans des nomenclatures plus agrégées et des améliorations sur les outils de travail en année courante sont actuellement en cours de programmation pour réaliser cet objectif. Les comptes provisoires se feront suivant une méthode similaire aux comptes définitifs mais à un niveau plus agrégé des nomenclatures et avec des données quelque peu différentes.

Dans l'idéal, cette stratégie supposerait que tous les Etats membres passent par le Système ERETES afin de disposer d'un outil commun. Faute de quoi, il faudra concevoir un outil propre à chaque Etat membre qui n'appliquerait pas le SCN 93 par le moyen du Système ERETES. Il conviendra de se donner les moyens de leur apporter une aide appropriée dans le système où ils évoluent afin qu'ils disposent de comptes provisoires fiables.

Notons cependant que les ressources humaines sont les mêmes pour les comptes définitifs et les comptes provisoires. Le risque est que les comptes définitifs soient délaissés au profit des comptes provisoires.

Le difficile problème de la diffusion des données de comptabilité nationale rénovées

La reconnaissance des nouvelles séries de comptes nationaux est toujours délicate. La plupart des utilisateurs attendent des comptes nationaux fiables, parfois très détaillés, à jour et élaborés selon les normes internationales. Les données de comptabilité nationale, notamment le produit intérieur brut (PIB) et ses emplois, sont souvent utilisées dans l'élaboration des indicateurs de suivi des programmes des pays et des partenaires au développement. Il faut pour cela des séries homogènes et cohérentes. Les comptes nationaux rénovés, élaborés pour une année ou deux, ne suffisent donc pas pour apprécier ces indicateurs de suivi.

Rien n'empêche les comptables nationaux des Etats membres de réaliser des rétropolations des comptes pour satisfaire de telles demandes. On le sait, le problème de fond est l'insuffisance de ressources humaines déjà évoquée, mais il n'est pas rare aussi de rencontrer une incompréhension des autorités nationales résultant d'une mauvaise communication des services en charge de la statistique.

S'il est prouvé que les nouvelles séries de comptes nationaux ont une couverture plus complète, en intégrant par exemple mieux le secteur informel, il s'ensuivra qu'elles donneront des niveaux plus faibles aux indicateurs tels que les recettes fiscales rapportées au PIB, les dépenses d'investissement rapportées au PIB, etc. En revanche, elles amélioreront les indicateurs tels que le déficit budgétaire rapporté au PIB, la masse salariale rapportée au PIB, etc.

Il est arrivé que la dégradation de l'indicateur recette fiscale rapportée au PIB ait été interprétée comme un moindre effort de fiscalisation de l'économie. Même le PIB par tête peut s'améliorer et il peut être à craindre qu'un pays ne sorte ainsi de l'ensemble des pays les moins avancés avec la privation des avantages qui y sont attachés. Ainsi un pays qui fait des efforts pour améliorer son système de comptabilité nationale se voit paradoxalement pénalisé. De telles considérations

ne doivent pas conduire à garder le statu quo qui serait démotivant pour les comptables nationaux. Les experts d'AFRISTAT qui accompagnent ces Etats sont conscients de tels enjeux : ils doivent aider les différentes équipes nationales à les prendre en charge.

Avec la mise en œuvre des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la demande d'indicateurs explose. La plupart du temps ces indicateurs sont produits sur financement extérieur et il faut redouter qu'une fois les ressources extérieures taries, les indicateurs ne soient plus produits. Sans doute faudra-t-il embrasser un minimum soutenable dont il faudra assurer la régularité.

Les indicateurs de suivi des programmes devront surtout pouvoir s'analyser en terme de tendance pour bien mesurer les efforts qui sont faits par les pays au cours du temps, pour peu que ces indicateurs soient homogènes.

Conclusion

Pour une fois dans la longue histoire des comptes nationaux en Afrique, l'occasion a été donnée de faire un bon travail pour les Etats : AFRISTAT s'étant doté d'un programme statistique minimum commun (PROSMIC) après une analyse judicieuse des expériences passées. Ce programme minimum, couvrant le noyau essentiel de production statistique, était nécessaire pour les Etats membres. Un effort particulier sur l'harmonisation a été réalisé afin de satisfaire les besoins de comparaison des données, notamment dans le cadre des travaux de surveillance multilatérale des zones d'intégration économique dont relèvent les Etats membres.

La stratégie de rénovation des comptes nationaux, aussi bien pensée qu'elle fut, a peut être manqué de la communication nécessaire auprès des responsables en charge de la statistique des Etats membres de façon qu'ils prennent la mesure des enjeux à moyen et long termes. Il faut aussi constater que les Etats n'avaient pas toujours les moyens d'une telle politique, tandis que les bailleurs qui ont bien voulu financer les travaux n'ont pas toujours su mener une gestion financière qui soit en adéquation avec les actions engagées.

Il convient donc que les Etats membres se donnent les moyens de prendre en charge le financement du développement de la statistique et en particulier des comptes nationaux en faisant en sorte que les ressources humaines soient suffisantes et relativement stables. Il est souhaitable que l'organisation de la production statistique respecte mieux les délais de diffusion des données pour plus d'efficacité, ainsi que le recommande le FMI dans le SGDD.

Références bibliographiques

AFRISTAT (1997), Actes du séminaire « Le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne » Tome 2, Bamako, voir notamment les articles sur l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux. (10 au 14 mars)
http://www.afristat.org/Afristat/Publication/actesectinf.htm

AFRISTAT - Commission de l'UEMOA (2004), PARSTAT, Rapport final de mise en œuvre du Contrat de subvention.

Gbaza S., Gbossa H., Métreau E., Mbaitoloum R., Mustapha I. et Yélé R. (1995), « La comptabilité nationale en République centrafricaine et l'utilisation du module ERETES », *STATECO*, n° 81-82.

Guide méthodologique pour l'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT publié en mars 2001.
http://www.afristat.org/Afristat/Publications/guidcn.htm

Manuel de concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel publié en décembre 1999.
http://www.afristat.org/Afristat/Publication/concepts.htm

Nomenclatures d'activités et des produits des Etats membres d'AFRISTAT publié en octobre 2000.
http:///www.afristat.org/Afristat/Publications/naema.htm

PROSMIC (2002), Programme statistique minimum commun comme résultat d'un projet de même nom. http://www.afristat.org/Afristat/Publications/Prosmicfr.Pdf

Séruzier M. (1996), *Construire les comptes nationaux de la nation selon le SCN 1993*, Economica, Paris

Séruzier M. (1998), « Une discipline spécifique : la mesure en macroéconomie », *STATECO*, n° 90-91

Séruzier M. (2004), « La mesure de l'économie informelle et sa contribution aux comptes des ménages », *STATECO*, n° 98.
http://www.afristat.org/Afristat/Publication/Pdf/stateco98.pdf

Petite histoire d'une coopération

Ou Comment passe-t-on de la mise sur pied de la première enquête slovaque auprès des ménages à l'élaboration d'un numéro spécial d'Economie et Statistique sur les comparaisons internationales de pauvreté ?

Daniel Verger[1]

Le propos de ce papier n'est pas de dresser un panorama complet, mais beaucoup plus modestement de tirer quelques enseignements, avec l'aide du recul, du déroulement d'une action particulière, celle qui a permis à l'Insee de faire partager son savoir et de promouvoir certaines de ses méthodes pour un domaine particulier, celui de la mesure de l'inégalité et de l'analyse de la pauvreté. Il est toujours difficile de retracer les prémisses d'une action : pourquoi tel ou tel s'est retrouvé à faire telle ou telle chose. Il y a certes un déterminisme institutionnel mais aussi de l'aléa, des opportunités saisies source de rapprochements imprévus… L'histoire de la coopération de l'Insee avec les pays de l'Europe de l'Est dans le domaine inégalité-pauvreté n'échappe pas à cette règle. De fait plusieurs projets à l'origine indépendants ont conflué pour aboutir à l'action, relativement ambitieuse, qui dure encore aujourd'hui.

Une première mission à Prague initialise le processus

Le démarrage de cette coopération remonte à 1992, à une mission faite conjointement par moi-même et Didier Blaizeau responsable des relations avec les enquêteurs et de l'organisation des enquêtes ménages, riche d'une expérience personnelle dans des terrains extra européens, en Afrique en particulier. Décidée dans le cadre d'un projet de transformation de la statistique en Tchécoslovaquie, cette mission avait pour but d'étendre une action de l'INSEE déjà engagée dans le domaine de l'emploi et des salaires au monde des enquêtes auprès des ménages. Nos collègues tchécoslovaques attendaient de notre visite une analyse critique de leur système d'enquêtes, menée à la lumière des expériences françaises. L'histoire des enquêtes en Tchécoslovaquie est longue puisque les premières du genre remontent à 1913-1914, auprès d'un petit échantillon d'enseignants et qu'elles se sont développées ensuite dans les années 20, avec une priorité accordée au suivi de la pauvreté en milieu salarié. Les enquêtes existant au moment de la mission remontaient quant à elles aux années 1956-1957 et étaient structurées autour de deux opérations fondamentales indépendantes : les « microcensus » et les enquêtes sur les dépenses des ménages. 10 microcensus ont été réalisés entre 57 et 92, avec pour but l'identification des familles les plus pauvres. La dernière (89 sur revenus de 88) était antérieure à la « révolution de velours » et concernait 105.000 familles sélectionnées selon une méthode inspirée du sondage aléatoire stratifié, mais sur la base d'une adhésion plus ou moins volontaire des ménages. Le questionnaire administré au ménage se limitait à des renseignements sur ses caractéristiques (âge, diplôme, activité professionnelle, statut matrimonial), sur l'autoconsommation, les revenus en nature et la vente de produits agricoles. Les

[1] *Daniel Verger est le chef de l'Unité méthodes statistiques de la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales de l'INSEE*

ressources étaient obtenues directement auprès des employeurs ou de l'administration.

On estimait que le taux de couverture des ressources, dans un monde où les sources de revenus étaient contrôlées et peu diversifiées était bon (90 %). L'exploitation était réduite à l'édition de tableaux bruts sans commentaires, utilisés principalement par l'administration et les centres de recherche, pratiquement sans diffusion grand public. L'enquête sur les budgets, utilisée pour établir des budgets-types destinés à servir lors du pilotage des minima sociaux, était alors réalisée auprès de 5.150 familles selon une méthode s'inspirant des quotas. Le volontariat était une contrainte forte et le ménage recevait une rémunération symbolique. En moyenne une famille restait 5 ans dans l'échantillon. Les enquêteurs étaient des agents des services statistiques. A nouveau l'exploitation était réduite à une édition de tableaux à destination première des administrations.

Ce dispositif, très éloigné sur bien des points du dispositif français (pas d'échantillonnage vraiment aléatoire, pas de procédures statistiques de calage et de correction de non réponse, pas d'analyse approfondie ni de diffusion grand public, pas d'usage de techniques d'analyse de données ou d'économétrie pour l'analyse), ce dispositif donc allait être soumis à l'épreuve du changement. A moyen terme, ces deux enquêtes étaient censées jouer un rôle important dans l'élaboration de comptes nationaux harmonisés avec ceux des autres pays d'Europe (dès le début la volonté d'intégration européenne a été un des moteurs essentiels du désir de changement). A court terme, l'enjeu était de suivre les conséquences sociales du passage à l'économie de marché, avec le risque de paupérisation encouru par une partie de la population si des mesures correctives n'étaient pas introduites. Les pouvoirs publics souhaitaient disposer des informations nécessaires à la mise en place et au suivi d'un salaire minimum. Or le dispositif antérieur était mal armé pour répondre aux défis lancés par la complexification d'un monde s'ouvrant à la liberté démocratique et à l'économie de marché : le développement de l'entreprise privée allait selon toute vraisemblance créer les mêmes difficultés de mesure des revenus qu'en France dans le cas des indépendants. Les produits et les prix se diversifiant allaient accroître l'effort de mémoire exigé des enquêtés. La réflexion visant à assurer la représentativité des échantillons et la précision des estimations devient importante. Deux inconnues avaient été évoquées lors de cette première rencontre, l'une relative à la volonté de coopération des ménages et l'autre aux moyens dont devait disposer le système statistique. La mission recommandait qu'à court terme les efforts soient concentrés sur la réalisation de tests et d'enquêtes pilotes pour se rendre compte du comportement des ménages (des réticences avaient été observées pour le recensement), sur la préparation d'une base de sondage, sur la formation du personnel et la préparation d'un plan de sensibilisation et de communication destiné à la population ainsi qu'à la mise en place d'aménagements techniques limités aux opérations traditionnelles : une évolution était recommandée pas une révolution. A moyen terme, il s'agirait d'entamer une révision plus profonde des procédures d'échantillonnage et de réfléchir sur la cohérence du système d'enquêtes auprès des ménages. Une mission d'observation était prévue en France pour la fin 1992.

Cette mission avait déjà relevé plusieurs éléments qui se retrouveront ultérieurement et qui marqueront le déroulement futur des travaux : un dispositif ayant une longue tradition et qui, à juste titre, se targuait d'une grande qualité, mis à l'épreuve d'un changement qui force à évoluer, parfois pour faire moins bien plus difficilement : la grande crainte des statisticiens était de se lancer dans des sondages aléatoires, la grande peur, qui allait parfois se révéler fondée, était celle de la non-réponse. L'application concrète de la théorie des sondage était peu envisagée : beaucoup de statisticiens anciens étaient alors encore attachés à de grosses opérations où l'exhaustivité des répondants était plus ou moins volontairement assurée. Compter oui, interpréter non. Le contraste avec la pratique Insee, institut de statistique et d'étude était grand. Doté d'un potentiel certain grâce à un personnel d'exécution consciencieux pour faire les enquêtes, l'Institut tchécoslovaque manquait de personnes formées aux techniques modernes d'exploitation statistique, en particulier à l'économétrie. Le panorama des forces de travail n'allait pas tarder à être chamboulé. Trop coûteux, il allait y avoir des réductions d'effectifs, des regroupements d'antennes régionales. Il allait aussi falloir recruter des enquêteurs pigistes…

Un projet percuté par l'éclatement de la Tchécoslovaquie

Quel aurait été l'avenir de la coopération alors prévue, nul ne saurait le dire, car un événement politique majeur en a perturbé le cours, à savoir la partition du pays en deux, avec création de la République Tchèque et de la Slovaquie en lieu et place de la Tchécoslovaquie.

La coopération avec la République Tchèque ne s'est pas interrompue, je dirais plutôt qu'elle a été en sommeil, avec des réveils épisodiques sur lesquels nous reviendrons, mais c'est d'abord avec la Slovaquie que les liens se sont resserrés et que la coopération s'est véritablement développée. Propulsé du rang d'un bureau régional parmi d'autres à celui d'office national, l'office slovaque,

d'exécutant devenait donneur d'ordres. De la mise en œuvre il devait passer à la conception juste au moment où les évolutions politiques et sociales imposaient la mutation technologique dont la nécessité était apparue lors de la mission de Prague. Beaucoup plus « vierges » d'habitudes anciennes, les personnels slovaques se sont donc révélés très ouverts à l'évolution à l'occidentale qui leur était proposée. Certes ils avaient tout le chemin à parcourir pour apprendre à concevoir, conduire, exploiter une enquête comme leurs collègues occidentaux, français en particulier, mais ils n'avaient pas à faire le deuil de pratiques antérieures qui avaient fait leurs preuves mais qui étaient rendues obsolètes ou inaccessibles par l'évolution historique. La première action continue a donc été menée avec la Slovaquie.

La naissance de la première enquête slovaque

Il s'agissait donc de monter une enquête sur le thème de la pauvreté, thème dont on a relevé l'urgence politique. La coopération s'est poursuivie avec la Slovaquie seule et, je pense pouvoir le dire sans prétention, avec succès. Le soutien de la hiérarchie du côté slovaque n'a jamais manqué : M. Olexa et M. Oretsky se sont fortement impliqués, trouvant les moyens humains et financiers d'aller au bout du projet. De jeunes personnes dynamiques, même si pas toujours statisticiennes de formation se sont investies, principalement E. Rohacova, géographe à l'origine, qui depuis n'a cessé d'approfondir ses connaissances et de travailler dans le domaine pauvreté et inégalité des revenus.

Tout le processus de construction d'une enquête a été mis en place, avec la phase de conception, inaugurant un partenariat intellectuel avec les sociologues et les politiques du secteur social, afin de bien recenser leurs besoins. Le modèle dont on allait s'inspirer était le panel européen, que la France était en train de mettre en oeuvre sur son territoire (première collecte en octobre 1994 sur les revenus de 1993), car il s'agissait de construire une opération allant dans le sens d'un rapprochement avec l'Europe. Pour des raisons de réalisme, le questionnaire a été gardé comme source d'inspiration, mais on s'est limité à réaliser une « coupe instantanée », l'office n'ayant pas les moyens de réaliser le suivi correct des individus pour faire un panel (l'INSEE a peiné malgré ses importants moyens à assumer cette partie de la tâche). Le questionnaire a été marginalement adapté au cas slovaque, car je ne souhaitais pas que l'on copie purement et simplement un exemple extérieur. Nos collègues devaient s'approprier la démarche et l'adapter aux conditions historiques et géographiques spéciales de la Slovaquie. La mise au point a été faite avec les responsables d'enquêtes locaux et les enquêteurs. Tests, bilans de tests ont été conduits à la manière de l'INSEE, les résultats analysés, les questionnaires adaptés, au cours de réunions animées : une démarche rigoureuse dans un contexte d'exploration pionnière, le mélange conduisait à un travail fort gratifiant. La collecte a été conduite grâce à une motivation exemplaire des slovaques. Les taux de réponse ont été exceptionnellement élevés, signe d'une coopération forte de la population dans une société fière de son indépendance récente.

Parallèlement des formations avaient été organisées à Paris, à la fois sur le logiciel SAS et sur les bases statistiques nécessaires pour aborder la théorie de l'inégalité des revenus et la pauvreté (les indices de Gini, de Theil et d'Atkinson tous désormais « classiques » en France étaient inconnus de nos collègues, pour lesquels on avait construit des macros informatiques de calcul). La théorie et l'interprétation ont été exposés au cours d'un stage animé, pour sa partie informatique, par G. Bourdallé, alors au département de la Recherche et pour la partie statistique par une experte indépendante, sous ma supervision. L'Insee expérimentait alors de nouvelles approches de la pauvreté, complétant l'approche monétaire traditionnelle par les approches en termes de conditions de vie et subjectives selon une méthode inspirée de Townsend et Nolan et Weelan à l'étranger et mise en oeuvre de façon expérimentale en France par Dickès au sein du laboratoire de l'Université de Nancy II consacré à l'analyse dynamique des effets des politiques sociales (ADEPS). Les résultats français et slovaques ont donc été élaborés presque simultanément et ont abouti à la rédaction d'un article dans le numéro spécial d'Economie et Statistique sur la pauvreté, un record sinon de qualité du moins de volume puisque c'est à l'heure actuelle encore le seul numéro triple de la collection. Cette publication de 1997 est encore classiquement citée comme référence.

La Pologne rejoint le projet

C'est à ce moment que cette action a rejoint une autre action, initialisée de façon indépendante et qui était conduite par l'Insee avec la Pologne, mais avec comme expert français C. Chambaz responsable de l'enquête « Situations défavorisées ». Ces deux projets, tous deux pilotés par la direction des statistiques démographiques et sociales, mais gérés par des départements différents s'ignoraient largement jusqu'alors. Le questionnaire de l'enquête référente (de tradition purement française) a de fortes ressemblances avec celui du panel (mais uniquement dans sa dimension transversale) mais les exploitations traditionnelles qui en étaient faites n'avaient jamais été

spécifiquement tournées vers le thème pauvreté. M. Glaude alors à la tête de la Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS) a trouvé intéressant de faire converger les deux actions de façon à obtenir une étude tripolaire, avec une comparaison France-Pologne-Slovaquie. C. Chambaz ayant alors changé d'affectation et souhaitant se décharger de cette responsabilité, notre équipe a repris le flambeau et la coopération s'est développée avec la Pologne. Même démarche, avec peut-être encore plus de réussite qu'avec la Slovaquie. A nouveau soutien de la hiérarchie surtout au niveau élevé du Vice-président, chercheurs très motivés (Anna Bienkunska, devenue spécialiste reconnue du domaine, chargée désormais de la représentation de la Pologne auprès d'Eurostat) avec stabilité et implication sur longue période, mais aussi résistance de certains éléments plus inféodés aux méthodes traditionnelles (du côté de l'informatique, quelques méthodologues.).

Les travaux ont abouti, malgré les différences au niveau des questionnaires, à une comparaison France-Pologne tout à fait interprétable et qui a fait l'objet d'un ouvrage en français et en polonais, avec conférence de presse à Varsovie !

Changement d'ampleur : le colloque de Bratislava en juin 2000

Les deux comparaisons France-Slovaquie et France-Pologne ont eu toutes deux un certain retentissement, grâce à quelques présentations dans des colloques internationaux (et faisant occasionnellement découvrir à des économistes américains l'existence et la localisation de la Slovaquie !) et l'INSEE, avec l'accord et le soutien financier d'EUROSTAT, a vu là l'opportunité de donner une autre ampleur au projet et d'étendre la comparaison à tous les pays dotés de statistiques comparables, tous les pays ayant le panel européen entre autres et ceux des pays d'Europe centrale ayant des enquêtes plus ou moins proches. Avec certains, on a pu mettre en oeuvre complètement une méthodologie commune, pour d'autres on a procédé avec des contributions associées, avec une méthodologie légèrement adaptée. Ainsi est né le projet de colloque de Bratislava, qui s'est tenu, en hommage au pays à l'origine de la démarche, dans la capitale slovaque en juin 2000. Repérer les équipes nationales (parfois dans les offices statistiques, parfois parmi les universitaires, souvent en combinaison), les motiver pour le projet, présenter la méthodologie de recherche, l'adapter, accompagner la production des résultats en veillant à la comparabilité a nécessité plusieurs déplacements et un important travail éditorial mais couronné de succès puisque, sous l'égide d'Eurostat, des participants de 22 pays ont assisté à la présentation de communications portant sur 13 pays : outre la France la Pologne et la Slovaquie, l'Espagne, le Portugal, la Roumanie, la Hongrie, la République Tchèque, l'Italie, la Belgique, l'Albanie et même Madagascar et le Brésil ont fait l'objet de contributions.

Toujours plus loin : un nouveau numéro spécial d'Economie et Statistique

Ce séminaire devait être l'aboutissement du travail, mais son succès a convaincu qu'il serait bon d'aller au delà de la publication des actes et d'aboutir à un vrai volume de comparaison internationale, d'où le projet d'un numéro spécial d'Economie et Statistique. Pour ce faire, il fallait un éventail de pays rééquilibré, avec de nouvelles études, ainsi qu'une certaine actualisation des études originelles. Le travail a été de longue haleine, souffrant de nombreuses mobilités de responsables tant en France qu'à l'étranger, mais le numéro est prêt désormais pour une parution au premier semestre 2005. Les contributions ont été actualisées, la comparabilité des méthodes et des présentations renforcée ; des pays qui n'avaient pas participé au colloque ont fourni des contributions inédites (Royaume-Uni, Russie…), de nouvelles synthèses ont été spécialement réécrites (Dell-Herpin). Quelques éclairages complémentaires impossibles à réaliser sur tous les pays ont été introduits, afin d'illustrer comment on peut faire évoluer la méthodologie suivie principalement dans ce dossier, soit en exploitant explicitement les évolutions (Lollivier-Verger), soit en complétant avec d'autres approches allant davantage vers l'expérience subjective de la pauvreté et l'exclusion sociale (Paugam).

Une certaine imbrication des actions

La vie du projet a ainsi continué, toujours plus vaste, plus complexe, plus diversifié. Il est devenu de plus en plus difficile de distinguer ce projet d'autres actions de coopération : quand on traite d'enquêtes auprès des ménages, on est vite amené à traiter de toutes les opérations qui, enchaînées, forment le processus de production de l'enquête : l'échantillonnage en premier lieu, mais aussi les techniques d'imputation pour données manquantes, la repondération. Et ce d'autant plus que ma position actuelle de chef de l'Unité Méthodes Statistiques (UMS) favorise cette convergence : la coopération avec la Pologne s'est ainsi enrichie d'échanges à propos de l'échantillon (sujet sur lequel s'est manifesté le maximum de réticence de la part des très compétents méthodologues de sondage polonais, attachés à leur ancienne pratique

qui devait être abandonnée non pour cause d'inefficience mais pour des raisons de coût trop élevé) ; avec la Roumanie, c'est plutôt le sujet Pauvreté qui s'est raccroché à une coopération initialisée avec l'UMS sur des questions d'échantillonnage (il s'agissait d'aider nos collègues roumains à compléter leur ancien échantillon-maître arrivé à épuisement pour attendre le nouveau recensement et avec lui le nouvel échantillon, que l'on a aussi aidé à définir).

Avec l'Albanie et la République Tchèque, la pauvreté a aussi été un sujet connexe à des actions menées sur les enquêtes sur les pratiques de consommation : le cas de l'Albanie est intéressant car, au sortir du régime totalitaire d'E. Hodja, on était face à une société composée de deux fractions, l'une rurale, l'autre urbaine qui s'ignoraient quasi complètement au point de devoir définir deux lignes de pauvreté différentes pour le même pays. Le cas de la République Tchèque mérite qu'on en dise un mot pour une raison tout autre : c'est le pays, de tous ceux avec lequel s'est déroulée la coopération, qui connaît le plus fort taux de refus aux enquêtes : un test d'enquête Budget sur un échantillon aléatoire a reçu un accueil positif de seulement 20 % des praguois : un record qui met le statisticien chargé du redressement devant un défi presque impossible.

Le récent élargissement de l'Union européenne en direction de certains de ces pays suscite de nouvelles occasions de coopération, les offices statistiques nationaux étant amenés à mettre en oeuvre sur leur territoire les enquêtes européennes, juste au moment où EUROSTAT lance le successeur du panel Européen (SILC), soit une enquête dont le principal sujet est la mesure des revenus et un des objectifs majeurs la mesure de la pauvreté ; un séminaire d'une semaine a d'ores et déjà été organisé avec succès, des cours sur ce thème mis sur pieds à Libourne : la boucle est ainsi bouclée puisque le panel a inspiré dès le début notre action. Mais plus qu'une boucle, on devrait plutôt évoquer une spirale, car pendant ces 13 ans que l'on vient d'évoquer à grands traits, on a changé d'échelle et ce ne semble pas fini !

Vers de véritables partenariats d'étude

Les travaux avec la Pologne se sont poursuivis, avec une approche inédite en matière d'exclusion, le questionnement polonais allant au delà du questionnaire français. Les résultats obtenus, et qui seront publiés dans le numéro spécial d'Economie et statistique, constituent donc une véritable première, encore à perfectionner sans doute mais d'ores et déjà stimulante.

Il en va de même avec les études entreprises avec la Russie. L'histoire en est atypique : l'initiative est venue de chercheurs de l'Académie des Sciences séduits par l'approche française étudiée au travers des textes publiés, appropriés, et adaptés au cas du pays, avec enrichissement des sources traditionnelles et projets de nouvelles enquêtes. Il se trouvait que ces chercheurs, conseillers auprès de l'office statistique (alors encore appelé Gomkomstat), avaient par ailleurs des travaux en commun avec l'Institut national des études démographiques (INED), et c'est par ce biais que s'est fait le premier contact ; depuis les choses ont évolué, débouchant sur une coopération officielle entre l'office statistique russe et l'Insee, et ce à la demande de nos collègues russes, peu satisfaits par l'assistance reçue de la part de la Banque Mondiale. Grâce à l'initiative des chercheurs russes, on dispose pour ce pays de variables inédites. Le défi posé par ce pays immense, aux forts contrastes économiques et géographiques, avec une évolution politique récente importante est particulièrement ardu à relever : il s'agit de réussir la gageure de prendre en compte les apports de l'économie souterraine aux niveaux de vie, en dépit de son caractère informel, et malgré le fait qu'elle frôle (pour le moins) l'illégalité. Jusqu'ici, l'intégration de la production domestique dans la mesure des niveaux de vie en France n'a pas dépassé le stade expérimental.

Ainsi, tant avec la Pologne qu'avec la Russie la coopération et l'aide ont abouti à des partenariats où l'on explore ensemble des voies nouvelles. On n'en est plus à faire connaître et diffuser nos pratiques, on en est à découvrir ensemble des voies d'amélioration et d'approfondissement.

L'expérience s'est aussi étendue à des pays de plus en plus lointains (géographiquement ou culturellement) : Madagascar, Maroc.

Quelques considérations sur les facteurs de succès ou d'échec

En guise de conclusion, et même si au travers du récit précédent on voit clairement se dessiner les facteurs facilitants conduisant au succès, mais aussi les difficultés et les obstacles qui peuvent faire échouer telle ou telle initiative, on va essayer de lister quelques facteurs décisifs, d'après cette expérience. Certaines difficultés étaient déjà identifiées lors de la mission séminale à Prague, d'autres se sont révélées au fil du temps.

- **Les réticences face à des méthodes en rupture avec une tradition :** les résistances sont apparues d'autant plus fortes que la tradition était longue et « glorieuse » et que les solutions proposées étaient destinées

à remplacer des pratiques devenues trop coûteuses sans que l'on puisse garantir l'absence de toute baisse de qualité dans toutes les dimensions. Ceci s'est manifesté principalement dans les discussions autour de la rénovation des échantillons. La technique française, basée sur un échantillon maître visant à concentrer les interrogations de façon à réduire les déplacements des enquêteurs, est moins bonne en théorie qu'un tirage aléatoire simple; les réticences des méthodologues polonais n'ont donc rien d'incompréhensible. D'autant plus que l'adoption d'une nouvelle technologie n'est pas sans conséquences « politiques ». L'opposition, le clivage entre anciens et modernes n'est pas seulement scientifique ; en filigrane on y lit les tentatives d'éviction -politique et autre- des premiers par les seconds. On a observé souvent un très bon accord en bas et en haut de la hiérarchie, avec des échelons intermédiaires en retrait, plus âgés moins formés aux méthodes, donc plus mal à l'aise et qui se sentent dévalorisés par rapport aux personnes travaillant sous leurs ordres, sans avoir pour autant la même clairvoyance stratégique que leurs chefs quant aux enjeux à long terme. Pour réussir dans ce contexte, il faut une certaine légitimité scientifique et institutionnelle (niveau hiérarchique, publications reconnues), de la diplomatie et du respect affiché de la compétence scientifique du partenaire Il faut du temps pour convaincre, expérimenter…

- **Les problèmes de communication** : il ne faut pas sous-estimer les difficultés de compréhension dues aux différences de langue. Dans le domaine qui est celui décrit (notions de statistique, de sociologie, d'économie, avec des concepts théoriques complexes, où l'on s'interroge sur la compréhension fine d'une question par l'enquêté afin de savoir si dans les divers pays le ménage confronté à ce qui se voudrait être la même question comprend bien la même chose), on dépasse de très loin les exigences habituelles faites à un interprète. On ressent de façon impérieuse la nécessité d'un interprète compétent, spécialisé sur le thème et qui accepte de reconnaître quand il n'est pas sûr d'avoir exactement compris le message. Quand l'interprète est moins bon, ou quand il a fallu, pour des raisons conjoncturelles, s'en passer, on mesure vite la perte d'efficacité. Et ce n'est pas dû à un handicap lié à l'usage du français. Même en anglais, la communication se révèle appauvrie, réduite car l'anglais n'est que rarement maîtrisé au point nécessaire pour communiquer sur les nuances d'une question ou pour comprendre les langages scientifiques spécifiques. La mise au point du texte franco-polonais a été une expérience « inoubliable » sur ce registre : on a parfois passé plus d'une demi-heure sur une seule phrase pour trouver l'équivalence des messages dans les deux langues. On était loin de se contenter d'une traduction mot à mot. Les problèmes de communication ne sont pas seulement affaire de langue ; ils se déclinent aussi en termes informatiques ; les différences au niveau des logiciels informatiques connus et en service compliquent la transmission du savoir-faire : l'absence de SAS, voire même seulement de certains modules de SAS, très coûteux pour le pays- a parfois été un frein : l'Insee était tout à fait prêt à installer gratuitement les « macros » spécifiquement écrits pour calculer les indices et mettre en oeuvre les méthodes en usage en France, mais parfois ils ne pouvaient fonctionner. Il fallait tout réécrire d'où une charge de travail accrue et des délais rallongés.

- **La nécessité d'avoir du temps** : le calendrier joint en annexe prouve que ces démarches sont des démarches de long terme ; déjà en France, les délais de production d'une enquête sont longs. Ici, il faut en plus que les savoirs soient assimilés, les techniques apprivoisées, les habitudes anciennes modifiées. Une condition impérative est que, des deux côtés, on puisse jouir d'une certaine stabilité des équipes. Ceci n'a pas toujours été le cas : d'un côté, dans des pays en rapide mutation économique et politique, avec des renversements subits des hiérarchies -salariales ou de prestige- on s'est parfois trouvé confronté aux conséquences de l'appel du privé, retirant des offices statistiques certains éléments prometteurs d'autant plus qu'on venait de les former. Les meilleurs résultats ont été obtenus quand la coopération s'est faite avec des personnes motivées par le thème, et qui se sont réalisées en tant que chercheurs spécialistes du domaine. Du côté français, la situation n'est pas non plus des plus simples, car il faut concilier les impératifs de la mobilité avec cet engagement de long terme. J'ai pu le faire : la coopération a commencé pendant que j'étais chef de division revenus, s'est poursuivie quand j'étais au département de la recherche, pour perdurer depuis que je suis chef de l'unité de Méthodes statistiques. Mais c'est un peu atypique, et pas toujours facile à assumer quand il faut faire face aux exigences de ses nouvelles fonctions tout en dégageant du temps pour le projet. Ainsi celui-ci a pu bénéficier d'un appui stable (M. Fall représentant aussi l'Insee au groupe dit de Rio), mais dans certains cas, les exigences opposées n'ont pu être durablement conciliées.

- **La nécessité de disposer du fichier de données** : il est vite apparu que le travail sur les données nécessitait que les données soient accessibles aux deux équipes. C'est la seule façon d'avoir la souplesse nécessaire pour

tester des variantes de modèle : envoyer un message au statisticien local qui le transmet pour exécution à son informaticien est une procédure trop lourde et lente dans la phase de réglage fin de la méthode. Nos partenaires ont en général réussi à obtenir de leur hiérarchie l'autorisation de sortir du territoire les données (anonymisées), même si cela a parfois été difficile et a demandé du temps. A mon avis, ne pas avoir cette possibilité obère fortement l'avenir d'une coopération.

- **Les difficultés de fond** : même si ce n'est pas directement le sujet de cette réflexion, on ne peut terminer sans mentionner l'ambition des tâches entreprises. Les difficultés pour approcher un niveau acceptable de comparabilité : un exemple emblématique est celui des travaux que l'on a dû mener pour rendre comparable les tableaux de consommation et d'emplois du temps, alors même que les enquêtes et les nomenclatures étaient supposées être harmonisées ; il a fallu obtenir tous les programmes sources pour vérifier un par un le codage informatique des nomenclatures, se replonger dans les instructions aux enquêteurs pour vérifier les consignes données pour traiter les cas ambigus avant de pouvoir produire des tableaux comparatifs qui aient un sens (même s'ils sont loin d'être parfaits) : la preuve de la difficulté de la tâche est que l'on a dû renoncer à l'ambition de faire figurer ces tableaux dans toutes les monographies du numéro d'Economie et Statistiques. De même, le codage de la personne de référence « à la française », le choix du système d'unités de consommation ont demandé des réflexions théoriques et des codages informatiques complexes. La qualité des sources est en elle-même parfois une source de préoccupations, principalement à cause du rejet de la part des ménages dans certains pays, comme la république Tchèque, et il est toujours très difficile d'obtenir l'information sur la qualité du travail de terrain de la part des enquêteurs. Une autre exigence gage de qualité est de pouvoir rencontrer, au cours des missions, les équipes régionales en charge du travail de terrain, ainsi que des enquêteurs : améliorer leur formation est aussi un enjeu de la coopération.

Finalement, un bénéfice mutuel

On le voit, les défis associés à un tel projet sont de taille. De notre point de vue, on peut parler de réussite globale, et d'enrichissement mutuel.

Pour nos partenaires la réussite s'est traduite par la promotion de nouvelles études comparatives, la diffusion de méthodes d'exploitation performantes (économétrie des données qualitatives grâce au modèle Logit en particulier), la sensibilisation aux problèmes d'échantillonnage et au respect du caractère aléatoire des échantillons, le perfectionnement dans les méthodes de calage et de détection-correction des valeurs extrêmes aberrantes, le passage de données en classe à des données en continu (« résidus simulés »), et donc généralement par un transfert de technologie statistique.

Pour nous, le retour sur investissement est indéniable ; le projet a été l'occasion d'élargir notre horizon et de nous inciter à une réflexion critique sur les insuffisances de nos propres approches : avoir l'occasion d'étudier des sociétés autres, plus complexes car en évolution rapide, avec une part plus importante du secteur non monétaire, de l'informel, parfois plus hétérogène géographiquement permet de se réinterroger sur le bien-fondé de certains de nos choix. L'expérience acquise nous a aussi permis d'être plus convaincant sur le plan pédagogique, depuis que l'on peut montrer qu'appliquer sans précautions les définitions habituelles conduit à une pauvreté plus grande en France qu'en Slovaquie alors que le niveau de vie y est trois à quatre fois supérieur a permis à tous, y compris les décideurs français, de mieux comprendre les avantages et les défauts d'une mesure de la pauvreté relative qui, jusqu'alors, étaient connus au plan théorique, mais qui n'avaient pas été clairement identifiés comme susceptibles de créer de graves contresens. La légitimité internationale confortant la crédibilité nationale, l'expérience plus large acquise grâce à la coopération nous a ainsi permis de mieux communiquer, d'avoir davantage d'arguments concrets pour défendre nos choix de méthode mais aussi pour relativiser nos résultats, ce qui a été fort utile dans un contexte où le dialogue scientifique serein n'est pas toujours facile à établir. La réflexion sur les limites de nos approches de la pauvreté que j'ai écrite pour servir d'introduction au numéro d'Economie et Statistique à paraître s'est nourrie de cette expérience ainsi acquise au contact de sociétés autres. De nombreux choix implicites à nos méthodes, acceptés jusqu'ici comme allant de soi, montrent leurs limites dès

qu'il s'agit de rendre compte de sociétés ou d'économies moins stables, moins homogènes, moins monétarisées que les nôtres : et cela nous incite à plus de modestie, car nos approches de l'inégalité et de la pauvreté apparaissent ainsi loin d'être abouties, car trop simplificatrices, ignorant trop des phénomènes qui, pour minoritaires qu'ils soient chez nous, n'en sont pas pour autant négligeables quand il s'agit d'étudier les démunis, les pauvres et les exclus. La coopération nous indique en quelque sorte les voies de progrès pour notre propre démarche.

Annexe

Quelques dates :

15-20 juin 1992 :

Première mission Blaizeau-Verger à Prague ; analyse des enquêtes Budget et microcensus sur les revenus.

14-18 juin 1993 :

Première mission en Slovaquie ; rapport indiquant les tenants et aboutissants de la coopération.

1994 :

Préparation de l'enquête « Situations sociales-pauvreté » couvrant l'ensemble de la Slovaquie ; but : connaître les opinions des ménages à bas revenus en ce qui concerne l'évolution récente de leur situation et sur les anticipations pour le futur.

Mars 1995 :

Réalisation de l'enquête sur le terrain ; 9.711 ménages tirés, 8.876 répondants soit 28.411 individus décrits ; échantillonnage dans le microcensus 1992 ; tous les ménages dont le revenu par personne était inférieur à la médiane plus échantillon de personnes au dessus ; calage sur structure d'âge.

13-14/11 1995 :

Tenue à Bratislava d'un séminaire« Poverty as social problem » 108 participants (dont 6 tchèques, 1 slovène et 1 roumain) ; regroupait des papiers faits par des économistes, des sociologues des ethnologues, des médecins gérontologues et des statisticiens). D. Blaizeau y assistait pour parler éventuellement de l'opération d'enquête.

16-18 janvier 1996 :

Mission de Mme Crama Trouillot du Boys « expert indépendant » ; constat d'un retard dans le programme prévu ; problème au niveau du calage ; difficultés avec le fait que la macro Calmar nécessite la proc Iml de SAS que l'office n'avait pas.

1996 :

Premiers résultats de l'enquête (27 septembre 1996 version traduite en français d'une note de résultats).

21-26 juin 1997 :

Mission des experts slovaques à Paris ; rencontres avec Verger, Lollivier Herpin, Fallet Millet analyse des résultats de l'enquête ; fabrication des types de pauvreté en SAS ; analyse comparative France Slovaquie.

Juillet 1997 :

Livraison de tableaux complémentaires pour la comparaison.

Fin 1997 :

Publication des résultats en slovaque dossier de tableaux, d'analyses de segmentation et de résultats de régressions logistiques.

18-20 mai 1998 :

Visite à l'Insee des experts polonais ; analyse des résultats des travaux statistiques (segmentation, économétrie).

24 juin-3 juillet 1998 :

Visite de G. Bourdallé à Varsovie : installation des programmes pour l'analyse ; formation au langage macro de SAS (plus formation au département des entreprises pour la base du langage SAS) une douzaine de personnes.

16-23 septembre 1998 :

Visite au GUS de Fall et Verger (choix définitif des variables à introduire dans les modèles, analyse des conditions d'entretien- rencontre avec une enquêtrice- pour se faire une idée de la qualité des données (valeurs manquantes pour les salaires de certains employés de compagnies étrangères, non enquête dans les quartiers réputés dangereux de Warsaw… Discussion autour du choix des unités de consommation.

12-17 mars 1999 :

Mission au Gus

Mai 1999 :

Présentation par l'auteur des résultats à un colloque sur la pauvreté à Varsovie.

16-18 juin 1999 :

Visite délégation roumaine sur l'échantillon maître.

1-2 juillet 99 :

Mission Ardilly Merlat à Bucarest pour cet échantillon.

5-7 juillet 1999 :

Mission à Paris des experts polonais et slovaques (mise au point de la comparaison France Pologne ; identification des éventuelles difficultés d'un rapprochement des résultats polonais et slovaques.

18-19 avril 2000 :

Mission Verger au GUS rédaction définitive de la publication.

20-21 avril :

Visite à l'Insee d'une délégation roumaine ; choix des indicateurs à construire pour article Bratislava.

18-21 juillet 2000 :

Visite de la délégation roumaine sur le problème des échantillons (visite préparée par une mission antérieure Ardilly-Merlat.

12-18 octobre 2000 :

Mission Christine, Wilms Verger en Roumanie sur le double sujet de la validation de l'extension de l'échantillon et les discussions autour du nouvel échantillon, sur les études et la mesure de la pauvreté.

30 novembre 2000 :

Publication de l'ouvrage de comparaison France Pologne et conférence de presse à Varsovie.

18-20 avril 2001 :

Visite des experts polonais à l'Insee : présentation des avantages et inconvénients de l'échantillon maître ; analyse de la future enquête sociale européenne ; présentation de l'enquête sans domicile et discussion sur l'exploitation de l'enquête sociale en matière d'exclusion (rencontre avec tous les experts concernés).

13-16/11 2001 :

Visite d'une délégation Slovaque sur le Recensement et l'échantillon-maître.

3-6 décembre 2001 :

Mission Verger à Varsovie.

16-18 janvier 2002 :

Visite délégation hongroise (Mme Havasi).

12-15 février 2002 :

Visite délégation polonaise sur l'échantillonnage.

18-21 février 2002 :

Mission Verger D'Haultfoeuille à Prague (données de revenu, discussion autour de Budget de famille, imputations).

15-17 mai 2002 :

Visite délégation polonaise sur la pauvreté (A. Bienkunska).

20-21 juin 2002 :

Mission Verger- D'Haultfoeuille au KSH Hongrie. Peut-on utiliser les données des enquêtes Budget 2000 pour calculer les taux de pauvreté selon les trois définitions ; préparation de tableaux comparatifs avec la France.

4-9 juillet 2002 :

Mission Verger à Varsovie

26-28 août 2002 :

Visite délégation roumaine à l'INSEE mise au point du texte concernant la Roumanie.

2-3 septembre 2002 :

Séminaire INED sur la pauvreté (France, Pologne, Hongrie, Russie, Maroc).

4 septembre 2002 :

Discussion complémentaire avec A. Bienkunska.

4-7 février 2003 :

Mission Verger-Fall à Varsovie ; les études sur l'exclusion.

14-16 octobre 2003 :

Mission Dell-Verger à Prague (résultats tests Budget, propositions pour une évolution du système des enquêtes sur la consommation).

16 décembre 2003 :

Discussion avec Mme Prokofieva (Russie) sur sa contribution.

13-15 janvier 2004 :

Mission à Varsovie.

26-30 janvier 2004 :

Séminaire INSEE-EUROSTAT sur SILC.

25-30 juin 2004 :

Mission Dell-Verger à Moscou ; bases d'une coopération avec le Gomkomstat et présentation de plusieurs communications dans le cadre d'un séminaire organisé par le Centre Franco-Russe (auxquels participaient aussi des chercheurs de l'INED) ; une publication est prévue.

25-28 octobre :

Cours organisé sous l'égide d'EUROSTAT, sur les mesures d'inégalité et de pauvreté (assistance hongroise, slovaque, croate, slovène…) (cours assumés par P. Chevalier chef de la division Revenus, C. Barret assistant de statistique à l'ENSAI et D. Verger).

Novembre 2004 :

Colloque international sur la pauvreté ; l'article sur la comparaison France-Pologne y est présenté par A Bienkunska ; M. Fall représente la France et assure la présidence d'une session.